

ANNALES

Aequatoria

- * Fard rouge et kaolin blanc
- * Grossesse chez les Sakata
- * Grossesse à Kisangani
- * Gouverneurs de l'Equateur
- * Lonkutsu
- * Songo
- * Kiswahili de Kisangani
- * Kiswahili-Tshiluba
- * Velar nasal in Nyole
- * Conjugaison en ngbandi
- * Verbes en lokonda
- * Chants funèbres Mongo
- * Chefs Boyéla et Ibuka de Mbandaka
- * Otetela et ses dialectes
- * Parlers nkutsu
- * Anthroponymes motembo
- * Emile Possoz à St Truiden
- * Héritage Van Egeren

KORSE - BOLAKONGA - BIBI - LUFUNGULA - MOTINGEA -
STOOP - MACHOZI - MUKENDI - SCHADEBERG - KAMANDA -
HULSTAERT - LABAERE - SHANGO - MOLEMBO - VINCK -
LONKAMA.

ISSN 0254 - 4296

ANNALES
Aequatoria

CENTRE AEQUATORIA

10(1989)

MBANDAKA — ZAIRE

TABLE DES MATIERES

ETHNOLOGIE ET HISTOIRE

KORSE Piet

- Le fard rouge et le kaolin blanc chez
les Mongo de Basankusu et de Befale
(Zaire) 9 - 39

BOLAKONGA Bobwo

- Les tabous de la grossesse chez les femmes
sakata (Zaire) 41 - 54

BIBI Lufenge et BOLAKONGA Bobwo

- Opinions des femmes de Kisangani sur les
interdits de grossesse 55 - 63

LUFUNGULA Lewono

- Les gourneurs de l'Equateur (Zaire)
de 1960 à 1988 65 - 89

LINGUISTIQUE ET LITTERATURE

MOTINGEA Mangulu

- Esquisse grammaticale du lonkutsu 91 - 116

STOOP Henk

- Le connectif du Sogo (C53) 117 - 125
- Les préfixes du Sogo (C53) 127 - 140

MACHOZI Tshopo

- Le parler kiswahili de Kisangani 141 - 152

MUKENDI Tshalu-Tshalu

- Interprétation des emprunts swahili de
Lubumbashi en luba-kasaayi (L3la) 153 - 168

SCHADEBERG Thilo C.

- The velar nasal in Nyole (E35) 169 - 179

KAMANDA Kola

- La conjugaison en ngbandi (langue non
bantou) 181 - 199

HULSTAERT Gustaaf et ILONGA Mpongo	
Les verbes en lokonda	201 - 221
HULSTAERT Gustaaf	
Chants funèbres mongo	223 - 240

NOTES DE RECHERCHES

LUFUNGULA Lewono

Ilonga Boyéla et Ibuka y'Olésé, grands chefs coutumiers de Mbandaka moderne	241 - 251
--	-----------

LABAERE Hubert et SHANGO Waato W.L.

Les dialectes Otétela. Inventaire	253 - 267
---	-----------

MOTINGEA Mangulu

- Sur les parlers Nkutsu	269 - 280
- Sur les parlers rivérains de la Ngiri	281 - 283

MOLEMBO Masimo

Observations sur les anthroponymes motembo	285 - 294
---	-----------

VINCK Honoré

Thèses et mémoires sur les langues de l'Equateur	295 - 296
---	-----------

DOSSIER

VINCK Honoré

Emile Possoz : bio-bibliographie et inventaire des Papiers Possoz à Sint Truiden (Belgique)	298 - 320
---	-----------

ARCHIVALIA

LONKAMA Ekonyo Bandeng

Le Fonds Van Egeren dans les Archives Aequatoria	321 - 328
---	-----------

CHRONIQUE	329 - 371
------------------------	-----------

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	373 - 391
-------------------------------------	-----------

SELECTION AEQUATORIA	393 - 408
-----------------------------------	-----------

ETHNOLOGIE ET HISTOIRE

Annales Aequatoria 10(1989)10-39
KORSE Piet

LE FARD ROUGE ET LE KAOLIN BLANC CHEZ LES MONGO DE BASANKOSO ET DE BEFALE (ZAIRE)

RESUME

A côté de leurs fonctions esthétiques, le fard rouge et le kaolin blanc remplissent chez les Mongo de Basankusu et de Befale des fonctions à la fois magicorituelles et psycho-thérapeutiques. Du sein maternel au sein de la terre, toutes les étapes de la vie du Mongo, dans les heures et malheurs, l'usage de ces deux substances est très remarquable, tantôt pour chasser les mauvais esprits, tantôt pour conjurer un mauvais sort, tantôt pour entrer dans les bonnes grâces des mânes des ancêtres et ainsi obtenir d'eux bonne chance, bonne santé, et même longévité. Nous publions aussi 13 proverbes et 6 chants en rapport avec le fard rouge et le kaolin blanc.

Die rote Schminke und das weisse Kaolin sind von jeher die lebenskräftigen Elemente in den Riten und Gebrauchen der Mongo, einem Volksstamm, der in der Cuvette, im Zentrum von Zaire beheimatet ist. Der folgende Text ist das Resultat langer und erst kürzlich abgeschlossener Untersuchungen über dieses Gebiet, die ein der Gegend von Basankoso durchgeführt wurden.

LE NGOLA/ LE FARD ROUGE

1. EXTRACTION

On extrait le ngóla ou fard rouge d'un arbre appelé 'isi'. Cet arbre est appelé aussi 'bosíliá(2) ou bosiyo'. Après avoir abattu l'arbre, on attend quelques mois pour que le bois du coeur de l'arbre devienne dur. A l'intérieur, ce bois est de couleur rouge. Pour obtenir la poudre rouge, on prend deux morceaux du coeur de l'arbre et on les frotte l'un contre l'autre. (verbe sia). Le morceau qu'on prend et avec lequel on frotte sur le morceau inférieur (esiyo) est appelé wafwá (verbe -afya : superposer). Celui qui frotte est appelé bosiyi, pl. basiyi. Celui qui a l'habitude de fabriquer du fard rouge est appelé isiya ngóla ou esiya ngóla.

Sur le morceau posé en bas, on verse un peu d'eau et un peu de sable durant toute l'opération. L'eau et le sable rendent la poudre ainsi obtenue molle comme de la boue. Le sable augmente la production; sans sable le travail n'avance pas. Pour obtenir une bonne quantité de fard rouge, il faut du courage, car c'est un travail qui demande de la patience et de la persévérance comme l'expliquent ces petits chants exécutés pendant la fabrication du fard rouge :

- 1) Ngóla ĩńsóm'ísó l'empenda
ńk'íné ĩndiyélá, ókalimol'onkéké,
ko wíle júm'etsá
Le ngóla pour lequel nous nous donnons de la peine, c'est le seul que nous obtenons. Tordez-vous les reins afin d'obtenir une dizaine de têtes (une dizaine de mómbá c.à.d. paquets).
- 2) Esiya ngóla ęy'Oléngé la Buya
ęsiyá ngóla ĩle nk'ękóngó.
Le fabricant de ngóla de Boléngé et Buya qui fabrique du ngóla sans sable.

Ici on glorifie celui qui fabrique du ngóla pour toute une région sans employer de sable. Il est extraordinaire, car il accomplit ce grand travail sans utiliser du sable.

- 3) Ngóla nk'óté nk'onkésá
nk'osingiano ng'óime njéla.
Le ngóla n'a pas de fétiche; il s'obtient en étant
matinal et persévérant, c'est comme si tu venais
de l'écopage.
- 4) Solo : Bóndó, siyá
Bóndó, frotte
- fous : Siyá likóloto
frotte sur la carapace (de la tortue)
- Solo : Nâmbósiyé
j'ai beau froter mais...
- Tous : siyá likóloto
frotte sur la carapace
- Solo : Esiyo éfókélé
la raclure ne s'obtient pas
- Tous : Siyá likóloto
frotte sur la carapace
- Solo : etumba ék'ilonjw'â Mbóyó
c'est un combat qui a opposé Ilonjwá et
Mboyo.
- Tous : siyá likóloto
frotte sur la carapace.

Explication : "Bóndó siyá" est une chanson que les
guerriers chantaient avant d'aller à la guerre. Au-
jourd'hui cette chanson est entonnée lors d'un défi-
lé populaire Boloi (voir notre étude : Sorcellerie,
maladies, bonkanga, stencilé, 1987, p. 98-102.
Cependant, les femmes jebola aiment chanter le "Bó-
ndó siyá" lors de la fabrication du fard rouge. Com-
me les guerriers frottent le sol de leurs pieds pour
réveiller les esprits de guerre et susciter leur co-
lère, les femmes frottent le morceau en haut sur ce-
lui d'en bas pour produire du fard rouge. Ici le li-
kóloto ne signifie pas la carapace de la tortue mais
le morceau de l'arbre bosiyo sur lequel elles frot-
tent.

2. UTILISATION RITUELLE

A. Autrefois

- 1) Avant l'apparition du savon dans la région,

les gens protégeaient leur épiderme contre la gale, les pustules et autres maladies de la peau en s'enduisant le corps de fard rouge. On dit que cette couche rouge les protégeait aussi contre la filariose. On avait l'habitude d'ajouter de l'huile de palme au fard rouge pour rendre la peau plus foncée. Si l'on préférait que la peau soit d'un teint clair, on n'ajoutait que de l'eau à la poudre rouge. Mais en y ajoutant des raclures de l'arbre bòlèkò (3) on rendait la peau très lisse et belle. Pour parfumer le ngóla, on pouvait aussi y ajouter des raclures de racines de l'herbe jimi (*Ocimum canum* ou *Dorstenia psilurus* Welw.). Comme vous le constatez, ce fard rouge n'était pas seulement un produit hygiénique, mais aussi un produit de beauté ! Lorsque le savon eut remplacé le ngóla, les épouses et les enfants des notables continuèrent encore, pendant un certain temps, à utiliser le fard rouge pour souligner ainsi leur position sociale.

2) Toute dépouille mortelle était enduite d'une épaisse couche de fard rouge comme signe de respect pour le mort. Après l'avoir enduit de ngóla, on revêtait le mort d'un cache-sexe (ntóngó). Puis, avant l'enterrement, on couvrait le corps de feuilles de bofofoko avant de l'emballer dans une claie.

Voici d'autres raisons données pour expliquer la coutume d'enduire un cadavre de fard rouge :

a) La poudre et les feuilles befofoko avaient pour but d'éloigner les insectes en limitant la mauvaise odeur émanant du corps. Ces deux éléments rendaient l'atmosphère agréable pour ceux qui assistaient au deuil.

b) Parfois du sang sortait du nez ou de la bouche du mort; le fard rouge servait à camoufler la présence de ce sang. On le fait encore de nos jours.

3) Ngóla dans le séchage d'un cadavre (ikakó)

A cause des divisions intestines ou des guerres venant de l'extérieur de leur tribu, les Móngo étaient, jadis maintes fois, forcés de se déplacer. Pendant ces déplacements il arrivait que quelqu'un mourait. En attendant un enterrement définitif, les Móngo gardaient parfois ce cadavre au-dessus d'un feu, le transportant chaque fois qu'ils étaient

forcés par les circonstances.

Voici comment se déroulait le séchage d'un mort : à la mort d'un notable ou de quelqu'un aimé de sa famille, l'aîné aidé par ses esclaves construisait un boliko c.à.d. une sorte d'étagère, dans un petit hangar, près de la maison. Après l'avoir enduit de fard rouge, ils prenaient le cadavre et le déposaient sur ce boliko. En bas un foyer était allumé. Tous les deux jours un esclave enduisait le cadavre de fard rouge. Cet enduit se faisait pour deux raisons :

- le fard rouge permettait de garder intact l'aspect physique du cadavre.
- le fard rouge diminuait la puanteur émanant du cadavre et ainsi diminuait l'arrivée de multiples mouches et taons.

4) Des fabricants du fard rouge en stockaient de petites quantités sous forme de cylindres qu'on appelait mombá. Ces mombá, fruit d'un travail dur, étaient parfois présentés comme une partie de la contre-dot (likomo).

5) Autrefois beaucoup de personnes souffraient du pian qui donne des ulcères sur tout le corps. Comme remède, les gens prenaient des écorces de l'arbre bofilf (scorodophloeus zenkeri harms), les brûlaient puis pulvérisaient le charbon. La poudre obtenue était mélangée avec une quantité de fard rouge et de l'huile. On enduisait le corps du malade de cette matière pour réduire les plaies.

B. De nos jours

De nos jours, on s'enduit le plus souvent le corps de fard rouge pour combattre certaines maladies, notamment celle provoquées par des esprits. Ces maladies sont à traiter par des guérisseurs traditionnels. Parmi ces derniers aussi, il y en a qui s'enduisent le corps de fard rouge avant d'entamer le traitement de leurs patients. La raison est la suivante : comme les ancêtres s'enduisaient le corps de fard rouge de leur vivant, leur mânes ne veulent secourir un malade que si le nkanga s'est enduit le corps de fard rouge. De son côté, le malade, en s'enduisant de fard rouge, exprime son désir d'être aidé par les mânes de ses ancêtres.

1) Jebola

Il arrive parfois qu'une femme soit possédée des esprits. Les esprits qui l'envoûtent poussent parfois la malade à pénétrer loin dans la forêt ou à se jeter dans la rivière. Parfois la malade perd tout son contrôle mental et tout appétit. La guérisseuse, avant même de faire passer la malade dans un bain de vapeur (bompúlo), enduit tout le corps de la malade de fard rouge en proférant ces incantations : "cette personne est devenue l'une des vôtres. Faites qu'elle vive et retrouve la paix. Je vais la plonger dans le bain de vapeur".

Une fois enduite de fard rouge, la malade retrouve son équilibre psychologique bien qu'elle ne soit pas encore guérie. Pendant tout le traitement, qui dure au moins six mois, tout le corps de la malade, les cheveux inclus, sera enduit de ngóla. Dans la plupart des cas, les habits aussi porteront la même couleur provenant du fard rouge.

2) Le cas d'une guérisseuse

Yaéká Lokando est une guérisseuse de la région de Befale. Lorsqu'un malade lui demande de le soigner, Yaeka Lokando insiste pour qu'il enduise tout son corps de fard rouge. A partir de ce moment, la malade se gardera de se laver durant toute la période des soins, même si le traitement doit durer une année entière. Sans fard rouge, le corps du malade serait exposé aux esprits maléfiques.

3) Femme enceinte

Quand une femme est enceinte de trois mois, dans certains clans on trace une ligne verticale de fard rouge sur son bas-ventre dans le but d'empêcher un avortement.

4) A l'occasion d'une naissance (4)

Un ou deux jours après la naissance d'un bébé, le Yumba (5) .à.d. la personne autorisée par la tradition, vient enduire le nouveau-né de fard rouge. Il s'agit d'une cérémonie servant à introduire l'enfant dans son nouveau milieu, pour qu'il soit toujours en bonne santé.

Cette pratique empêche aussi l'amaigrissement du bébé, qui normalement se produit si un Yumba d'un autre clan vient voir l'enfant avant la visite officielle

de son propre Yumba. De plus, cette pratique veut lui épargner certaines maladies comme la rougeole et la coqueluche et empêcher les effets maléfiques du mauvais regard d'un sorcier.

Comme on vient de le dire, le Yumba est la personne autorisée par la tradition à officier dans cette cérémonie. On devient Yumba par succession. Son travail ne comporte aucun interdit.

Lorsque le Yumba se présente à la maison du nouveau-né, il fait d'abord une trace rouge sur son propre bras gauche. Puis il enduit la poitrine, le ventre, le dos, les jambes et les bras du bébé de fard rouge, donc, tout son corps, sauf la tête. Selon la coutume, le Yumba devrait enduire aussi la tête, mais, dans la plupart des cas, on ne le fait pas, étant donné que l'aspiration du fard rouge peut entraîner la mort et de peur que la tête de l'enfant ne grossisse outre mesure.

Pendant que le Yumba enduit le corps de l'enfant, il prononce la phrase suivante : "tefô, tefô, ókémáká bôlô bôlô. Tendele tendelete, fumbô ng'ôtofe", c.à.d. santé, santé, deviens fort, rebondis comme un ballon (sois résistant aux maladies)". Ces paroles sont prononcées dans le but de faire grandir et grossir l'enfant sans qu'il tombe malade.

Ensuite, la mère ou la grand-mère du nouveau-né prend le bébé et va vers la grande route. Arrivée là, elle le dépose tout nu dans la poussière et s'assied à côté de lui. Le Yumba fait des marques de fard rouge sur les seins, la poitrine et le dos de la mère. Après quelques moments, le Yumba prend le bébé et le ramène à la maison. La maman les suit. Cette cérémonie doit empêcher l'enfant de n'attraper aucune maladie due à la sorcellerie, étant donné que toute sorcellerie est amenée par des gens qui passent par la grande route.

5) Wiko

Si l'on parle de Wiko d'un bébé, on parle d'une cérémonie spéciale pour renforcer la santé du bébé en le protégeant contre les forces du mal.

Très tôt le matin, celui qui va présider la cérémonie wiko invite les parents à le suivre avec leur bébé jusqu'à la voie publique. Ils amènent une natte. Arrivé sur la route, l'officiant prend la natte, l'étend sur la route et met l'enfant dessus. Il a

apporté un médicament mélangé d'une quantité de fard rouge avec laquelle il enduit tout le corps du bébé.

Dans cette cérémonie, on emploie du fard rouge parce que c'était l'huile de nos ancêtres. Lorsque les mânes l'observent, ils seront contents et aideront l'enfant à ne pas s'effrayer.

6) Likóki : protection spéciale pour les riverains

Si quelqu'un des riverains veut se prémunir contre les attaques des sorciers et des mauvais esprits, il ira trouver un nkanga spécialiste en la matière. Celui-ci prendra un morceau de calebasse et puisera de l'eau dans la rivière, là où il y a des tourbillons. C'est l'endroit où le crocodile-totem du clan se repose. De retour chez lui à la maison, le nkanga mélange cette eau avec du fard rouge pour que son client s'en enduise tout le corps chaque fois qu'il veut sortir. Comme les ancêtres s'enduisaient le corps de fard rouge, l'homme en question en fera autant pour que les mânes le protègent partout où il se rend.

7) Walé

Dans certaines de nos régions, lorsqu'une fille ou une femme a mis au monde son premier bébé, elle doit rester à la maison : il ne lui est pas permis d'exécuter des travaux. Elle doit bien manger et soigner son bébé jusqu'au jour que le bébé commence à marcher. Cette période est appelée walé. Durant ce temps, elle s'enduit chaque jour le corps de fard rouge pour que sa peau reste très lisse, sans la moindre pustule.

Le fard rouge rend les mânes heureux; pour cela la mère ne tombera pas malade, et elle sera hors de l'atteinte des sorciers.

8) Classes d'âge (inongo) (6)

Le terme inongo désigne un groupe de personnes qui ont à peu près le même âge. Leur âge ne peut varier de plus de cinq ans, parce qu'il ne faut pas que l'un d'entre eux ait bercé son compagnon. L'association inongo, comme toute autre organisation, possède un certain nombre d'interdits limitant la liberté de chacun de ses membres. Quand les membres se rencontrent pour déterminer leurs règles, ils s'enduisent de fard rouge. Ce ngóla n'est pas une simple huile de beauté, mais il est l'élément qui unit les

vivants avec leurs compagnons d'âge qui ont déjà quitté ce monde et qui, ils en sont convaincus, se trouvent parmi eux.

Etant donné que ces règles ou interdits sont arrêtés aussi bien par les vivants que par les morts, leur observation est de rigueur pour chacun des membres. Par conséquent, si quelqu'un ne suit pas une des règles, les mânes, qui voient tout, lui apporteront de la malchance ou une maladie. Ainsi ses compagnons d'âge seront au courant de son méfait.

Voici quelques interdits que nous rencontrons dans chaque inongo :

a) la médisance : il est strictement interdit de médire d'un autre membre de son inongo.

b) l'adultère : il est strictement interdit d'avoir des relations sexuelles avec l'épouse ou l'époux de son compagnon ou de sa compagne d'âge.

c) l'avarice : les membres du même groupe d'âge doivent s'offrir une grande hospitalité. Pour cela l'avarice est considérée comme un grand défaut. Lorsqu'un membre d'inongo part à la chasse, il est bien conscient que ses compagnons d'âge défunts l'accompagnent et l'aident à tuer du gibier. Pour cette raison, une fois qu'il a attrapé une bête, il a l'obligation de la partager avec ses compagnons d'âge présents. Lorsque le chasseur refuse une portion à son ami et que ce dernier, en rentrant chez lui, s'en plaint en cours de route, les esprits d'inongo qui l'accompagnent se mettront en colère contre le chasseur et maudiront sa chasse. Mais si le chasseur partage son butin avec ses compagnons, les esprits se réjouiront et sa chasse sera toujours fructueuse.

Lorsque quelqu'un se rend compte que les esprits de son inongo l'ont envoûté (p.ex. sa chasse ne rapporte plus ou il est tout le temps malade), il invite ses compagnons d'âge à venir chez lui pour invoquer les mânes au moyen d'une certaine cérémonie : une fois que tous les membres sont rassemblés à l'endroit convenu, un du groupe prend quelques feuilles bəsomboŋkŋ (*Apamomum* sp.) les pétrit et ajoute une certaine quantité de fard rouge. Après, il creuse un trou, y étend une feuille de bananier et y verse un peu d'eau. Le malade est invité à s'asseoir et

à tendre une jambe au-dessus du trou. L'officiant fait quelques incisions avec un rasoir entre le gros orteil et l'orteil suivant. Avec le mélange des feuilles et du fard rouge l'officiant essuie le sang noir qui sort de ces incisions. Il fait ainsi pour capturer le sang et ainsi enlever les mauvais esprits se trouvant dans son corps. Le malade pose ensuite son talon au bord du trou et tend son pied au-dessus pour que le sang coulant de ses orteils tombe dans l'eau.

Pendant que l'officiant presse le pied pour en dégager tout le mauvais sang, il pose quelques questions telles que :

- a-t-il médité de son compagnon ?
- est-ce qu'il s'était épris de l'épouse de son ami ?
- a-t-il refusé de la nourriture à quelqu'un du groupe ?

Quand l'assistance constate que, à une des questions, la jambe de leur hôte commence à trembler et sauter et que du sang noir s'en dégage, les membres sont sûrs que cela a été la cause de la colère des mânes. Après ce diagnostic, les membres du groupe présents enduisent le corps de leur compagnon de fard rouge pour supplier les esprits d'aider le patient à retrouver sa santé ou sa chance.

9) La cérémonie appelée "mbááka ngóla" : toucher du fard rouge

Lorsqu'un groupe de personnes ayant le même âge décident de s'organiser en association inongo (groupe d'âge), ils se regroupent et élaborent leur règlement d'ordre intérieur. Pour renforcer l'observation de ces lignes de conduite, on organise une cérémonie appelée mbááka ngóla (toucher du fard rouge). Cette cérémonie a toujours lieu à la mort d'un des membres du groupe.

Voici le déroulement :

A la mort d'un des membres, le chef de ce groupe d'âge extrait une certaine quantité de fard rouge qu'il mettra ensuite dans un sachet fabriqué à partir d'une peau d'un félin appelée bónkóno (*Genetta servalina* Puch. Viverridae) ou du loutre ssófs. Il ouvre le sachet et le pose en dessous du menton du défunt pour que le liquide sortant de sa bouche ou de son nez se mélange au fard rouge.

En posant le fard rouge sur le défunt, le chef lui adresse les paroles suivantes : "Frère, te voici mort; tu vas nous quitter, mais reste dans ce fard rouge et auprès de chacun de nous qui prêtera serment de fidélité et de solidarité au moyen de ce fard rouge. Ainsi, lorsque un de nous n'observe pas notre règlement d'ordre intérieur, apporte-lui des maladies. Si dans ce cas-ci, il ne se repent pas en nous demandant d'organiser une cérémonie de guérison, veuille tuer l'homme en question". Quand le chef termine son invocation, il regagne sa place en laissant le paquet sur le défunt pour que sa bave continue à couler sur le fard rouge jusqu'au moment de l'enterrement. Avant de faire descendre la dépouille mortelle dans la tombe, le chef retire le paquet contenant le fard rouge.

Après l'enterrement tout le groupe d'âge se présente devant leur chef. Celui-ci prend une tige de l'arbuste bəsǝǝmbǝ (syn. bəsombǝkǝ) et la plonge dans le paquet du fard rouge. A tour de rôle les membres du groupe viennent se poster devant leur chef. Celui-ci prend la tige du bəsǝǝmbǝ couverte de fard rouge et en frappe la poitrine ou le dos du membre en criant : "acclamons notre groupe d'âge"; tout le monde répond : "iyǝo" (d'accord !). En donnant cette réponse les membres donnent leur accord et promettent d'observer le règlement. Après avoir marqué tous les membres, le chef se marque lui-même de fard rouge. Ainsi la cérémonie prend fin.

Le chef prend le paquet et le suspend quelque part dans sa maison. Lorsqu'il y aura d'autres personnes du même âge qui veulent devenir membres du groupe, le chef procédera à la même cérémonie. Mais celui qui a déjà prêté serment ne le fait plus une seconde fois. Cependant chaque fois qu'un membre de groupe meurt, on pose le paquet de fard rouge en bas de la bouche du défunt.

Dans cette cérémonie, on utilise du fard rouge, parce que ce produit donne de la force. Cette force provient des mânes des ancêtres qui aiment porter de l'aide et de la sécurité à celui qui a été enduit de fard rouge.

10) La chasse aux éléphants

Avant l'apparition des fusils dans la région mǝngo, la chasse aux éléphants était l'activité de certains spécialistes qui suspendaient des lances sur

les arbres qui devaient tomber sur les éléphants passant en dessous.

Avant de partir à la chasse, le chasseur et ses aides s'enduisent le poignet gauche et le visage de fard rouge pour demander aux mânes de leur clan de les assister dans le travail pénible de suspendre des lances sur les arbres. Ils feront ce travail pendant cinq ou six jours. Pendant tout ce temps, il ne leur est pas permis d'avoir des relations sexuelles; sinon les mauvais esprits leur apporteraient de la malchance. Cet interdit et l'enduit de fard rouge seront de rigueur jusqu'au moment où le premier éléphant sera abattu.

Après l'abattage du premier éléphant, et cela très tôt le matin, le chasseur se rend à la forêt à l'insu de tout le monde pour couper l'extrémité de la trompe (la partie tactile) de l'éléphant tué. Mais avant de la couper, il s'enduit le poignet gauche et le visage de fard rouge.

A la maison, il fait sécher cette viande au-dessus du foyer. Plus tard, lorsque la viande est bien sèche, quand il veut aller à la chasse, il prend un peu de cette viande; la mélange avec du fard rouge et s'en enduit le corps. Ainsi les mânes de son clan se réjouiront et l'aideront toujours à la chasse aux éléphants.

Il y a des gens qui possèdent une défense d'éléphant qui leur a été laissée comme héritage et souvenir par leur parents.

Lorsque le possesseur d'une telle défense tombe malade ou n'a plus de chance à la chasse, il prend sa défense, l'enduit de fard rouge mélangé d'huile de palme, puis la met dehors pour qu'elle brille au soleil.

Le fard rouge ici sert d'invocation des mânes de ses ancêtres pour que ces derniers lui apportent une bonne santé ou de la chance à la chasse.

Pour la même raison les chasseurs amènent parfois un cor fait d'une défense d'éléphant avec eux dans la forêt. Une fois arrivés au milieu de la forêt, ils sonnent de ce cor pour invoquer les mânes de leur clan.

11) Lors de certaines danses

Pour certaines danses comme le bonónjo, nkémbí, iyéngo et bolúkú l'okombe, (?) on enduit les bras,

le visage et les jambes des danseurs et danseuses de fard rouge dans le but d'embellir leurs corps. Lors de ces danses, on n'ajoute ni huile de palme ni racures de l'arbre bol&kó comme c'est le cas dans le jebola.

12) Décès d'un bébé

Le mot ngóla est aussi utilisé dans un rite que doit observer la mère qui vient de perdre son bébé.

Le lendemain de l'enterrement, très tôt le matin, la mère se rend au cimetière et prend un peu de terre de la tombe de son enfant. Elle met cette terre dans une feuille lolongóté (8) et retourne à la maison. A la maison, elle prend de cette terre et en trace un trait vertical sur son bas-ventre.

Chaque jour, elle se rend ainsi au cimetière pour prendre de la terre pour ensuite répéter l'action à la maison jusqu'au jour où elle se rend compte qu'elle est de nouveau enceinte.

Pendant tout ce temps, c.à.d. entre l'enterrement et la nouvelle grossesse, il est interdit au couple d'avoir des relations sexuelles extra-conjugales. De plus, le mari et son épouse ne peuvent pas se disputer. Il leur est également interdit de serrer la main à quelqu'un.

Si l'un d'eux n'observe pas ces interdits, il se peut que l'âme de leur petit retourne, non pas dans leur propre foyer, mais dans une autre famille. Si c'est une fille-mère qui a perdu son bébé, elle peut et doit avoir un seul ami. Tous les deux doivent observer les interdits mentionnés. Les interdits cessent quand la mère est de nouveau enceinte.

Si le couple en question observe ces interdits, on dit qu'ils préservent leur ngóla (báyófongé, báyésányá ngól'ékíó). Si les deux se disputent, on les réprimande en disant : "ne vous disputez pas, préservez votre ngóla. Ces expressions veulent dire que les parents doivent tout faire pour garder leur bébé c.à.d. agir d'une telle façon que l'âme de leur enfant revienne au sein de leur foyer.

Le mot ngóla (fard rouge) est utilisé comme synonyme de bébé, étant donné que l'enfant doit son existence au sang (rouge) de son père et de sa mère. Ici ngóla égale sang, bébé. Dans le cas actuel, au lieu de dire que la mère est de nouveau enceinte, on dit que le ngóla est de retour dans sa mère (nyangó

šolutela ngóla) et que la mère a su garder son ngóla (šoléya šésanya (ššomba) ngól'škáé).

Jadis, on appelait un petit enfant balóngó (sang) parce qu'après sa naissance, pendant ses deux premiers mois, l'enfant ne se rend pas compte de son existence, c.à.d. il n'observe rien, il n'est que du sang.

3. UTILISATION MEDICINALE

a) Protection de la peau d'un enfant

Pour empêcher qu'un enfant n'attrape une maladie de la peau ou pour le guérir de la gale ou des pustules, les parents utilisent une des méthodes suivantes:

. Ils prennent du fard rouge, y mettent des raclures de l'arbre bolondó (*Chlaophora excelsa* Benth) et y ajoutent encore des raclures de racines de l'arbre bonsímf (*Pentadiplandra brazzeana* Baill). A ce mélange, on joint un peu d'huile de palme. Avec la pâte ainsi obtenue, on enduit le corps de l'enfant; la sève des plantes, entrant dans la peau de l'enfant, fait disparaître la gale.

. Le père de l'enfant va prendre quelques écorces de l'arbre bonsenge se trouvant le long de la rivière. Dès son retour à la maison, la mère pile les écorces dans son mortier. Puis elle y ajoute un peu d'huile de palme et du fard rouge. On enduit le corps de l'enfant avec le médicament ainsi obtenu.

b) Contre des hémorroïdes

On prend des feuilles de la plante ški (*kalanchoe carenata* Haw), on les brûles, puis on les pulvérise pour obtenir de la poudre. Cette poudre est mélangée avec du fard rouge et appliquée sur l'endroit douloureux.

4. PROVERBES

1. Esángšán'šótaka ngóla nd'škšso :
l'arrogant enfante le ngola par la jambe.

Explication : Un homme arrogant rencontrera beaucoup de problèmes sur son chemin.

2. Bábísa ngóla ndá likwá mindo
On s'enduit de fard rouge à cause de la saleté.

Explication : On n'arrange pas les affaires comme

il faut, mais on essaie de couvrir les défauts.

3. Lióngí áfa ngóla éísak'íyó

La prospérité n'est pas comme du fard rouge qu'on applique.

Explication : La prospérité ne se communique pas comme le fard rouge. On doit travailler pour l'obtenir.

4. Ngóla éa nsambélé éfaókita ngá bomóngó

Le fard rouge que tu as reçu en frottant une personne enduite n'est pas le vrai.

Explication : Même si tu es l'ami d'un riche, tu ne deviendras pas riche pour autant. Selon nos coutumes chaque chose à son propriétaire.

5. Ngóla éa baafyá

Le fard rouge ajouté.

Explication : voir n°4.

6. Ngól'ěy'okoola éfóótámá ndá jongé, éfótama wáe ngól'ěy'isi.

Le fard rouge de l'arbre bokoola (Caelocaryon staneri Ghesq.) ne tient pas aussi bien que le fard rouge de l'arbre isi (nom scientifique inconnu).

Explication : voir sous n°4.

7. Ntséyákí lóówá, sekí nsófuja totokó la ngóla

Je n'ai pas su que vous aviez ce grand mort, sinon j'aurais augmenté des nattes et du fard rouge (autrefois lors d'un décès, les membres de la famille apportaient du fard rouge pour embellir le cadavre).

Explication : On ne peut impliquer quelqu'un dans une affaire s'il n'était même pas au courant.

8. Mómb'éá ngóla josó ná ? Josó lolango !

qu'est ce qui vient avant une brique de ngóla séché ? C'est l'amour.

Explication : Même si l'on est amoureux, il faut d'abord établir une relation personnelle avant de donner des cadeaux !

(mómbá : une brique de ngola séché).

9. Yólóló áfka wáe la lisiyo líkándé móngó

Un vieillard ne vit que de ses propres morceaux du bois bosio (pour produire du fard rouge).

Explication : Chacun doit vivre par ses propres moyens.

10. Bokiló lokókó, bonjamba aísaka ngóla nd'éfekele

Si le gendre a la peau grise, le célibataire s'enduit de fard rouge sur une souche.

Explication : Le beau-père est venu visiter son gendre. Ce dernier étant pauvre n'a que très peu de fard rouge qui certainement ne suffira pas et pour son beau-père et pour lui-même. C'est la raison pour laquelle le gendre s'enduit de fard rouge derrière la maison à l'insu de son beau-père.

+ + +

LE KAOLIN BLANC

INTRODUCTION

Les Móngo de Basankusu et de Befale appellent le kaolin blanc seengo, yeengo, eyengo ou songo.

Le kaolin blanc est de l'argile blanche qu'on trouve au bord de la rivière ou dans les endroits appelés baémbó. Le jémbó (singulier de baémbó) est une dépression ovale ou ronde qui contient de l'eau pendant la saison des pluies mais qui tarit pendant la saison sèche. Ces endroits sont associés aux esprits. En effet, c'est leur résidence préférée à cause de la grande tranquillité qui y règne. Les gens ont peur de s'y aventurer à cause de la présence de ces esprits ! Le kaolin blanc, très souvent trouvé dans ces endroits, est aussi associé aux esprits qui s'y trouvent. Pour cela le kaolin blanc possède la qualité de réjouir les esprits : lorsque ceux-ci voient des lignes tracées avec du kaolin blanc, ils se sentent comme chez eux dans le jémbó. C'est pour cela que les guérisseurs traditionnels emploient du kaolin blanc : ils réjouissent les esprits et obtiennent ainsi la

guérison de leurs clients.

Il y a un chant de chasse qui exprime bien que le jémbó est le refuge des mânes :

Solo : itúf'áime jémbó l'esómb'ěká liengo, áime jémbó
la vipère cornue revient du jémbó avec beau-
coup de kaolin blanc.

Tous : l'esómb'ěká liengo
avec beaucoup de kaolin blanc.

Solo : itúf'áime jémbó o
la vipère cornue revient du jémbó

Tous : l'esómb'ěká liengo
avec beaucoup de kaolin blanc.

Solo : ekúkú liembe e
o refuge des cadavres.

Tous : wáiyólé
revivifie-les.

Solo : báyów'áa ná o ?
qui va mourir ?

Tous : ba nyama
les bêtes.

Ici le jémbó est appelé "le refuge des cadavres" c.à.d. la résidence des mânes. Les chasseurs souhaitent que les mânes se réveillent pour les aider à tuer du gibier. Quand ce chant évoque la vipère qui rentre du jémbó tachetée de kaolin blanc, les chasseurs pensent au sanglier parce que la vipère, avec ses taches blanches, ressemble au sanglier qui revient du jémbó après avoir cherché des vers de terre dans cet endroit riche en kaolin blanc.

A cause de l'association entre le kaolin blanc et les mânes, presque tous les nkanga m'óngó utilisent cette argile blanche d'une manière ou d'une autre pendant leurs cérémonies. En appelant et en réjouissant les mânes avec le kaolin blanc, ils obtiennent leur présence, protection et bénédiction. Le pouvoir magique du kaolin blanc se montre aussi dans l'épopée Nsong'â Lianja. Lianja avant sa naissance demande à sa mère : "mère, où dois-je passer pour naître" ? La mère répond : "suis la voie de tes compagnons". Lianja répond : "dois-je suivre la voie des jeunes gens et des femmes" ? "Enduis ton tibia

de kaolin blanc pour que je sorte par là". Elle en enduit sa jambe qui se gonfle, puis éclate. Et voilà Lianja qui en sort !

1. UTILISATION RITUELLE

Voici en bref quelques rites au cours desquels on utilise ce kaolin blanc :

1) Pour les jumeaux

a) Après la naissance des jumeaux

A la naissance de jumeaux, la famille fait appel à une mère ou à un père d'autres jumeaux, à condition que ceux-ci soient en vie. L'un d'entre eux fait une trace horizontale de kaolin blanc sur le front de chaque jumeau ainsi que sur les fronts de leurs parents, de leurs frères et de leurs soeurs.

Ces dernières années, au lieu d'un seul trait, on préfère marquer deux points sur le front et deux points sur chaque tempe, comme s'il s'agissait de grains de beauté. Dans ce cas, avant de marquer ces points, on ajoute de l'eau au kaolin blanc pour que ces marques ne s'effacent pas trop facilement.

Dans ce cas-ci, le kaolin symbolise la présence des esprits. Les mânes accompagnent les jumeaux. Il faut les réjouir avec du kaolin blanc pour éviter et prévenir leur colère. Ainsi les jumeaux ne tomberont pas malades.

b) A l'occasion d'une maladie des jumeaux

Si un des jumeaux tombe malade, on fait aussi appel à une mère ou à un père d'autres jumeaux pour tracer un trait de kaolin sur le front de chaque jumeau. Si on ne trouve pas d'autres parents de jumeaux, les parents eux-mêmes peuvent tracer la ligne.

Dans ce cas aussi, le kaolin blanc réjouit les mânes. Lorsque ceux-ci sont contents, les jumeaux aussi seront contents et ne tomberont plus malades.

c) A l'occasion du bain rituel (pososo)

Le jour du bain rituel, très tôt le matin, un père ou une mère d'autres jumeaux trace un trait horizontal de kaolin sur les fronts des jumeaux concernés ainsi que sur les fronts de leurs parents (père et mère).

Presqu'à la fin du rite du bain des jumeaux, l'officiant (e) met une petite quantité de kaolin blanc dans les deux trous contenant de l'eau et du sang de la poule sacrifiée. Elle prend dans chaque main deux tiges de la plante bonsonsole (*Ocimum gratissimum* Briq.) et deux branches de l'arbre liyambá (*Albizzia adianthifolia* (Schum) Wight.) se trouvant déjà dans ces deux trous et en asperge et frappe d'abord la mère, puis le jumeau qu'elle tient dans ses bras. Après l'officiant (e) asperge et frappe aussi le père qui tient l'autre jumeau.

Ici également le kaolin sert à égayer les esprits accompagnant les jumeaux. Ainsi ces derniers seront toujours en bonne santé.

Pendant ces cérémonies, on chante en l'honneur des jumeaux et de leurs esprits.

Voici de ce chant quelques vers qui nous concernent ici :

Solo : nsós'íyéké tófome
la poule blanche du sang de laquelle nous nous
enduisions.

Tous : ingonga ó bétswa o
sonnette, réveille-toi.

Solo : ísó lakó likundá lak'íyjsi
nous n'avons ni sachet magique, ni scarifica-
tion.

Tous : ingonga ó bétswa o
sonnette, réveille-toi.

Solo : likundá líkísó ík'íyngó
notre sachet magique, c'est le kaolin blanc

Tous : ingonga ó bétswa o
sonnette, réveille-toi.

Solo : íyngó wáe bamótsi bá Njakomba
le kaolin, c'est la terre de Dieu.

Tous : ingonga ó bétswa o
sonnette, réveille-toi.

Explication : Les jumeaux n'ont pas de fétiches. S'ils sont malades, on leur fait des traits de kaolin blanc sur la figure. Ce kaolin les réjouit et leur apporte une bonne santé. Leur seul fétiche est le kaolin blanc.

d) Le kaolin dans la nourriture

Ceux qui se sentent gênés de se promener avec du kaolin sur le front (des jumeaux ou leurs parents p. ex.) mais qui veulent quand même suivre les coutumes ancestrales pour éviter la colère des esprits mettent un peu de kaolin blanc dans leur nourriture...

2) Bénédiction

a) Une cérémonie spéciale à Elinga-Malanga pour se prémunir contre des épidémies

Lorsque les mânes protecteurs du clan informent le Bokolo dans un rêve que certaines épidémies sont en route, le Bokolo, dès le lendemain matin, se prépare pour la cérémonie d'imploration de la bénédiction des ancêtres : il prend un chien, une poule, du kaolin blanc, une tige de bonsonsole et ensuite puise de l'eau. Il dépose tous ces objets devant la porte de sa case rituelle. Il convoque tous les siens, aussi bien les adultes que les enfants, et les met au courant de son rêve en disant : "nos ancêtres sont venus m'informer cette nuit que certaines épidémies menacent notre village. Pour nous prémunir contre ces maladies, les ancêtres m'ont demandé de vous rassembler et de vous bénir". Ensuite le bokolo tue le chien et la poule, prend leur sang et en asperge la case rituelle, aussi bien les murs que le pavement. En dehors il creuse un trou, y étale quelques feuilles de bananier et y verse de l'eau et le reste du sang des deux animaux domestiques abattus. Après, il prend la tige de bonsonsole, trempe ses feuilles dans ce trou contenant de l'eau et du sang et en asperge chaque personne présente à la cérémonie sur la tête et sur les jambes. Après chaque aspersion, le bokolo prend du kaolin blanc et en marque d'un trait le poignet droit de la personne aspergée. Le kaolin blanc doit rendre les mânes présents pour protéger les personnes enduites. L'enduit se fait sur le bras droit parce que c'est ce bras qui assure la vie à chaque individu. C'est, pour ainsi dire, ce bras qui nous apporte de la chance. C'est par ce bras que l'homme salue les autres, travaille et reçoit des dons. La cérémonie comporte encore d'autres rites, mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'utilisation du kaolin blanc.

Le kaolin blanc montre que les personnes enduites se mettent sous la protection des mânes; on appelle ces derniers pour qu'ils viennent au secours. C'est ainsi que les esprits protégeront ces personnes contre les épidémies annoncées.

b) Lors de la chasse

Lorsqu'un fils se propose d'aller à la chasse ou à la pêche, il va d'abord trouver ses parents pour demander leur bénédiction. Le père prend alors du kaolin blanc et en trace quelques traits sur le poignet droit de son fils. La mère fait la même chose. En même temps le père prononce cette bénédiction : "swá, kENDÁ nd'ókonda, ótoomélé tóma kelá tóle", c.à.d. nous te bénissons, pars à la forêt pour nous chercher de la nourriture.

c) Lors d'un voyage

Très tôt le matin, les parents appellent dans leur chambre à coucher leur enfant qui compte voyager. Tandis qu'eux sont assis sur leur lit, l'enfant s'assied à même sur le sol devant eux. Le père prend la parole et dit : "mon enfant, ne tombe pas malade; partout où tu te rends, ne rencontre pas la malchance, puis reviens en bonne santé. Et vous autres, mânes de nos ancêtres, protégez notre enfant partout où il va. Swá, swá, swá : reçois notre bénédiction". Pendant que le père prononce ces mots, sa main droite reste posée sur la tête de son enfant. Après lui, la mère accomplit le même rite. Puis l'enfant se met debout devant ses parents. Le père, en présence de son épouse, déchire un bout de sa chemise, de son pantalon ou du pagne de son épouse et le lie autour du poignet droit de l'enfant. Le père et la mère, en liant l'étoffe autour du poignet de leur enfant, y font chacun un noeud. Après, le père prend du kaolin blanc. Et lui et sa femme crachent sur ce kaolin, l'empaquettent et le confient à leur enfant, pour que ce dernier s'en enduise le poignet droit chaque jour au cours de son voyage.

La salive des parents, le lambeau de vêtement lié autour du poignet, les noeuds faits par les deux parents et le kaolin blanc mouillé par la salive des deux parents ont tous la même fonction : rendre les mânes de leur famille présents pour que ceux-ci accompagnent et protègent l'enfant pendant son

voyage.

d) A la mort d'un parent

Lorsqu'un des parents sent qu'il va mourir, il appellera tous ses enfants très tôt le matin. Lorsque tous sont présents, le mourant, couché sur le dos, prend du kaolin blanc dans ses mains, crache de la salive dessus et dit : "que mes enfants se portent bien après mon départ, qu'ils ne manquent de rien et qu'ils aient beaucoup d'enfants". Puis, crachant encore sur le kaolin blanc, il dit : "swá swá swá" (sois béni) et remet ce kaolin à son fils aîné. Ce dernier détiendra le pouvoir de bénédiction dans la famille.

e) Bénédiction d'une fille mariée

Quand une fille s'est mariée depuis un bon moment, mais n'arrive pas à concevoir ou à mettre au monde, les Môngo cherchent la raison de cette infortune dans le mécontentement de ses parents : ou bien leur gendre maltraite leur fille ou bien il a donné trop peu de dot. Leur plaintes sont entendues par les mânes de la famille qui, en conséquence, refusent de donner une progéniture à la fille. Pour enlever cette malédiction, il faut que les parents de la fille lui donnent une bénédiction. Ils le feront comme nous avons vu sous d. Seulement, en prononçant leur bénédiction, les parents souhaitent que leur fille ait beaucoup d'enfants. A la fin, ils donnent à la fille du kaolin blanc sur lequel ils ont craché pour qu'elle s'en enduise le poignet chaque matin.

3) Auprès du devin

a) Avant de commencer son travail, le devin se trace une ligne verticale de kaolin blanc sur le front : cette ligne doit l'éclairer et "laver" ses yeux pour qu'il voie clairement les manoeuvres des sorciers. Il se trace ensuite un trait horizontal sur chaque tempe, c.à.d. à partir du coin de chaque oeil jusqu'à l'oreille. Ainsi le devin déchire, pour ainsi dire, ses yeux pour que ceux-ci s'allongent et que lui, le nkanga, voie tout ce qui se passe autour de lui.

Certains guérisseurs, ceux qu'on appelle les toómb'etókó, en font autant. En plus, avant de commencer leurs traitements, ils s'enduisent le corps

avec des cendres. Sur ces cendres, ils se peignent encore des taches de kaolin blanc et de fard rouge.

Ici le kaolin blanc aide le nkanga à entrer en contact avec les mânes de sa divination. Ce sont eux qui aident le devin à voir clairement la cause d'une maladie ou d'un décès.

b) Certains nkanga comme Yĕká Lokando au village Lóléngí-Bolóngó, dans la région de Befale, mettent du kaolin blanc et du fard rouge dans leur sachet magique pour attirer ainsi leur esprit de divination, afin qu'il soit présent dans le sachet magique.

e) Lorsque quelqu'un se croit possédé par des mânes de divination, un guérisseur l'aidera à se préparer au métier de divination. Il le lavera pendant une cérémonie spéciale appelée itoké, pour que les mauvais esprits s'en aillent et que les esprits de divination restent. Ils chanteront ensemble à la maison du guérisseur pour faire se manifester l'esprit de sa divination. Puis le guérisseur couvrira l'aspirant devin dans un bain de vapeur pour enlever tout mal résidant encore dans le corps de son client. Mais avant de le couvrir, le nkanga l'enduit de kaolin blanc sur les tempes et sur la figure pour qu'il voie clair. Après ce bain de vapeur, le nkanga lui administre des collyres pour ouvrir ses yeux davantage et ainsi faciliter ses divinations.

L'action d'enduire le patient de kaolin blanc et l'administration des collyres constituent ensemble la "fendaison des yeux" : Ainsi le nkanga verra les manoeuvres des sorciers et de mauvais esprits.

d) Le devin utilise aussi le kaolin pour ses clients; lorsqu'une personne a détourné une somme d'argent ou a tué quelqu'un et se présente auprès du devin, celui-ci, après avoir entendu l'histoire, prend du kaolin, en blanchit son propre poignet droit et fait la même chose sur le poignet droit de son client. Il lui donne ensuite une réserve de kaolin pour que le malfaiteur continue le traitement chez lui.

Le nkanga met du kaolin sur son propre poignet pour que ses esprits à lui ne se fâchent pas contre le malfaiteur.

Le traitement du malfaiteur a pour but qu'il ait la chance de ne pas être poursuivi : son affaire sera simplement oubliée :

4) Après des femmes jebola

a) Au début de son traitement, la femme possédée est frappée de plusieurs interdits. Pour marquer le début de ces interdits, la guérisseuse lui trace un trait horizontal de kaolin sur le front.

b) Pendant tout le traitement, la femme malade trace elle-même des traits de kaolin sur son front pour que l'esprit qui lui a apporté la maladie se réjouisse. Ainsi elle retrouvera sa santé.

c) Avant que la femme malade retourne chez elle pour les cérémonies de ibénga et de jôja, la guérisseuse lui trace un trait horizontal sur le front pour la protéger contre les mauvais esprits.

d) A la fin de son traitement, le jour de la cérémonie jôja, la guérisseuse trace un trait vertical sur le front de sa patiente pour indiquer la fin des interdits. Parfois, on trace du kaolin en forme de lunettes sur le visage de la malade, ceci pour augmenter la beauté physique de la danseuse.

e) Après le traitement, lorsque l'ancienne possédée est chez elle, elle se trace un trait horizontal de kaolin sur le front :

- lorsqu'elle veut partir en voyage : pour se protéger contre les mauvais esprits;
- lorsqu'elle doit voir un cadavre, pour qu'elle ne s'effraie pas.

f) Pour les guérisseuses engúlú le kaolin sur leurs fronts et leurs tempes a la même signification que chez des devins : le kaolin leur donne une vision claire pour pouvoir discerner les mauvais esprits. C'est pourquoi elles chantent : míso másolá na byngó c.à.d. les yeux lavés par le kaolin.

g) Pendant la cérémonie ekundo la guérisseuse engúlú trace un trait horizontal sur les tempes de sa patiente pour lui "déchirer" les yeux et l'élever ainsi au rang des guérisseuses.

5) A l'occasion de la procession de nkémbí

Avant de procéder à un nkémbí sur la rivière, on enduit celui qui détient le pouvoir traditionnel de kaolin blanc : on trace un trait vertical sur son front et de grands traits sur ses bras, ses jambes

et sa poitrine.

Selon la coutume, celui qui détient le pouvoir traditionnel des riverains (il est appelé bokolo) détient aussi le pouvoir sur les crocodiles. Il faut savoir que le crocodile porte un trait blanc sur le front. Ainsi le bokolo sera facilement reconnu par le crocodile de son ancêtre. Le crocodile en question se réjouira et libérera (livrera) beaucoup de poissons. A partir de ce moment, les villageois en captureront en abondance.

Les bras, les jambes et la poitrine du bokolo sont enduits de kaolin blanc pour augmenter sa beauté physique parce que le crocodile lui aussi est d'une grande beauté.

6) A l'occasion du défilé iyéngo

Pendant le grand défilé populaire appelé iyéngo ou boloi, les batteurs de tams-tams s'enduisent de kaolin blanc et de fard rouge pour écarter les mauvais esprits, ceux qui peuvent inciter les gens à se battre; le fard rouge symbolise déjà du sang qui coule : donc aucun esprit belliqueux ne va s'y mêler, sachant que tout a été déjà fait pour apaiser leur colère.

7) Lorsqu'on a tué un léopard

Quand un chasseur a tué un animal féroce, on le peint de taches rouges et blanches de ngóla et de kaolin; parce qu'un homme ordinaire ne pourrait jamais tuer un léopard tout seul. S'il l'a tué, cela veut dire que les mânes l'accompagnaient et l'ont aidé. Pour expliciter la présence des mânes auprès de lui, on peint le chasseur de kaolin.

8) Lors d'un décès

Lorsqu'une femme est morte au village, ses amies vont chercher de la terre glaise, la mélangent avec du kaolin blanc et leur urine et en couvrent le corps des hommes qu'elles rencontrent ce jour-là. Lorsqu'un homme est mort, les hommes font la même chose envers les femmes.

Le kaolin ici, est un signe de deuil : pour que tout le monde sache qu'on pleure un mort au village..

9) Dans le clan de Lianja

a) Dans le clan des Baséka Lianja, le kaolin blanc a une importance spéciale. En voici la raison comme leur arrière-grand-mère demeurerait dans une galerie souterraine pleine de kaolin blanc, les gens de Lifumba s'enduisent de kaolin pour symboliser leur union avec la grande ancêtre. Ce kaolin blanc les protège, il leur procure longévité et chance lors de leurs voyages.

Les parties du corps indiquées pour les onctions de kaolin blanc sont les suivantes :

ou le poignet droit, presque sur le dos de la main (l'endroit le mieux indiqué);

ou le bas ventre; on enduit cet endroit pour éviter que certaines personnes, surtout des prêtres et des pasteurs, n'observent l'enduit sur le poignet;

ou la poitrine.

L'enduit de kaolin blanc n'est appliqué que sur une seule partie du corps à la fois. Tout dépend du choix de la personne concernée.

b) A la mort d'un nkanga protecteur du clan

Le soir, quand tous les pleurs ont cessé et que le cadavre a été introduit dans sa case rituelle, les nkanga présents lient un bras d'un fils réceptif du nkanga mort à celui de son père. On ne les met pas tous les deux sur le même lit, mais chacun reste sur son lit à lui, les deux bras étant liés au milieu. Au fils on donne une motte de kaolin blanc, pour qu'il la tienne dans sa main libre !

Explication : Ici le kaolin blanc doit attirer les mânes de la divination du père pour qu'ils viennent habiter et posséder le fils.

On voit ici un parallèle entre la naissance de Lianja qui vint au monde tenant du kaolin blanc dans sa main et la "naissance" de la divination chez un nouveau nkanga du clan Lianja, qui lui aussi doit tenir du kaolin blanc dans sa main !

10) Fabrication d'une pirogue

Lorsque quelqu'un veut se faire une pirogue, il va voir un fabricant de pirogues et le met au courant de son idée. Si le fabricant est d'accord avec

cette proposition, il demande à son client de lui apporter certaines contributions pour pouvoir solliciter de ses ancêtres l'aide et le concours d'une part, la protection contre les esprits malveillants et les accidents d'autre part, et enfin pour réjouir l'esprit d'un feu spécialiste de la fabrication dont on souhaite avoir l'aide de son bolánga (esprit). Le client doit apporter au fabricant un régime de bananes, une poule et une petite quantité de kaolin blanc.

Le soir, le fabricant tue la poule, prend quelques gouttes du sang de la poule et s'en enduit les pieds et les mains, puis en asperge tous les outils dont il se servira durant la période de la fabrication tels que : lokwaíto (petite hache), isengwá (petit rabot) yándá (hache). Pendant l'aspersion, il invoque l'esprit de son parent mort de qui il souhaite obtenir concours et assistance en disant : "Père, je voudrais faire le travail que tu aimais tant : celui de fabriquer la meilleure pirogue de la région. Tâ renommée, hélas, allait s'éteindre, mais je veux la ranimer, C'est pourquoi je suis venu t'offrir ce sacrifice et enduire ces outils du sang de cette poule car, par ce sang et le kaolin blanc dont je me servirai durant toute la besogne, tu seras avec moi pour me protéger contre les mauvais esprits, les accidents et pour que le bois de la proue et de la poupe ne se casse pas". Après cette invocation, il prend la poule et la donne à son épouse ainsi que les bananes qu'on lui avait apportées. Après la cuisson, il mangera seul la poule. Sa femme n'en goûtera pas, sinon elle apporterait de la malchance.

Très tôt le matin, il prend du kaolin blanc, se fait un trait sur le poignet gauche. Dans d'autres cérémonies, on trace du kaolin blanc sur le poignet du bras droit. Mais ici on enduit le bras gauche. On veut éviter que, durant le travail, le trait de kaolin s'efface. Le kaolin blanc ici signifie la présence de son esprit protecteur (bolánga). Ensuite, il enduit le kaolin blanc chacun des outils précités. Bien sûr, ces outils seront maniés par le sculpteur, mais ils devront être guidés par l'esprit protecteur de la famille. C'est pour cela que les outils sont également enduits de kaolin blanc. Le sculpteur s'enduit également le visage pour se prémunir contre les effets des mauvais esprits : l'enduit de kaolin blanc fait entrer le sculpteur

dans la communauté des mânes de ses ancêtres et ainsi protège la personne enduite contre les attaques des esprits malveillants, des esprits étrangers. Lorsque on veut abattre les arbres qui, en fait, sont la propriété des esprits étrangers c.à.d. ceux de la forêt, il est recommandé de s'enduire le corps de kaolin blanc, sinon ces esprits, propriétaires de ces arbres, se mettront en colère et par conséquent feront du tort à celui qui vole leurs arbres. C'est pourquoi ce dernier doit être accompagné des "siens" représentés par les traits de kaolin blanc.

Après s'être enduit de kaolin blanc, le fabricant prend ses outils et va à la recherche d'un arbre parmi les espèces suivantes : bongolú, sonja, bokéi, botaka, bokolí, bokólófé, linyenyé, bólóngó, likósá, bokákáté et bongojú (9).

Une fois l'arbre abattu, le sculpteur commence la fabrication proprement dite de la pirogue. Cependant, chaque matin avant d'aller en forêt, il enduira ses outils et sa main gauche ainsi que son visage de kaolin blanc.

11) Pour une femme enceinte

Dans la coutume des M'ngó, une femme enceinte s'enduit de kaolin blanc entre les orteils (le gros orteil et l'orteil qui suit) chaque fois qu'elle veut sortir de la maison la nuit. Ce kaolin blanc sert de protection contre les mauvais esprits et toute autre menace pouvant mettre en danger sa vie et celle du fœtus. Enduite de kaolin blanc, cette femme s'associe aux esprits protecteurs.

2. PROVERBES

1. Líótsí líkokayí ɛɛngó ofujak'ikukú

Pour le clan qui t'a remis le kaolin blanc,
aménage bien la case rituelle.

Explication : Ici, le kaolin blanc symbolise les mânes de divination; c'est ainsi qu'on avertit le nka-nga que, une fois qu'il a reçu le don de divination de la part des mânes de son clan, il doit le protéger en aménageant comme il faut son lieu de résidence : le ikukú.

2. Iyómba áfaókita ng'ɛɛngó ókí bekáji w'iméjá

La terre glaise ne peut égaler le kaolin

blanc que les mânes ont approuvé.

Explication : Ici, on souligne la primauté du kaolin blanc aux yeux des esprits sur d'autres espèces de terre. En effet, le kaolin blanc demeure, comme le dit le proverbe, l'espèce de terre préférée par les mânes : donc les mânes l'accompagnent.

3. Ngóla l'ekémbó, sengo la njéngólá

Le fard rouge pour la santé, le kaolin blanc pour annuler (la puissance des mauvais esprits)

Explication : Le fard rouge renforce la santé tandis que le kaolin blanc protège les gens contre les mauvais esprits, contre toute menace maléfique.

CONCLUSION :

Il va de soi que l'utilisation du fard rouge et du kaolin blanc dans la coutume des Mongo a une importance capitale car elle symbolise une parfaite union entre les morts et les vivants.

- Le fard rouge, le produit de beauté par excellence pour les ancêtres, est devenu l'enduit servant à réjouir les mânes. Il symbolise la vie avec eux. En s'enduisant de fard rouge, l'individu attirera la sympathie des esprits qui viendront habiter en lui, et ainsi il sera toujours en bonne santé, comme dit le proverbe : ngóla l'ekémbó, sengo la njéngólá : le fard rouge pour la santé, le kaolin blanc pour annuler.

- Le kaolin blanc est un enduit symbolique de protection, symbolisant lui aussi la vie en communion avec les morts. Celui qui s'enduit de kaolin blanc se protège contre les différents maux et dangers éventuels; il est béni, car le kaolin blanc attire les esprits des ancêtres à venir habiter et protéger le corps de l'individu en question contre toute mauvaise intention.

Bref, s'enduire de fard rouge ou de kaolin blanc c'est en fait entrer dans le monde des esprits qui fourniront santé, prospérité et protection.

NOTES

1. BLOMMAERT J. : - Kleuren als Verklaringsmechanismen, Tijdschrift voor Sociale wetenschappen (Gent), 29(1984) 212-227.
- Kleurenterminologie in enkele Bantoetalen, Africana Gandensis (Gent).
- The Semantics of Bantu Colour Terms, Graz (à paraître) 1985.

DENIS P., Peintures corporelles, dans Dictionnaire des Civilisations africaines, Paris, 1968, p. 317-318.

HULSTAERT G., Les couleurs chez les Môngo, dans Bulletin de l'ARSOM 1969, p. 236-237.

2. HULSTAERT G., : - Dictionnaire Lomôngo-Français (Dict.), Tervuren, 1958, p. 1426.
- Notes de botanique môngo, Bruxelles, 1966, n°471 (p.143) : Pterocarpus soyauxii Taub. C'est le bois séché de cet arbre qui s'appelle esio dont on fait le ngola.
3. Bolskô (Dict.386) arbre Ongokes klaineana Pierre Oleac. (auct.) et son fruit lolskô : Notes botaniques môngo, n°423.
4. KANIMBA-MISAGO, La naissance des enfants dans la zone d'Ingende, dans Anthropos 75(1980)465-485.
5. On devient yumba par succession. Dict. 1853
- umba = terrasser: en effet on fait coucher l'enfant par terre.
6. PHILIPPE, R., Inongo. Les classes d'âge en région de la Lwafa (Tshuapa) Musée Royal d'Afrique Centrale, Tervuren, 1965, 147p.
7. Les danses :
 - a. bomônjo : exécutée par les femmes môngo d'un certain âge, lors de certaines circonstances.
 - b. nkémbi : Procession des pirogues sur la rivière à l'occasion des événements comme : la mort d'un chef ou d'un grand féticheur, intronisation d'une engúlú voyante et (guérisseuse je-bola).
 - c. iyéngo : grand défilé populaire, appelé aussi

- boloi, pour marquer la fin du deuil d'un grand notable.
- d. bolúkú l'okombe : danse des femmes rivéraines Baénga.
8. Lolongóté : Notes botaniques n°338; Syn : lokongo, loáka, longongo.
9. a. bongolú : Tylostemon Corbisieri Robyns; d. botaka : Stombosia grandifolia Hook; syn : Strombosiopsis tetrandra Engl et Casearia congensis Gilg; e. Bokolí : Mammea africana G. Don; j. bo-kákáté : Morinda geminata G. Don. La dénomination scientifique des autres noms n'est inconnue.

Piet KORSE
M.C. BARINGA
B.P. 68 Basankusu/Zaire

Annales Aequatoria 10(1989)42-54
BOLAKONGA Bobwo

LES TABOUS DE LA GROSSESSE CHEZ LES FEMMES SAKATA (ZAIRE)

RESUME

En Afrique, une femme enceinte est soumise à toutes sortes d'interdits qui constituent une «psychagogie» nécessaire à son équilibre bio-physique. Chez les Basakata (Zaïre), l'A. a rassemblé 44 interdits repartis en 6 catégories : 20 d'ordre alimentaire, 13 d'ordre moteur, 2 d'ordre visuel, 2 d'ordre verbal, 2 d'ordre sexuel, et 5 autres. Ces interdits poursuivent 3 objectifs : protéger la femme contre tous les malheurs éventuels, mettre son entourage à l'abri de cet état que la société trouve néfaste, et enfin préserver l'enfant de tout mal extérieur ou intérieur. La réincarnation, la croyance en la sorcellerie, la contagiosité, l'analogie et la croyance au double constituent les principes qui soustendent ces interdits. Peut-on rejeter tout de go ces croyances ? L'A. propose un compromis : concilier le moderne et le traditionnel positifs à l'évolution actuelle de la vie pour que la femme enceinte vive dans la quiétude nécessaire à son état.

In Africa ist eine schwangere Frau allerlei Verboten unterworfen, die eine «Psychagogie» darstellen, die wichtig ist für ihr bio-phisches Gleichgewicht. Bei den Basakata hat der Autor dieses Artikels eine Liste dieser Verbote aufgestellt und nennt davon fünf besondere, die sich auf die Ernährung, auf die Bewegung, auf den Gesichtssinn, auf die Sprache und auf die Sexualitaet beziehen. Ist der Effekt dieser gleiche wie heutzutage in der modernen Mentalitat ?

1. INTRODUCTION

Les Sakata forment une des ethnies de la République du Zaïre habitant la Région de Bandundu dans la Sous-Région de Mai-ndombe (ex-District de Lac Léopold II) entre les rivières Lukenie et Kasai.

Dans le présent article, nous nous intéressons particulièrement aux tabous de grossesse chez les femmes. Nous nous interrogeons sur leur nombre, leur but, leur sens profond, les principes qui les régissent, leur impact (leurs avantages et inconvénients) sur la femme en grossesse et sur l'enfant qu'elle porte. Nous voulons également, dans la mesure du possible, mener une action éducative sur cette coutume et apporter une certaine contribution pour son adaptation harmonieuse à la vie actuelle.

Afin de nous permettre de bien mener cette étude, nous avons eu recours à la méthode d'interview ou d'entretien (1).

2. INVENTAIRE DES TABOUS (2)

Depuis qu'elle a constaté qu'elle a conçu jusqu'à l'accouchement, la femme Sakata est soumise à toute sorte de prescription à observer. Dans certains cas, elle doit même se soumettre à des actes rituels.

En examinant cette masse d'interdits qui la frappent, nous avons essayé de les classer en cinq grandes catégories suivant leur nature :

- Les interdits alimentaires
- Les interdits d'ordre moteur
- Les interdits d'ordre visuel
- Les interdits d'ordre verbal
- Les interdits sexuels.

2.1. Les interdits alimentaires

Les Sakata interdisent à la femme gestante la consommation des aliments suivants :

- 1) La viande de potamochère (potamocheirus) ou celle du porc domestique (sus serofa) parce que, croit-on, si elle en mange, elle sentira des douleurs aiguës durant l'accouchement. En plus, les contractions commenceront bien avant le temps normal.

- 2) La viande de mboloko, (cephalophe (cephalophus) monticola) et celle de mbengele, cephalophe à dos noir (cephalophus dorsali) parce que l'enfant sera très turbulent comme ces animaux qui sont très mobiles.
- 3) La viande de singe, car on croit que l'enfant sera très laid avec un visage semblable à celui de cet animal.
- 4) La chair de porc-épic (atherurus africanus) parce que si la femme en consomme, l'enfant ne sortira pas facilement au moment de l'accouchement à cause des piquants dont le corps de cette bête est armé et qui lui barreraient le passage.
- 5) Les oiseaux sauvages car l'enfant attrapera, pense-t-on, la maladie connue sous le nom de ndské (une sorte d'épilepsie).
- 6) Les interdits d'animaux parce que l'enfant sortira avec un cordon ombilical très long qui risque de l'étouffer s'il s'enroule autour de son petit cou.
- 7) Les oeufs car l'enfant naîtra sans cheveux; et si c'est un garçon, il sera chauve plus tard.
- 8) La viande de n'importe quelle bête ou poisson ramassé mort, bouche ouverte, de peur que la femme ne mette au monde un enfant qui laissera tout le temps la bouche ouverte en bavant.
- 9) De la viande ou du poisson pourri. Si elle en mange, elle risque d'accoucher un mort-né.
- 10) Tout poisson ayant de grosses épines, plus particulièrement les kolokolo (le synodontis accanthomas Boulanger et le Synodontis decorus Boulanger), parce que l'enfant sortira en toussant et sera asthmatique).
- 11) Les poissons enveloppes (Cithaninus gibbosus et Cithaninus cengious) car ces derniers provoqueraient les déformations des membres chez l'enfant.
- 12) Le petit poisson appelé lepuni (le loptocyplis modostus) qui est très mobile dans l'eau parce que l'enfant sera très turbulent et risque d'être arriéré.

- 13) Le poisson électrique (*malapterus electricus*) parce que si la femme gestante en consomme, l'enfant sera épileptique.
- 14) Les crevettes (*cardina africanus*), car l'enfant aura une voie très faible.
- 15) Le poisson capitaine (*lates niloticus*) parce que ce dernier saigne beaucoup, ainsi la gestante qui en consomme, ferait une grave hémorragie après l'accouchement.
- 16) Les feuilles de manioc cuites avec du bicarbonate de soude que les Sakata appellent bazob'unfla car l'enfant naîtra avec des tâches noirs sur le corps.
- 17) Une sorte d'épinard sauvage appelé mbomboo (le *phytoloca oleracea*), de la canne à sucre et des oseilles (*hibiscus sabdarifa* et *hibiscus cannabinus*) parce qu'on croit que l'enfant sera faible et maladif.
- 18) Des courges (*cucurbica pego*), des arachides ou tout ce qui est pateux car l'enfant sortirait avec beaucoup de "saleté" sur le corps.
- 19) Une femme enceinte ne doit pas boire l'eau directement d'unealebasse ou d'une bouteille de peur que l'enfant naisse louche ou borgne.
- 20) Il lui est également interdit de manger debout ou en marchant parce que, croit-on, l'enfant aura tendance à s'arrêter avant de sortir et la mère en souffrira beaucoup. En d'autres termes, l'accouchement sera difficile.

2.2. Les interdits d'ordre moteur

Par ces interdits, nous entendons les prohibitions concernant les activités mettant en oeuvre la motricité de la gestante : certains gestes, mouvements ou attitudes.

- 1) Une femme gestante ne doit pas s'asseoir ou se mettre debout sur le seuil de la maison, parce qu'on croit qu'en agissant ainsi, elle barre la route à son enfant qui sera alors obligé d'attendre longtemps dans le ventre avant de sortir.
- 2) Elle ne croisera pas ses jambes pour la même

raison que le précédent interdit.

- 3) Quand elle sort de sa maison et qu'elle se souvient avoir oublié quelque chose, elle ne peut y retourner tout de suite, car si elle le fait, l'enfant naîtra difficilement.
- 4) Elle ne mettra pas ses mains sur les joues (signe de fatigue ou de tristesse) sinon l'enfant tardera à "sortir".
- 5) Il lui est défendu de s'asseoir sur un tronc d'arbre brûlé ou d'entretenir un champ nouvellement brûlé parce que l'enfant naîtra avec des tâches noires sur son corps.
- 6) Il ne faudrait pas qu'elle se mette debout sur une bifurcation car, très souvent on y jette des fétiches qu'elle risquerait de piétiner et mourir par la suite avec l'enfant qu'elle porte.
- 7) Il est strictement interdit à une femme enceinte de tuer des insectes, des lézards... dans sa maison parce que, croit-on, son futur enfant peut la visiter sous ces formes. Ainsi, en tuant ces petits animaux, elle risque de tuer son propre enfant. Ce qui pourra se manifester soit par une fausse couche, soit par la naissance d'un mort-né.
- 8) Elle ne doit pas non plus traverser une rangée de fourmis rouges. Si elle le faisait, son enfant n'aura pas des cheveux sur la nuque car les fourmis les auront arrachés.
- 9) Il est interdit de réveiller brusquement une gestante car si les esprits qui fabriquent l'enfant en ce moment sont dérangés, ce dernier pourrait manquer certaines parties du corps (yeux, oreilles, doigts...).
- 10) Il lui est également défendu de porter de lourdes charges comme un grand panier de manioc, de bois... parce qu'elle risquerait de faire une fausse couche.
- 11) Elle ne doit pas soulever une natte, une chaise ou un tabouret sur lesquels une autre personne était couchée ou assise de peur d'attirer la malchance de cette dernière sur elle.
- 12) Il lui est interdit de se battre pour ne pas

provoquer un avortement.

- 13) Une femme enceinte ne serre pas la main à n'importe qui parce qu'elle peut la serrer à un sorcier qui pourrait lui causer du tort.

2.3. Les interdits d'ordre visuel

Les Sakata croient qu'on peut être en relation avec une chose, un objet ou une personne par le seul fait qu'on la regarde. C'est pourquoi, la vue de certains d'entre eux est prohibée à la femme en grossesse.

- 1) Une femme en grossesse ne doit pas voir un cadavre ou assister à une enterrement parce que l'esprit du défunt peut emporter son enfant et elle fera alors une faussé couche.
- 2) Il lui est également défendu de contempler des infirmes, des albinos et certains animaux tels que le chimpanzé, le singe... de peur que son enfant ne leur ressemble.

2.4. Les interdits d'ordre verbal

"La parole est une autre façon d'entrer en contact avec les personnes ou avec les choses. Le souffle expiré établit la communication; c'est quelque chose de nous qui se repand au dehors" (DURKHEIM, E., 1960 : p. 434). C'est pourquoi, il existe également quelques restrictions dans ce sens.

- 1) Une femme gestante ne doit pas parler de sa grossesse avec n'importe qui, surtout au début de cette dernière au moment où elle n'est pas encore remarquable par des personnes extérieures parce que si un sorcier en est au courant, il pourra lui causer du tort.
- 2) Il lui est défendu de faire beaucoup de bruit ou trop regretter si elle constate une anomalie dans sa maison : disparition d'un objet, habits rongés par une souris ou un cancrelat... parce qu'on croit que son futur enfant peut déjà manifester sa présence de cette manière. Alors si ce dernier constate que sa future mère gronde ou blâme trop, il ne voudra plus naître

dans cette famille. La femme fera une fausse couche ou accouchera un mort-né.

2.5. Les interdits sexuels

Les rapports sexuels sont considérés comme le moment où les époux "façonnet" réellement l'enfant. Ainsi, par rapport à tous les autres, les tabous sexuels sont considérés comme les plus importants, les plus craints car leur transgression est considérée comme extrêmement grave.

Il n'en existe que deux :

- 1) Une femme en grossesse ne doit en aucun cas avoir des relations sexuelles en dehors de son mari de peur qu'elle ne meure lors de l'accouchement.
- 2) Durant la grossesse, les rapports sexuels ne doivent pas être interrompus pendant une longue durée (tout un mois par exemple) parce qu'on croit que l'enfant risque d'être entaché de quelques défauts tels que : l'atrophie d'un membre, l'absence de quelques doigts ou orteils, d'une oreille, d'un oeil, etc...

Si il arrive, par suite d'un événement (voyage, maladie...) que les relations sexuelles soient interrompues pendant plus d'un mois, les époux seront tenus à ne plus les avoir jusqu'à l'accouchement car une nouvelle union après une telle durée apparaît comme l'adultère et l'enfant peut mourir : la femme fera alors une fausse couche ou mettra au monde un mort-né.

2.6. Autres interdits

Dans cette catégorie, nous avons regroupé tous les tabous que nous n'avons pas pu classer dans les rubriques ci-dessus.

- 1) Une femme gestante ne doit pas s'attrister souvent sinon l'enfant qu'elle porte trouvera que la famille où il naîtra est malheureuse. Ainsi, il ne voudra plus y vivre.
- 2) Elle ne laissera pas passer une autre personne à travers ses jambes de peur d'attirer la malchance de cette dernière sur elle.

- 3) Il est strictement interdit de verser la dot pour femme enceinte, si on le fait, elle risque de mourir avant ou pendant l'accouchement parce qu'on l'aura, croit-on, vendue aux ancêtres.
- 4) On lui défend de parler avec d'autres personnes parce qu'on croit que si elle n'a pas raison, son enfant va mourir.
- 5) En cas de dispute avec son mari, celui-ci (ou elle-même) ne doit pas faire sortir les biens de sa femme de la maison (signe de répudiation). S'il (elle) le fait, l'enfant "sortira" également : la femme fera alors une fausse couche.

Au terme de cet inventaire, nous avons relevé au total 44 interdits dont 20 alimentaires, 13 moteurs, 2 visuels, 2 verbaux, 2 sexuels et 5 autres.

3. BUTS DE CES INTERDITS

Dans la conception traditionnelle des Basakata, ces nombreux interdits imposés à la femme gestante poursuivent trois objectifs essentiels :

- Il s'agit d'abord de protéger la femme contre toute sorte de malheur qui peut lui arriver au cours de cet état durant lequel elle est particulièrement vulnérable et exposée aux assauts des sorciers attirés par le contenu de son utérus gravide.
- Ensuite, de mettre tous les membres de sa famille et le reste de la société à l'abri de l'influence néfaste qui, croit-on, émane de la femme durant cet état.
- Enfin et surtout, de préserver l'enfant qui est dans le ventre des maladies, des infirmités et de la mort.

Bref, ces interdits sont en fait un moyen en vue d'un but, celui de mettre au monde un enfant sain, beau et sage. Ils constituent donc une sorte de "médecine préventive".

4. QUELQUES PRINCIPES OU CROYANCES QUI COMMANDENT CES INTERDITS

En analysant profondément la masse d'interdits à laquelle la gestante est soumise, nous pouvons

constater qu'ils se fondent sur certaines représentations des Basakata sur l'origine de la vie, sur la source de la maladie ainsi que sur la cause de la mort. En effet, à la base de ces tabous de grossesse, nous retrouvons quelques croyances qui régissent la vie chez les Basakata.

1) La réincarnation

Quand une femme a conçu, les Basakata croient que l'âme d'un parent décédé a pénétré en elle. On considère que le défunt revient ainsi sur terre à travers cet enfant. D'où il faudrait un certain nombre d'interdits pour éviter d'offenser cet ancêtre renaissant. qui, croit-on, est capable d'entrer dans le ventre de la femme soit pour y renaître, soit pour y causer des maladies.

2) La croyance en la sorcellerie

Certaines personnes, pense-t-on, sont capables de causer du tort aux autres et surtout à celles qui sont dans un état aussi critique que la grossesse, en puisant des forces surnaturelles dans d'innombrables possibilités dont fourmille la magie noire. Il faudrait alors mettre la gestante à l'abri de leurs assauts.

3) L'analogie

Il n'est pas rare de constater que bien souvent, c'est la croyance aux effets analogiques qui est le ressort de beaucoup d'interdits : si la femme a mangé un oeuf, l'enfant sera chauve comme l'oeuf; si elle a contemplé un albinos, l'enfant le deviendra aussi, si elle s'assoit sur un tronc d'arbre brûlé, l'enfant aura des tâches noires sur le corps, etc... "La magie de l'analogie revêt une extension considérable en Afrique. De telles représentations constituent certainement la cause la plus profonde d'un grand nombre d'interdictions et prescriptions, lesquelles doivent être spécialement rappelées au cours de la période où l'enfant se façonne dans les entrailles de la mère" (BYLIN, E., 1966 : p.106).

4) La contagiosité

C'est-à-dire que la transgression d'un interdit occasionne ce que nous pouvons appeler la contagion de similitude ou d'asymétrie.

Le simple contact avec l'objet tabou suffit pour provoquer des réactions : la femme qui consomme de la viande ou du poisson pourri, mettra au monde un mort-né; si elle serre la main à un sorcier, ce dernier lui causera du tort par ce fait même, si elle voit un cadavre, elle fera une fausse couche...

5) La croyance au double

Tous les principes énoncés ci-dessus peuvent se résumer dans la croyance des Basakata en la notion du double. En effet, pour les Basakata, comme chez beaucoup d'autres peuples, toute chose à son double, ce n'est pas la simple plante qui guérit ou rend malade, ce n'est non plus pas l'homme en tant qu'être physique qui ensorcelle ou renaît après la mort... mais c'est la force invisible qui est en eux, leur énergie vitale, leur double qui dispose d'une puissance surnaturelle pouvant accomplir tous ces actes.

5. VALEUR REELLE DE CES INTERDITS

A la lumière de ce que nous venons d'étudier, nous pouvons affirmer qu'il y a effectivement des interdits qui protègent la femme gestante et son enfant.

En effet, certains d'entre eux contrôlent réellement son hygiène alimentaire : nous citerons par exemple, l'interdiction de consommer la viande de cochon qui est réputé pour le ténia, celle de manger toute nourriture avariée dont nous n'ignorons pas les conséquences : maux de ventre, diarrhée etc.

D'autres préservent la femme de la fatigue et des risques d'avortement; c'est le cas notamment de l'interdiction de porter de lourdes charges, de se battre...

Par ailleurs, l'interdiction des relations sexuelles en dehors de son mari, met la gestante à l'abri des maladies sexuellement transmissibles qui peuvent avoir des répercussions fâcheuses sur sa grossesse et sur elle-même.

Dans une certaine mesure, particulièrement dans les conditions de vie traditionnelle, nous pouvons avancer que le respect des interdits met la femme dans une ambiance psychologique lui permettant de vivre son état avec quiétude et d'aborder l'accouchement avec plus d'assurance. On peut dire que ce respect lui procure un certain sentiment de sécurité

ontologique.

S'il existe des tabous qui protègent effectivement la femme en grossesse, d'autres par contre sont nuisibles à sa santé ainsi qu'au développement harmonieux du foetus.

En effet, ce grand nombre des restrictions alimentaires risquent d'être la cause d'une sous-alimentation ou d'une malnutrition pouvant affaiblir la femme qui a pourtant besoin de beaucoup et de force pendant cette période.

Plus grave encore, elles peuvent être la cause de certaines carences en vitamines ou en protéines indispensables au développement harmonieux du foetus ainsi qu'à la santé tant mentale que physique de l'enfant. En effet, "La connaissance des maladies métaboliques héréditaires a démontré l'importance de certaines substances chimiques enzymatiques dans l'alimentation non seulement en qualité mais en quantité" (HEUYER, G., 1974 : p.69).

Poursuivant dans le même sens, le Professeur E. WOLFF précise que "parmi les facteurs nocifs qui menacent le développement correct de l'embryon dans les premières semaines de l'existence, des carences ou des excès de vitamines sont susceptibles de créer des malformations... du même ordre que celles qui résultent de la radio-activité ou des médicaments comme le thalidomile" (HEUYER, G., 1971, p.69).

Ainsi donc, dès avant la naissance, le sort de l'enfant risque d'être compromis plus ou moins gravement suite à certaines restrictions imposées à sa mère.

En outre, en dépit du fait que sur le plan psychologique le respect des interdits semble procurer à la gestante un certain sentiment de quiétude et d'assurance, nous pensons que cette gamme d'interdits qui affectent tout son être : son régime alimentaire, ses actes et même sa vue réduisent sensiblement son champ de liberté et lui rendent la vie difficile durant cette période. La gestante finit, en effet, par se retrouver comme prisonnière de ces tabous.

CONCLUSION

La femme gestante sakata, comme tous les africains en général, vit aujourd'hui dans une société

où la tradition et la modernité restent connexes et la tiraillent. Elle ne doit rejeter ni l'une ni l'autre mais concilier les deux.

Ainsi, concernant ses tabous de grossesse, elle ne doit pas les abandonner en bloc au nom de la modernité. En effet, si beaucoup d'entre eux sont d'une valeur douteuse et devraient disparaître, il en est d'autres par contre, qui pourraient être intégrés avec bonheur aux conditions actuelles de vie.

Nous pensons, en effet, que grâce aux connaissances scientifiques actuelles sur la grossesse, on peut parvenir à transformer et à adapter à la vie moderne cette vieille coutume des interdits en montrant ses méfaits, son caractère parfois illogique mais aussi son apport positif pour la femme gestante, pour son enfant et pour la société en général. Cela par l'école, les médias, les publications, conférences, etc...

Pour arriver à cette transformation et adaptation, à la coexistence harmonieuse entre ces deux formes sociales, nous estimons qu'il faudrait posséder une connaissance assez parfaite aussi bien de la tradition que des conceptions modernes sur la grossesse. Ici, ressort encore l'un des intérêts de cette recherche qui est celui de nous permettre de mieux pénétrer la tradition et de trouver un compromis entre elle et le modernisme (la science). Compromis qui permettrait ainsi à la femme gestante de retrouver une certaine stabilité, un certain équilibre psychologique et de supprimer son angoisse due à l'existence de ces deux modes de vie souvent opposés qui la tiraillent.

Enfin, nous pensons que c'est à travers nous, jeunes intellectuels ressortissants de différentes cultures africaines que les nouvelles conceptions de la science et les transformations culturelles peuvent être valablement interprétées et expliquées à tous; cela pour une action éducative de nos populations.

x x x

NOTES

1. Les vieilles mères et les femmes enceintes ont été nos informatrices.

2. Il nous a fallu transcrire ces interdits en sakata. Mais le souci d'en faciliter la lecture et la compréhension nous a obligé de les décrire en français. C'est pourquoi, en conformité avec l'esprit sakata, nous utilisons par exemple le verbe "sourir" au lieu de naître, le mot "ventre" au lieu de sein, enfant à la place de fœtus.

BIBLIOGRAPHIE

- BEVOETS W. et LASSANGE M., Mode et coutume alimentaire de Congolais en milieu rural, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales, 1959, 100 p.
- BOKETSHU B., La grossesse et l'enfantement chez les Nkundo, dans La Voix du Congolais (1950)20-28.
- BROCK B., Éducation à la vie : période prénatale, 2^e éd., Kinshasa, Saint-Paul, 1982, 119 p.
- BYLIN E., Basakata : le peuple du pays l'entre fleuves Lukenie-Kasai, Berlingska, Thèse de doctorat, 1966, 286 p.
- DURKHEIM E. , Les formes élémentaires de la vie religieuse, 4^e éd. Paris, PUF, 1960, 647 p.
- DUTILLIEUX G., La femme détribalisée du centre extracoutumier, dans Bulletin du CEPESI (1950) n°14, 106-114.
- GOMA NGAMBU, Les facteurs socio-culturel liés à la consommation : interdits et tabous alimentaires, dans CERDAS-LIAISON 1(1984) n°3/4, 133-152.
- HEUYER G., L'enfance, Paris, PUF, 1971, 203 p.
- KABENGELE M., Rites, pratiques et croyances relatifs à l'enfance chez les Basanga du Shaba : I. De la conception à la naissance, dans Zaire-Afrique (1973) n° 79, 543-556.
- KIKASA J.N. et KIBWENGE E., Le Nkier : rituel de guérison chez les Yansi, dans Le Mois en Afrique, 21(1986)115-128.
- MOKE E., Pour que ton enfant naisse en bonne santé, 2^e éd., Kinshasa, Saint-Paul, 1967, 180 p.
- MUNGALA A.S. et coll., La présente et l'avenir d'un

- passé, dans Rase 3(1981)1, 121-139.
- NGOI P., La grossesse et l'enfantement chez les Nkundo, dans Aequatoria 7(1944)14-24; 63-70; 117-124.
- NGOMA-BINDA, Herméneutique de quelques interdits et structure de défoulement en société yombe, dans Zaire-Afrique (1976) n° 108, 489-502.
- TSHISELEKA F.N., Les interdits relatifs à la femme enceinte chez les Cokwe, dans Zaire-Afrique (1986) n° 201, 13-28.
- WEBSTER H., Le tabou, étude sociologique, Paris, Payot, 1952, 352 p.

BOLAKONGA BOBWO

Licencié en Psychologie
Bibliothécaire 2^e classe
Université de Kisangani.

Annales Aequatoria 10(1989)56-63
BIBI Lufenge & BOLAKONGA Bobwo

OPINIONS DES FEMMES DE KISANGANI SUR LES INTERDITS DE GROSSESSE

RESUME

Que pensent les femmes de Kisangani des interdits sur la grossesse ? Après enquête chez les femmes de plus de 4 tribus de cette partie du Zaïre (Lokele, Wagenia, Bangelema, Baboa, etc), il ressort que la majorité de ces femmes sont en faveur des tabous imposés par la tradition. Leur opinion est tributaire de leur âge, du nombre d'accouchements connus, du niveau d'études faites, de la religion pratiquée et du milieu le plus fréquenté. Nonobstant le sentiment de sécurité que procurent ces interdits, il y a lieu de redouter les interdits d'ordre alimentaire du seul fait qu'ils peuvent être nuisibles à la santé de la mère et du fœtus.

Wie denken die Frauen von Kisangani über die Verbote während der Schwangerschaft ?

Nach Umfragen, die gehalten wurden, beweisen die Autoren der folgenden Texte, dass ein grosser Teil der Frauen diesen durch die Tradition auferlegten Tabus zustimmt (vielleicht aus Unwissenheit). Aber trotz des Gefühls der Sicherheit und der Absicherung die sie verschaffen, kommt es vor, dass Verbote angezweifelt werden, besonders solche auf dem Gebiet der Ernährung, aus dem einzigen Grund, weil sie für die Gesundheit von Mutter und Kind von Nachteil sein können.

INTRODUCTION

Cet article fait suite à une première recherche dans laquelle nous avons étudié les tabous de grossesse chez les femme sakatá. Il s'agissait d'inventorier ces tabous, de chercher à comprendre leur sens profond, de voir leur impact sur la mère, sur l'enfant et sur la société. Nous avons également examiné quelques principes et mécanismes psychologiques qui commandent ces tabous ainsi que les avantages et inconvénients que présente cette coutume.

Alors que la première étude concernait une ethnie spécifique : les Sakata, dans celle-ci nous nous intéressons à toutes les femmes de la ville de Kisangani ayant déjà accouché au moins une fois, quelque soit leur ethnie.

Notre préoccupation est d'abord de savoir si ce genre d'interdits existent dans leurs tribus. Ensuite, nous voulons connaître leurs opinions sur cette coutume. Ainsi, nous nous demandons si ces opinions des femmes de Kisangani sur les interdits traditionnels relatifs à la grossesse sont fonction de leur âge, de leur nombre d'accouchement, de leur niveau d'instruction, de leur confession ou du milieu où elles ont le plus longtemps vécu (ville ou village).

Pour mener cette étude, nous avons eu recours aux entretiens et à un questionnaire appliqué à un échantillon de 150 sujets.

1. LA GROSSESSE ET LES INTERDITS

"Toute l'histoire de la femme africaine s'articule autour de l'événement que représente la maternité... Quand vient le temps de la fécondité, le cours de la vie féminine change. Par la grossesse, la femme africaine perd ses limites individuelles et s'ouvre au cosmos : au vent, aux ancêtres, aux dieux et à bien d'autres choses possibles, bénéfiques ou maléfiqes dont la semence féconde est peut être le signe" (GUEMA, R. et Coll., 1970, 121-122).

En effet, la grossesse est généralement considérée en Afrique noire comme un moment extrêmement dangereux; aussi est-il entouré par toutes sortes de protections qui se manifestent par de nombreux tabous ou interdits.

Dans la précédente étude à laquelle nous avons fait allusion dans l'introduction, nous avons essayé de regrouper ces interdits en cinq grandes catégories à savoir :

- les interdits alimentaires
- les interdits liés à la parole
- les interdits en rapport avec la vue
- les interdits concernant la position ou le mouvement du corps
- les interdits sexuels.

Signalons dès ici que toutes les femmes interrogées ont reconnu l'existence de ces tabous de grossesse dans leur tribus respectives et nous y avons pratiquement retrouvé toutes les grandes catégories ci-dessus. De plus, contrairement à notre attente, nous avons constaté une similitude étonnante entre d'une part, les interdits de grossesse chez les femmes Sakata habitant à plus de 2000 Km et chez les différentes tribus des femmes de Kisangani. D'autre part, entre ces différentes tribus elles-mêmes.

Ainsi par exemple, aussi bien chez les femmes sakata que chez la grande majorité de tribus des femmes interrogées à Kisangani (Lokele, Wagenia, Bangelema, Baboa...) nous avons relevé que :

- La consommation du poisson capitaine (lates niloticus), du poisson enveloppe (cithaninus pibossus et cithanus cengicus), de la viande de porc-épic (atherus africanus)... est interdite durant la grossesse. Le premier soit parce que la femme ferait une grave hémorragie lors de l'accouchement, soit parce que l'enfant naîtrait avec des tâches en forme d'écaïls sur la peau; le second parce que l'enfant naîtrait infirme et le troisième parce qu'il sortirait difficilement lors de l'accouchement.

- Poser certains actes tels que s'asseoir devant la porte de la maison ou contempler des personnes, des animaux et des objets laids, mal-formés (albinos, infirmes, chimpanzés, etc...) est interdit à la femme enceinte car, croit-on, elle barrerait de ce fait la sortie à son enfant lors de l'accouchement ou elle mettrait au monde un monstre.

- Les relations sexuelles extraconjugales durant la grossesse sont formellement interdites à la femme parce qu'elle risque de mourir avec son enfant à

l'accouchement, etc...

C'était là quelques exemples. L'essentiel de cette étude n'est pas l'inventaire de ces tabous mais plutôt comme nous l'avons dit dans l'introduction, de chercher à connaître ce que les femmes de Kisangani pensent de ces interdits, leur degré de fiabilité à ces tabous, leur opinion.

2. OPINIONS SUR LES INTERDITS

Afin de nous permettre d'interpréter les résultats de l'enquête, nous avons recouru à deux sortes d'analyse : quantitative et qualitative. La seconde nous a permis une appréciation psychologique des observations recueillies grâce aux pourcentages tandis que la première nous a permis d'éprouver statistiquement notre hypothèse en formation des variables retenues grâce au test de chi-carré qui nous semble le plus indiqué.

2.1. Opinions des sujets en fonction de leur âge

AgES	OPINIONS				
	Pour	%	Contre	%	Total
15 - 25 ans	38	78,08	14	26,92	52
26 - 35 ans	27	62,79	16	37,21	43
36 - 45 ans	39	97,5	1	2,5	40
46 et plus	15	100	0	0	15
TOTAL	119	79,33	31	20,67	150

Le chi-carré calculé est de 20,334 significatif à 05 avec 3 comme degré de liberté (df). Ceci nous permet d'affirmer que l'âge des femmes a une influence sur leur opinion à propos des interdits de grossesse. L'âge est donc une variable discriminative. En effet, comme le montre les pourcentages, les femmes les plus âgées manifestent une attitude plus favorable aux interdits que les plus jeunes, bien que celles-ci aient également une opinion positive à leur égard.

2.2. Opinions des sujets en fonction du nombre d'accouchements

NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS	OPINIONS				
	Pour	%	Contre	%	Total
1 et 2	17	32,69	35	67,31	52
3 et 4	36	60	24	40	60
5 et plus	20	52,63	18	47,37	38
TOTAL	73	48,67	77	51,33	150

L'analyse statistique donne un chi-carré = 10,531, significatif au seuil de 05 avec 2 comme degré de liberté. Ce qui nous autorise d'avancer que le nombre d'accouchements a une influence significative sur la dispersion des "pour" et "contre" avancés par les sujets. En effet, les femmes ayant beaucoup accouché semblent plus favorables aux interdits que celles qui n'ont qu'un nombre d'accouchement peu élevé.

2.3. Opinions des sujets en fonction de leur niveau d'instruction

NIVEAU D'ETUDES	OPINIONS				
	Pour	%	Contre	%	Total
Primaire	65	95,59	3	4,41	68
Secondaire	42	73,68	15	26,32	57
Supérieur	12	48	13	52	25
TOTAL	119	79,33	31	20,67	150

Le test statistique donne un chi-carré = 27,05 très significatif à la probabilité .05 avec un df = 2. Ceci montre que le niveau d'instruction des mères influence significativement leur opinion sur les interdits de grossesse. Plus concrètement, en examinant

les colonnes des pourcentages sur le tableau ci-dessus, nous nous apercevons que plus les femmes ont étudié plus elles sont contre les interdits.

2.4. Opinions des sujets en fonction de leur confession

CONFESSION	OPINIONS				
	Pour	%	Contre	%	Total
Catholique	50	74,63	17	25,37	67
Protestante	50	83,33	10	16,67	60
Musulmanne	19	82,61	4	17,39	23
TOTAL	119	79,33	31	20,67	150

L'épreuve statistique considérant la variable confession donne un chi-carré = 1,639 (inférieur au chi-carré tabulé qui est égal à 5,991), non significatif à la probabilité .05 avec 2 comme df; ce qui signifie que les réponses des sujets ne se répartissent pas significativement en fonction de cette variable. En d'autres termes, la religion pratiquée n'est pas un facteur discriminatif des opinions émises par les sujets.

2.5. Opinions des sujets en fonction du milieu où ils ont le plus vécu

MILIEUX	OPINIONS				
	Pour	%	Contre	%	Total
Rural	75	89,29	9	10,71	84
Urbain	44	66,67	22	33,33	66
TOTAL	119	79,33	31	20,67	150

Les calculs donnent un chi-carré = 11,063, significatif à la probabilité de .05 avec 1 comme df.

Ce qui signifie que le milieu où les sujets ont le plus vécu a une influence significative sur leur opinion. En effet, les pourcentages montrent que les sujets ayant longtemps vécu en milieu rural sont plus favorables aux interdits que ceux du milieu urbain.

Au terme de cette analyse, il se dégage la situation suivante :

- Toutes les femmes interrogées ont reconnu l'existence de ces tabous dans leur ethnie ou tribu.

- Sur les 150 sujets que renferme notre échantillon, 119 se sont montrés pour et 31 contre les interdits traditionnels de grossesse; soit 79,33 % pour et 20,67 % contre. Ce qui veut dire qu'en général les femmes de Kisangani sont favorables à ces interdits.

- Toutes les variables, à part la confession, ont exercé une influence significative sur l'opinion des enquêtées : les femmes les plus âgées, celles ayant connu un grand nombre d'accouchements, les moins instruites et celles qui ont vécu plus au village qu'en ville, expriment une tendance plus favorable aux interdits de grossesse par rapport aux plus jeunes, à celles ayant peu d'enfants, aux plus instruites et à celles ayant vécu longtemps en milieux urbains.

Les raisons avancées par les favorables se rapportent surtout à la protection de la mère et de l'enfant ainsi qu'au sentiment de sécurité ou d'assurance que semblent procurer ces interdits pour l'accouchement. Par contre, celles qui s'opposent à ces tabous trouvent que ceux-ci ont été inventés par les ancêtres qui étaient très superstitieux et qui n'avaient que très peu de connaissance sur l'origine réelle de la grossesse, sur son développement, sur les diverses maladies qui peuvent atteindre la femme durant cet état, sur les besoins énergétiques ou protéiques de celle-ci en ce moment et surtout sur les conséquences néfastes que pourraient avoir ces interdits chez la gestante et chez l'enfant qu'elle porte.

CONCLUSION

Bien que la majorité des femmes se soient exprimées en faveur des tabous traditionnels de grossesse et que nous reconnaissons également les

avantages que présentent certains d'entre eux (interdiction des rapports sexuels en dehors du mari, par exemple), nous pensons que ces diverses restrictions, surtout alimentaires, ne peuvent manquer quelques repercussions néfastes sur la santé de la maman ainsi que sur le développement harmonieux du fœtus étant donné qu'elles concernent particulièrement des aliments riches en protéines (poisson, viande, oeuf ...) dont la gestante a grandement besoin en ce moment précis.

En effet, ces interdits pourraient ainsi devenir la cause d'une sous-alimentation ou d'une malnutrition même si la femme vit dans un milieu où l'on trouve en abondance des aliments riches et variés.

En outre, nous pensons qu'en réalité, le sentiment de sécurité ou d'assurance que semble procurer le respect de ces interdits auprès de la femme ne peut demeurer permanent ou définitif car il lui est très difficile de respecter fidèlement toute la gamme d'interdits lui imposés. Ainsi, les cas de transgression pourraient-ils encore lui créer une certaine angoisse due à leur conséquences toujours néfaste pour elle.

Nous recommandons donc aux femmes en état de grossesse, de continuer à respecter les tabous qui leur sont réellement avantageux et de rejeter tous ceux qui ne sont liés qu'à la superstition.

Enfin, nous leur demandons de se fier plus aux consultations prénatales dans les hôpitaux qu'à leur système traditionnel d'interdits.

x x x

NOTE

*. Sakata : une des ethnies du Zaïre habitant la région de Bandundu.

BIBLIOGRAPHIE

1. ALBOU P., Les questionnaires psychologiques, Paris, P.U.F., 1973.

2. DEBATHY P., La statistique paramétrique, Paris, édition universitaire, 1967.
3. MOKE E., Pour que ton enfant naisse en bonne santé, 2è éd., Kinshasa, Saint-Paul, 1967.
4. PERNOD L., J'attends un enfant, Paris, édition Pierre Horay, 1972.
5. STOETZEL J., La théorie des opinions, Paris, P.U.F., 1969.
6. GUENA R. et coll., Aspect psychopathologique de la grossesse au Sénégal, dans : Psychopathologie africaine, 5(1970)121-122.
7. NGOMA-BINDA, Hermétique de quelques interdits et structure de défoulement en société yombe, dans Zaire-Afrique, (1976) n° 108 489-502.
8. TSHISELEKA F.N., Les interdits relatifs à la femme enceinte chez les Cokwe, dans Zaire-Afrique, n° 211, janvier 1986, 13-28.

Citoyenne BIBI LUFENGE
Licenciée en Psychologie
Conseillère à l'Ecole
Maternelle de l'Université
de Kisangani.

BOLAKONGA BOBWO
Licencié en Psychologie
Bibliothécaire
2è Cl. Université
de Kisangani.

Annales Aequatoria 10(1989)65-89
LUFUNGULA Lewono

LES GOUVERNEURS DE L'EQUATEUR (ZAIRE) De 1960 à 1988

RESUME

Poursuivant son étude sur les 25 Gouverneurs Coloniaux de l'Equateur (Zaire) de 1885 à 1960, *Annales Aequatoria* 7 (1986) 149-166 lesquels ont porté différents titres couvrant à l'époque la même réalité (Commissaire de District, Gouverneur de Province, Gouverneur a.i./ff), Lufungula Lewono nous présente un panorama, cette fois-ci, des Gouverneurs Nationaux de la même entité administrative de l'indépendance du pays (1960) à nos jours. Compte non tenu de la période des provincettes, ils sont au total 15 Responsables politico-administratifs ayant comme leurs collègues colporté différents titres couvrant aussi la même réalité (Gouverneur de Province, Commissaire de Région, Président Régional du Parti... Gouverneur de Région). Les deux études constituent une source importante pour qui veut approfondir l'évolution socio-politique de l'Equateur.

Seine Studie über die Gouverneure der Kolonialzeit der Equateur-Region (Zaire) von 1885 bis 1960, erschienen in den « *Annales Aequatoria* » 6(1986)149-166 fortsetzend, bietet Lufungula Lewono uns in den folgenden Seiten einen Überblick, dieses Mal über die nationalen Gouverneure derselben Region, von der Unabhängigkeit angefangen bis heute. Es handelt sich eigentlich um wichtige Elemente in der politischen Geschichte dieser administrativen Körperschaft eine der kostbarsten Quellen und für solche die nicht nur Bescheid wissen wollen, sondern die sich überdies in die gesellschafts politische Entwicklung der zairischen Region des Aequators vertiefen wollen.

Cet article est la suite de notre travail paru dans les Annales Aequatoria 7(1986)149-166, sous le titre "Les gouverneurs de l'Equateur 1885-1960". Il répond à la demande de nos lecteurs qui veulent avoir un tableau beaucoup plus complet de ces hauts cadres politico-administratifs de la Région (Province) de l'Equateur (1).

I. PRESIDENTS PROVINCIAUX (1960-1965)

En vertu de l'article de la loi du 08 mars 1960 relative à l'organisation du pouvoir exécutif au Congo-Belge jusqu'au 30 juin 1960 (2), il fut institué à Coquilhatville (3) un Collège exécutif provincial composé de Laurent Eketebi, Sébastien Ikolo et Léon Engulu (4).

Cette équipe dut faire face aux diverses agitations engendrées par la campagne électorale de l'époque. A l'issue de cette dernière et grâce à un jeu ultime d'entente politique entre l'UNIMO (Union des Mongo) et le PUNA (Parti de l'Unité Nationale), le PNP (Parti National du Progrès) ayant volé en éclats (5), le premier gouvernement vit le jour et fut placé sous la présidence de Laurent Eketebi dont l'appartenance par ses parents aux deux grandes ethnies m'óngó et ngómbe rassurait la majorité d'électeurs.

1. Province de l'Equateur

De 1960 à 1962, elle fut sous la férule de Laurent Eketebi, l'homme de compromis (6). Il entra officiellement en fonction avec son gouvernement dont voici la composition (7), le 30 juin 1960, date de l'accession du pays à l'indépendance.

NOMS	FONCTIONS (8)	PARTI
1. L. Eketebi	Président	PUNA
2. L. Engulu	Intérieur	UNIMO
3. S. Kangayeni	Travaux Publics	PUNA (9)
4. R. Kumuga	Santé	PUNA
5. O. Moussa	Affaires Foncières	MNC
6. D. Akundji	Agriculture	PUNA
7. S. Ikolo	Finances	MNC
8. F. Libengelo	Enseignement	PUNA
9. S. Mokemo	P.T.T.	PUNA

NOMS	FONCTIONS	PARTI
10. D. Nzeze	Economie	PUNA
11. R. Yangard	Justice	MNC

Certes, cette équipe n'était pas un gouvernement de toute épreuve. Dans l'ensemble, son mandat fut le reflet de la vie nationale d'un pays placé brusquement à la croisée des chemins. La panique persistante et la fuite des Blancs, les violents troubles de Djolu, la tentation de sécession énergiquement contenue par Eketebi, la redoutable grève de l'OTRACO (actuellement ONATRA), les conséquences de la surenchère électorale et la précarité des émoluments des fonctionnaires, furent autant de faits saillants de l'époque pour la province de l'Equateur qui dut recevoir tôt, c.à.d. le 4 août 1960, une importante mission économique du gouvernement central (10).

Pendant ce temps, le gouvernement Eketebi, prenant au sérieux la dégradation de la situation politique du pays avec la sécession du Katanga (11 juillet 1960) et la proclamation de l'Etat autonome du Sud-Kasai (8 août 1960), décida de demeurer dans le giron de la patrie et de mener par conséquent une intense activité pour soutenir le pouvoir central.

Sur place le gouvernement ne négligea aucun secteur du développement de la province notamment l'Enseignement. En effet, dès décembre 1960, des candidats s'en allèrent en stage à l'étranger. Notons qu'au courant de ce même mois, la ville de Coquilhatville fut honorée de la visite du chef de l'Etat Kasa-Vubu et du Colonel Mobutu (11).

L'année 1961 s'ouvrit avec la tenue d'un congrès ethnique des MONGO à Boende en vue de l'organisation prochaine d'une table ronde nationale (12). Celle-ci se tint successivement à Léopoldville (Kinshasa) du 25 janvier au 16 février, à Tananarive du 8 au 12 mars et à Coquilhatville du 24 avril au 28 mai (Tshombe y fut arrêté le 26 avril) aboutissant ainsi à l'adoption d'une résolution créant la République du Congo avec 23 ou 25 Etats et une assemblée fédérale (13).

Peu après l'état d'exception fut déclaré dans la province de l'Equateur par ordonnance n° 45 du 7 juillet 1961, mesure qui fut levée par ordonnance n° 18 du 23 février 1962 (14), exécutée par arrêté

ministériel n° 188 du 27 mars 1962 (15). Pendant ces huit mois de crise politique, le pouvoir provincial fut confié au Commissaire extraordinaire Omari.

Avant le démembrement de la province, le dernier événement d'envergure nationale datant de Coquilhatville fut certainement la grande conférence y tenue par le premier ministre Cyrille Adoula le 15 mars 1962 (16).

2. Provincettes

Répondant aux exigences de la loi du 27 avril 1962 (17) relative aux critères de création de nouvelles entités administratives, le gouvernement central divisa la province de l'Equateur en trois parties : la Cuvette Centrale, l'Ubangi et le Moyen-Congo.

Un commissaire spécial fut chargé de partager le patrimoine de l'ancienne province et de délimiter les trois nouvelles provincettes. Il s'agit de Arthur Mayamba (18) qui se rendit célèbre par sa propension à octroyer des crédits localement appelés "Fonds Mayamba". Les députés provinciaux parlèrent plus tard de "la dilapidation des deniers publics à Coquilhatville par l'ex-commissaire spécial Mayamba" dans leur motion adressée au chef de l'Etat, au Premier Ministre et au Parlement le 12 avril 1963 (19).

a. La Cuvette Centrale

Issue de la loi du 14 août 1962, la Cuvette Centrale comprenait les territoires suivants : "Basankusu, Bolomba, Coq-Kalamba, Ingende et Bikoro dans le district de l'Equateur; Boende, Befale, Bokungu, Djolu, Ikela et Monkoto, dans le district de la tshuapa, plus le secteur de Bongandanga en territoire de Bongandanga" (20).

Son chef-lieu : Coquilhatville. Son Président, Léon Engulu (21) et le Président de l'Assemblée, Raphaël Bokanga. A peine constituée, cette provincette dut abriter les assises de la conférence de Coquilhatville du 31 janvier au 10 février 1963 (22).

Parmi les problèmes politiques majeurs qui avaient ébranlé cette provincette, nous pouvons citer l'état d'exception dont elle fut frappée malgré les objections de ses responsables. Ainsi par ordonnance

n° 80 du 22 avril 1963 (23), Joseph Ekombe fut désigné Commissaire général extraordinaire pour la province de la Cuvette Centrale. Mais il ne répondit pas à son affectation à cause de son appartenance à l'ethnie m'ng'o. Victor Rutaha, un non originaire de l'ancienne province de l'Equateur (24) prit la relève en vertu de l'ordonnance n° 90 du 27 avril 1963 (25) et s'installa le 8 mai à Coquilhatville. Deux mois plus tard, soit le 8 juillet 1963, l'ordonnance n° 141 abrogea cet état d'exception (26). La levée de cette mesure n'apporta qu'une éphémère euphorie car une autre mesure vint désenchanter le gouvernement. Il s'agit de la réduction de moitié des frais de fonctionnement par le gouvernement central !

Comme réaction :

"Les dirigeants de la Cuvette Centrale réagirent par des mesures d'austérité, ce qui constituait un fait assez rare. Parmi les mesures envisagées, il faut signaler la réduction de 60 % des traitements des membres des Cabinets; la suspension de la liquidation des indemnités des membres du gouvernement et de l'Assemblée provinciale. Le gouvernement provincial protesta auprès de Léopoldville contre la politique adoptée à l'égard des provinces" (27).

En dépit de cette strangulation, ils s'engagèrent à pacifier les régions de Boende - Bokungu - Ikela infestées par les rebelles. Le gouvernement central vint à la rescousse en envoyant des équipes administratives polyvalentes.

Cependant

"Conçues initialement pour réorganiser la vie administrative dans les zones reconquises par la rébellion, ces équipes ont étendu leur action à des régions où les rebelles ne s'étaient pas manifestés, mais où il s'agissait de pallier les déficiences d'une administration congolaise impuissante ou décomposée et de favoriser la relance de l'économie" (28).

Ces heureuses initiatives furent différemment appréciées. Cependant une chose reste vraie : elle ne purent empêcher la dégénérescence de l'Etat en butte aux problèmes des élections législatives nationales (du 18 mars au 30 avril 1965) et des élections provinciales. Le Commissaire extraordinaire

Pierre Boyele envoyé pour les superviser connut un échec cuisant avec l'annulation des élections. Il avait fallu la désignation du Major Itambo en qualité de Commissaire extraordinaire à Coquilhatville (29) pour assister au redressement de la situation. Ce qui permit à Léon Engulu, candidat de l'UNICENTRALE, de remporter la palme.

Le 6 janvier 1966, tous les Gouverneurs de province se retrouvèrent à Kinshasa pour une réunion qui donna au Chef de l'Etat l'occasion de "prendre la mesure du gouffre dans lequel le pays était tombé" (30).

b. L'Ubangi

Cette provincette naquit de la loi du 14 août 1962. L'Ubangi comprenait : "les territoires de Libenge, Bosobolo, Gemena et Banzyville (...), les régions Mbanza et Ngwaka des territoires de Budjala, Kungu et Businga" (31). Son premier Président fut Alfred Nzondomyo (32) et le Président de l'Assemblée, A. Bozongo. Gemena fut choisi comme chef-lieu de la nouvelle provincette.

Parmi ses problèmes les plus préoccupants, retenons le partage du patrimoine provincial, l'installation des bureaux administratifs dans un centre qui n'était pas disposé à recevoir les institutions provinciales et le retard de la province par rapport aux autres. Ses deux partis politiques célèbres furent MEDA (Mouvement pour l'Evolution Démocratique de l'Afrique) et le PARECO (Parti de Regroupement Congolais) qui constituait l'opposition (33). Cependant l'Ubangi connut pratiquement moins de problèmes politiques que d'autres à cause de l'homogénéité de sa population. Il bénéficia aussi des services des équipes administratives polyvalentes de 1965.

Quant aux élections législatives nationales et les élections provinciales de l'époque, elles se déroulèrent calmement au regard de ce qui se passa à la Cuvette Centrale. Elu député national, Alfred Nzondomyo céda sa place le 20 juillet 1965 à Michel Denge qui resta au pouvoir jusqu'au 25 avril 1966. Il eut à résoudre des litiges entre sa provincette et le Moyen Congo. Deux ordonnances-lois du 26 janvier 1966 sanctionnèrent la fin du conflit (34).

c. Le Moyen-Congo

Cette troisième provincette naquit de la loi du 5 février 1963. Elle réunissait : "les territoires de Bomongo, Bumba et Lisala; les territoires de Boudjala, Businga et Kungu, amputés des régions de Ngbaka-Mbanza; le territoire de Banzyville (...), les secteurs Gombalo dans le territoire de Basankusu, Bolomba, Diyenga et Mampoko dans le territoire de Bolomba; les régions Ngombe du territoire de Bongandanga; les régions de Bolobo-Yumbi dans le territoire de Mushie, province de Maindombe, Lukolela dans le territoire de Bikoro" (35).

Comme on peut s'en rendre compte, ce fut une véritable mosaïque territoriale que des rivalités politiques, toujours virulentes entre ethnies, transformèrent en une entité politico-administrative toujours en ébullition (36). Son premier Président fut Laurent Eketebi, et le Président de l'Assemblée, Raphaël Nansen. Son chef-lieu : Lisala. Avant même la promulgation de la loi la créant, cette entité fut frappée d'état d'exception par ordonnance n° 183 du 5 novembre 1962, qui nomma par la même occasion Albert Kankolongo Commissaire général extraordinaire (37). Pour cette raison, le Moyen-Congo fut absent de la conférence des Présidents provinciaux tenue à Léopoldville du 16 au 23 octobre 1962.

Cette provincette connut trois Présidents : Laurent Eketebi (février 1963-juillet 1964), Augustin Engwanda (juillet 1964-juillet 1965) et Denis Sakombi (38) (10/08/1965-25/4/1966). Sous le mandat de ce dernier, Dominique Woy fut élu Président de l'Assemblée provinciale. Les équipes polyvalentes du gouvernement central s'intéressèrent aussi à cette provincette qui fut martyrisée par les forces irrégulières en 1964 (39).

Lors des élections législatives nationales, le Moyen-Congo eut 5 sièges à pourvoir contre 7 pour la Cuvette Centrale et 6 pour l'Ubangi. Les élections provinciales se déroulèrent paradoxalement dans des conditions requises partout où le pouvoir public s'était solidement établi.

II. GOUVERNEUR DE PROVINCE (1965-1967)

En 1966, le Chef de l'Etat réduisit le nombre de provinces de 21 à 12, le 6 avril et de 12 à 8, vers

la fin de l'année (40). A l'instar de certaines autres provinces démembrées du pays, l'unité territoriale de l'Equateur fut refaite et placée sous la direction de Léon Engulu du 25 avril 1966 au 03 janvier 1967, grâce à sa victoire à l'Assemblée provinciale dont la présidence avait été confiée à Kengelenya de l'Ubangi. En effet Engulu obtint 45 voix contre 33 pour Sakombi et 8 pour Denge (41). Dans cette période de changement fondamental, Engulu s'attela à rendre effective l'unité de la province. A cet effet il créa le ministère de la Reconstruction Nationale (42). L'entretien des routes, cheville de l'essor économique, fut un des points qui attirèrent l'attention du gouverneur.

III. PRESIDENTS REGIONAUX DU MPR ET GOUVERNEURS DE PROVINCE (1967-1972)

Le 24 décembre 1966, le Président-Fondateur du MPR (Mouvement Populaire de la Révolution) annonça ceci dans son message de Nouvel An : "Les gouverneurs de province deviendront des fonctionnaires de carrière ou des commis de l'Etat. Aucun gouverneur ne travaillera plus dans sa région d'origine" (43). Cette nouvelle structure devint effective en janvier 1967. Jonas Mukamba (44), connu dans l'échiquier politique congolais depuis la fin de ses études universitaires, c.à.d., juste au moment où s'éteignaient les tisons de la lutte pour l'indépendance, fut envoyé à l'Equateur (actes de nomination cc n° 253/249/67 du septembre 1967, ord. n° 68/241 du 10 juillet 1968), y inaugurant ainsi la nouvelle orientation politico-administrative de la Deuxième République. Il resta à la tête de la province de l'Equateur jusqu'au 09/08/1968. Sous son règne naquit le Mouvement Populaire de la Révolution. En effet, ce fut le 22 mars 1967 que le chef de l'Etat annonça à partir de la ville de Mbandaka, la création d'un Mouvement de masses dénommé M.P.R. Le 20 mai 1967, cette idée devint une réalité et le 13 octobre, les Gouverneurs de province furent appelés Présidents régionaux du MPR. A l'Equateur, Jonas Mukamba eut le bonheur de porter le premier ce titre. Il mit à l'honneur, durant son mandat, une politique sociale et sportive qui lui valut le surnom de "Mwana ya Equateur". (Fils de l'Equa-

l'Equateur). Il prit de nombreuses initiatives pour la survie de sa province. En guise d'exemple, la réunion qu'il initia à Mbandaka le 4/8/1967 à l'intention des directeurs provinciaux (actuellement chefs de Division) en vue de "localiser les foyers de production agricole et d'étudier les moyens d'acheminer des produits vers les grands centres" (45). Un mois après, il se retrouva à Gemena pour "la deuxième conférence annuelle des responsables des districts de l'Equateur, consacrée à la relance des activités commerciales et industrielles, à l'accroissement de la production agricole et aux moyens d'évacuation des produits vers les centres" (46).

Comme pour encourager le Président régional du MPR, le ministre Kishiba vint à Mbandaka procéder à la répartition des 23 véhicules aux fins de la réussite de son programme économique. Avant la fin de son mandat, Jonas Mukamba assista à l'inauguration de l'Ecole Normale Moyenne, aujourd'hui Institut Supérieur Pédagogique, dans les bâtiments de l'Ecole Normale Primaire d'Etat, l'actuel Institut Motei. L'ordonnance créant cet Institut Supérieur fut signée le 15 janvier 1968.

Du 09 août 1968 au 12 mars 1969, Denis Paluku dirigea la province de l'Equateur. Il y fut affecté par l'arrêté ministériel n° 148 du 2 septembre 1968. Son bref séjour ne lui permit pas de faire grand'chose. Cependant il eut le privilège de recevoir plusieurs Chefs d'Etat des pays amis.

Son successeur Edouard Bulundwe (47) (ord. n° 69-075 bis du 12 mars 1969, arrêté ministériel n° 0080 du 12 mars 1969) ne connut pas non plus un long mandat car il dut être remplacé le 05/08/1969. Cependant l'érection de la clôture de la résidence du Gouverneur et la construction de la zone de Mbandaka, ces oeuvres bien qu'achevées par d'autres, demeurent intimement liées à son nom.

Par arrêté ministériel n° 227/69 du 2 août 1969, Henri Désiré Takizala (48) fut envoyé à l'Equateur. Il relança les activités du Parti en achetant, par exemple, deux camionnettes pour la mobilisation et la propagande. Sous son mandat, la Préu (Centre Pré universitaire) ouvrit ses portes à Mbandaka. Dans une société où tout le monde devient acteur, il faut encourager les initiatives qui visent l'épanouissement

des personnes traditionnellement sous-estimées. Aussi Takizala ne ménagera aucunement son temps et son énergie pour rendre dynamique l'association des femmes commerçantes. Presqu'au même moment, il conduisit la délégation de l'Equateur au 1er Congrès extraordinaire du Parti à Kinshasa (mai 1970).

IV. PRESIDENTS REGIONAUX DU MPR ET COMMISSAIRE DE REGION (1972-1980)

A l'Equateur, bien avant l'amorce de cette nouvelle appellation, Oscar Ngoma devint le 10 décembre 1970, Président régional du MPR et Gouverneur de province (arr. ministériel n° 2200 du 10/12/1970; ord. n° 70/330 du 10 décembre 1970). A la suite du recours à l'authenticité déclenché en 1972, il prit le nom de Ngoma Ntoto Bwangi. Ce haut cadre régional fut l'homme de salongo, de prestations collectives qui lui permirent de réaliser des travaux d'intérêt public comme la clôture du stade Mobutu à Mbandaka. Tout comme ses collègues d'autres régions, Ngoma Ntoto Bwangi fut présent avec la délégation de l'Equateur, au 1er Congrès ordinaire du MPR, du 21 au 24 mai 1972, à N'Sele (Kinshasa). L'année suivante, il se retrouva à Kinshasa, au premier festival culturel et d'animation, organisé du 24 au 25 novembre 1973, avec le premier groupe d'animation qu'il avait monté personnellement. Rentré à Mbandaka, il veilla à l'application dans sa province de la nouvelle politique économique du 30/11/1973, dénommée la Zaïrianisation. Ce vocable signifie pratiquement que "les plantations, les élevages, les fermes et les carrières appartenant à des étrangers sont attribués aux Zaïrois. Toutes les concessions mises en valeur avec le financement du Crédit au Colonat sont désormais considérées comme appartenant d'office aux Zaïrois, etc." (49). Avant la fin de cette année, l'Enseignement Supérieur et Universitaire implanté à l'Equateur, fut enrichi par la création de l'Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques (I.S.E.A.) à Mondongo (Lisala).

Le successeur de Ngoma Ntoto Bwangi fut Mbala Mbabu (50), (ord. n° 74-056 du 19 mars 1974, a.d. n° 0087 du 20 mars 1974). Il vint apporter un souffle nouveau à la gestion de la chose publique en insistant sur la discipline des agents administratifs,

la rédaction des rapports périodiques et l'administration effective des entités de base. Son actif s'enrichit encore de faits suivants : l'aménagement de la salle des réunions du bâtiment administratif, la construction d'un complexe scolaire en matériaux durables dans la collectivité d'Air-Zaïre (Institut Salongo), l'assainissement de la ville de Mbandaka, une tentative d'amélioration de l'habitat en milieu rural grâce à "l'opération briques", la relance de l'agriculture par la politique dite des "Collectivités intéressées" et enfin l'intégration économique de la région par la remise en état des routes.

Par ordonnance n° 75-170 du 29 juin 1975, Loposo Nzela Balombe releva Mbala Mbabu. Il poursuivit la politique économique de son prédécesseur. Mais il fut secoué par la poursuite des mesures de zaïrianisation, brusquement abolies, et par les nouvelles mesures de retrocession des biens zaïrianisés (octobre 1976), sans oublier les élections des commissaires et conseillers de zones urbaines, ainsi que celles des commissaires du peuple et des commissaires politiques (octobre 1977). Auparavant, c.à.d. au mois de juillet 1976, Loposo Nzela Balombe arracha des résultats magnifiques avec les groupes traditionnels Iyaya et Bobongo au second festival culturel et d'animation à Kinshasa (51). Le 25 novembre 1977, date du 2^e Congrès ordinaire du Parti, La Région de l'Equateur y fut représentée honorablement.

Le 21/01/1978, Loposo Nzela Balombe s'en alla et Nwuwisi Ma Nkoy vint (ord. n° 78-055 du 21 janvier 1978, a.d. n° 019 du 24 janvier 1978). Sous son mandat, la Région fonctionne sans beaucoup de problèmes financiers. Grâce à son esprit de dialogue et de générosité, Nwuwisi résolut maints problèmes d'ordre matériel des Instituts Supérieurs de la place et intervint dans divers projets de la région. D'où la sérénité qui caractérisa son passage à l'Equateur, passage fleuri par l'inauguration de la Télévision et la qualification de l'équipe Mokanda à la finale de la coupe du Zaïre.

Deux ans plus tard, Mpambia Musanga Bekaja (52), (ord. n° 80-13 du 18 janvier 1980) fut placé à la tête de la Région de l'Equateur. Il y fit un séjour éclair et ne put donc réaliser son programme d'action. Il eut tout juste le temps d'entreprendre la

tournée pour connaître sa région.

V. PRESIDENT REGIONAL DU MPR, COMMISSAIRE POLITIQUE
ET GOUVERNEUR DE REGION (1980-1981)

Par ordonnance présidentielle n° 80-206 du 27 août 1980, Mukamba Kadiata Nzemba fut réaffecté à l'Equateur et reconfirmé par les actes suivants : ord. n° 81-188 du 10 octobre 1981 et a.d. n° 81-077 du 15 octobre 1981. Son second mandat fut différent du premier à cause de la crise qui n'avait pas épargné la Région de l'Equateur. Certes, la gestion publique avait aussi subi des modifications. C'est pourquoi Mukamba Kadiata Nzemba insista beaucoup sur le travail et la discipline afin de juguler la crise.

En 1981 les Présidents régionaux du MPR et Gouverneurs de Région perdirent leur titre de Commissaire politique. Mukamba Kadiata Nzemba redevint donc Président régional du MPR et Gouverneur de région. Au mois d'octobre 1982, il installa le bureau de l'Assemblée Régionale que dirige jusqu'à ce jour Mondo-mbo Kanzo, avant de conduire au mois de décembre la délégation de l'Equateur au 3^e Congrès ordinaire du Parti à Kinshasa (6-11 décembre 1982) (53).

VI. PRESIDENTS REGIONAUX DU MPR ET GOUVERNEURS
DE REGION (1981....)

L'ordonnance présidentielle n° 83-083 du 18 mars 1983 amena à la tête de la Région de l'Equateur, Kitiwa Tumasi Benga Tundu (54) dont le passage fut relativement court, soit du 19 mars 1983 au 21 mars 1984. Cependant il eut la chance de présider les cérémonies commémoratives du centenaire de la ville de Mbandaka (17 juin 1883 - 17 juin 1983). En outre, il organisa pour la toute première fois une tournée de sensibilisation en compagnie de tous les membres du Comité Régional du Parti. Cette initiative fit sensation à l'Equateur. Peu de temps après, l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) ouvrit ses portes à Mbandaka. Son Vice-gouverneur, Maître Sabi Ngampoub Mubiem fit un long intérim "de personne" du 21 mars 1984 au 01 janvier 1985. Il fut à la tête de la délégation de l'Equateur au 2^e Congrès extraordinaire du MPR à N'Sele (Kinshasa), au cours duquel le Président-Fondateur fut proclamé Candidat de l'Unité.

De retour à Mbandaka, il eut à organiser les élections présidentielles et la réception du Président-Fondateur en tournée de remerciement.

Par ordonnance présidentielle n° 84-254 du 27 décembre 1984 et l'arrêté départemental n° 085-001 du 7 février 1985, Mpamba Musanga Bekaja revint à l'Equateur. Il prit beaucoup d'initiatives notamment celle de revivifier les inongo (55). Au surplus, il fut auréolé pour avoir planté l'étendard de la Région de l'Equateur en Chine, à l'occasion du jumelage avec la province de Guang Dong.

L'ordonnance présidentielle n° 86-129 du 25 avril 1986, exécutée par l'arrêté départemental n° 86-0253 du 26 avril 1986, ramena Mokolo Matamba Moful à l'Equateur où il avait déjà été en qualité de Vice-gouverneur à l'époque de Mpamba Musanga Bekaja. Il revint au moment où la politique de décentralisation battait son plein. Nous retenons de lui au plan politique : l'organisation et la supervision des élections locales, municipales et législatives de 1987, l'organisation d'un séminaire régional d'animation politique et culturel. Au plan administratif, la création d'une commission de discipline, de celle de la maîtrise des effectifs et du contrôle de la paie. Ajoutons à ces faits, la participation de l'Equateur au 4^e Congrès ordinaire du Parti au mois de mai 1988 et les préparatifs de participation à la Foire Panafricaine de l'OUA à Kinshasa.

Ami du savoir, Mokolo Matamba Moful anima régulièrement des conférences - débats à l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP) de Mbandaka. L'enseignement primaire et secondaire, y compris le sport furent aussi marqués de quelques empreintes de Mokolo Matamba Moful (56). Le 20 juillet 1988, par ordonnance présidentielle n° 88-103, le Président-Fondateur désigna Kisanga Kabongelo (57), Président Régional du MPR et Gouverneur de Région de l'Equateur.

Tableau récapitulatif

	NOMS	MANDAT
I. PRESIDENTS PROVINCIAUX		
a. Province de l'Equateur..	1. L. Eketebi	30/6/1960-09/1962
b. Provincettes		
-Cuvette		
Centrale....	2. L. Engulu(*)	09/1962-25/4/1966
-Ubangi.....	- A. Nzondomyo	09/1962-20/7/1965
	- M. Denge (*)	20/7/1965-25/4/1966
-Moyen Congo	- L. Eketebi	02/1963-07/1964
	- A. Engwanda	07/1964-07/1965
	- D. Sakombi(*)	10/8/1965-25/4/1966
II. GOUVERNEUR DE PROVINCE	3. L. Engulu	25/4/1966-03/1/1967
III. PRESIDENTS REGIONAUX DU MPR ET GOUVER- NEUR DE PROVINCE	4. J. Mukamba	03/1/1967-09/8/1968
	5. D. Paluku	09/8/1968-12/3/1969
	6. E. Bulundwe	12/3/1969-05/8/1969
	7. H.D. Takizala	05/8/1969-23/12/1970
IV. PRESIDENTS REGIONAUX DU MPR ET COMMISSAI- RES DE REGION	8. Ngoma N.B.	23/12/1970-19/3/1974
	9. Mbala M.	19/3/1974-23/6/1975
	10. Loposo N.B.	23/6/1975-21/1/1978
	11. Namwisi M.N.	21/1/1978-18/1/1980
	12. Mpambia M.B.	18/1/1980-27/8/1980
V. PRESIDENT REGIONAL DU MPR, COMMIS- SAIRE POLI- TIQUE ET GOUVERNEUR DE REGION	13. Mukamba K.N.	27/8/1980-19/3/1983
VI. PRESIDENTS REGIONAUX DU MPR ET GOU- VERNEURS DE REGION	14. Kititwa T.B?T	19/3/1983-21/3/1984
	. Sabi N.M.	21/3/1984-01/1/1985
	15. Mpambia M.B.	01/1/1985-26/4/1986
	16. Mokolo M.M.	26/4/1986-20/7/1988
	17. Kisanga K.	20/7/1988-

NOTES

* Gouverneur à partir de 1965.

1. Les renseignements sur le début et la fin des mandats des gouverneurs ont été puisés dans :
 - a. - La territoriale, du Roi Léopold II au Maréchal Mobutu Sese Seko, Forcad, Institut Makanda Kabobi, Kinshasa, 1984, pp. 40-45.
 - b. - Mandjumba Mwanyimi Mbonda, Chronologie générale de l'histoire du Zaïre (Des origines à nos jours) C.R.P., Kinshasa, 1985, p. 85.
 - c. - Les anciens arrêtés des gouverneurs, incomplets et mal conservés dans les différents bureaux du building administratif de Mbandaka.

Notre informateur principal fut le Citoyen Bokele Bonda (ex-Mutien Marie Bruno), ancien élève de Bamanya et ancien journaliste à la Radio de Mbandaka (1960-1961). Depuis son retour des Etats-Unis (1962) où il avait reçu une formation sur le protocole (Georget University et Département d'Etat Américain à Washington D.C.), il est jusqu'à ce jour chef de ce service à la région. Ainsi il a prêté son concours presque à tous les gouverneurs et les commissaires extraordinaires. Il est chevalier de l'Ordre National de Léopard et Chevalier de l'Ordre de la Couronne Belge.

2. Gerard-Libois J. et Verhaegen B., Congo 1960, T. I., C.R.I.S.P., Bruxelles, p. 73.
3. Mbandaka, depuis 1966. Il abrite les institutions régionales. Nous prévenons nos lecteurs de ce que les noms de personnes et de lieux sont utilisés ici en suivant progressivement l'évolution des périodes.
4. Gerard-Libois J., Op.cit., p. 166.
5. En ce moment, son président Paul Bolya intégra l'UNIMO et les élus du Nord adhèrent au PUNA. Lire l'ouvrage ci-dessus mentionné, p. 168.
6. Il ne serait pas inutile de noter qu'il fut secrétaire de l'APIC (Association du Personnel indigène Congolais) et Secrétaire général du FEDUNEQ

(Fédération du Nord de l'Equateur) attaché au PUNA de Jean Bolikango.

7. Gerard-Libois J., Op.cit., p. 168.
8. Ces précisions ont été fournies par le Citoyen Ilufa Ilela, à l'époque, conseiller du cabinet d'Eketebi aux affaires intérieures, travail et prévoyance sociale. Elles ont été confirmées par le Citoyen Ikolo Bolelama, de passage à Mbandaka, le 9/8/1988; et enfin par Mokólo wa Pombo, grâce à sa thèse de licence intitulée, Structure et évolution des institutions politiques et administratives de la province de l'Equateur, Lovanium 1968, p. 10.
9. Kangayeni et Kumugo appartenaient à Assorbanzy liée au PUNA.
10. Lire les détails dans Congo 1960, T. II. C.R.I.S.P., Bruxelles, pp. 979-988.
11. Lorsque le Commandant en Chef de l'Armée Nationale Congolaise, le Lieutenant-Général Mobutu deviendra Chef de l'Etat en 1965, il inaugurerà une politique à laquelle il s'attachera à jamais: celle de parcourir régulièrement les régions pour se rendre compte par lui-même de l'évolution de la situation générale du pays.
12. Au même moment, c.à.d., au mois de janvier 1961, PUNA organisa un grand Congrès du peuple mongala à Gemena. Lire Mokolo wa Pombo, Op.cit., p. 13.
13. Cornevin R., Histoire du Congo Léopoldville-Kinshasa, Ed. Berger-Levrault, Paris VI 1965, pp. 278-279.
14. Moniteur Congolais, 3è Année, n° 7 du 12 mars 1962, p. 13.
15. Idem, n° 13 du 21 mai 1962, p. 122.
16. Gerard-Libois J. et Verhaegen B., Congo 1962, C.R.I.S.P., Bruxelles, pp. 116-118.
17. Idem, p. 234. Cette loi fut rendue possible par celle du 9 mars 1962 modifiant l'article 7 de la Loi fondamentale. Lire Willame J.C., Les provinces du Congo, structure et fonctionnement, Nord-Kivu-

Lac Léopold II, I.R.E.S., Léopoldville, 1964, p. 12.

18. Moniteur Congolais, n° 19 du 6 août 1962, pp.172-173.
19. Dossiers du CRISP, Congo 1963, INEP, Léopoldville, p. 325. Bien avant cela, l'arrêté ministériel du 7 décembre 1962 avait ordonné aux bénéficiaires de Fonds Mayamba de restituer ce qu'ils avaient reçu. Cfr Moniteur Congolais n° 1 du 2 janvier 1963, p. 9.
20. Gerard-Libois J., Congo 1963, Op.cit., p. 234.
21. Lire sa biographie dans Mabi Mulumba et Mutamba Makombo, Cadres et Dirigeants du Zaïre, qui sont-ils ? CRP, 1986, pp. 102-103.
22. Congo 1963, pp. 291-295.
23. Idem, p. 324.
24. De l'avis des membres de l'Assemblée de la Cuvette Centrale, le commissaire général extraordinaire ne pouvait être un ressortissant de l'ancienne province de l'Equateur. Lire leur message reproduit dans les pages 321-322 du Congo 1963, ouvrage cité ci-dessus.
25. Idem, pp. 326-327.
26. Ibidem, p. 320.
27. Congo 1965, C.R.I.S.P., Bruxelles, p. 63.
28. Idem
29. Informations reçues des Citoyens Ilufa Ilela, déjà cité, Dibwa Kitu (Homme d'affaires, âgé de 54 ans, domicile : av. Tumba n° 5 Mbandaka I) et Imponga Ya Looko Elongiambao, Editeur-Directeur d'Ekanga Ngenge de la ville de Mbandaka.
30. Mobutu Sese Seko, Action et Parole 1965-1975, Bureau du Président de la République du Zaïre, Kinshasa, p. 26.
31. Gerard-Libois J., Congo 1962, pp. 237-238.
32. Voir sa biographie dans Mabi Mulumba et Mutamba

- Makombo, Op.cit., pp. 422-423.
33. Mokolo wa Pombo, Op.cit., p. 18.
 34. Congo 1966, C.R.I.S.P., Bruxelles, p. 228.
 35. Gerard-Libois J., Congo 1962, Op.cit., pp. 267-268.
 36. A titre d'exemple, le conflit Budja-Ngombe. Lire Mokolo wa Pombo, Op.cit., p. 19.
 37. Moniteur Congolais, n° 27 du 4/12/1962, pp. 278-279.
 38. Les détails sur sa biographie dans Mabi Mulumba et Mutamba Makombo, Op.cit., pp. 439-440.
 39. Congo 1964, C.R.I.S.P., Bruxelles, p. 238.
 40. Congo 1964, p. 23 : La territoriale du Roi Léopold II au Maréchal Mobutu Sese Seko
 41. Mokolo wa Pombo, Op.cit., p. 31.
 42. Idem, p. 31.
 43. Mobutu Sese Seko, Action et Parole 1965-1975, op.cit., p. 48.
 44. Lire notes biographiques dans Mabi Mulumba et Mutamba Makombo, Op.cit., pp. 344-345.
 45. Congo 1967, C.R.I.S.P., Bruxelles, p. 224.
 46. Idem, p. 225.
 47. Voir sa biographie dans Mabi Mulumba et Mutamba Makombo, Op.cit., pp. 79-80.
 48. Idem, pp. 455-456.
 49. Panorama des 20 ans du Mouvement Populaire de la Révolution, Bureau du Président-Fondateur, Président de la République, Mai 1987, p. 151.
 50. Renseignements sur sa biographie dans Mabi Mulumba et Mutamba Makombo, Op.cit., p. 291. Nous remercions le Citoyen Mbala Mbabu pour les précisions contenues dans sa correspondance du 13/10/1987.
 51. Archives de la MOPAP-Mbandaka.
 52. Lire sa biographie dans Mabi Mulumba et Mutamba

- Makombo, Op.cit., pp. 329-330.
53. Archives de l'Assemblée Régionale.
54. Voir notes biographiques dans Mabi Mulumba et Mutamba Makombo, Op.cit., pp. 213-215.
55. Classe d'âge. Lire Hulstaert G., Dictionnaire Lomongo-Français, Tervuren 1957, p. 843 et Philippe R., Inongo. Les classes d'âge en région de la Jwafa (Tshuapa), Tervuren, 1965, 147 p.
56. Dans une de ses correspondances, le Gouverneur Mokolo nous précisa qu'il avait organisé une prime d'encouragement aux lauréats des Examens d'Etat et qu'il avait autorisé de construire à Zongo des écoles avec le produit de minerval. Sur le plan sportif, il aurait accepté la construction du stade Papa Movoto à Gemena par Scibe Zaïre en compensation des taces régionales sur le café marchand dues par cette entreprise.
57. Lire sa biographie dans Mabi Mulumba et Mutamba Makombo, Op.cit., pp. 207-208.

ANNEXES

Différents bureaux des Assemblées et Membres des gouvernements provinciaux de l'Equateur reproduits par Mokolo wa Pombo, Op.cit., pp. 11, 15-17, 21, 24, 28-29 et 31.

ASSEMBLEE DE L'EQUATEUR (JUIN 1960)

Nom	Fonction	Parti
Ekoko	Président	PUNA
Bofio	1er Vice-Président	Association Ngbaka
Andende	2ème Vice-Président	PUNA
Mombanga	Secrétaire	PUNA
Pelengamo	Secrétaire	Association Ngbaka
Lokuli	Secrétaire	MNC
Lopusu	Secrétaire	UNIMO

Source : Ganshof van der Meersh, Fin de la souveraineté belge au Congo, Institut royal des relations internationales, Bruxelles, La Haye, 1963.

ASSEMBLEE PROVINCIALE DE LA CUVETTE CENTRALE

Nom	Fonction	Territoire
Bokanga R.	Président	Bolomba
Bossisse S.	1er Vice-Président	Ikela
Limpole A.	2ème Vice-Président	Bolomba
Lompusu A.	Secrétaire	Djolu
Bolamona G.	Secrétaire	Boende
Bambokela P.	Secrétaire	Befale
Djema C.	Secrétaire	Boende

Source : Courrier d'Afrique du 20 avril 1963

GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE LA CUVETTE CENTRALE
(SEPTEMBRE 1962)

Nom	Fonction	Territoire
Engulu	Président	Monkoto
Ndjoku	Vice-Présidence et Intérieur	Coq-Kalamba
Yula	Affaires économiques	Ikela
Isekemanga	Santé	Befale
Lokolongo	Justice	Bokungu
Isso	Travaux publics	Bolomba
Efambe	Finances	Ingende
Yassa	Agriculture	Boende
Yangard	Information-Travail	
Ikolo	Fonction publique Plan et Développement communautaire	Basankusu Bikoro
Lomate	Terre, Mines et P.T.T.	Djolu
Lebaud	Enseignement	Bongandanga

Source : Courrier d'Afrique du 24 septembre 1962 et
Etudes Congolaises janvier 1963

ASSEMBLEE DE L'UBANGI (SEPTEMBRE 1962)

Nom	Fonction	Territoire
Bozongo	Président	Banzyville
Yange A.	1er Vice-Président	Gemena
Mbotu	2ème Vice-Président	Libenge
Kina	Secrétaire	Businga
Pelengamo	Secrétaire	Gemena
Vizou	Secrétaire	Gemena
Yange F.	Secrétaire	Gemena

Source : Willame, Les provinces du Congo, C.E.P.
n° 1, mai 1964

GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE L'UBANGI (OCTOBRE 1962)

Nom	Fonction	Territoire	Ethnie
Nzondomyo	Président	Libenge	Ngbaka
Limo	Fonction publique et P.T.T.	Gemena	Ngbaka
Nzelenge	Agriculture-Affaires économiques-classes moyennes	Libenge	Ngombe
Ngungbo	Travaux publics	Gemena	Ngbaka
Dufanda	Enseignement	Bosobolo	Mbandja
Mossi	Terres et Mines	Businga	Ngbaka
Kengelenya	Intérieur-Justice	Gemena	Ngbaka
Bagaza	Finances	Kungu	Mbandja
Zoangbagona	Travail	Budjala	Ngbandi

Source : Willame, Les provinces du Congo, Ubangi,
C.E.P. n° 1, mai 1964

ASSEMBLEE DU MOYEN CONGO (AVRIL 1963)

Nom	Fonction	Territoire
Nasena	Président	Léopoldville
Mopiti	1er Vice-Président	Lukolela
Mombanga	2ème Vice-Président	Businga

Nom	Fonction	Territoire
Gake	Secrétaire	Budjala
Bopeso	Secrétaire	Bomongo
Ebambe	Secrétaire	Bongandanga

Source : Willame, Les provinces du Congo, octobre 1965, p. 41

GOUVERNEMENT DU MOYEN CONGO (AVRIL 1963)

Nom	Fonction	Territoire
Eketebi	Président et Fonction publique	Lisala
Samoudzou	Vice-Président et Intérieur	Bumba
Adula	Travaux publics et Transports et Communications	Budjala
Bolongwa	Agriculture	Bomongo
Lieke	P.T.T. et Affaires foncières	Bumba
Libengelo	Enseignement	Kungu
Nzenze	Information et Relations interprovinciales	Lisala
Abena	Travail-Affaires sociales	Bongandanga
Engbongolo	Santé	Basankusu
Kandoni	Justice	Bolomba
Likimba	Affaires économiques et Plan et Coordination	Bumba

Source : Courrier d'Afrique du 29 avril 1963

GOUVERNEMENT DU MOYEN-CONGO (JUN 1964)

Nom	Fonction	Territoire	Parti
Engwanda	Président+ Fonct.P.	Bumba	UNIDA
Molebe	Vice-Prés.+ Intérieur	Bomongo	PUNA

Nom	Fonction	Territoire	Parti
Elipa	Finances	Bumba	MNC-L
Keta	Justice	Busu-Djanoa	PUNA
Samoudzou	Affaires écon.+ Classes moyennes	Bumba	PUNA
Apindia	Agriculture	Bumba	UNIDA
Mbaya	Education, Jeunes- se et Sport	Budjala	PUNA
Woy	Travaux publics, Transports et Communication	Banzyville	PUNA
Mondombele	P.T.T.+Affaires Foncières	Bolomba	PUNA
Mongbonga	Information + Affaires culturelles	Lisala	PUNA
Mbembo	Santé	Djombo	PUNA
Mbonzi	Travail, Affai- sociales Plan et Dév. commun.	Kungu	PDC

Sources - Willame, op.cit., p. 57
- Présence Congolaise

GOUVERNEMENT PROVINCIALE DE LA CUVETTE CENTRALE
(AVRIL 1964)

Nom	Fonction	Territoire
Engulu	Président, Intér, Informa.	Monkoto
Ndjoku	Vice-Président et Affai- res économiques	Coq-Kalamba
Bofla	Agriculture, Terres et Mines	Djolu
Yassa	Enseignement	Boende
Yangard	Travaux publics	Basankusu
Lokolongo	Fonction publique	Bokungu
Yula	Santé, Jeunesse et Sports	Ikela
Efambe	Finances	Ingende
Isekemanga	Justice et Travail	Befale
Ikolo	Plan et Coordination	Bikoro

Source : Cuvette Centrale du 30 avril 1964

GOUVERNEMENT DU MOYEN-CONGO (AOÛT 1965)

Nom	Fonction
Sakombi D.	Gouverneur, Fonction publique et Information
Mwanio M.	Intérieur, Education et Jeunesse et Sports
Atembina F.	Finances
Gboloko L.	Travaux publics, Affaires foncières, P.T.T. et Communication
Akpongakponga B.	Travail, Justice et Affaires sociales
Gangu J.	Santé publique

Source : documents du gouverneur du Moyen-Congo

GOUVERNEMENT DE L'UBANGI (JUILLET 1965)

Nom	Fonction
Denge M.	Gouverneur, Plan et Coordination économique
Yogo G.	Intérieur, Justice, Travail, Fonction publique
Sido J.	Finances, Enseignement, Jeunesse et Sports
Dufanda L.	Affaires économiques et Classes moyennes
Nyoka M.	Santé publique, Information et Affaires sociales
Dedo S.	Travaux publics et P.T.T.
Ayurambi J.	Agriculture, Eaux et forêts, Vétérinaire et Terres et Mines

Source : Documents de l'Assemblée

GOUVERNEMENT DE LA CUVETTE CENTRALE (OCTOBRE 1965)

Nom	Fonction
Engulu L.	Gouverneur, Information, P.T.T. et Santé publique
Ikolo S.	Finances, Fonction publique, Plan et Coordination

Nom	Fonction
Efambe P.	Intérieur
Bofola M.	Travaux publics
Mbenga P.	Enseignement
Engenzwa J.	Justice et Affaires foncières
Bolamona G.	Agriculture et Affaires foncières

Source : Documents de l'Assemblée

GOVERNEMENT DE L'EQUATEUR (AVRIL 1966)

Nom	Fonction	Ancienne province
Engulu	Gouverneur	Cuvette Centrale
Sakombi	1er Vice-Gouverneur	Moyen Congo
Denge	2ème Vice-Gouverneur	Ubangi
Genge	Intérieur	Moyen Congo
Ayurambi	Finances	Ubangi
Bofola	Travaux publics	Cuvette
Sido	Economie	Ubangi
Akpongakponga	Classes moyennes	Moyen Congo
Efambe	Développement communautaire	Cuvette
Nyoka	Affaires sociales	Ubangi
Mbenga	Education	Cuvette
Mampela	Fonction publique	Moyen Congo
Yogo	Agriculture	Ubangi
Ikolo	Santé	Cuvette
Dedo	Transports et Communications	Ubangi
Engendjwa	Titres fonciers et Cadastres	Cuvette
Gangu	Travail	Moyen Congo
Bolamona	Information	Cuvette
Dufanda	Affaires administratives et Judiciaires	Ubangi
Gboloko	Jeunesses et Sports	Moyen Congo

Source : Mbandaka (hebdomadaire officiel) n° 1, mai 1966

N.B. : Peu de temps après, deux nouveaux ministères furent créés : les Affaires culturelles et la Reconstruction nationale.

PARLERS BANKUTSU

LEGENDE

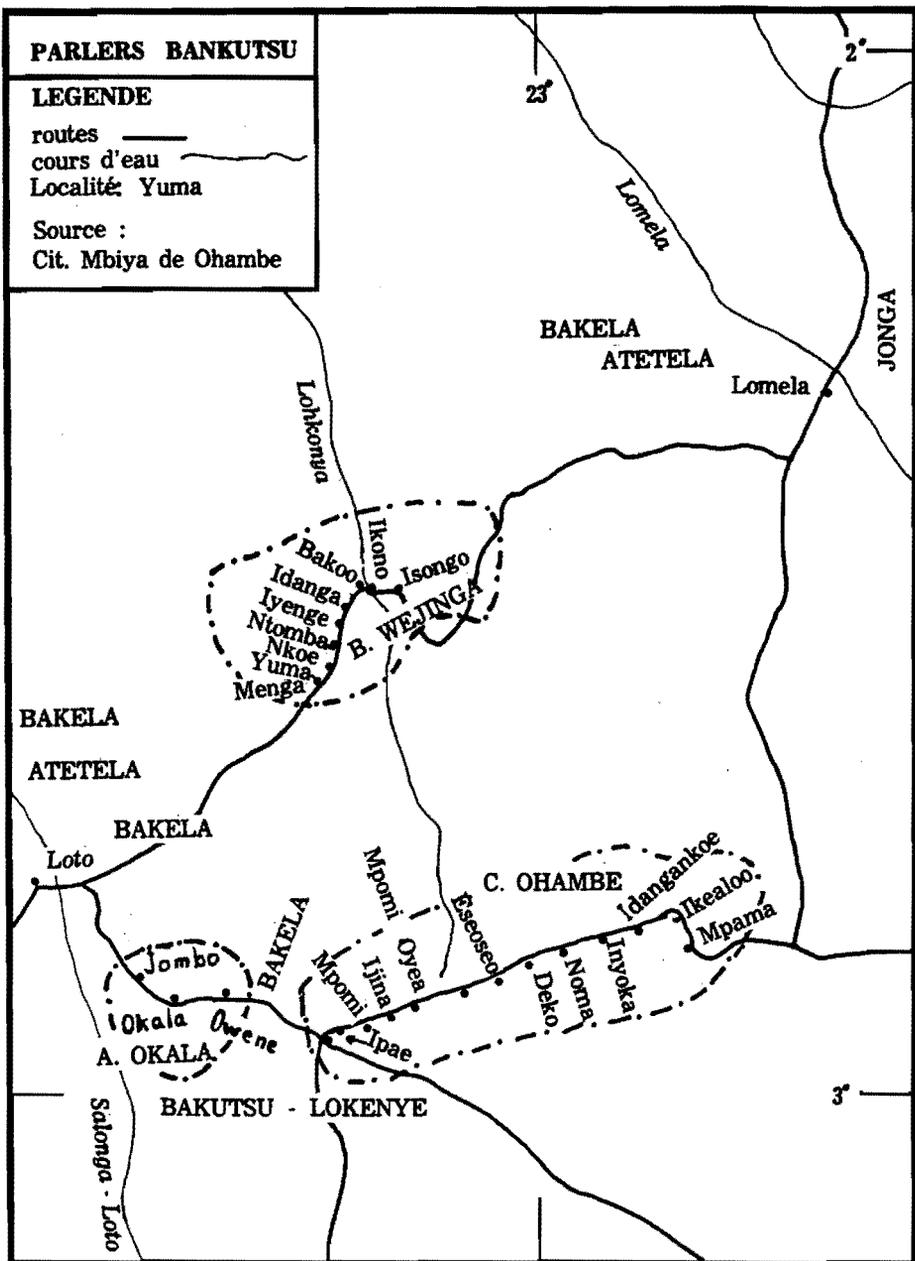
routes ———

cours d'eau ~~~~~

Localité: Yuma

Source :

Cit. Mbiya de Ohambe



Annales Aequatoria 10(1989)91-116
MOTINGEA Mangulu

ESQUISSE GRAMMATICALE DU LONKUTSU

RESUME

A la suite de G. Hulstaert qui a entamé les esquisses de quelques dialectes du domaine mongo, Motingea Mangulu décrit le lonkutsu, langue parlée au Kasai-Oriental, dans la sous-région du Sankuru, Zone de Lomela (Zaire). Son esquisse porte sur les aspects phonologiques, et morpho-sémantiques. D'après l'auteur, le lonkutsu, quoique parlé presque aux confins mongo-luba et enclavé par l'otetela, présente des éléments qui font de lui un dialecte mongo.

G. Hulstaert folgend, der angefangen hat, Aufzeichnungen einiger Dialekte im Mongo-Bereich zu machen, beschreibt der Verfasser des vorliegenden Artikels das Lonkutsu, eine Sprache, die im Ost-Kasai, in der Sousregion von Sankuru, Zone von Lomela (Zaire) gesprochen wird. Den Nachforschungen Motingees gemäss, zeigt das Lonkutsu, obwohl es fast nur innerhalb der Grenzen des Mongo-Luba gesprochen wird und durch das otetela umschlossen ist, Elemente auf, die aus ihm einen Mongo-Dialekt machen.

INTRODUCTION

La présente étude est une réponse à la question posée par la Rédaction des Annales Aequatoria. Celle-ci proposait la description scientifique d'un des dialectes môngo non encore étudié dans sa phonologie et dans sa morphologie en accordant la priorité à ceux qui sont parlés dans le bassin de la Lok&nys. Notre choix a porté sur le lonkutsu, non numéroté dans la liste présentée par H. Vinck dans Annales Aequatoria 5(1984), 164-168 et Ibi 6(1985), 233-247.

La dialectologie môngo est l'une des préoccupations actuelles de G. Hulstaert. C'est ce qui l'a amené à la publication d'une série d'esquisses de grammaire sur certains parlers. Il ne nous est pas possible de procéder comme G. Hulstaert par des comparaisons avec certains dialectes; non seulement à cause de l'étroitesse de nos connaissances sur le domaine môngo, mais aussi par respect au principe d'immanence de la langue.

Cependant, comme il s'agit d'une étude qui doit rendre compte de l'appartenance du lonkutsu au grand ensemble môngo, nous avons estimé qu'il était utile de le rapprocher, tant que faire se peut, au lonkundó pour deux raisons principales suivantes : d'abord à cause de l'importante documentation concernant aussi bien la phonologie, la morphologie que le vocabulaire disponible au Centre Aequatoria et aussi à cause du fait que le lonkundó et les autres dialectes du Nord-Ouest du territoire des Môngo constituent ce qu'on a pu appeler dialecte principal. Et ce, aussi bien à cause de son territoire étendu que du chiffre relativement important de la population (1). C'est sur base des données recueillies sur ces dialectes qu'ont été élaborés le Dictionnaire lomôngo et la Grammaire du lomôngo (2) du Père G. Hulstaert. Dans la suite du travail le lonkundó sera représenté par N.

Le lonkutsu est parlé au Kasai-Oriental par les B&nkutsu, dans la Sous-Région du Sankuru, Zone de Lomela.

Son aire linguistique s'étend sur trois groupements :
- le groupement d'Okála, auquel appartiennent nos informateurs principaux, est situé au sud-ouest de la Zone et est enclavé par les villages Kela. Il compte trois villages : Owéné, Okála et Jomo.

- le groupement de Wšjinga situé presque au centre est entouré des villages Tstéla : Tsúlá (direction Lomela) et Musadi (direction kóle). Il englobe huit villages : Ntómá, Nkóse, Ikónó, Iyengé, Idángá, Bakoo, Isongó et Yúmá-Ménga.
- le groupement d'Ohambe enfin, situé un peu à l'Est de la Zone est de population numériquement plus important. Il comprend onse villages : Ipaé, Mpomi-Kakése, Ijíná, Mpomi-Oyea, Eséóseó (village formé des gens qui auraient fui leurs propres villages à la suite des disputes, signifie un endroit glissant), Dekó, Nomá, Inyóka, Iksáloo, Idángánkóse et Mpámá. Le nom Ohambe, selon les informations recueillies, serait une déformation du nom Wopame.

Nous tenons à remercier très sincèrement nos informateurs Mpetsí Akambo (40 ans), fonctionnaire à l'INSS à Mbándáká et neveux Wíná Lokudi et Akambo Akambo Soku tous deux âgés de 26 ans, alors étudiants à l'I.S.P. de Mbándáká pour toutes la disponibilité dont ils ont fait montre pendant qu'ils nous fournissaient bénévolement les données qui ont servi à l'élaboration de la présente esquisse en mai et juin de l'année 1987.

Nous sommes par ailleurs persuadé que, pour avoir grandi tous jusqu'à la fin de leurs études secondaires dans leur milieu traditionnel, ils n'ont pas trahi leur langue au détriment de l'otstéla qui a servi de langue d'enseignement dans une bonne partie de leur scolarité et qui continue à être la langue véhiculaire dans tout le Sankuru.

La plus grande lacune de la présente étude serait que nous nous sommes presque exclusivement appuyé sur les données obtenues à partir du questionnaire de l'Institut de Londres. Nous pensons toutefois que ce questionnaire nous a permis de saisir les éléments essentiels qui président au fonctionnement du lonkutsu. Aussi, compte tenu de certaines différences qui existent entre le lonkutsu d'Okála et celui des autres groupements, le même questionnaire a été soumis à Wíná Esówa Lókonye, 26 ans, étudiant également à l'I.S.P. de Mbandaka, originaire du groupement d'Ohambe, village d'Ijíná. Nous n'avons pas eu la chance de rencontrer au cours de nos investigations un locuteur originaire de Wšjinga : les noms des villages ont été notés tels que nous les avons entendu prononcer par Wíná Esówa.

Quelques différences enregistrées entre les différents parlars sont signalées tout au long du travail chaque fois que cela s'avère indispensable.

1. PHONOLOGIE

1.1. Voyelles

En lonkutsu comme en N, il existe 7 voyelles : /i, e, ɛ, a, ɔ, o, u/. Les données n'offrent pas de règles particulières quant à leur distribution à l'intérieur de mot. Sauf le cas des voyelles de 3ème degré qui n'apparaissent pas avec d'autres voyelles, exception faite de quelques mots, avec celles du premier degré, /i/ et /u/. Les arrangements possibles, du moins dans les substantifs dissyllabiques sont les suivants : ɛ----ɔ, ɛ----ɛ, ɔ----ɛ, ɔ----ɔ, et donc aussi ɛ----i, ɔ----i, i----ɔ, i----ɛ, ɛ----u, ɔ----u, u----ɔ, u----ɛ. Cfr. Harmonie (1.9)

wěli (lune)	nkoi (léopard)
nkókó (poule)	ngóno (lune)
nyóngó (ta mère)	totoko (nattes)
lokoolu (ronflement)	dótó (rêve)
bolótzi (bien)	íwó (eux, ils)
tséke (cour)	dómé ("nganda")
lóc (aujourd'hui)	nkéé (palmeraie)
bésongó (manioc)	bókongo (derrière)
bosgte (boite)	

1.2. Semi-voyelles

Une seule semi-voyelle : /w/, souvent employé également comme semi-consonne.

ápangwaki (il a aboyé)	bowáangi (chef)
?tswa (hache)	wáí (femme)
nywá (serpent)	ásowá (il est mort)
mpékwá (raphia)	

/y/ n'est plutôt employé que comme semi-voyelle

iya (maman)	tósoyaka (nous avons tué)
-------------	---------------------------

áísóyá lómí (il est venu hier)
nyáye (rivière)
libyi (palabre)
teyá (feu)

1.3. Consonnes

Le lonkutsu compte 16 consonnes. Certaines correspondances phonétiques avec N sont présentées ci-dessous. Ces consonnes sont : /b, p, d, t, m, n, ny, l, k, g, s, ts, f, kp, y, w/.

1° b : occlusive explosive bilabiale sonore, tombe généralement au milieu de la phrase (devant voyelle).

bampámi'ásamáo, six hommes; nyama ile efula l'ókone, il y a beaucoup de bêtes dans la forêt; l'ókongó, sur le dos.

On peut noter dans certains mots que b alterne avec w. On dit indistinctement :

boín'óné ou woín'óné (aujourd'hui)
bómoto ou wómoto (femme)

Dans quelques mots aussi où N a b lonkutsu donne w. bongenangena ásóna bawata, l'étranger a acheté des canards; mpkwá yá wé il'ókó bowé, ton raphia est mauvais; wómá, peur, wólo, dureté.

Dans le parler d'Ohaube, ce w se rencontre partout où Okala a b dans les préfixes de cl. 1, 2, 3, 4 et 6 notamment.

2° p : occlusive explosive bilabiale sourde est toujours aspiré sauf après m

papá père
εpεpé maladie, douleur
báp'ókó ils ne sont pas
mala ípé deux fois
ítépia je parle
úpée je ne sais pas

3° d : occlusive explosive alvéolaire n'est généralement représentée que dans quelques rares mots. Dans beaucoup de cas en effet, là où N a d la lonkutsu a n et la séquence nd dans les radicaux notamment est représenté simplement par n. On peut noter des cas de variance avec l également.

iyá ádaki nkímo (maman a crié)
dómε ("nganda")
bámokεna (ils vont)
kεná (va)

nné (lui)
ñnanga (je veux, je désire)
?tsâ yá wé d'onéne (ton champ est vaste)
liyála d'ekó tsuu (le charbon est noir)

- 4° t : occlusive explosive alvéolaire sourde
5° m : nasale bilabiale. La séquence mb du N correspond à m en lonkutsu.

botámá (arbre)
múla (pluie)
mmino (saleté)
mmá (noix de palme)
mala ípé (deux fois)
menga (chasseur)
bámotówa nyóngó (ils portent des houes)
áóma tséke (il balaie la cour)

- 6° n : nasale alvéolaire

bóna (enfant)

- 7° ny : nasale palatale correspondant dans la plupart des mots à la suite nj du N.

nyoku (éléphant) nywá (serpent)
nyóka (je sens) nyéta (j'appelle)
ásonyéne (il m'a vu) ásonyéla (il m'a apporté)

- 8° l : latérale alvéolaire

lompompo (vent) loulu (maison)

- 9° k : occlusive explosive vélaire sourde

nkókó (poule) ntoko (palmier)

- 10° g : occlusive explosive vélaire sonore est toujours précédé d'une nasale et le complexe est toujours réalisé . Nous transcrivons ng.

bongenangena (hôte, visiteur)
ngúá (rouge)
nkáangi (maladie)
ngóme (vache)
bowáangi (chef)
lobengo (marché)
nyongó (ta mère)
elonga (clôture)

- 11° s : fricative alvéolaire sourde est parfois réalisée par certains sujets devant i et u.
bási (eau) bokwá bómosíla (le sel est épuisé)
- 12° ts : affriqué dento-alvéolaire sourde souvent réalisé aussi devant i et u. Nos informateurs souhaitent que l'on transcrive tsh.
- 13° f : fricative labio-dentale (pas bilabiale comme en N) est plutôt rare et se rencontre surtout dans quelques idéophones.
Là où N a f, le lonkutsu a p qui se réalise phonétiquement ph.
ńtépíaki (je parlais)
bápóbíné (B pausal) (ils ne dansent pas)
εpεpé (douleur, maladie)
- 14° kp : rare est attesté uniquement selon nos informateurs dans leur localité. Il est en réalité variante de la séquence kw. Ainsi peut-on dire :
sóma iyéma y'òkpa ou iyéma y'òkwá achète un peu de sel.
- 15° y : semi-consonne palatale (cf. 1.2.)
- 16° w : semi-consonne bilabiale (cf. 1.2.)

1.4. Combinaisons des phonèmes

- 1° nasale + occlusive : /nt, nk, ng, mp/

nkúsú (vieillards)
bεsɔngó (manioc)
bakóngo (patates)
ńtépíákí (je parlais)
nkókó (poule)
nkáangi (maladie)
mpεkwá (raphia)

Inexistants : mb et nd tels que signalés plus haut :

ásokena (il est parti)
wóka (village, chemin)
wula (pluie)

- 2° nasale + affriquée + (semi-voyelle)

ntswa (hache) ntsaka (paniers)

3° consonne + semi-voyelle

nywá (serpent)
mpɛkwá (raphia)
úmwétswa (je me lève)
ápangwaki (il a aboyé)
básotsangwa (ils ont détruit)

1.5. Syllabation

En lonkutsu, les syllabes sont essentiellement ouvertes. Voici les différents types de structures syllabiques :

V fwó (eux) ané (ici)
CV ákatsa (il prépare)
CSV úmwétswa (je me lève)
NCV ntoko (palmier)
NCSV ntswá (partir, s'en aller)
N fnia (je pleure)

1.6. Quantité

Les données offrent quelques mots avec des voyelles longues. Ceci résulte probablement de l'amusement d'un l ou b intervocaliques (du moins dans la diachronie). Les voyelles longues sont fréquentes dans les idéophones. ásonkaa, il m'a donné; tókoóla-ki lokoolu, nous ronflions; soo, blanc; tsuu, très noir; bekéé, boutures de manioc; lokoo, jambe; ntaa, chèvre.

Quant aux consonnes, les suites de nasales ne doivent pas être considérées comme représentant un cas de quantité consonantique parce que celles-ci appartiennent à des syllabes distinctes.

fnia, je pleure; úmwotsúna, il est mûr.

1.7. Elision et aphérèse

L'élision est régulière pour la voyelle finale d'un mot devant la voyelle initiale d'un autre mot. L'aphérèse affecte les consonnes b et l. Ces deux phénomènes peuvent affecter plusieurs phonèmes d'un même environnement, mais le ton de la voyelle élidé

persiste : il se projette sur la voyelle suivante.

on'ókaisa wé 'bóké nò ? à qui as-tu donné le paquet ? ; bámokéna l'étsuma, ils vont à la guerre; topaká la bakulá, l'akulá, les couteaux et les flèches; loulú lá bowángi, loul'ówángi, la maison du chef; ?tsá yá wé de bonéne, d'onéne, ton champ est vaste; lá liko yá loulú, y'oulú, sur le toit de la maison.

1.8. Harmonie vocalique

Elle affecte les voyelles des affixes pré-radicaux qui s'assimilent à la voyelle du radical lorsque celle-ci est de 3è degré (sauf a) mais également la finale -e du présent distancié, de l'impératif et du futur.

tópénga, nous respirons; tósómisa nyoko, nous vendons des arachides; bámotéka, ils sont fatigués; bámotóma nyóng'á iwo, ils portent leurs houes; tósoléna lá botalímo, nous vous avons vus sur le chemin; ónkaá nkono y'onéne, donne-moi une grosse banane; áóléngé nyáye, il est en train de traverser la rivière; bána bápókénye, les enfants ne sont pas en train de jouer; lókéne, allez, partez; omí mpókéné, moi je ne pars pas.

1.9. Tonalité

Il existe deux tons de base : bas et haut; et deux doubles : montant et descendant. La tonalité respecte l'allure générale du N tant pour les nominaux, les verbaux que pour les pronominaux. Quelques mots invariables étant propres au lonkutsu ont une tonalité particulière. Ajoutons plutôt qu'il a été constaté de légères différences tonales entre le parler d'Okála et celui de Ohambe :

Okála : <u>tsyá</u>	Ohambe : <u>toya</u>	feu
<u>mpékwá</u>	<u>mpéko</u>	raphia

Mais en réalité, dans beaucoup de cas il s'agit dans les deux parlars d'un ton pausal, c'est-à-dire qu'à la limite de l'énoncé le ton haut est réalisé plus ou moins bas.

2. MORPHOLOGIE

2.1. Formes nominales

Seuls les substantifs, les adjectifs étant plutôt rendus par des constructions, c'est-à-dire qu'en fait sur le plan morphologique il n'y a pas lieu de parler d'adjectifs. (cf. 2.2.)

Classification (D indique les particularités dialectales Ohambe).

1° Catégorie : bo-/ba- cl. 1-2

<u>-kulaka</u>	chef
<u>-lengámpóngó</u>	petit enfant
<u>-ngenangena</u>	hôte, visiteur
<u>-nto</u>	homme
<u>-paya</u>	hôte
<u>-séiba</u>	voleur
<u>-sungu</u>	le Blanc
<u>-tsúli</u>	forgéon

Vocaliques : w-(b-)/b-

<u>-álf</u> (- <u>ájí</u> D)	femme
<u>-óna</u> (- <u>ána</u> pl.)	enfant
<u>-óna ngóya</u>	mon frère

2° Catégorie : ø-/ba- cl. 1a-2

<u>-mpáme</u>	homme
<u>-nyangó</u>	ma mère
<u>-nyongó</u>	sa mère
<u>-ngómpáme</u>	mon oncle
<u>-nkanga</u>	féticheur
<u>-nkang'íba</u>	voleur
<u>-nk'iyá</u>	grand-père (mère)

Les notes ne nous ont pas permis de vérifier si certains entrent en 9.

3° Catégorie : bo-/be- cl. 3-4

<u>-kanga</u>	médicament
<u>-keé</u>	oeuf
<u>-kokó</u>	canne à sucre
<u>-kóma</u>	fusil
<u>-kwá</u>	sel
<u>-lángaa</u>	jeune homme

- <u>lito</u> (- <u>jito</u> D)	charge
- <u>lemo</u>	travail
- <u>lumi</u> (- <u>jumu</u> D)	bouche
- <u>néne</u>	grandeur
- <u>nanga</u>	tribu
- <u>nkiki</u>	cri
- <u>nkoko</u>	mouton
- <u>ntsúmo</u> D	boîte
- <u>sáákokoko</u> D	cri
- <u>sete</u>	boîte
- <u>támá</u>	arbre
- <u>yáyá</u>	étranger

Vocaliques : w-/b-

- <u>éka</u>	os
- <u>iná</u>	jour
- <u>esongó</u> (- <u>esongu</u> D)	bouture de manioc

4° Catégorie : (1) i-/ba- cl. 5-6

Notons que les locuteurs d'Ohambe ont (j)i- et dans le cas d'aphérèse i- est généralement remplacé par un coup de glotte, ? devant consonnes sourdes.

- <u>ba</u>	vol
- <u>káká</u>	pied
- <u>kamo</u>	affaire
- <u>ko</u> (pl. <u>waliko</u> D)	haut
- <u>konya</u>	argent
- <u>kóngó</u>	patate
- <u>kótsi</u> D	dent
- <u>kulá</u>	flèche
- <u>lóngó</u> (normalement toujours 6)	sang
- <u>mótsi</u> (normalement toujours 6)	terre
- <u>nsóyi</u> (normalement toujours 6)	salive
- <u>tsá</u> (pl. <u>basá</u>)	champ
- <u>tswa</u>	hache
- <u>wata</u>	canard
- <u>yála</u>	charbon
- <u>yóngi</u> D	chasse
- <u>tsámi</u> (pl. <u>basámi</u>)	maïs

Vocaliques a. j-/w-
b. d-/bal-

Nous donnons les substantifs entiers :

jína/wína nom

<u>jöi/wöi</u>	affaire
<u>döme/balöme</u>	"nganda"
<u>deyo/baleyo</u>	pleur
<u>döto/balöto</u>	rêve

Monoclasse

<u>bási</u>	eau
-------------	-----

5° Catégorie : e-/i- ?- cl. 7-8

- <u>kótó</u>	peau
- <u>téko</u>	source
- <u>tóo</u>	habit
- <u>tsúnatstunu</u>	vieillard

remarquons : elomo / ?domo palabre

6° Catégorie : N- / N- cl. 9-10

- <u>gamá</u> D	forêt	- <u>pekwa</u>	raphia
- <u>göme</u>	vache	- <u>pfó</u>	cheveu
- <u>göno</u>	lune	- <u>pyo</u>	froid
- <u>káké</u>	foudre	- <u>saká</u>	chasse
- <u>kángi</u>	maladie	- <u>sé</u>	poisson
- <u>kéé</u>	palmeraie	- <u>tano</u>	grande rivière
- <u>könyi</u>	bois de	- <u>telá</u>	banane
	chauffage		
- <u>koi</u>	léopard	- <u>toko</u>	palmier
- <u>kókó</u>	poule	- <u>tónó</u>	devant
- <u>kúsú</u>	vieillard	- <u>tsaka</u>	panier
- <u>má</u>	noix de	- <u>tsina</u>	bas
	palme		
- <u>menga</u>	chasseur	- <u>tséke</u>	cour
		(sans N-)	
- <u>mino</u>	saleté	- <u>yama</u>	animal
- <u>móji</u>	chèvre	- <u>yáye</u>	rivière
- <u>móka</u>	chemin,	- <u>yoko</u>	arachide
	village		
- <u>möné</u>	chien	- <u>yoku</u>	éléphant
- <u>múa</u>	pluie	- <u>ywá</u>	serpent
- <u>páko</u>	miel		

7° Catégorie : lo-/N- cl. 11-10

- <u>bengo</u>	marché, dimanche
- <u>komo</u>	clôture
- <u>koolu</u> (- <u>koolu</u> D)	ronflement
- <u>kosú</u>	toux
- <u>mpompo</u>	vent

<u>-sáka</u>	remerciement
Vocaliques	low-/m-
<u>-ángo</u>	vitesse, course
<u>-o(1)o</u>	fer
<u>-u(1)ú</u>	maison

Un substantif entre en ll avec pl. en 4

lokoo/bekoo jambe

8° Catégorie : i-/to- cl. 19-13

<u>-lúki</u> (<u>júki</u> D et 3/4)	payeur
<u>-mpoke</u>	panier
<u>-sé</u>	son père
<u>-só</u>	ton père

Vocaliques : y-/t-

<u>-ɔlá</u>	rire
<u>-ɛyá</u> (-ɔyá D)	feu
<u>-éma</u> (pl. <u>tóma</u>)	nourriture

Les cl. 19 et 13 ont un usage secondaire : une valeur diminutive.

iñulú/toñulú toutes petites maisons
iána/tána tout petits enfants

2.2. Constructions adjectives

Il n'existe pas d'accord adjectif proprement dit en lonkutsu. Les qualités sont exprimées :

- soit par des constructions connectives dont la forme déterminante est un substantif exprimant une qualité.

loulu l'ónéne, une grande maison; ónkayé ikono
y'ónéne, donne-moi une grosse banane.

Même dans les phrases nominales avec ou sans "être", ce sont toujours ces substantifs qui jouent le rôle d'attribut.

nkon'óné mpa bonéne, cette banane n'est pas grosse; lowó lá mí lol'ekó botále, mon bras est long; loolo lópa tsyá, le fer n'est pas chaud; loolo lo-le wólo, le fer est dur; mpuú yá ngúa, un oiseau rouge.

- soit aussi par des idéophones.

liyála d'ekó tsuu, le charbon est noir; nné ale soo, il est blanc.

2.3. Formes pronominales

1° Connectif

Sa structure est PP-a. Il peut parfois être totalement absent, dans les relations de parenté plus particulièrement.

loposo lá nkoi, la peau de léopard; ntaa yá bosungu, la chèvre du blanc; loulú l'ówangi, la maison du chef; bóna iyá, fils de ma mère, mon frère; nkána mí, ma soeur; bekéé w'ésongó, les boutures de manioc; loulú la nká, iyá, la maison de ma grand-mère; belito bó íwó, leurs charges; lowó lá mí, mon bras; bomponga wá mí, mon riz; nyóng'á íwó, leurs houes; bakák'á wé, tes pieds; ntóo yá ísó, nos habits.

2° Interrogatif

Un seul thème dans les notes pour le parler d'Okála, -nga, combien ? Ohambe a en plus de celui-ci -na, quel ? D'une façon générale, les autres interrogatifs sont des mots invariables.

tolúki tóyí tóngá ?, combien de payeurs sont venus ?; lín'á wé no ? quel est ton nom ?; on'óyí no ? qui est venu ?; en'oná wé no ? que désires-tu ? otóyáka lá nké ? pourquoi n'es-tu pas venu ? ásími mó, qu'a-t-il dit ? ísó ale nké ? où est ton père ?

Ohambe

jína y'ésé jína ? quel est ton nom ?; jói jína y'ósímé ?, qu'a-t-il dit ?

3° Possessif

Ainsi qu'on a déjà pu le constater, le possessif à la même structure que le connectif. Dans le parler d'Ohambe cependant, il y a lieu de poser un possessif, du moins à cause d'un thème possessif qui a été observé à la 3^e personne du singulier et du morphème ka qui sert de connectif pour les termes de parenté.

ntóo y'ěě, tes habits; wekoo w'ěě, tes pieds; nyangó ká mí, ma mère; isé k'ísó, notre père; loulú lá nkíyá ká mí, la maison de mon grand père.

4° Démonstratifs

D'après les données, trois types et le PP a un ton bas comme dans le reste du domaine.

a. rapprochement : -ńě b. éloignement : -nyí

c. référence : -íko

mpuú ńě, cet oiseau-ci; mpuú enyí, cet oiseau-là; mpuú eíko, cet oiseau en question; nkɔn'ɔńń úpa bonń-ńě, cette banane n'est pas grosse; enyí el'ekó bonńń, celle-là est grosse; ónkayé enyí, donne-moi celle-là; loulú lonyí lá nɔ ? de qui est cette maison ?

L'éloignement accentué est exprimé en ajoutant au démonstratif d'éloignement l'adverbe mpényí. mpuú enyí mpényí, cet oiseau-là là-bas (presque imperceptible).

5° Numéraux

Les numéraux avec accord sont formés d'une série de 1 à 6 : nkókó ńmó (ńmókɔ), une poule; mala ípé, deux fois; bán'ásáso, trois enfants; mulú ínei, quatre maisons; mpuú ítáano, cinq oiseaux; tolúki tópé, deux payeurs; bampámi ásamao, six hommes.

6° Indéfinis

Chez les Okála, pas de thèmes avec accord dans les données sauf pour "autre", -nkíná. Autres indéfinis, recours aux idéophones et aux substantifs exprimant la quantité.

ńsotěna ínyó tsě, je vous ai tous vus; nyama il'efula n'ókona, il y a beaucoup d'animaux en forêt; loulú lónkíná, une autre maison; banto bánkíná, d'autres gens.

Le parler d'Ohambe atteste cependant la présence d'un autre thème indéfini "tout" -nkV kumá où V est identique à la voyelle du PP.

wíná wónkókumá, toujours, tous les jours; lamosolěna íny'ánkákumá, je vous ai tous vus.

2.4. Substitutifs

Tableau

	Singulier	Pluriel
1ère pers.	(o) mf	ísó
2ème pers.	wé	ínyó
3ème pers.	nné	íwó D íbó

nsolěna ínyó tsé, je vous ai tous vus; bakak'á wé, tes pieds - les pieds de toi; botálé w'ětámá, la hauteur des arbres, botál'á íwó, leur hauteur - la hauteur d'eux, boluo wá nné, sa racine.

2.5. Formes verbales

A. Eléments de formes verbales

1° P.V. de personnes

	Singulier	Pluriel
1ère pers.	n-(ny-) la- D	to-
2ème pers.	o-	lo-
3ème pers.	a-	ba-

Dans les classes les PV sont les mêmes que les PN, sauf cl. 1(3è pers.), cl.9 et 10 respectivement, a-, e- et i-. Ohambe, cl. 9 PV et PP ke-.

2° Infixes formatifs

- mo- : présent actuel
- só- : parfait
- ó- : futur et présent distanciel
- ya- : habituel

3° Infixe réfléchi : -a-

ásaténa, il s'est coupé; ásakpúla l'ěssyi, il s'est frappé au doigt.

4° Infixes objets

	Singulier	Pluriel
1ère pers.	-n-(-ny-)-m-	-to-
2ème pers.	-ko-	-lo-
3ème pers.	-o-	-a-

áokpúlaki mala ípé, il l'a frappé deux fois; papá ya ísò ásotòèna, notre père nous a vus; ónkayé basi úmè-nè, donne-moi de l'eau que je boive; tósòlèna lá bo-talímo, nous vous avons vus sur le chemin; ásonyéla imonya, il m'a apporté de la chikwangué; ísòkèna, je t'ai vu, tâétaki, nous les avons appelés; ányétaki, il m'a appelé.

5° Post-initiales de négation

- tó- atóyá lómí, il n'est pas venu hier;
- pó- botsúli apótsúle topaká, le forgeron ne forge pas de couteaux.
- póy- bápóyétámé, ils ne dorment pas (habituellement); lópóyékènaká, vous n'allez pas souvent.

6° Radicaux

Pour une meilleur lecture, nous signalons ci-dessous quelques règles morphologiques :

- 1) °N-j ---- /ny/ ex. -juá nyuá pleuvoir
- 2) °N-l ---- /n/ ex. -leká neká passer
- 3) °N-V(-u) ---- /nyV/ ex. -éá nyéá savoir
-útówá mútówá revenir

Radicaux à initiale consonantique

- <u>bíná</u> danser	- <u>pásá</u> arriver, survenir
- <u>bótá</u> engendrer, (-wótá) enfanter	- <u>pétá</u> brûler
- <u>dá</u> crier	- <u>piká</u> fixer
- <u>já</u> manger	- <u>pítá</u> détruire
- <u>juá</u> pleuvoir	- <u>saká</u> chasser
- <u>juwá</u> planter	- <u>sílá</u> finir, s'épuiser (-síyá D)

-kaá	donner	-símá	dire
-kamá	travailler	-songá	laver
-katsá	cuisiner	-táná	aider
-kenyá	jouer	-téná	couper
-kɛná	s'en aller, partir	-tómá	envoyer
-kotsá	se poser sur	-tóngá	construire
-koólá	ronfler	-túá	transporter
-kosówá	tousser	-tsúlá	forger
-kotá	couper, mordre	-tswá	partir
-kwá	tomber	-tsumá	briller
-kpúlá	frapper	-wá	mourir
-leká	passer	-wíká	guérir
-lɛmbá	être fatigué	-womá	fuir
-lɛngá	traverser	-yá(ká)	venir
-lotá	courir	-yaká	tuer
-meélá	apporter	-yángá	faire
-mɛná	boire	-yélá	apporter
-nangá	vouloir	-yéná	rêver
-neá	pleurer	-yólá	rire

Vocaliques

-éá	savoir
-étá	appeler
-émáá	être debout
-ɛná	voir
-ídá	mettre
-óká	entendre, écouter
-óná	désirer

7° Extensions et élargissements

-am-	-kɛkɛmá	caquetter
	-étámá	dormir
	-ongwámá	être volé
-e(l)-	-tówéá	apporter à
	-síméá	dire à
	-kaméá	travailler pour
-oj-	-útójá	retourner (transitif)
-o/-u-	-lipóá (-jipúá D)	ouvrir
	-tsangwá	détruire

	<u>-ongóá</u>	voler
	<u>-útówá</u>	revenir
	<u>-pangwá</u>	aboyer
	<u>-étswá</u>	s'éveiller
-an-	<u>-kaáná</u>	se donner

8° Désinences

L'examen des formes verbales ne permet pas de poser une préfinale -ak- qui marquerait soit l'habitude soit la durée. De toute façon, l'opposition perfectif et imperfectif n'apparaît pas sur le plan morphologique. Ainsi, une forme comme bápóbinake, ils ne vont pas danser, sera analysée : bá-pó-bin-ake; -ake étant la finale verbale.

- 1) -a : le présent, le parfait et l'infinitif
bámokéna l'étsuma, ils vont à la guerre; lompompo lóleka, le vent passe, souffle; bána bákenya, les enfants jouent; ásonyéna, il m'a vu.
- 2) -á : l'habituel et l'impératif (singulier)
tóyakenáká lá ?tsá, nous allons souvent au champ, áyakenáká lá nkéé, il va habituellement à la palmeraie.
- 3) -aki : passé récent
ntépiaki, je parlais aujourd'hui; tókooolaki, nous ronflions; tókamaki loó, nous travaillâmes aujourd'hui; báyakaki lómi bonto, on a tué un homme hier; tótúaki basámi lá tsaka, nous transportions du maïs dans des paniers.
- 4) -áki : passé antérieur et statif passé
áyáki la nkángi, il était malade (autrefois); w'émáki la ntónó ya ntoko, tu étais debout devant le palmier.
- 5) -áké : le subjonctif négatif et l'impératif négatif. lotókenáké, que vous n'alliez pas (n'allez pas); tokenáké, ne va pas.
- 6) -áká : habituel
tóyakenáká, nous allons habituellement.
- 7) -e : négatif habituel, statif présent et futur
bápóyétámé, ils ne dorment pas; mpuú akotsé lá liko w'oulú, l'oiseau est sur le toit de la

maison; nyongó áóyé lómí, ta mère viendra demain.

- 8) -e : subjonctif et impératif affirmatifs ainsi que le présent distanciel.

banto báótóngé elonga, les gens sont en train de construire une clôture; lólote, que vous couriez (courez); lókə̀nə̀, que vous vous en alliez (allez); lóyake lóntane, venez que vous m'aidiez (vener m'aider).

- 9) -i : passé récent aux effets encore plus perceptibles.

toluki toyi tonga, combien de payeurs sont venu? ásími mó ? qu'a-t-il dit ?; ásími ante áóye, il a dit qu'il vient.

B. Conjugaison

Comme la conjugaison dans les langues africaines présente des subtilités qui nécessitent souvent une étude assez approfondie pour être cernées toutes avec précision, nous présentons ici les formes qui nous ont paru, d'après les données recueillies, être les plus usuelles. Ainsi, il n'est pas vraiment exclu que quelques erreurs et omissions se soient glissées dans la présente section. Le - représente le PV dans les formules et ----, le radical verbal.

1. Formes absolues

I. Indicatives

- a. Présent continuatif (action commencée avant la parole)

affirmatif : ' --- a négatif : 'pó-----

tómena básí nkǒ la bǎná, nous buvons de l'eau et de la bière; básámisá elomo, ils jugent une palabre; ńnia, je pleure; ńyóla, je ris; ngónó étsuma, la lune brille; wǎlí ákatsa nyama, la femme cuit la viande; bámato bámeela nkónyi, les femmes apportent du bois de chauffage; nkókó ákékə̀ma, la poule caquette; tósómisa nyoko, nous vendons des arachides; botsúli épótsúle topaká, le forgeron ne forge pas de couteaux; tópómə̀nə̀, nous ne buvons pas; ngóno épótsúme, la lune ne brille pas.

f. Passé récent

affirmatif : ' ----áki négatif : -tó----a

ányétaki, il m'a appelé; papá ya ísó átoétaki, notre père nous a appelés, atónyéta woin'óné, il ne m'a pas appelé aujourd'hui.

g. Parfait

affirmatif : 'so----a négatif : -tó----á

oséiba ásonyéna íkǒ ásonyéta, le voleur m'a vu et il m'a appelé, bongenangéna ásosóma bawata, le visiteur a acheté des canards; omí ntólá ikóno, moi je n'ai pas mangé la banane; atóyá lómí, il n'est pas venu hier.

Notons que chez les Ohambe le formatif du parfait affirmatif est -mo-

ámowá, il est mort; ntóo y'és ímótoka, tes habits sont mouillés; ísó tó moyaka nyóku kémó, nous avons tué un éléphant.

i. Passé antérieur

affirmatif : ' ----ákí négatif : -tó----áká

áyákí la nkángi, il était malade (autrefois); umóné ápangwákí, le chien aboyait; ápangwákí ?tsótso iné, il a aboyé ce matin, papá ya ísó aténákí lómí íkǒ átétákí, notre père nous a vus hier et il nous a appelés; bána w'ámpámi bátswáki lómí lá lósi, les garçons allaient à la source hier; bátswákí loó, ils sont allés aujourd'hui; atótsúláká topaká, il n'avait pas forgés les couteaux.

II. Formes non indicatives

a. Impératif et subjonctif

L'impératif comme forme verbale dépourvu de PV ne se rencontre qu'au singulier et a la structure : ----á à l'affirmatif et to----áké au négatif.

Le pluriel de l'impératif n'est structurellement que le subjonctif dont la formule à l'affirmatif est la suivante : '---e et au négatif: -to---áké.

lotá, cours; étá nyóngó, appelle ta mère; kéná

yête isó, va appeler ton père; lókɛnɛ, allez, que vous alliez; lɔyake, venez, que vous veniez; tókɛ-náké, ne va pas; lɔlote, courez, que vous couriez; lotókáké wómá, ne craignez pas, que vous n'ayez pas peur; óntáne, aide-moi, que tu m'aides; lɔyake lóntáne, venez m'aider; tóyákáké, ne viens pas.

b. Statif

Plutôt que d'être exprimé par un affixe dérivationnel, le statif se rend en lonkutsu par une conjugaison particulière :

- au présent, la structure est :

affirmatif : - ---é négatif : 'po---e

mpuú akotsé l'ótámá, l'oiseau est (posé) sur l'arbre; mpuú ápokotse l'ótámá, l'oiseau n'est pas posé sur l'arbre.

- au passé : - ---ákí négatif : -tó---a

nyóisásákí lá ntónó ya ntoko, j'étais assis sous le palmier; wémákí lá nsé w'ótámá, tu étais debout devant le palmier; ntóisása lá nsé w'ótámá, je n'étais pas assis sous l'arbre; otémá lá ntónó ya ntoko, tu n'étais pas debout devant le palmier.

Ce statif passé a une autre structure dans le parler d'Ohambe : 'ka----áká

ńkisansáká ná ntsína y'ótámá, j'étais assis sous le palmier; ókémáká ná ntónó ká ntoko, tu étais debout devant le palmier.

c. Conditionnel

Ses tiroirs sont difficiles à déterminer, sauf le présent négatif (-tó---a). Les autres formes du conditionnel semblent être exprimées par l'infinitif.

otókɛna, omí mpokɛnaki, si tu ne vas pas, moi je n'irai pas; kana wě nkɛná, omí ńkě nkɛná, si tu va, moi aussi je vais

d. Gérondif

Forme nominale du verbe, le gérondif entre en lonkutsu en cl. 9. Sa structure est : N---á, sans redoublement du radical comme en N.

Nkotá betámá el'ɛkó bolemo w'ámpámi, abattre des

arbres est un travail d'hommes; nkatsá tóma el'ekó bolemo w'amato, préparer la nourriture est un travail de femme; nyáká lá loúlú el'ekó nó, venir à la maison est agréable.

e. Infinitif

Il se caractérise par un préfixe spécial yó- et le ton de la finale est bas. Cet élément pourrait cependant être analysé comme formatif dans les formes de l'impératif (et du subjonctif) distancié. nkúsú báónákená yósonga tótoko, les vieilles vont aller laver les nattes; nyíña nkená yólá, je vais aller manger; bámotsá yósaka, ils vont chasser; lókene ló-yowete, allez l'appeler; kené yówéte, va l'appeler.

2. Formes relatives

Le sujet comme le régime sont des formes mixtes pronominaux verbales par l'emploi du PP à la place du PV. Les deux formes du relatif se caractérisent aussi parfois par l'emploi devant la forme verbale du démonstratif. Le sujet du relatif objet est toujours post-posé.

nkono díáki mí, la banane que j'ai mangée; bonto oné oénáki ísó áyáki onéne, l'homme que nous avons vu était gros; mpámi éyé al'ekó la nkángi, l'homme qui est malade; nyénáki wómoto mó óyáki nkamáká ?tsá á nné, j'ai vu une femme qui cultivait son champ.

3. La copule "être"

a. Présent : affirmatif : -le négatif : 'pa

nká iyá ale ané, ma grand-mère est ici; lowolo lópa teyé, le fer n'est pas chaud; tol'ekó bosaa, nous sommes heureux; papá ápa lá mányá wáin'né, le père n'est pas au village aujourd'hui.

b. Passé d'aujourd'hui : affirmatif : 'ya-áki
négatif : -tó-ya-a

totóyaa ísó méné l'ókona ?tsótso iné, nous n'étions pas seuls dans la forêt ce matin; ?tsukúa báyáki lots'óné lá nkéé, les hibous étaient cette nuit dans la palmeraie; batóyaa lá lósi, ils n'étaient pas à la rivière.

- c. Passé d'hier : affirmatif : ya-áki
 négatif : -tó-ya-á

ngómpáme áyáki lá ?tsá á nné éyě mengo ípě, mon oncle était dans son champ il y a deux semaines; áyáki la wáí á nné, il était là avec sa femme.

2.6. Particules

1. Adverbes

- lieu : ané (ámânɛ D), ici ; mpényí, là(là-bas)
- affirmation : ɛɛ (nné), oui
- négation : nkó (ánko D), non
- intensité : ?tsila, peu; efu(1)_a, beaucoup
- temps : lóó, aujourd'hui, lómí, hier; ?tsotso (substantif 5-6?), le matin.

2. Conjonctions

- subordination objectif : ante
- coordination : - entre deux termes d'une même proposition : ńkó, ńkó la
 - entre deux proposition : kó

ásím'ante aóyé, il a dit qu'il vient; oséiba áso-nyéna kó ásonyéta, le voleur m'a vu et il m'a appelé, tóséna ntáa ńkó l'onkoko, nous avons vu une chèvre et un mouton; tóména básí ńkó la báná, nous buvons de l'eau et de la bière.

3. Prépositions : lá (ná D), à, sur...; la, avec, au moyen de.

áténaki botámá la ?tswa, il a coupé l'arbre avec une hache; batóyaá la íwó, ils n'étaient avec eux.

Epilogue

Les données recueillies tout au long de ce modeste travail sont plus que suffisantes pour admettre que le lonkutsu quoique parlé presque aux confins m'ngó-luba et enclavé par l'otstéla présente une structure qui le rapproche du dialecte central m'ngó. La présence de quelques rares mots propres au lonkutsu ou d'emprunt tstéla et une conjugaison plus ou moins particulière est un fait tout à fait normal. La conjugaison, comme l'écrivait A.E. Meussen -Re-constructions grammaticales du Bantou (traduction de Jos Boute, 1965), est un des points capitaux pour

distinguer deux langues bantu, même si elles sont étroitement reliées.

Les observations qui nous seront faites nous permettront sûrement d'améliorer le contenu de la présente étude qui aborde pour la première fois l'un de ces parlars m'ongo qui n'ont pas pu être atteints par l'éminent spécialiste du domaine, le R.P. G. Hulstaert.

x x x

NOTES

1. HULSTAERT G., Dictionnaire lomongo-français, Tervuren 1957, p. XIII.
2. HULSTAERT G., Grammaire lomongo I, II, III, Tervuren, 1961, 1965 et 1966.

BIBLIOGRAPHIE

- F1. VAN HOVE, Esquisse de la langue Wankutshu, dans Anthropos 6(1911)385.
- G.P. SCHMIT, Contribution à l'étude des populations dites "Bakusu". Rapport de sortie de recherche-Kindu IS sept. 1933. Inédit, Archives Aequatoria.
- E. HANDEKYN, Spraakkunst der Wankutshu - taal, dans Congo 1927, II; 52-61; 215-230; 377-399.

MOTINGEA Mangulu
B.P. 116
MBANDAKA

Annales Aequatoria 10(1989)118-125
STOOP Henk

LE CONNECTIF DU SOGO (C 53)

RESUME

Au terme de cette étude, H. Stoop interprète le connectif du sogo en recourant à la méthode traditionnelle et à la méthode générative et transformationnelle. C'est cette dernière méthode qui, d'après l'auteur, fournit des explications plausibles sur les différents aspects de cette unité linguistique.

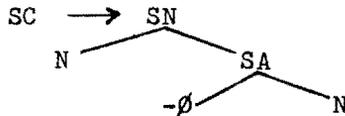
Am Ende dieser Studie interpretiert H. Stoop die Zusammensetzung der Sogo-Sprache und greift zurück auf die traditionelle Methode und auf die generative und transformationelle Methode. Gemäss des Verfassers ist es die letztere Methode, die die glaubwürdigen Erklärungen über die verschiedenen Aspekte dieser sprachlichen Einheit liefert.

1. INTRODUCTION

1.1. Notions et termes

Le syntagme complétif, en abrégé SC, du sogo (1) a la structure SC \rightarrow N $-\emptyset$ N .

L'adjectif pronominal "connectif" $-\emptyset$, c'est-à-dire le thème phonologiquement vide zéro ayant le sens "lié à; de" ou "auquel est lié", sépare deux noms N (ou noms élargis en syntagmes nominaux). Il régit nécessairement un nom, avec lequel il constitue un syntagme adjectival SA. Il est régi par un nom, avec lequel il constitue le syntagme complétif.



Considérons quelques SC et remarquons les différences de rapport que met le connectif entre les deux termes.

- (1) w^wéǵéǵé ó mbéǵe "vieil exemplaire de maison = maison caduque"
- (2) mbé' í éndéǵé "affaires d'Européens"
- (3) obé ó oto "méchanceté de personne = personne méchante"
- (4) otóá óná w'ísé "frapper enfant de père = raclée de père pour l'enfant"
- (5) boló'í ó kolo "tueur d'éléphants"
- (6) gǵ'elo gé líála "départ pour le mariage"

Les exemples sont tirés du sogo-sud, dialecte l'lyombo riverain, où ' représente le coup glottal, réalisation du phonème k à l'intérieur du mot; le p phonème b ne s'y prononce qu'après une pause.

1.2. Morphologie

Le thème du connectif $-\emptyset$ est pronominal et se sert des préfixes suivants, selon la classe du nom précédent.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	13
gà-	bá-	bó-	bé-	lí-	bá-	gé-	bí-	e-	í-	ló-	tó-
16	19										
gá-	í-										

Le nom précédent peut être substitué par le morphème a-, dit prépréfixe, fonctionnant comme pronom neutre (= pronom de la 3^e personne).

Le connectif est un mot séparé, terminé par la limite du mot. Il ne peut donc être considéré comme le préfixe d'un thème pronominal constitué d'un nom complet, parce que entre les deux peuvent se mettre d'autres mots, tels qu'un démonstratif.

Le connectif a la forme irrégulière ye après tous les noms de cl.9, sauf après les noms d'aspect -sé "inférieur", -bísa "postérieur", -kéta "intérieur", -túngá "extrême", -sísi "médian", -góngá ou -góka (nord) "contigu" et -bálé "opposé".

Le thème connectif fusionne avec les pronoms libres suivants.

-O + emi "moi"	—	-àmi "mon"
age "toi"		-ágó "ton"
gê "lui"		-ándé "son"
esú "nous"		-áisú "notre"
enú "vous"		-ainú "votre"
Bó "eux"		-ábó "leur"
-ó "le"		-àhó "le précité"
síná		-àsíná "autre"

1.3. Hypothèse à vérifier

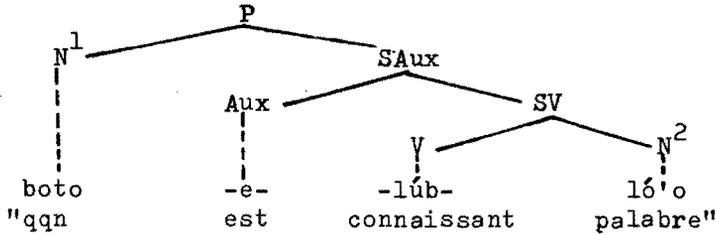
Comme je dérive tous les syntagmes nominaux de deux éléments fusionnés, à savoir un nom et une phrase, voyons comment les SC, en toute leur variété, se sont engendrés.

L'hypothèse en est que tout connectif introduit une phrase relative. Pour vérifier cette hypothèse, je traite d'abord de la transformation relative appliquée à la phrase verbale lexicale.

2. LA TRANSFORMATION RELATIVE

Prenons une phrase ayant un verbe lexical conjugué : boto élué ló'o "quelqu'un connaît une palabre"

Selon le stade actuel de mes recherches, la structure profonde de cette phrase se dessine comme suit.



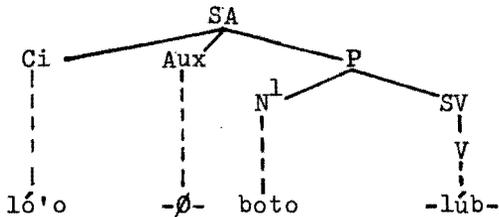
(P = phrase; Aux = auxiliaire; SAux = syntagme de l'auxiliaire; V = verbe; SV = syntagme verbal).

Puisque cette phrase contient un constituant lexical identique (Ci) au nom ló'o "palabre", constituant d'une autre phrase, elle peut se transformer en phrase relative (= syntagme adjectival) élargissant le nom ló'o en syntagme nominal.

Voici une version simplifiée des opérations successives qui transforment cette phrase en phrase relative.

- Le constituant identique ló'o se met à la tête de la phrase;
- il est suivi de l'auxiliaire, dont le trait <+ absolutif> change cependant en <-absolutif> et qui se représente par le morphème correspondant -∅- (cp. le connectif -∅-);
- suivent les constituants restants dans l'ordre de la structure profonde.

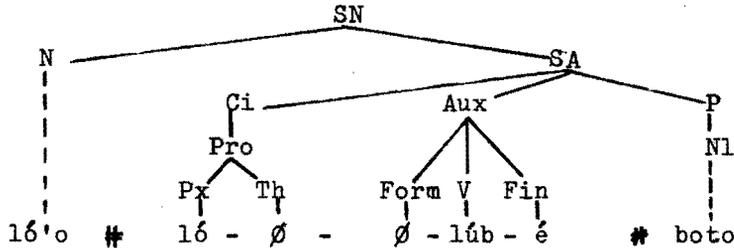
La structure transformée se dessine pour le moment comme suit.



Comme l'auxiliaire relatif a gardé ses traits grammaticaux <+formatif verbal> et <+finale -é>, il entraîne le thème verbal à sa gauche et lui procure de la finale -é. Comme l'auxiliaire relatif a gardé également son trait <+pronom>, ce qui ne signifie pas qu'il demande un préfixe pronominal, mais

qu'il demande la substitution du constituant précédent par le pronom lié Pro, le Ci est remplacé par le thème zéro Th précédé du préfixe correspondant Px.

Voici la structure finale de la phrase relativisée, précédée de son antécédent, l'ensemble constituant un syntagme nominal.



La génération du syntagme nominal lô'ô lôlúé oto "palabre que quelqu'un connaît" que voilà.

3. L'AUXILIAIRE ZERO RELATIF

Le constituant Aux de la phrase verbale lexicale peut être nul. Si le constituant Aux régit un constituant autre qu'un verbe lexical, tel qu'un nom, un qualificatif ou le verbe-particule la "se lier à", cet auxiliaire est obligatoirement nul. Si l'auxiliaire zéro a le trait <+pronom> (et donc également le trait <+finale -e>), la transformation relative s'applique toujours.

En perdant le trait <+absolutif>, l'auxiliaire zéro n'a pas de changement morphologique, ne soit-ce le trait <+finale> qui devient <-finale>.

$-\emptyset - \langle +abs; +pro; +fin \rangle \rightarrow -\emptyset \langle -abs; +pro; -fin \rangle$

Contrairement aux formatifs de la conjugaison, l'auxiliaire zéro manque du trait <+formatif verbal>; même s'il est suivi d'un thème verbal lexical, il ne l'entraîne pas à sa droite.

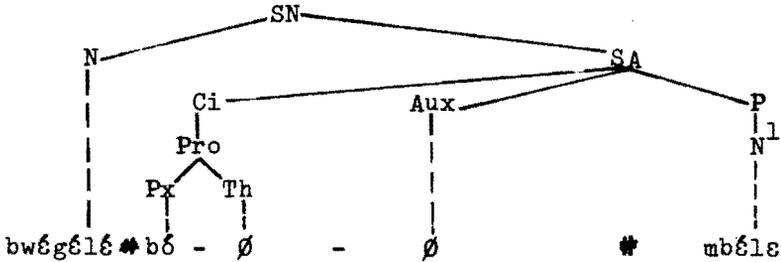
La phrase ayant l'auxiliaire zéro refuse cependant la relativisation si le Ci se trouve à sa tête.

4. LA PHRASE NOMINALE RELATIVE

Une phrase nominale ne se prête à la transformation relative que si le nom régi (et donc également l'antécédent) est abstrait. Voici une phrase en structure profonde.

mbéle -∅-e bwégéle "maison est vieil exemplaire"

La transformation relative comme décrite en la section 2 s'applique sans modification.



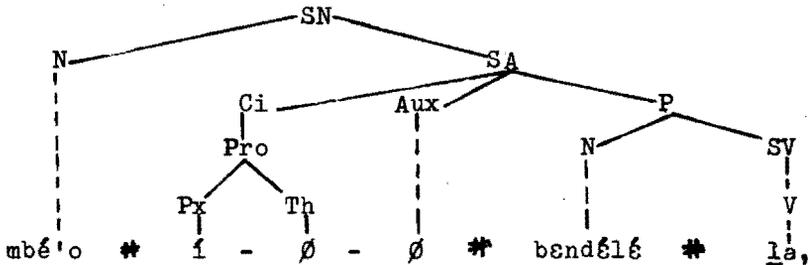
(1) wégéle ∅ mbéle "vieil exemplaire qu'est maison = une maison caduque".

5. LA PHRASE LIGATIVE RELATIVE

La particule verbale ligative la "se lier à" peut régir un nom identique à un nom antécédent. Tel est le cas en la séquence.

mbé'o - bndéle -∅-e la mbé'o "palabres - Européens se lient à palabres".

Voici la structure produite par la transformation relative.



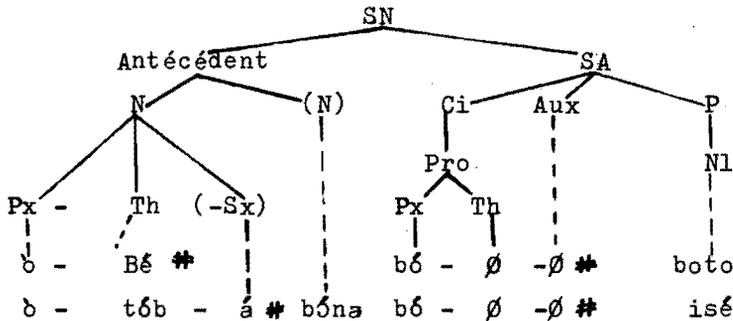
La particule la, cependant, est proclitique; c'est-à-dire qu'elle ne peut figurer sans constituant régi. Une règle spéciale l'efface par conséquent.

(2) mbé' í éndéle "palabres auxquelles sont Européens = affaires d'Européens".

6. LES PHRASES RELATIVES QUALIFICATIVE ET VERBALE

boto -∅-e -Bé "personne est méchante"
 isé -∅-e -tób- bóna "père bat l'enfant"

Dans ces phrases en structure profonde, l'auxiliaire zéro <+pronom> régit un qualificatif, respectivement un syntagme verbal. Si ces constituants régis sont identiques à des antécédents respectifs, il peut y avoir relativisation. Il y a quand même une complication. Comme leur Ci déplacé n'est plus régi par un auxiliaire, il se nominalise et prend le trait de cl.3 (2). Ainsi il permet sa substitution par la même raison, mais il prend le préfixe spécial 3a o- (2), au lieu du classificateur 3; un verbe prend en outre un suffixe terminal, -á pour notre cas.



(3) obé ó oto "mal qu'est personne = personne méchante"

(4) otóá óná w'isé "frapper l'enfant que fait père = raclée de père pour l'enfant"

7. LE Ci INDEFINI

La génération des SC qui ont en tête un nom produit par la dérivation productive, à savoir les noms-auteurs et les noms-circonstants, exige une phrase verbale lexicale ayant l'auxiliaire zéro <+pronom> et un nom (morphologiquement) vide (Nv) comme antécédent. Les noms vides du sogo, dont l'existence ne se laisse deviner que dans le préfixe d'accord d'un adjectif suivant, fonctionnent comme les pronoms indéfinis des langues européennes. Ils se distinguent

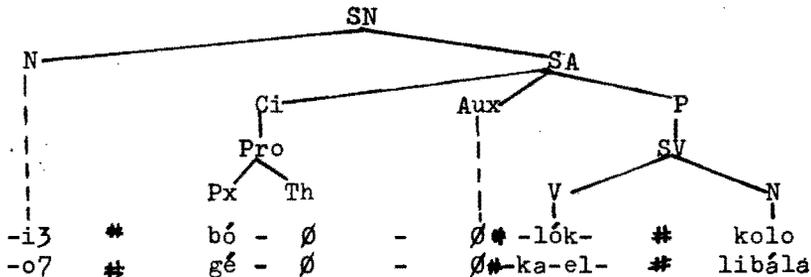
entre eux par un trait de classe d'accord et par des traits lexicaux, tels que <personne>, <locatif>, <pluriel>, etc. Voici des phrases qui se prêtent à la transformation relative.

Nv¹ <+pers;-pl> -∅-e -lók- kolo "qqn tue éléphants"

Nv¹ <+pers;-pl> -∅-e -ka-el- libála Nv³ <-pers;+loc> "qqn part pour le mariage à une certaine occasion"

Avec l'antécédent Nv¹, la première phrase se transforme de façon ordinaire, mais l'antécédent se réalise par le suffixe terminal -i ayant le trait de cl.3 (correspondant au singulier; le pluriel aurait donné le trait de cl.6).

La seconde phrase est produite par la fusion de deux phrases, la deuxième ayant le verbe-suffixe circonstanciel -el-. Si elle a pour antécédent Nv³, il se transforme en le suffixe terminal -o de cl.7. Nv¹ tombe sans laisser de trace, faute d'adjectif suivant; ainsi l'auxiliaire proclitique admet à N² de le suivre.



Il ne reste que l'application de la règle qui met le thème verbal au côté gauche d'une terminaison précédente et celle de la réalisation morphologique du trait de classe.

bo-lók-i**bó*kolo; (5) boló'f ó kolo "qqn qui tue éléphants = tueur ' d'éléphants"

ge-ka-el-o**gé*libála; (6) ge'elo gé líála "occasion à laquelle (qqn) part pour le mariage = départ pour le mariage"

Si N¹ de la seconde phrase n'était pas nom vide, mais par exemple bose'a "fille", il aurait occupé la

place unique à la droite de l'auxiliaire.

ge'elo ge ose" a "départ de la fille"

CONCLUSION

J'ai interprété le connectif sogo comme la séquence morphologique Px-Ø-Ø, étant classificateur et thème zéro du pronom relatif, lié à l'auxiliaire zéro relatif.

L'interprétation traditionnelle comme Px-Ø, étant classificateur et thème zéro de l'adjectif pronominal proclitique dit connectif, pourrait satisfaire pour l'emploi "ordinaire", où il signifie appartenance ou origine. Mais la méthode générative et transformationnelle fournit une explication plausible pour

- son statut de proclitique;
- ses emplois extraordinaires et étonnants où il introduit un mot ayant la fonction de sujet ou d'objet direct;
- la ressemblance sémantique entre le connectif "lié à" et la particule verbale la "se lier à".

H. STOOP

B.P. 43

x x x ISANGI / Zaïre

NOTES

1. GUTHRIE : C 53; HULSTAERT : Bantou (5).
2. Voir H. Stoop, Les préfixes du Sogo, dans Annales Aequatoria 10(1989)127-140

BIBLIOGRAPHIE

HARRIES, Lyndon, Grammar of Gesogo, dans Kongo Oversea 21(1955), 420-440.

NSIMBA Bweta, Aspects de la grammaire générative et transformationnelle de la langue topoke, mémoire, Lubumbashi 1973.

STOOP, H., Vers une grammaire sogo, 1987, inédit, à consulter à Wenge, Zaïre, et à Leiden, Pays Bas.

Annales Aequatoria 10(1989)128-140

STOOP Henk

LES PREFIXES DU SOGO (C 53)

RESUME

Dans les pages qui suivent, l'auteur présente des particularités que revêt le préfixe de la langue sogo, parlée dans la région du Haut-Zaïre. L'étude constitue une description d'un aspect de cette langue et prépare ainsi une esquisse complète.

In den folgenden Seiten stellt der Autor die Besonderheiten dar, welche das Praefix der Sogo-Sprache, gesprochen in der Region Haut-Zaïre, umgibt. Die Studie enthält eine Beschreibung eines Aspektes dieser Sprache und dient somit zur Vorbereitung eines vollständigen Entwurfes in der Zukunft.

O. INTRODUCTION

Le bantou comparatif a établi 19 classes nominales, avec lesquelles correspondent trois groupes de 19 préfixes classificateurs, respectivement destinés aux thèmes nominaux, pronominaux et verbaux.

La description classique du système sogo ou poke (1), selon le modèle de Bleek et Jacottet, reflète le système général bantou quasi parfaitement, les écarts étant mineurs et historiquement explicables, comme c'est le cas pour la non-existence de la classe 12, le manque de substantifs dans les classes locatives 16, 17 et 18, et les particularités phonologiques.

TABLEAU I

	Nominal	Pronominal	Verbal
Cl.1	bo-	ò-	á-
2	ba-	bá-	bá-
3.	bo-	bó-	bó-
4.	be-	bé-	bé-
5.	li-	lí-	lí-
6.	ba	bá-	bá-
7.	ge-	gé-	gé-
8.	bi-	bí-	bí-
9.	n-	è-	á-
10.	n-	í-	í-
11.	lo-	ló-	ló-
13.	to-	tó-	tó-
14.	bo-	bó-	bó-
15.	ò-	-	-
16.	-	à-	á-
17.	-	gó-	gó-
18.	-	mó-	mó-
19.	i-	í-	í-

Aussi conforme est l'appariement des classes qui reflète l'opposition du nombre des substantifs nombrables.

TABLEAU II

paires canoniques								restreintes		
sg.	cl. 1	3	5	7	9	11	19	14	19	
		2	4	6	8	10	10	13	6 6	

Enfin, même les sous-catégories pronominales qui font exception en prenant un autre préfixe que prescrit par le tableau, I, le font toujours en les classes 1, 9 et 16.

TABLEAU III

	nom	dém. num.	substit.	compl.	verb.
Cl.1,	(bo-)	ò-	gá-	gá-	á-
9,	n-	è-	ló-	è-	á-
16,	-	à	há-	gá-	á-

Or, les classes 1 et 9 se comportent, un peu partout dans le domaine bantou, d'une façon plus ou moins capricieuse.

Mais puisque mon approche du sogo n'est ni comparative ni historique, je me propose de regrouper les 53 morphèmes qui s'offrent distinctement dans une présentation classique, de limiter les doublures et de chercher une explication pour les ressemblances et les écarts.

1. UN PEU DE PHONOLOGIE

1.0. Avant de présenter et d'interpréter le matériel morphologique en question, voici quelques règles simplifiées qui expliquent les écarts principaux entre le mot et la somme de ses parties.

1.1. Si les préfixes précèdent un thème à initiale vocalique, la séquence des voyelles V1-V2 se réalise en général selon ce tableau-ci. (voir p. 130)

1.2. Le tableau V donne les changements phonologiques de consonnes en combinaison avec un élément précédent, respectivement la pause, la limite du mot, une voyelle quelconque et le trait flottant

<+prénasalisation> (v. 2.4.). Dans le cas de deux réalisations, la gauche est celle du sogo-sud, la droite celle du nord.

TABLEAU IV

	v ²	i	e	ɛ	a	ɔ	o	u
V ¹	i	yi	ye	yɛ	ya	yɔ	yo	yu
	e	i	e	ɛ	ya	yɔ	yo	yu
	a	ai	ae	aɛ(*)	a	aɔ(2)	ao	au
	o	wi	we	wɛ	wa	ɔ	o	u

TABLEAU V

		b	l	g	j	p	k
,		b	l	g		f	k
*		∅ b	l	g		f	k
V		∅ b	l	g			∅
<+pn>		mb	nd	ng	nd	f	k

' représente le coup glottal (glottal stop);
 ∅ est le phonème consonantique zéro qui sépare deux voyelles sans qu'elles se contractent; le blanc indique l'élimination de la consonne qui donne lieu à une contraction vocalique éventuelle.

Si une consonne se soustrait à ces règles, elle est notée en majuscule; si d'autres consonnes ne se réalisent pas par exception en certains dialectes, elles sont soulignées.

1.3. A la contraction de tons différents, le haut, noté ', l'emporte généralement sur le bas, non marqué. Le ton instable, marqué ` , se comporte généralement comme le bas, mais en d'autres cas il a une réalisation particulière. Le ton qui est noté H ou B au côté gauche d'un morphème s'appelle ton flottant; il remplace le ton du morphème avec lequel il entre en contact, dans notre cas celui du préfixe.

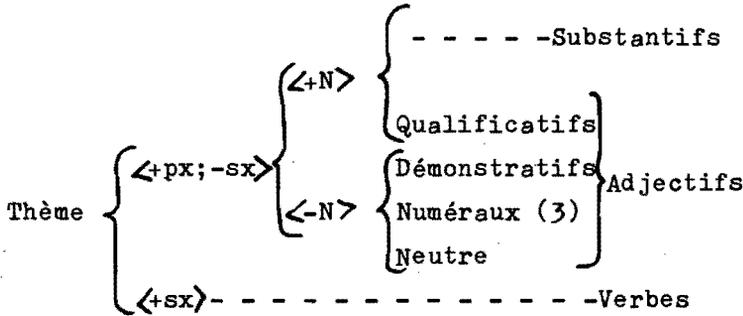
1.4. Les voyelles e et o des préfixes changent en ɛ et ɔ respectivement si la première voyelle du thème est ɛ ou ɔ indifféremment ou qu'il contient le

trait de troisième degré flottant, noté 3, comme en -m3i "l'un ou l'autre".

2. CLASSES D'ACCORD

2.0. Les thèmes sogo munis du trait "demande préfixe" <+px> et démunis du trait "demande suffixe" <-sx> ont également un trait catégoriel, soit nominal <+N> , soit pronominal <-N> . Il s'ajoute ensuite un trait de classe d'accord, par voie lexicale pour les substantifs, par voie grammaticale, dite "accord" (v. 5.0), pour les adjectifs. Par adjectif, je comprends les qualificatifs, les démonstratifs, les numéraux variables et le substitutif non-participant, que je préfère appeler pronom neutre. Pour ce qui est des verbes, ils s'écartent des noms et des pronoms par le trait <+sx> et par le manque d'un trait catégoriel.

TABLEAU VI



L'on se rendra compte que, de mon point de vue, ce n'est pas la forme du préfixe du mot qui décide de son appartenance à l'une ou l'autre catégorie lexicale et à l'une ou l'autre classe, mais que la réalisation du préfixe dépend d'une information non formelle incluse dans le thème.

J'ai trouvé en sogo treize classes nominales, que je numérote de 3 à 19, à l'exclusion de 9, 12, 14 et 15, pour me conformer autant que possible à la numérotation de Bleek et Jacottet. J'appelle ces classes et leurs préfixes "primaires", pour les distinguer des sous-classes qui exigent des transformations propres en engendrant leur préfixe.

2.1. Les thèmes nominaux N des classes primaires engendrent directement leur préfixe classificateur Px- par la règle suivante.

$$-N_{+cl.x} \longrightarrow Px_{+cl.x}-N$$

Le trait d'une certaine classe du nom se réalise morphologiquement à sa gauche par le préfixe correspondant, à sélectionner de la liste suivante.

2.2. Les préfixes classificateurs, correspondant aux classes primaires, sont :

3	4	5	6	7	8	10	11	13	16	17	18
bo-	be-	li-	ba-	ge-	bi-	i-	lo-	to-	a-	go-	mo-
19											
i-											

Quant à leur ton, il m'est encore impossible à le déterminer. Il convient, pour le moment, de poser le ton bas des préfixes nominaux des comparatistes comme primaire, sous-jacent, et de considérer toutes les autres réalisations comme produites par des transformations.

Voici 1 des exemples de formation de mot dans les classes primaires.

-sóm̄ba <+N;+cl.3> → bo-sóm̄ba; bosóm̄ba "rat des bois"
 -áje <+N;6> → ba-áje; b̄áye "eau"
 -sígo <+N;11> → lo-sígo; losígo "jour"
 -l̄ó <+N;19> → i-l̄ó; il̄ó "sommeil"

2.3. Les classes locatives 16, 17 et 18 ne contiennent pas de thèmes nominaux, mais seulement un nom phonologiquement vide, en bref N_v, destiné à transmettre un trait de classe à un adjectif suivant.

2.4. Un thème nominal de cl.10, cependant, n'apparaît pas avec le préfixe i- (qui se retrouve bien devant un thème pronominal de cl. 10), mais avec le trait phonologique flottant <+prénasalisation>, qui se réalise devant une voyelle ou une des consonnes b, l, j et g selon le tableau V et qui reste sans réalisation devant les autres consonnes.

$$i- \quad \rightarrow \quad \emptyset \quad / \quad - \quad N$$

10 +pn

- e1e <+N;10> → nɛ1e "terre"
-bɔ1f <+N;10> → mbɔ1f "nouvelles"
-kolo <+N;10> → kolo "éléphants"

3. SOUS-CLASSES

3.0. A côté des classes primaires, il y a encore des sous-classes, marquées d'un numéro qui correspond à un numéro de classe primaire et qui renvoie à des propriétés communes, mais ensuite d'une minuscule qui indique une déviation.

Ainsi je signale les sous-classes 3a, 3b, 3c et 3d, la sous-classe 11d et la sous-classe 19b.

3.1. La marque de sous-classe a indique que le préfixe diffère de celui de la classe primaire. La sous-classe 3a, qui contient tous les infinitifs et les qualificatifs substantivés, ainsi que quelques substantifs lexicaux, prend le préfixe <3a> ò-.

- ɛn-a <+N;3a> → ò-ɛn-a; wɛna "voir"
-Bé <+N;3a> → ò-Bé; obé "le mal"
-shó <+N;3a> → ò-shó; oshó "visage, face"

3.2. La marque de sous-classe d indique que le nom applique encore la prénasalisation à l'initiale du thème, tout comme le font les noms de cl.10.

- ìsé <+N;3d> → ø-ìsé; isé "Père"
-ama <+N;11d> → ø-nama; nama "animal; viande"
-bési <+N;11d> → mbési; nama mbési "viande crue"
-kanga <+N;11d> → kanga "guérisseur"

3.3. Les marques de sous-classe b et c ne changent rien à la préfixation primaire.

- seka <+N;3b> → bo-seka; bose'a "fille"
-lôme <+N;3c> → bo-lôme; bolôme "époux"
-kolo <+N;19b> → i-kolo; i'olo "jambe"

4. NOMBRE

4.0. Les thèmes des substantifs nombrables ont un trait de nombre, singulier <-pl> ou pluriel <+pl>. L'on remarquera que les thèmes <-pl> ne figurent jamais dans les classes 4, 6, 8, 10 et 13.

4.1. Le trait <-pl> n'influence pas le choix du préfixe. Mais la séquence du trait <+pl> et du trait de classe 3, 5, 7, 11 ou 19 résulte en un nouveau trait de classe et ensuite en le préfixe correspondant.

<table style="border: none; margin: 0 auto;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;"><+cl.3></td> <td style="padding: 2px 10px;">→</td> <td style="padding: 2px 10px;"><+cl.4></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">5</td> <td></td> <td style="padding: 2px 10px;">6</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">7</td> <td></td> <td style="padding: 2px 10px;">8</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">11</td> <td></td> <td style="padding: 2px 10px;">10</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">19</td> <td></td> <td style="padding: 2px 10px;">13</td> </tr> </table>	<+cl.3>	→	<+cl.4>	5		6	7		8	11		10	19		13	}	—	<+pl>
<+cl.3>	→	<+cl.4>																
5		6																
7		8																
11		10																
19		13																

-sóm̄ba <+N;3;+pl> → <4> → be-sóm̄ba; besóm̄ba
"rats des bois"

-íno <+N;5;+pl> → <6> — ba-íno; baíno "dents"

-langa <+N;7;+pl> → <8> — bi-langa; bilanga
"champs"

-sígo <+N;11;+pl> → <+N;10> → <+pn> -sígo
(v. 2.4); sígo "jours"

-tíngó <+N;19;+pl> → <13> → to-tíngó;
totíngó "léopards"

4.2. La séquence du trait de sous-classe 3a, 3b, 3c, 3d ou 19b (donc toutes sauf 11d) et du trait <+pl> résulte en le trait <+cl.6> et donc en le préfixe ba-.

-shó <+N;3a;+pl> → ba-shó; bashó "visages"

-seka <+N;3b;+pl> → ba-seka; base'a "filles"

-lôme <+N;3c;+pl> → ba-lôme; balôme "maris"

-îsé <+N;3d;+pl> → ba-îsé; baisé "pères"

-kolo <+N;19b;+pl> → ba-kolo; ba'olo "jambes"

La sous-classe 11d ne se distingue pas de la

classe 11 en prenant le trait +pn pour le pluriel des noms, si bien qu'il y a ambigüité.

nama ndo (<11d>) "bon animal"

nama ndo (<10>) "bons animaux"

5. ACCORD

5.0. Le lexique présente les adjectifs avec le trait <-cl>. C'est seulement après avoir pris place à la droite d'un substantif ayant le trait <+cl> qu'un adjectif <+px> prend un trait de classe, à savoir celui du substantif précédent.

5.1. La transmission du trait de classe 10 à un adjectif nominal se fait après l'application de la règle 2.4, si bien que la prénasalisation y remplace la préfixation. Les adjectifs pronominaux, cependant, prennent l'accord avant et ont donc le préfixe i-.

-ama <+N;10> -lo <+N;-cl> -é <-N;-cl> →
<+pn>

-ama # +pn -lo# Px <10> -é → nama # ndo
i-é;

nama ndo yé "animaux bons ceux-ci = voici de bons animaux"

5.2. Tous les adjectifs attendent l'application des règles respectives du pluriel avant de s'accorder au substantif précédent.

-shó <3a;+pl> -é <-cl> → -shó <6> -é
<6> →

ba-shó # ba-é; bashó bé "voici des visages"

5.3. Les traits de sous-classe a et b des classes 3 et 19 ne sont repris par aucun adjectif.

-shó <+N;3a> -lo <+N;3> -é <-N;3> →

ò-shó # bo-lo # bo-é; oshó bolo bwé "voici un bon visage"

6. PRONOMS

6.0. Les thèmes pronominaux constituent une catégorie fermée, à savoir les démonstratifs -o "ce",

-é "ce...ci", -^Hte "ce...là", -^Hní "quel" et les numé-
raux -^Hm̄zi "l'un ou l'autre, un certain", -^Hmokó
"un", -^Hélé "deux", -^Hsáso "trois", -^Hnsi "quatre",
-^Hángá "combien". Le pronom neutre -^H(o) termine la
catégorie, mais il mérite un traitement spécial dans
la section suivante. Le grand nombre des tons haut
flottants est remarquable.

L'accord suit les règles générales précédentes,
sauf dans les cas suivants.

6.1. Les pronoms ont pour l'accord des classes 3c et
d le préfix δ - (= Px- <3a> !), pour lld è- et
pour 16 à-. Les numéraux perdent en ces classes le
ton haut flottant.

-lôme <+N;3c> -^Hte <-N> → bo-lôme # o-^Hte;
bolóm δ -te "voilà un époux"; óte bolôme "cet é-
poux-là"

Nv <16> -^Hní <-N> → à-^Hní; ání "quand?"

-ama <+N;lld> -^Hmokó <-N> → \emptyset -nama # è-mokó;
nam emó'ó "un animal"

6.2. Le démonstratif anaphorique et le proche, -o
et -é, ont en outre des variantes de thème, uni-
quement destinées à l'accord dans les mêmes classes
3c et d, lld et 16.

TABLEAU VII

	-o	-é
3c, d	δ -go	δ -nó
lld	è-lo	è-né
16	à-go	à-né

-isé <+N;3d> -é <-N> → \emptyset -isé # δ -nó; ish ónó
"voici père"

-tángo <+N;lld> -o <-N> → \emptyset -tángo # è-lo; elo
tángw elo "à ce moment-là"

6.3. Voici la liste complète des mots pronominaux,
y compris les neutres (v. 7), où les classes
sont rangées en l'ordre qui correspond autant que
possible à la liste classique.

TABEAU VIII

	-o	-é	- ^H te	- ^H <u>m</u> zi	- ^H élé	- ^H sáso	- ^H o
	"ce"	"ceci"	"cela"	"un"	"deux"	"trois"	"lui"
3c, d	ogo	ónó	óte	omi			
3	bo	bwé	bóte	bómi			bó
4	byo	byé	béte	bémi	byélé	bésáso	byó
5	lyo	lyé	líte	lími			lyó
6	bo	bé	báte	bámi	báélé	básáso	bó
7	gyo	gyé	géte	gémi			gyó
8	byo	byé	bíte	bími	byélé	bísáso	byó
11d	elo	éné	éte	emi			
10	yo	yé	íte	ími	yélé	ísáso	yó
11	lo	lwé	líte	lómi			ló
13	to	cwé	títe	tómi	cwélé	tósáso	tó
16	ago	áné	áte				hó
17	go	gwé	gíte				gó
18	mo	mwé	míte				mó
19	yo	yé	íte	ími			yó

-^Hní "quel" va sur le modèle de -^Hte "ce...là";

-^Hmokó "un" -^Hmi "un certain";

-^Hángá "combien" -^Hélé "deux".

7. PRONOM NEUTRE

7.0. Quoique le pronom neutre n'apparaisse que seul, pas précédé d'un substantif, avant de se présenter ainsi, il se comporte comme tout autre adjectif; il suit un substantif et prend son accord, mais enfin il l'efface.

Le pronom neutre se présente en trois formes :

- lié, en tant que le morphème a-, dit prépréfixe, s'il précède un qualificatif, le pronom indéterminé -mzi ou le pronom relatif;
- lié, en tant que ce qu'on appelle d'ordinaire préfixe verbal, s'il précède un formatif verbal ou un autre auxiliaire (Aux) muni du trait <+pronom>; d'après sa fonction je l'appelle soit pronom-sujet, soit pronom relatif;
- libre, en tant que mot séparé, si aucune des conditions précédentes n'est remplie.

7.1. Abstraction faite du prépréfixe, l'on peut poser le thème du pronom neutre comme $-H_0 \langle +px; -N; -cl \rangle$, qui perd pourtant sa voyelle en forme liée ou s'il est précédé du Nv.17 ou 18.

$$-H_0 \rightarrow -H_\emptyset / \left\{ \begin{array}{l} -Aux \langle +pronom \rangle \\ Nv.17,18 \quad - \end{array} \right\}$$

7.2. La règle générale impose l'accord de classe, comme à tous les adjectifs.

$-kondo \langle +N; 5 \rangle -H_0 ko- \langle +Aux; -pronom \rangle \rightarrow$
(li^Hondo)

li-^Ho # ko-; lyo kwɛla "alors (la banane,) elle mûrira"

$-kondo -H_0 -kà- \langle +Aux; +pronom \rangle \rightarrow li-H_\emptyset -kà-;$
lí'aɛla "elle est devenue mûre"

Nv $\langle 17 \rangle -H_0 \rightarrow go-H_\emptyset \rightarrow gó; bwe gó ? tu y es ? =$
comment vas-tu ?"

La réalisation morphologique de préfixe et thème du pronom lié est de nouveau irrégulière pour les classes 3c et d : ga- \emptyset , lld : è-e (\rightarrow ye) et l6 : ga-^H \emptyset . Celle de cl.lld est cependant moins irrégulière après les noms d'aspect -sé "inférieur", -bisa "postérieur", -kéta "intérieur", -túngá "extrême", -sisi "médian", -góka ou -góngá "contigu" et -bálé "opposé" : è- \emptyset .

7.3. L'accord de classe s'impose sans exception au pronom relatif s'il est précédé du prépréfixe, quel que soit l'auxiliaire suivant, ou s'il est lié à l'auxiliaire zéro, traditionnellement appelé "connectif", même sans prépréfixe.

$-éma \langle +N; 19 \rangle -H_\emptyset -\emptyset \langle +Aux \rangle \rightarrow i-éma \# i-H_\emptyset -\emptyset;$
yém í nama "petit exemplaire qu'est bête = une petite bête"

$-seka \langle +N; 3b \rangle a- -H_\emptyset -fà- \langle +Aux \rangle - a-bo-H_\emptyset fà-$
bosea abófaé "fille, celle qui ne va pas = la fille qui ne va pas"

7.4. Pour les cas restants, la combinaison de nom et pronom neutre est limitée. Le nom la refuse s'il a les traits :

- $\langle +personne; -pl \rangle$, comme dans les sous-classes

- complètes 3b, c et d, mais aussi en dehors,
 - <+cl.11d> ou en sogo-sud même <-pers;-locatif>
 - <-pers;+locatif> en sogo-sud, à savoir les Nv
 de cl.16, 17 et 18.

Si le pronom est libre, le nom personnel et celui de cl.11d sont substitués par le nom vide de cl.3 et 11 respectivement. Si le pronom est lié, ils sont tous substitués par le nom vide de cl.16, ce qui est également le cas en sogo-sud pour tout nom locatif devant le pronom relatif.

TABLEAU IX

	libre	sujet	relatif
N <+pers;-pl>	gà-é	à-H ₀ -	à-H ₀ -
<+cl.11d>	lo-H ₀	à-H ₀ -	à-H ₀ -
<-pers;-loc>	lo-H ₀ (sud)		
<+loc;16>	ha-H ₀		à-H ₀ -
<17>	go-H ₀		à-H ₀ - (sud)
<18>	mo-H ₀		à-H ₀ - "

Les blancs signalent l'accord de classe.

iséngé (cl.19), tóbáa g_é, áoeé loóso "le garçon, frappe-le, qu'il ait mal"

nama, á'angbâ, ósá'a ló "la bête, elle est morte, prends-la"

li'ondo lí'aéla, ósá'a ló (sud) "la banane, elle est mûre, prends-la" (ailleurs : ósáa lyó)

g_{angalé} (sud) "où est, chez" (ailleurs : gongalé)

CONCLUSION

Je suis conscient du fait que cette manière de présenter les préfixes sogo et les règles à leur propos n'est pas la plus simple pour celui qui ne désire que faire connaissance des faits grammaticaux sogo. Aussi l'ai-je abandonnée dans l'étude suivante. En plus, je n'ai aucunement voulu dénigrer les travaux des comparatistes, qui sont à la base de toute recherche actuelle, même de la présente.

Mais, de l'autre côté, après avoir composé un essai sage et comme il faut, je n'ai pu résister au plaisir de me laisser défier par les énigmes restants.

Je suis curieux si, un jour, quelqu'un trouve des parallèles en d'autres langues bantoues. Moi-même, j'ai déjà trouvé un cas très intéressant d'accord dans un texte, noté par J. Jacobs, d'une langue qu'il appelle mbole-langá (4) et qu'il place dans la zone C, où un démonstratif s'accorde à un infinitif à préfixe o- (cl.15 ?) par le préfixe pronominal o- de cl.1, toujours dans l'optique classique.

ongwa ... ong "mourir (est) ceci = voici la mort"
Dans ma présentation des choses, ce serait un substantif de cl. 3a qui demande l'accord pronominal par le préfixe 3a !

Peut-être, une étude comparative donnera lieu à des considérations nouvelles sur l'historique du bantou.

NOTES

1. Guthrie : C 53
2. Exceptions pronominales : gà-é---→gé "lui";
ba-é ---→bé "ceux-ci"; ba-o---→bo "ceux";
bá-o---→bó "ceux"
3. Le numéral -túbu "tout" est pourtant nominal
4. J. JACOBS, Mbole-Langa teksten, dans: Orientalia Gandensia 1(1964)255

Annales Aequatoria 10(1989)142-152
MACHOZI Tshopo

LE PARLER KISWAHILI DE KISANGANI

RESUME

L'A. démontre dans cette étude des modifications morpho-sémantiques et lexicales qu'a subies le Kiswahili parlé à Kisangani (Haut-Zaïre), lesquelles modifications ont donné naissance à un Kiswahili simplifié. Cette situation est due aussi au fait que le Kiswahili original introduit sous l'influence des Arabes est entré en contact avec les langues parlées dans cette partie du pays.

In dieser Studie beweist der Autor die morpho-semantische Umwandlung, die das Kiswahili, gesprochen in Kisangani, erfahren hat und die zu Entstehung eines vereinfachten Kiswahili führte. Der Beitrag der Sprachen, die in diesem Teil von Zaïre gesprochen werden, könnte in diesem Prozess eine entscheidene Rolle gespielt haben.

O. INTRODUCTION

Dans l'unique numéro de 1982 de la revue Les Cahiers du CRIDE parut notre article (1) sur le Kiswahili, idiome de Kisangani. Ici nous avons d'une part indiqué que le Kiswahili, qui prend son origine du "Kiunguja", a atteint les autochtones de cette contrée pendant la 2ème moitié du 19ème siècle, c'est-à-dire lors de la création par les esclavagistes arabes et arabisés des sultanats au Zaïre, notamment à Kisangani (2). D'autre part, nous avons présenté les principales variations phonologiques y engendrées sous l'action substrat dialectal. En effet, les interférences linguistiques signalées dans cette première étude sont essentiellement : "l'apparition des voyelles interconsonantiques, initiales et extralongues, la dévocalisation de i, u, l'ouverture de i, u, l'alvéolarisation des consonnes dh (ð), th (θ), la latéralisation de d, r, j, l'occlusivation de v, w, la désonorisation de g, z, v, la dépalatalisation de sh (ʃ), la désaspiration de p^h, t^h, k^h, c^h, le développement des consonnes initiales, intervocaliques, etc." (3).

Dans la présente étude, nous nous proposons de relever les variations morphologiques et lexicales. Pour y arriver, nous nous servirons du corpus initial, mais enrichi de données complémentaires recueillies également par l'enquête directe. Une approche comparative fera ressortir les écarts linguistiques du parler local par rapport au Kiswahili standard.

1. ALTERNANCES MORPHOLOGIQUES

1.0. En considérant la morphologie flexionnelle, le Kiswahili local compte certes des formes qui se sont conservées intactes. Cependant, plusieurs autres mots ont connu une perturbation dans leur structure interne. Ceci se justifierait par le fait que le locuteur les adapte régulièrement à son propre système linguistique ou simplement les simplifie comme l'a reconnu Natalis en ces termes : "Le Kiswahili tel qu'il est parlé à l'Est du Zaïre est une langue simplifiée qui ignore les formes à vrai dire assez compliquées..." (4).

L'examen des affixes flexionnels et verbaux nous en rendra compte.

1.1. Les préfixes nominaux.

1.1.0. En général, les formes nominales apparaissent dans leurs classes ordinaires, exception faite aux dénominatifs, aux locatifs etc. Les classificateurs quant à eux subissent un changement soit partiel soit total.

1.1.1. Préfixe nominaux à changement partiel

Les préfixes nominaux à changement partiel résultent d'une quelconque interférence phonologique telle que la création, la perte ou la modification des phonèmes les constituant. On le constate dans les classificateurs °m-(cl.1), °wa-(cl2), °m-(cl2), °ji-(cl5), vi-(cl8), °u-(cl11), °u-(cl14) du Kiswahili standard qui se sent respectivement transformés en °mu-, °ba-, °mu-, °li-, °bi-, °lo-(lu), °bu-.

Exemples : Cl.1 mtoto -----> mutoto = enfant
 cl.2 watoto batoto = enfants
 cl.3 mti muti = arbre
 cl.5 jico lico = oeil
 cl.8 vitanda bitanda= lits
 cl.11 ulimi lolimi = langue
 cl.14 ulevi bulevi = ivresse

1.1.2. Préfixes nominaux à changement total

1.1.2.0. Les préfixes nominaux à changement total sont ceux remplacées par des classificateurs appartenant ou non à d'autres classes.

Le phénomène s'observe dans les cas ci-après :

1.1.2.1. Bien des substantifs de cl5 à préfixe zéro (Ø) apparaissent avec le préfixe nominal °li-

Exemples : tawi -----> litawi = branche
 jani liyani = feuille
 ua liua = fleur
 sikio lisikio = oreille

1.1.2.2. Certains noms de cl.9 à préfixe zero (Ø) prennent le préfixe nominal °lo- de cl.11.

Exemples : fimbo -----> lofimbo = bâton
 kuni lokoni = bois de
 chauffage

1.1.2.3. A la place des morphèmes °ki-/vi-(cl.7/8), le diminutif est rendu par les préfixes autonomes °ka-/tu- de classes 12/13 (5).

Exemples : kijiti -----> kamuti = un petit arbre
vijiti tumiti = de petits arbres
kidege kandeke= un petit oiseau
videge tundeke= de petits oiseaux
kitoto katoto = un petit enfant
vitoto tutoto = de petits enfants

1.1.2.4. Quelques substantifs de cl.10 apparaissent avec le préfixe nominal °ma- de cl.6.

Exemples : siku -----> masiko = jours
tumbu matumbu= ventres
nguo manguo = habits
bei mabeyi = prix

1.1.2.5. Au lieu de la post-position °ni-, on se sert de préfixes locatifs °ku-(cl.17), °mu-(cl.18) pour indiquer le lieu. Le locatif se compose ainsi d'un préfixe locatif, d'un préfixe nominal et d'un thème nominal.

Ceci est observable dans :

somoni -----> ku somo = vers ou sur la classe
mezani ku meza = vers ou sur la table
majini mu mayi = dans l'eau
nyumbani mu nyumba= dans la maison

1.1.2.6. Les substantifs de cl.9/10 à préfixe zéro (∅) entrent parfois en cl.12/13 (°ka-/tu-).

Exemples: kaburi -----> kabuli = tombe
kaburi tubui = tombes, cimetièrè.

1.2. Les accords pronominaux

1.2.0. Ici les formes pronominales n'entrent pas nécessairement dans la classe du substantif auquel elles se rapportent. Les accords engendrent alors des réajustements structurels spéciaux ainsi que le prouvent les cas suivants :

1.2.1. Les formes pronominales font leur accord au moyen d'un affixe invariable °i- comme le montrent les structures suivantes :

possessif : °i-thème : Ex. : lico yako = ton oeil

dém. proche : i-yi : Ex. : bisu iyi = ces cou-
teaux-ci

éloigné : °i-le : Ex. : lolimi ile = cette lan-
gue-là

déterminatif : °i-thème : Ex. : cakula yote = toute la
nourritu-
re

connectif : °i-a : Ex. : kitabu ya baba = le
livre du père

Toutefois, en cl.1 et cl.2, les préfixes pronominaux du démonstratif sont respectivement °(y)u- et °ba-

Exemples : mwalimu huyu ---> mwalimu uyu : cet ensei-
gnant-ci

walimu hawa walimu aba : ces ensei-
gnants-ci

baba yule baba le : père-là

wababa wale bababa bale : ces pères-
là.

1.2.2. Les affixes d'accord de cl.12 et cl.13 sont respectivement °ka- et °tu-

Exemples : katoto kale katasome = ce petit enfant-
là étudiera

tutoto tule tutasoma = ces petits enfants-
là étudieront

1.2.4. Les thèmes numériques cardinaux moja (un), °wili (deux) °tatu (trois), °ne (quatre) °tano (cinq), °nane (huit) ne prennent pas l'accord et se confondent avec les numériques invariables moya, mbili, tatu, ine, tano, munane.

Exemples :	kiti kimoja	---->	kiti moyo	: une chaise
	viti viwili		biti mbili	: deux chaises
	wazee watatu		bazee tatu	: trois vieillards
	ndizi nne		ndizi ine	: quatre bananes
	visu vitane		bisu tano	: cinq couteaux
	watu wanane		batu munane	: huit hommes

1.2.5. Les substitutifs (6) des participants mimi (moi), wewe (toi), sisi (nous), nyinyi (vous) ont respectivement changé en miye, weye, siye, nyiye. Autrement dit, la deuxième syllabe identique à la première se transforme en ye.

1.3. Les morphèmes verbaux

1.3.0. Une forme verbale contient plusieurs morphèmes verbaux qui se suivent dans un ordre linéaire fixe. Nous signalerons ici les seuls affixes modifiés ou remplacés par d'autres par rapport au Kiswahili standard.

1.3.1. En général, les préfixes verbaux de différentes classes (7) se réduisent au préfixe vocalique invariable °i- ainsi que le montrent les exemples suivant :

cl.3	mti unaanguka	-->	muti inaanguka	= l'arbre tombe
cl.4	miti inaanguka		miti inaanguka	= les arbres tombent
cl.5	jino linatoka		lino inatika	= la dent s'ôte
cl.6	meno yanatoka		meno inatoka	= les dents s'ôtent
cl.7	kisu kinapotea		kisu inapotea	= le couteau s'égare
cl.8	visu vinapotea		bisu inapotea	= les couteaux s'égarent
cl.9	ndege inaruka		ndeke inaruka	= l'oiseau s'envole
cl.10	ndege zinaruka		ndeke inaruka	= les oiseaux s'envolent
cl.11	ulimi unavimba		lolimi inavimba	= la langue gonfle

cl.14 unene unashangaza --- bunene inasangasa = la
grosueur étonne

1.3.2. Dans les formes emphatiques, la lère personne
du singulier est parfois rendue par l'élément °mi- au
lieu de °ni-. On le voit dans les mots ci-après :

ninasema	--->	minasema	= je dis
nitaceza		mitaceza	= je danserai
ninabeba		minabeba	= je porte
niliimba		miliimba	= j'ai chanté

N.B. : Ici la forme emphatique s'obtient après effa-
cement de la 2è syllabe du pronom personnel
isolé "mimi" et du préfixe verbal.

1.3.3. Le formatif du présent actuel °-na- est par-
fois remplacé par l'affixe temporel ° a-

Exemples : unasoma ---> wasoma = tu lis
wanafika bafika = ils arrivent
tunasema twasema = nous disons
ninakamata nakamata = je prends

1.3.4. Le conditionnel est traduit par le morphème
°ka- au lieu de °ki-

Exemple : akifika leo ---> akafika leo = s'il arrive
aujourd'hui

1.3.5. A la place de l'infixe-objet, 2ème personne
du pluriel °wa-, on emploie fréquemment le morphème
°nu-

Exemples : tutawapiga ---> tutanupika = nous vous
frapperons
waliwacekoza balinucekosa = ils vous
ont provo-
qué
atawapatia atanupatia = il vous don-
nera

1.3.6. Les infixes-objet de différentes classes sont
réduits au morphème unique -i- tandis que l'infixe
réfléchi -ji- devient -yi-.

Exemples : jico, tulilipasua ---> lico tulilipasula =
l'oeil, nous l'a-
vons troué
kitanda, atakitengeneza ---> kitanda atai

kitanda, atakitengeneza ---> kitanda ataitengenesa
= le lit, il le répa-
rera
ninajipiga ---> ninayipika = je me frappe
ulijiumiza uliyiumisa = tu t'est blessé

1.3.7. Le morphème vocalique final oi des formes verbales du présent négatif prend la forme oe

Exemples : sipendi ---> sipende = je n'aime pas
hatusomi hatusome = nous ne lisons pas
hawaandiki habaandike = ils n'écrivent
pas
hafundishi hafundise = il n'enseigne
pas

1.3.8. A la place de l'impératif singulier, on se sert du subjonctif, 2ème personne du singulier pour exprimer un ordre.

Exemples : ceza ---> uceze = danse
nunua ununue = achète
lala ulale = dors

1.3.9. Le subjonctif, 2ème personne du pluriel est en général renforcé par le morphème oni. Nous nous en rendons compte dans les mots ci-après :

mukamata ---- mukamateni = que vous preniez
muone muoneni = que vous regardiez
muende muendeni = que vous partiez
mubebe mubebeni = que vous portiez

2. ALTERNANCES LEXICALES (8)

2.0. Plusieurs lexies du Swahili local ont connu une modification de leur contenu sémantique originel. Celles-ci se rangent dans diverses catégories grammaticales telles que verbes, noms, adjectifs, adverbes...

2.1. Catégorie verbale

2.1.1. Lexie kupata : en général, le verbe kupata signifie acquérir, obtenir, retrouver. Le présent milieu l'utilise fréquemment dans le sens de "réussir un examen, une interrogation".

2.1.2. Lexie "kukosa" : le sens originel de kukosa est manquer, ne pas trouver, avoir tort. Cette lexie

est prise pour l'inverse de kupata et signifie "échouer à un examen, à une interrogation".

2.1.3. Lexie kuzarau : la véritable signification de kuzarau est mépriser. On l'utilise à la place du verbe kusahau (oublier) qui est absent dans le présent parler. Le contenu sémantique de la lexie kuzarau est alors devenu "oublier".

2.1.4. Lexie kusemea : le verbe kusemea dérive de ku-sema qui signifie dire, parler. A la place de kugo-mbeza (reprimander) reprocher, on emploie fréquemment la lexie kusemea avec le même sens.

2.2. Catégorie nominale

2.2.1. Lexie sula : à côté de son sens de forme, la lexie sula (de sura) désigne parfois visage. Mais le mot swahili approprié signifiant visage est uso (bu-so dans le parler local).

2.2.2. Lexie kiyana : par opposition à une personne laide, le terme kiyana désigne un homme ou une femme dont la beauté frappe, attire.

2.3. Catégorie adjectivale

2.3.1. Lexie *cede : à côté de l'adjectif -doko (petit) on emploie parfois la lexie *cede signifiant petit.

2.3.2. Lexie *kabaambi : au lieu de nene ou -nono, la lexie -kabaambi est souvent utilisée avec le sens de gros, gras, grand.

2.4. Catégorie adverbiale

2.4.1. Lexie kaliboni : le terme kaliboni dérive de la formule karibuni (approchez) qui sert à faire approcher une ou plusieurs personnes. On l'emploie ici à la place de jambo, une formule de salutation qui signifie bonjour.

2.4.2. Lexie kati : originellement signifiant "parmi" la lexie kati est de plus en plus employée à la place du mot ndani avec le sens de dedans, à l'intérieur.

CONCLUSION

Influencée par l'arabe, la langue Kiswahili s'est déjà implantée dans la ville de Kisangani grâce

à son usage répandu dans la rue, l'enseignement (primaire), les églises, les transactions commerciales... Cependant, le parler local semble être simplifié dans la mesure où beaucoup d'éléments morphologiques y sont transformés ou simplement tombés en désuétude. C'est ainsi que la plupart des préfixes pronominaux, verbaux et infixes-objet sont généralement rendus par l'unique morphème invariable vocalique °i-.

Originellement inexistants, les préfixes autonomes (cl.12/13) et les préfixes locatifs sont fréquemment employés par les citadins. Nous avons aussi relevé des vocables de différentes catégories grammaticales (verbes, noms, adjectifs, adverbes) dont le contenu sémantique a subi un changement partiel ou total.

Ce qui précède corrobore l'idée selon laquelle une langue véhiculaire "se diffuse... par le truchement d'un stock lexical forcément réduit, de structures morphologiques et syntaxiques généralement simplifiées" (9).

x x x

NOTES

1. MACHOZI TSHOPO et MULYUMBA WA MAMBA : Le parler Swahili de Kisangani : variations phonologiques, in Les Cahiers du CRIDE, n° 69/70, Série I n° 23 et Série IV n° 4, UNIKIS, Kisangani, Nov.-Déc. 1982, pp. 142-150.
2. Les descendants des arabisés appelés "Bangwana", anciennement établis dans le sultanat, habitent encore une des six zones urbaines de Kisangani.
3. MACHOZI TSHOPO et MULYUMBA WA MAMBA, Op.cit., pp. 142-150.
4. NATALIS, E. : La langue Swahili, F.U.C.R.E.Z.C., 2ème édition, Liège, 1965, p. 28.
5. Beaucoup d'auteurs comme Ashton, Gregersen... ne signalent pas la présence des préfixes °ka-/tu- (cl.12/13) en Kiswahili standard.

6. Le substitutif de cl.1, yeye (lui, elle) s'est maintenu.
7. Les préfixes verbaux °a-/ba- (cl.1/2) traduisent respectivement les 3èmes personnes du singulier et du pluriel.
8. Ces altéranances lexicales sont présentées ici à titre illustratif. Elles feront plus tard l'objet d'une étude approfondie.
9. ALPBA IBRAHIM SOW, Langues et politiques de langues en Afrique Noire, Uhuru, Nubia, Paris, 1977, p. 16.

BIBLIOGRAPHIE

1. ALPBA IBRAHIM S., Langues et politiques des langues en Afrique Noire, Uhuru, Nubia, Paris, 1977.
2. ASHTON E.O., Swahili grammar (Including intonation), Longmans, London, 1959.
3. BOKULA M., -Les langues de la région du Haut-Zaïre, I.R.S., Bureau Régional, Kisangani, 1979.
-Les accords grammaticaux en Lingala moderne, Annales de l'ISP/Mbandaka, UNAZA, n°1 Vol.1, 1980.
4. DUBOIS J. Cie, Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1973.
5. KAJIGA G., Grammaire Swahili : Initiation à la culture NTU, Goma, 1967.
6. MACHOZI T. et Cie, Le parler Swahili de Kisangani: variations phonologiques, Les Cahiers du CRIDE, n° 69/70 Série I, n° 23 et Série VI n° 4, UNIKIS, Kisangani, 1982.
7. MUTOMBO H., Variations linguistiques en Luba-Kasaayi (131a) Thèse de Doctorat, inédit, UNAZA/Lubumbashi, 1977.
8. NATALIS E., La langue Swahili, 2ème édition, F.U.C.R.E.Z.C., Liège, 1965.

9. POLOME E.C., Swahili language handbook, Center for applied linguistics, Washington, 1967.
10. VERHAEGEN B., Kisangani 1876-1976 : Histoire d'une ville, Tome I, P.U.F., CRIDE, Kinshasa, 1975.

MACHOZI TSHOPO-MBANGALE

Chef des travaux

I.S.P./Buta

Annales Aequatoria 10(1989)154-168
MUKENDI Tshalu-Tshalu

INTERPRETATION DES EMPRUNTS SWAHILI DE LUBUMBASHI EN LUBA-KASAAYI (L 31a)

RESUME

D'après Guthrie, le swahili et le luba-kasaayi appartiennent, malgré leur voisinage, à deux zones linguistiques différentes. L'A., quant à lui, démontre à partir d'un corpus assez étendu et représentatif que le swahili a contribué largement à l'évolution du ciluba. Mais, à certains égards, il constate que le niveau d'intégration des lexies swahili en ciluba ne s'est pas encore avéré effectif.

Nach Guthrie gehören die zwei Bantusprachen trotz ihrer Verwandtschaft zu zwei verschiedenen Sprachzonen, obwohl der Autor, anhand eines sehr ausgebreiteten und anschaulichen *Corpus* beweist, dass das Swahili einen grossen Beitrag zur Entwicklung des Cilubas liefert. Aber in gewisser Hinsicht ist festgestellt worden, dass das Niveau der Integration des «lexies» Swahilis in das Ciluba noch nicht wirklich entdeckt ist.

INTRODUCTION

Comme la situation linguistique du Zaïre a suscité et continue à susciter de nos jours un intérêt non négligeable, il est tout naturel que nous y retrouvions la question portant sur le contact des langues ainsi que de leurs échanges.

Certes, bon nombre des travaux ont déjà été réalisés dans ce domaine. Sans doute, sont-ils de portée limitée car, outre les études confrontatives de champs conceptuels en langues étrangères et en langues zaïroises (cfr bulletin d'information du Celta n° 23 mars 1978) qui permettent de dégager d'une part la divergence entre différentes catégories des lexiques et de découvrir d'autre part l'apport lexical entre une langue étrangère et une autre langue zaïroise, il existe d'autres qui portent sur l'examen des emprunts mutuels entre des langues zaïroises elles-mêmes dont la complexité présente un vaste champ d'investigation à explorer.

A ce sujet, nous sommes soucieux d'assigner comme objectif au présent article : "L'interprétation des emprunts swahili qui ont été intégrés au système linguistique du ciluba.

Le swahili et le cilúba sont deux des quatre langues nationales qui sont géographiquement voisines. En effet, le swahili est parlé dans la région administrative du Shaba tandis que le cilúba est parlé dans les deux régions administratives du Kassayi: le Kassayi Occidental et le Kassayi Oriental qui est directement frontalier au Shaba vers le sud.

Cependant, malgré leur voisinage, ces deux langues appartiennent à deux sphères linguistiques différentes. M. Guthrie (1948) classifie le swahili dans la zone linguistique G42 et le ciluba dans la zone linguistique L31a.

a) Matériel

Nous avons repertorié près d'une septantaine de lexies que nous avons réalisées d'une part grâce à la compétence linguistique du cilúba, le parler dont nous sommes locuteur et qui nous a permis de départager avec plus ou moins d'exactitude l'apport du swahili sur le cilúba et d'autre part grâce au dictionnaire du Kiswahili/français que nous avons dû

consulter et dont l'utilité reste non moins estimable.

En effet, cette compilation constitue l'ensemble des matériaux sur lesquels se porte dans les pages qui suivent, l'examen des emprunts d'autant plus qu'ils nous ont paru avoir obtenu droit de cité auprès des usagers du cilúba vivant ou non dans le terroir, dans la mesure où leur intégration est déjà amorcée ou effective par le fait que l'adaptation au système de cette dernière (cilúba) paraît déjà chose faite (1).

Néanmoins, ce relevé n'a pas la prétention d'être complet car, outre les lexies déjà intériorisées dans les habitudes locutionnelles des lubaphones se trouvant à Lubumbashi et auxquelles nous ne faisons pas allusion dans ce travail, car ayant été l'objet d'une étude antérieure (2), d'autres passent du jour au jour dans la langue cilúba en attendant leur intégration totale.

Outre cette faille, il en existe d'autres notamment :

- l'absence de documentation sur l'histoire des sociétés qui s'appuie sur l'étymologie et la datation de l'emprunt.
- le manque de connaissances suffisantes de toutes les langues intermédiaires par lesquelles passent les échanges lexicaux. Car de l'avis de Agomata-nakahn (3).

L'emprunt lexical ne passe pas toujours directement d'une langue à une autre. Il peut suivre des détours ou des aller-retour si tortueux qu'on ne parvient pas toujours à expliquer. Mais quoi qu'il en soit, sur base des notions lexicologiques connues, nous tenterons de faire le meilleur de nous-même pour surmonter ces difficultés.

b) Méthode

Il nous a paru logique de concevoir à l'issue de la récolte de ces lexies, une méthode qui puisse présider à leur analyse. Nous avons à cet effet, choisi la méthode descripto-diachronique dans la mesure où elle nous a permis d'inventorier les emprunts lexicaux swahili incorporés dans le cilúba en dépit de différents cas qu'ils attestent par rapport au modèle de la langue prêteuse et de chercher enfin la filière de ces mêmes emprunts entre ces deux langues.

Ces cas sont notamment :

- cas d'importation : lorsque l'élément emprunté est tel quel dans les deux langues. L'importation peut alors être totale ou partielle.
- cas de substitution : lorsque l'élément emprunté n'est pas tel quel dans les deux langues c'est-à-dire il a subi des modifications soit phonétiques, soit morphologiques soit sémantiques.

Quant à la filière des emprunts, il s'agit de rechercher la voie et l'intermédiaire par lesquels et grâce auxquels l'emprunt est incorporé dans la langue d'accueil. Cette situation de fait nous amène donc à envisager les facteurs véhiculaires de l'emprunt.

c) Facteurs véhicules de l'emprunt

Il est admis que les facteurs véhicules de l'emprunt sont en linguistique sociale, des faits divers qui, en dehors de la langue, favorisent le cheminement des phénomènes linguistiques au sein d'une ou plusieurs langues (4). Ces facteurs, autrement appelés extralinguistiques, constituent en fait les causes mêmes de l'emprunt quel que soit son ordre ou son niveau. Dans le cas du présent article, nous n'avons examiné que les facteurs sociaux ci-après :

- Les éléments de la diaspora c'est-à-dire les locuteurs ayant séjourné ou séjournant encore hors de leur terroir et qui sont snobs.
- Les commerçants ambulants qui apportent non seulement les marchandises mais aussi des éléments lexicaux.
- Les femmes libres (ndúmbá) qui sont toujours à la recherche d'une bonne situation.
- Les agents de la fonction publique en perpétuelle mutation.

EXAMEN COMPARATIF DES LEXIES QUE LE SWAHILI A PRÉTES AU CILUBA

I. Interprétation linguistique

Dans ce grand chapitre, nous allons pouvoir interpréter les emprunts incorporés dans le cilúba pour évaluer leur degré de similitude ou de dissimilitude. Ceci nous sera rendu possible par l'étude ou l'analyse que nous situons à trois niveaux :

- l'analyse phonologique
- l'analyse morphologique et l'analyse sémantique de l'emprunt.

A. LA PHONOLOGIE DE L'EMPRUNT

A.1. Les voyelles

Les alternances vocaliques constatées, se présentent de la manière suivante :

Exemples :

<u>swahili</u>	<u>o > u</u>	<u>cilúba</u>	
<u>kanjo</u> > <u>nkanzu</u>	robe	<u>kikolopo</u> > <u>cikòlopò</u>	torchon
<u>kilato</u> > <u>cilatu</u>	soulier	<u>kyaleewo</u> > <u>cyàleewù</u>	d'aujourd'hui
<u>fimbo</u> > <u>mfiambù</u>	fouet	<u>mpoosho</u> > <u>mpoosù</u>	ravitaillement
<u>mfuko</u> > <u>mufuku</u>	sac	<u>mfuniko</u> > <u>mùfinyikù</u>	couvercle d'une casserole
<u>kombo</u> > <u>nkòmbù</u>	habits (usagés)	<u>zaamo</u> > <u>njaamù</u>	sentinelle

<u>swahili</u>	<u>o > a</u>	<u>cilúba</u>	<u>swahili</u>	<u>o > i</u>	<u>cilúba</u>
exemple :			exemple :		
<u>fungulo</u> > <u>mvùngulà</u>	clé	<u>kitoyo</u>	>	<u>citooyi</u>	
<u>bwembe</u> > <u>kaayemba</u>	lame de rasoir				

Commentaires

Comme le montrent les exemples ci-dessus, les voyelles u, i, a du cilúba se substituent à la voyelle o du swahili tandis que la voyelle a alterne avec la voyelle e du swahili. Ce phénomène est généralement dû au principe de la présence des voyelles e, o, u dans la pénultième syllabe.

A.2. Les consonnes

Les alternances consonantiques examinées dans cette rubrique, nous présentent beaucoup de cas ou tendances que nous classons successivement de la manière suivante :

a) La délatérialisation

swahili l > d cilúba

exemples :

kibakuli > cibàkudì bol likofi > dìkofi poing
likallashi > dikàlaashi litafwaadi > ditàfwaadi
vitre (miroir) brique

kiswahili cìsàwudì parler swahili
maali maadi fortune
sukali nsùkàdì sucre

Les phonèmes [l] et [d] sont des allophones en cilúba. Ils se substituent l'un à l'autre.

b) La latéralisation

swahili r > l cilúba

exemples :

baraza > mbàlândà véranda; mpira > mùpilà/bùpilà pull-over; marakani > màlàkanyì tissus : cotonnade écrue.

Ce phénomène, comme nous le constatons, se manifeste au milieu ou à la fin du mot.

c) La dentalisation

swahili r > d cilúba

exemples :

dirichi > dìdìdiishì fenêtre; katoritori > katoodi-toodi sorte de lampe indigène; nsumari > musùmaadi clou; hoodi-karibu > poodi-kàdibù formule utilisée devant la porte pour s'annoncer.

Signalons ici que dans d'autres langues, ces deux phonèmes [r, d] sont des allophones qui se substituent l'un à l'autre. En cilúba, [r] n'est pas utilisé.

d) La sonorisation

swahili t > d ciluba
kabati > kabàdì armoire

f > v

fungulu mvùngulà clé

Cette lexie fungulo atteste outre ce cas de la sonorisation, celui de la prothèse - mécanisme consistant

en l'adjonction d'une consonne en début du mot.
C'est un phénomène de la préfixation nominale.

e) La palatalisation

<u>swahili</u>	1°	k > c	<u>ciluba</u>
<u>kibakuli</u>	>		<u>cìbàkudì</u> bol; <u>kikolopo</u> > <u>cìkòlopò</u> torchon;
<u>kilawudi</u>	>		<u>cìlāwudì</u> verre; <u>kilato</u> > <u>cilatu</u> soulier
<u>kilalo</u>	>		<u>cilalu</u> pont; <u>kitoyo</u> > <u>citoyi</u> poisson
<u>kizungu</u>	>		<u>cìzungù</u> civilité; <u>kyaleewo</u> > <u>cyālee-</u> <u>wù</u> d'aujourd'hui
<u>kiswahili</u>	>		<u>cìsāwudì</u> le swahili; <u>kitumbula</u> > <u>cì-</u> <u>tumbulà</u> beignet
<u>kinkalanga</u>	>		<u>cìnkālangà</u> sorte de beignet
	2°	t > c	

<u>mbeketi</u>		<u>mbekeci</u>	seau
<u>mbulanketi</u>		<u>mbùlankècì</u>	couverture
<u>nkooti</u>		<u>nkooci</u>	veste

3° z > ç

<u>kangamaziwa</u>		<u>kāngāmāçibà</u>	soutien
<u>kaazi</u>		<u>kaaçi</u>	travail
<u>zaamo</u>		<u>nçaaμ</u>	sentinelle

Cette palatalisation du vélaire /k/, est dû au fait qu'il n'atteste pas la voyelle antérieure i. Ce phénomène se manifeste aussi pour les dentales /t/ et /z/.

f) La nasalisation

<u>swahili</u>	1°	ç > m	<u>ciluba</u>
<u>baraza</u>	>		<u>mbālāndà</u> véranda
<u>bulanketi</u>	>		<u>mbùlankècì</u> couverture
<u>fimbo</u>	>		<u>mfiimbù</u> fouet
	2°	ç > n	
<u>samaaki</u>	>		<u>nsāmaaki</u> poisson
<u>kinga</u>	>		<u>nkinga</u> vélo
<u>sukali</u>	>		<u>nsukādì</u> sucre
<u>tukuu</u>	>		<u>ntuku</u> fût

g) Tendance à la prothèse

cfr supra sous d

<u>swahili</u>		<u>ciluba</u>	
<u>bwembe</u>	>	<u>kaayemba</u>	lame de rasoir
<u>nkamba</u>	>	<u>lukamba</u>	cordé
<u>pawu</u>	>	<u>lupawu</u>	cuillère

h) Tendance à l'épenthèse

Ce mécanisme consiste en l'apparition d'un élément vocalique ou semi-vocalique au milieu du mot.

<u>swahili</u>		<u>ciluba</u>	
<u>mcyanga</u>	>	<u>mùcyangà</u>	sable
<u>mfuko</u>	>	<u>mufuku</u>	sac
<u>mfuniko</u>	>	<u>mùfunjiku</u>	couvercle
<u>msumaari</u>	>	<u>mùsumaaadi</u>	clou

i) D'autres cas de substitution

<u>swahili</u>	w > l	<u>ciluba</u>	
<u>kulungula</u>	>	<u>kulungula</u>	se brûler
	w > b		
<u>kangamaziwa</u>		<u>kàngàmàjibà</u>	soutien
	k > d		
<u>kifulushi</u>		<u>difùlushi</u>	collis
	g > ng		
<u>musalangi</u>		<u>mùsàlangi</u>	lieu d'aisance
	j > z		
<u>kanjo</u>		<u>nkanzu</u>	robe

A.3. La prosodie

a) La quantité vocalique

Deux cas seulement sont à signaler en ce qui concerne la quantité vocalique constatée dans la langue d'accueil. Il s'agit notamment de :

<u>swahili</u>	o > oo	<u>ciluba</u>	
<u>kitoyo</u>	>	<u>citooyi</u>	poisson,

kaputula $\frac{u > uu}{>}$ kàpùùtulà culotte

b) Le ton

Le swahili est une langue sans ton mais atteste l'accent dynamique à la pénultième syllabe. Cependant, sur l'ensemble des lexies empruntées, bon nombre gardent le modèle (tonal) du swahili à l'exception de quelques-unes qui attestent des oppositions au niveau soit du préfixe, soit au niveau du thème ou soit au niveau de la finale. Compte tenu de la difficulté enregistrée à ce niveau, c'est-à-dire, la présence du ton en cilúba et son absence en swahili, nous nous avisons de dire quoi que ce soit sur les alternances ou les oppositions tonémiques.

B. LA MORPHOLOGIE DE L'EMPRUNT

Beaucoup de lexies intégrées au cilúba ont gardé le système morphologique du swahili. Néanmoins, quelques changements non moins importants sont intervenus :

Changement des classes

swahili $7 > 5$ ciluba
kifulushi $>$ difùlushi
kitanda $>$ ditàndà lit

$14 > 12$

bwembe $>$ kaayemba

$\emptyset > 11$

pawu $>$ lupawù

$9 > 11$

nkamba $>$ lukamba

B.1. L'analyse sémantique de l'emprunt

Sur l'ensemble des items lexicaux inventoriés, sept seulement n'ont pas gardé le sens originel de la langue prêteuse. Ils ont au contraire subi la déviation, la restriction ou l'élargissement sémantique.

a) Déviation sémantique

Quatre lexies ont perdu les sens originels du swahili pour en adopter d'autres :

swahili	ciluba	
<u>mpira</u>	<u>mupilà/bupilà</u>	caoutchouc

En swahili, cette lexie signifie caoutchouc ou balle/ ballon, le ciluba prend le sens de pull-over.

<u>mukate</u>	<u>mùkàtà</u>	pain
---------------	---------------	------

Le swahili traduit cet item par pain tandis que le ciluba le désigne par une sorte de beignet à forme plate.

<u>mcyanga</u>	<u>mùcyangà</u>
----------------	-----------------

Mcyanga signifie sable en swahili; en ciluba par contre le sens connu de cette lexie est différent de celui du swahili. En effet, mùcyangà représente une couche souterraine, pierreuse ou caillouteuse à travers laquelle se cachent les pierres précieuses (diamants) que découvrent les exploitants ou les creuseurs par tamisage.

<u>kyaleewo</u>	<u>cyaleewu</u>
-----------------	-----------------

Littéralement kyaleewo signifie "ce qui est d'aujourd'hui - ce qui est préparé aujourd'hui" etc. Néanmoins cette acception représente un tout petit poisson frit que l'on vend aux passagers à bord des trains desservant la ligne Lubumbashi - Ilebo. Ce marché se tient plus précisément dans les gares où les pêcheurs se taillent une place de choix Bukama; Lwena; Lubudi etc. Mais le sens que les lubaphones accordent à cette lexie dévie cette réalité car ils la traduisent par une sorte de beignet dont la forme s'obtient après un long malaxement.

b) Restriction sémantique

Trois lexies sont sémantiquement restreintes pour n'avoir conservé que quelques unes de leurs significations.

Il s'agit de :

swahili	ciluba	
<u>baaba</u>	<u>baabà</u>	père

Le swahili confère le sens du père à cette lexie et aussi à l'adepte de la secte religieuse des apôtres (ayant la tête rasée, la longue barbe et muni d'une canne). C'est ce dernier sens qu'on retrouve en ciluba.

swahili	ciluba	
<u>mposho</u>	<u>mposu</u>	ravitaillement

Mposho signifie en swahili la fin de la semaine (samedi) et le jour où les travailleurs reçoivent leurs avantages sociaux. Le ciluba se limite au seul sens de rançon journalière, hebdomadaire ou mensuelle.

<u>kambela</u>	<u>kàmbèlà</u>	
----------------	----------------	--

Pour les swahiliphones, cet item est l'abrégé de kambelembele "le train qui dessere la ligne Lubumbashi-Kalemie; il a propriété de se déplacer très rapidement. Par extention, il désigne aussi une sorte de braisier ayant la propriété de faire bouillir rapidement les aliments.

Par interférence sémantique, les lubaphones attestent ce nom pour toute camionnette de transport capable d'une course vive. A l'ouest du pays, kàmbèlà est dénommé kimalumaalu, dénomination qui gagne petit à petit le terroir lubaphone.

c) Elargissement sémantique

Un seul cas retient notre attention; "kucyelewa"; dans les deux parlars, la lexie se traduit par rater. Mais le ciluba atteste en plus de ce sens, un autre celui attribué au manque du mariage. Quand une fille déjà à l'âge du mariage n'a pas encore obtenu un candidat, on l'appelle mucyèlèwa ou cicyèlèwa.

C. QUELQUES CONSIDERATIONS PARTICULIERES

De l'examen du degré d'intégration des emprunts lexicaux à tous les niveaux linguistiques, nous avons abouti aux considérations suivantes :

D'une manière générale, le contact qu'il y a eu entre le swahili et le ciluba a contribué à l'enrichissement de ce dernier du moins dans son système lexical. Considérant le corpus, nous avons constaté que bon nombre de lexies ont adopté les caractéristiques morphologiques et sémantiques du swahili. D'autre part, sur le plan phonétique, dans leur passage du

swahili au ciluba, certaines lexies ont attesté plus de cas de substitution que ceux d'importation tant partielle que totale dans leur changement formel.

II. Interprétation extralinguistique

Nous allons dans les lignes qui suivent montrer l'importance des facteurs extralinguistiques dans la transmission des emprunts swahili au ciluba.

Pour les lexies se rapportant à l'élémentation et à l'habillement citooyi, nsàmaaki, caayi, nkanzu, nkooci, cilatu etc., nous attribuons leur transfert aux éléments de la diaspora et aux commerçants ambulants qui apportent non seulement les marchandises mais aussi des éléments lexicaux. Pour les lexies se rapportant à l'administration et à l'urbanisme, notamment kaaji, njaamu, mpoosu etc., nous mettons en cause les agents de la fonction publique en perpétuelle mutation, les éléments de la diaspora ayant séjourné ou séjournant en dehors de leur terroir. Pour les lexies ayant trait à la vie domestique comme cibakudi, cikdlopù, cilàwudi, kabadi, lampi etc., il va de soi qu'il s'agit des femmes libres (ndumba), toujours en quête d'une bonne situation sociale dans les milieux aisés, les commerçants et les éléments de la diaspora. Enfin pour les lexies à caractère général, nous accusons tous les vecteurs sociaux.

CONCLUSION

Il est vrai que l'intérêt que nous avons attaché à ce travail réside essentiellement dans le fait que le swahili comme beaucoup d'autres langues tant étrangères que zaïroises a contribué à l'évolution constante du ciluba.

Certes, tout au long de l'exposé, notre démarche a consisté plus particulièrement à examiner les lexies swahili que le ciluba a intégrées et adaptées à son système propre. Néanmoins, il convient de faire remarquer qu'il existe de ces lexies qui, pour la plupart se sont intégrées totalement et d'autres se trouvent dans la période probatoire avant d'atteindre leur intégration effective dans le ciluba.

Toutefois, quel que soit le niveau d'intégration, ces lexies ont ou non subi des modifications soit phonétiques, soit morphologiques, soit sémantiques

selon qu'elles ont attesté le cas d'importation ou de substitution. Signalons par ailleurs que l'assimilation au niveau phonétique s'est révélée la plus élevée.

En outre, l'analyse des emprunts en étude nous a donné l'occasion de déceler les agents vecteurs qui ont pu introduire ces concepts dans le milieu de la langue emprunteuse. S'agit-il sans nul doute des facteurs extralinguistiques. Car comme le déclare le professeur Mutombo H.M. (voir Bibliographie) "l'explication des phénomènes linguistiques ne peut se passer de faire appel aux facteurs extralinguistiques sans manquer de replacer la linguistique dans son contexte normal, celui d'un social complexe". Car après tout, ces facteurs ensemble avec la langue communient à la complexité sociale de toute société humaine.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas passer sous silence le fait que l'accueil que les lubaphones réservent à ces emprunts ne s'est pas encore déclaré total parce que le ciluba standard (ou se standardisant) qui doit se nourrir de l'apport des parlers tant abstraits qu'abstrats de la langue luba-kasaayi lato sensu n'a pas encore incorporé tout-à-fait ces néologismes.

En effet, nous avons constaté qu'un grand nombre de ces lexies sont surtout utilisées par les locuteurs des parlers de la frange orientale, de l'aire amollissante, et de l'aire généralisée du domaine luba-kasaayi L3la contrairement à ceux des parlers de la frange occidentale du même domaine (5). Cette frange atteste d'une manière générale plus d'un phénomène linguistique différemment des autres exception faite à l'aspect tonal qui la rattache aux parlers du centre nord sud qui est le sous-groupe de l'aire généralisée.

En dépit de ce fait, étant donné qu'une langue se façonne inconsciemment au fil du jour en acquérant de nouveaux éléments, nous pensons que ces lexies suscitent déjà du crédit auprès des locuteurs de cette frange qui ne veulent pas, nous semble-t-il, se passer de leurs particularités idiomatiques enracinées dans le luba-kasaayi standardisé (6).

Somme toute, nous osons croire que telles sont des considérations singulières qui ont présidé à

cette étude pour l'avoir orientée, facilitée, délimitée et amenée à sa réalisation, en dépit du caractère imperfectionnel dont elle s'imprègne.

x x x

NOTES

1. Le professeur Mutombo H.M. présente à travers son cours de lexicologie africaine quelques lexies swahili intégrées déjà au ciluba.
2. L'étudiant N'zengu-Sapu a examiné l'emprunt swahili en luba-kasaayi L3la; ses enquêtes ont été menées auprès des lubaphones vivant sur place à Lubumbashi et non à ceux ayant été et séjournent déjà dans leur terroir, gardant ainsi leurs habitudes locutionnelles enrichies de ces lexies swahili.
3. Ce constat vient du professeur Agomatanakahn dans "Préalables d'une des langues de contact et de leurs interférences", p.10.
4. Mutombo H.M., Variations linguistiques en luba-kasaayi L3la (résumé de la thèse de doctorat), dans Africanistique, n° 7, Unaza, Lubumbashi, 1979, p. 43.
5. Selon le professeur Mutombo H.M. le territoire Luba-kasaayi L3la est linguistiquement divisé en :
 - frange orientale : l'aire dialectale qui regroupe les parlers situés à l'extrême-Est du domaine luba-kasaayi.
 - l'aire amollissante; celle comprise entre la rive droite de Kaleelu (Lwilu) et l'extrême-Est du même domaine. Elle est caractérisée par la présence d'un débit lent et mou, résultant notamment du fait que les parlers concernés ne connaissent pas de ton haut isolé en fin de mot, de même qu'ils ignorent le descendant normal.
 - l'aire généralisée est celle qui recouvre les

parlers centraux, méridionaux et même une portion de l'Est du domaine. Elle est assez homogène dans son ensemble.

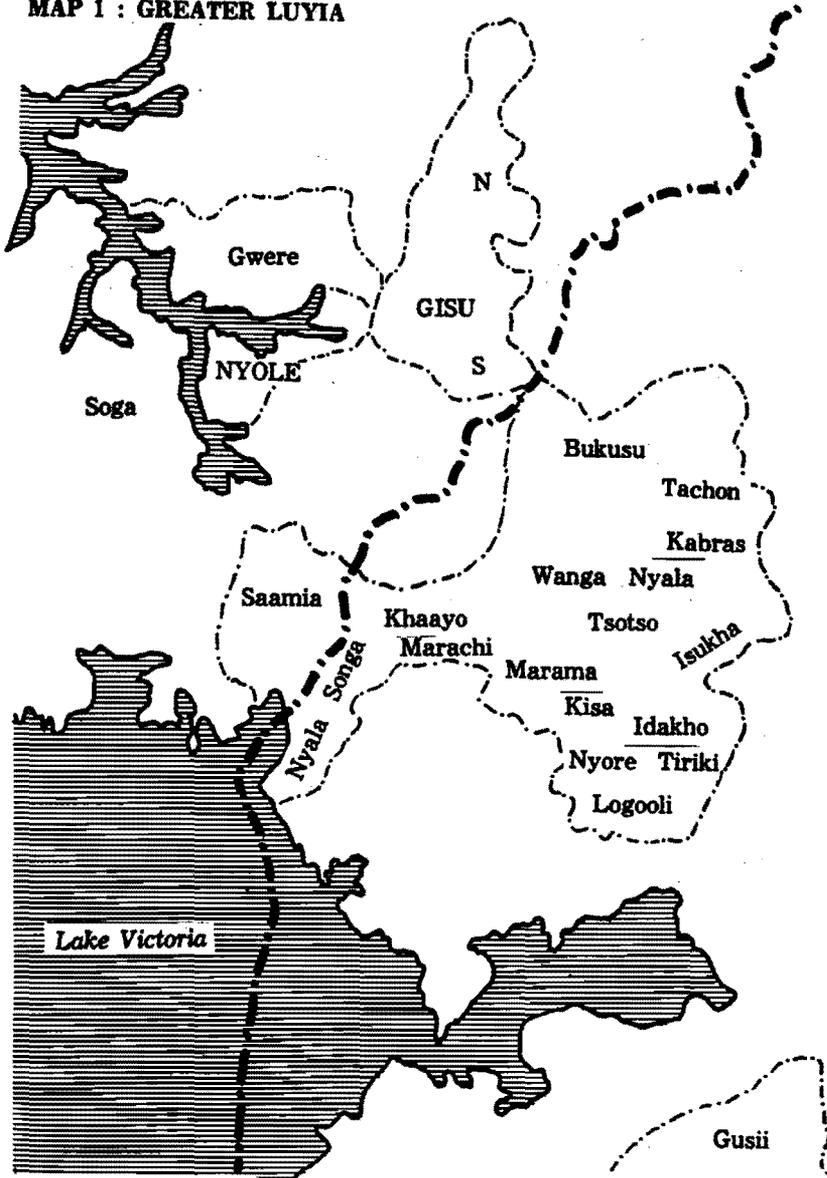
- la frange occidentale : celle comportant les parlers situés à l'extrême-Ouest du même domaine.

6. Il s'agit de la langue des écrits (missionnaires et autres) faits jusqu'ici sur la langue luba-kasaayi. Cette langue a généralement puisé dans le parler diishi, auquel se sont ajoutés des éléments luluwa et mpuka. De plus il faut signaler que les informateurs avec lesquels ont travaillé les missionnaires séjournèrent, pour la plupart, sur le sol luluwa, de sorte qu'ils n'avaient plus le véritable idiome de leurs terroirs respectifs. Néanmoins, c'est cette langue qui progresse dans son implantation généralisée à travers le domaine luba-kasaayi.

BIBLIOGRAPHIE

- AGOMATANAKAHN R., Préalables d'une étude des langues en contact et de leurs échanges, dans Linguistiques et sciences humaines, bulletin du celta Lubumbashi, 76, n° 20.
- BADIBANGA K., MPAMBA KK., MPOOYI B., Glissements sémantiques et interprétation des emprunts en ciluba, dans Africanistique, bulletin du celta, Lubumbashi 81, n° 10, pp. 112-156.
- KUBELA M.K., Etude du comportement tonal dans les mots luba d'origine étrangère, Travail de fin d'étude (inédit) Unaza; Lubumbashi, 80,
- Idem, Le schème tonal dans les mots ciluba d'origine étrangère, dans Annales Aequatoria 7(1986) 221-225.
- MUTOMBO H.M., Utilisation des facteurs extralinguistiques, dans Collection travaux et recherche, Bulletin du celta, Lubumbashi, 78, p. 2-25.
- TSHISUNGU WA T., Notes sur quelques emprunts du ciluba au portugais, dans Africanistique, bulletin du celta, Unaza, Lubumbashi, 83, pp. 70-104.
- RENE R., Impact du français sur le swahili de Lubumbashi

MAP 1 : GREATER LUYIA



THE VELAR NASAL IN NYOLE (E. 35)

RESUME

Le nyole (E. 35) est une langue bantu parlée en Uganda (voir carte 1). Il fait partie d'un groupe de dialectes appelé le « Grand Luyia ». En nyole, il y a une règle productive disant qu'un [n] prénasalisé est représenté par [p.] Cette alternance, dans une perspective historique, est le résultat d'une mutation de [p] en [n] et de [mp] en [p]. L'auteur défend l'hypothèse que le bantu [p] est devenu [h] par le stade intermédiaire [0], et qu'en nyole, le [h], en voie de disparition, est devenu [n] par un processus de «nasalisation spontanée» qui est conditionné par des raisons acoustiques, articulatoires et structurelles.

Das Nyole (E. 35) ist eine Bantusprache aus Uganda (s. Karte 1) und gehört zur Gruppe der Sprachen/Dialekte, die unter dem Namen « Greater Luyia » bekannt sind. Im Nyole gibt es eine produktive, synchrone Regel, die besagt, dass ein pränasalierter velarer Nasal [n] zu [p] wirdt. Diese Alternanz ist historisch gesehen das Resultat einer Lautverschiebung von [p] zu [n] und von [mp] zu [p]. Die Hypothese wird verteidigt, dass Bantu [p] sich zuerst via [0] zu einem [h] entwickelt habe, und dass im Nyole das schwindende [h] durch akustisch, artikulatorisch und strukturell bedingte «spontane Nasalisierung» zu [n] geworden sei.

Because of technical problems the hypothetical reconstruction is marked.

O. ACKNOWLEDGMENTS

The curious historical source of the velar nasal in Nyole was pointed out to me by my colleague Derek Gowlett, with whom this paper would have been co-authored if he had been able to stay in Leiden for some more time. I would also like to thank my colleagues Tom Cook and George van Driem who taught me to better understand the phonetics of h and the case of Tibetan "a-chung". This paper was first presented at the 18th Colloquium on African Languages and Linguistics, Leiden 1988.

1. NYOLE AND GREATER LUYIA

(O) LoNyole is a Bantu language spoken in Uganda, south-east of Mbale, near the shores of Lake Kyoga (cf. map 1). It appears as "Nyuli E.35" in Guthrie's referential classification. It seems to me that Nyole belongs to the Greater Luyia cluster of the 20 dialects and/or languages, that has emerged from the comparative work by Williams (1973), Mould (1976, 1981), Angogo Kanyoro (1983) and Möhlig (1985). The relevant linguistic units are listed here together with their addresses in Guthrie's (1970:11-115) classification.

Gisu N.	E.31a Masaba: Gisu
Gisu S.	E.31b Masaba: Kisu
Bukusu	E.31c Masaba: Bukusu
Saamia	E.34 Saamia
Nyala W.	E.18 Nyala
Songa	
Khayo	
Marachi	
Wanga	E.32a Luhya: Hanga
Marama	
Tsotso	E.32b Luhya: Tsotso
Kisa	
Tachon	
Kabras	
Nyala E.	
Nyore	E.33 Nyore
Isukha	
Idakho	
Tiriki	
Logooli	E.41 Logooli

Two further languages that may or may not belong to this group are mentioned by Williams (1973:2) : Ru-Singa - spoken on Rusinga island in the Kavirondo gulf, and LuKonde - spoken on the west and north-west slopes of Mt. Elgon. Likewise, I have not seen any data from LuGwere (E.17), and I have not formed any opinion about the OruSyan material published by Huntingtonford (1965).

On the other hand, Greater Luyia appears to be neatly distinct from Soga (E.16) etc. to the west, and also from Gusi (E.42) etc. to the south.

The geographical position of these languages is indicated on Map 1, adapted from Heine and Köhler 1978 and from Mould 1981.

While it may be justified to call Nyole a Luyia dialect, there is no reason to view it as being identical with or even particularly close to Nyore (E.33) spoken in Kenya.

There are, as far as I am aware, only two published sources on Nyole, both rather short articles : Morris 1963 and Eastman 1972. (Both sources are misidentified as representing Nyore J/E.33 by Bastin 1975 and 1978)

2. PRENASALIZATION IN NYOLE

Nyole has the following phonological inventory :

p	ɓ	b	β	m	mb
t	s	d	l/r	n	nd
c		j		ɲ	nj
k	x	g		ŋ	ng
y				w	
i	e	a	o	u	

Morris (1963 : 128), describing "sound changes" occurring in the context of prenasalization, notes the following synchronic rule :

$n + \eta \rightarrow p$

This rule is quite regular and productive, occurring, e.g., when the 1st person sg. subject concord is added to a verb stem :

oxu- <u>ɲ</u> uliira	to hear	puliira	I hear
oxu- <u>ɲ</u> umula	to rest	pumula	I rest

cf. oxu-lya to eat ndya I eat

We are facing here a phonological rule that is undoubtedly "unnatural" or "crazy". There does not seem to be any phonetic plausibility in the feature changes involved, nor seems the blame to lie with the assumed feature system since this rule has certainly very few - if any - equivalents in other languages.

On the other hand, it would also be very costly to account for this change by some kind of suppletion, thus assuming that no phonological rule is involved. Prenasalization is a very general process in Nyole that should and can be described by a set of inter-related and phonetically plausible rules - with this one exception. The available data show the following changes :

n + p →	n + ɸ → ɸ	n + b →	n + β → mb
n + t → t	n + s → s	n + d → nd	n + l → nd
n + c → c		n + j →	
n + k →	n + x → k	n + g → ng	
n + m → m			
n + n → n			
n + ŋ → ŋ			
n + ŋ → p			

It is data of this that make me believe in unnatural, crazy synchronic rules.

3. THE ORIGIN OF NYOLE [p] AND [ŋ]

Such unnatural rules often - maybe always - arise through a series of sound changes, each of which may be natural enough when taken by itself. This is also true in our case : Nyole p is historically derived from *mp. The normal, unconditioned Nyole reflexes of the Bantu consonants are given below :

°	°p , ŋ	°b , β	°m , m	°mp , p	°mb , mb
	°t , t	°d , l/r	°n , n	°nt , t	°nd , nd
	°c , s	°j , j	°ŋ , ŋ	°nc , s	°nj , nj
	°k , x	°g , g		°nk , k	°ng , ng

This table does not show the sound changes occurring before the close Bantu vowels °i and °y which may be subsumed under the label "spirantization", often accompanied by devoicing and leading to s and ɸ. The table also fails to show the effect of Dahl's Law

(i.e., the voicing of the first of two voiceless consonants in a sequence CVC), leading to b, d, j, and g.

In showing that the synchronically crazy rule $n+\eta \rightarrow p$ is quite natural in historical terms, we have uncovered an even more puzzling historical change: how could the voiceless bilabial plosive change into a voiced velar nasal? Before turning to this question, I shall present the available comparative evidence for the development $^{\circ}p \rightarrow \eta$. Where no reconstructions are available, I cite cognate items from Ganda (E.15) or Masaba (E.31). The unconditioned reflexes of $^{\circ}p$ are w in Ganda and h in Masaba. The Bantu reconstructions are taken from Meeussen 1967 and 1980, the Ganda cognates from Mulira and Ndawula 1952, and the Masaba cognates from Siertsema 1981.

NPx cl. 16 η -	< $^{\circ}pa$ -
verbal suffix $-\eta$ -	< $^{\circ}-p$ -
e.g. -lulu η be bitter	< $^{\circ}$ -dud-u-p-
enclitic $-\eta$ e where?	
e.g. oline where are you?	< cf. M uli he(e)na
- η ula cut, split	< $^{\circ}$ -(j) $\acute{a}p$ -ud- tear
- η ana draw water	< $^{\circ}$ -t $\acute{a}p$ -
- η a give	< $^{\circ}$ -p \acute{a} -
- η aka burn (of food)	cf. G -aka ?
- η alaana hate	< $^{\circ}$ -p $\acute{a}ad$ - quarrel
- η amba hold	cf. M -hamba
- η ambia light (a fire)	< $^{\circ}$ -pamb- put cross-wise
- η andixa write	< $^{\circ}$ -pand- scratch soil
- η anga be able	< $^{\circ}$ -p $\acute{a}ng$ - make
- η anixa hang up	< $^{\circ}$ -pan-ik-
- η era breathe	cf. M -heela
- η eresa send	cf. G -weereza
- η ima hunt	cf. M -hi(i)ma look for
- η ona get well	< $^{\circ}$ -p $\acute{o}n$ - be saved
- η olera be silent	< $^{\circ}$ -p $\acute{o}d$ - become cool
- η ulira hear	< $^{\circ}$ -p $\acute{u}d$ -(ik-)
- η umula rest	< $^{\circ}$ -p $\acute{u}m$ -ud-
- η ani good	cf. M -lahi
- η epi long	cf. M -lehi
olu-ba η a wing	< $^{\circ}$ -pap \acute{a}
embe η o cold	< $^{\circ}$ -p $\acute{e}po$
omu- η ofu blind person	< $^{\circ}$ -poku
otu-na η e few groundnuts	cf. G empande

also true for South Gisu (Brown 1972:139), and there are isolated instances of it elsewhere; e.g., Bukusu (which dialect?) and (West or East?) Nyala -wa 'give <°-pá-. Therefore, it seems reasonable to assume that the proto-Luyia reflex of °p had preserved some labial articulation.

Returning to our question of Nyole ŋ, we may ask, which of the sounds h/w/β is the most likely - or least unlikely - source of the velar nasal ŋ?

One could argue that w is the most likely candidate since it is the only one of these consonants that involves the raising of the back of the tongue and thus shares at least one feature with n. Of course, this does not explain why a perfectly normal oral approximant should become nasal. A shift from w to ŋ is also doubtful because Nyole does have a glide w which is certainly older than the shift w > ŋ; e.g., ewe 'you' weeta (°o-ita) 'you kill'. Also, Eastman 1972 usually notes w before rounded vowels where Morris 1963 has β; e.g., Eastman -wona 'see' vs. Morris -Bonexa 'appear'. I think, we have to rule out w as the historical source for Nyole ŋ.

The development of ŋ ex nihilo is even less likely. Suppose °pa- had changed to a-, then how could the speakers re-introduce the new consonant exactly in the right positions e.g., a- > ŋa- in class 16, but not replacing the locative prefix e- by ŋe-.

This leaves us with the hypothesis h > ŋ. In order to understand this assumed sound change, we have to recall some details about the phonetic nature of these two sounds.

5. THE PHONETICS OF [h] and [ŋ]

Following Peterson and Shoup 1966 we assume that h is not just air passing through the glottis which is held open in the position that is characteristic for the production of voiceless sounds. Rather, the vocal cords are initially held together or narrowed except between the arytenoid cartilages. The sound that is characteristic for h is then heard during the transition from the whisper position to the following vowel. This transition can be either directly to the voiced vowel position, or first to a voiceless

position. This is presumably the difference between the Dutch and the English h, the latter being "noisier" and less "soft" than the former.

We may assume that it is the "soft" h (the direct transition to the voiced state of the glottis) that is particularly prone to be lost, or to develop w and y as allophones in the environment of a following round or front vowel. It may also be this kind of h that can develop into a velar nasal.

Ohala (1975) gives three reasons why this may happen. The first two apply to all glottal and pharyngeal consonants and merely explain why nasalization COULD occur; the third argument applies specifically to h and shows why it WOULD occur.

"An open velopharyngeal port would not prevent the build-up of air pressure behind the glottal or pharyngeal constrictions since it is in front of those constrictions" (pp. 300-301).

"The noise produced by voiceless glottal and pharyngeal obstruents is so diffuse, so low in intensity, and with higher frequencies dominating in the spectrum that oral-nasal coupling would have little acoustic effect on it" (p.301).

"[h] may produce an effect on vowels that "mocks" that of nasalization... The spectrum of the vowel will be changed in the following ways: there will be upward shifting of formants, especially F1 ..., increased bandwidth of the formants, presence of anti-resonances in the spectrum and an over-all lowering of the amplitude of the vowel... This is identical to the effect of nasalization on vowels" (p. 303).

Spontaneous nasalization of h can therefore be seen as having an acoustic rather than an articulatory motivation. It has been observed to occur sporadically in far-apart linguistic areas of the world though not - as far as I am aware - from Luyia. An East-African example is Digo (E.73) where h is optionally nasalized and this nasalization may extend over neighbouring vowels. (This has been pointed out to me by D. Nurse, pers. comm., and it can be verified by comparing different sources on Digo in the

literature, some of which use the spelling \tilde{h} where others simply have h.) I suggest that Nyole η developed from h through the intermediate stage of a nasalized \tilde{h} .

The only remaining question is, why the newly introduced nasal consonant is velar rather than some other point of articulation. There are good reasons for this, both language specific and general phonetic ones. In Nyole, as in many other Bantu languages, the velar nasal has a rather marginal status. Prior to its introduction as a replacement for h, the velar nasal occurred in Nyole only (?) as the result of Meinhof's Rule, e.g. in *gombe* 'cow'. Its low functional load left it free to take on new tasks without creating ambiguous words. Phonetically speaking, its acoustic properties make the velar nasal less perceptible than other nasals. Ohala (1975:297) therefore expects " [ŋ] to be most prone to change or deletion" and - we might add - also to be created.

The Nyole sound change $h > \eta$ is certainly rare, but probably not unique. Matisoff (1975) describes a variety of cases exhibiting something which he calls "rhinoglottophilia", i.e., the affinity between nasality and the "glottal" sounds $ʔ$ and h. He lists such correspondences as Thai 'snake', which is *ɲu* in Bangkok and *huu* in Southern Thailand. He also deals with the letter "a-chung" in . This letter occurs either in word-initial position representing a CV syllable, or as a purely consonantal prefix before root-initial voiceless aspirated and voiced obstruents. Its prevocalic pronunciation is zero in Central (Lhasa), $ʔ$ in Western, and γ in Eastern Tibetan. However, before a voiced consonant, the a-chung is realized as a homorganic nasal.

written Tibetan:	...V + η C...	example:k'a-hdon
pronunciation:	...VN $\$$ C...	$k^h a \eta d \ddot{o} n$
		written
		prayer'

According to Matisoff, the sound represented by a-chung has changed from an original glottal sound to a nasal. Unfortunately for me, Matisoff favours $ʔ$ as the proto-a-chung. While certainly not qualified to

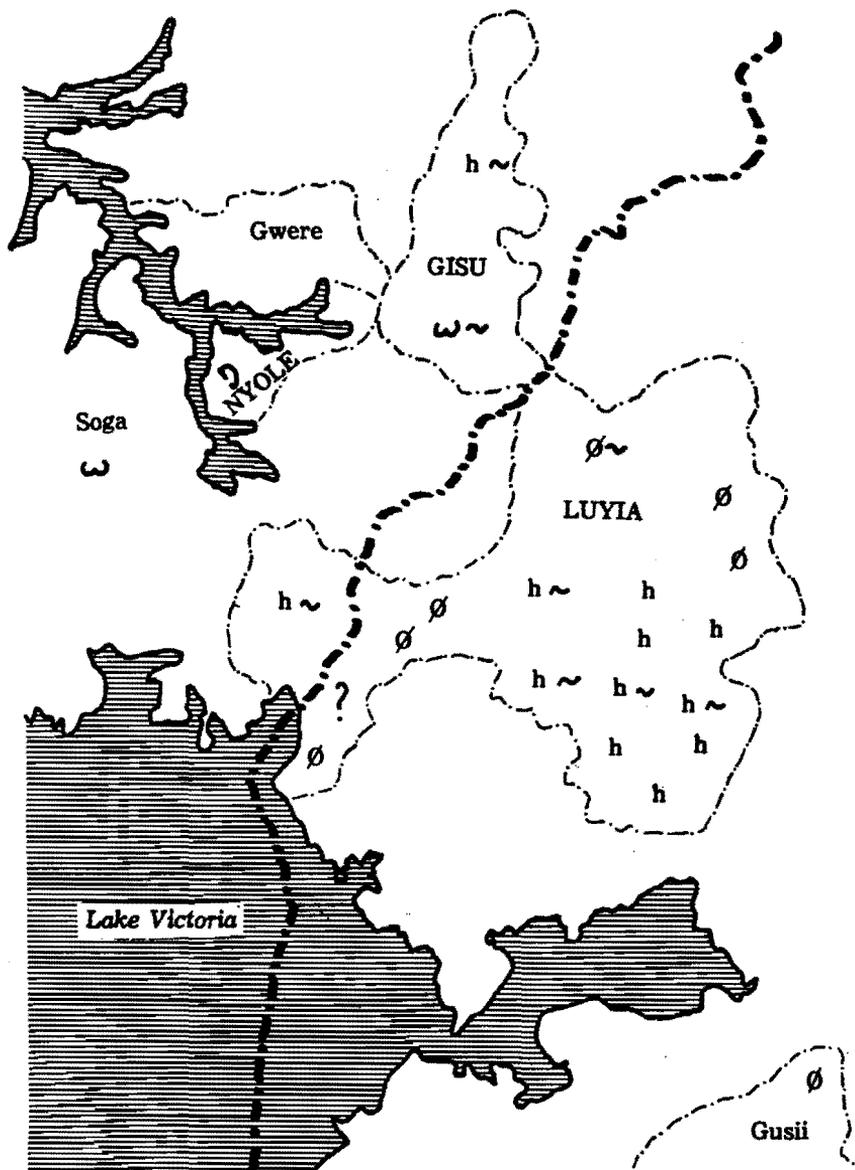
challenge his reconstruction, I think that h (the "soft", Dutch type, that is immediately followed by voice) should be reconsidered as an alternative: In Tibetan, (1a) there is a $ʔ$ that is distinct from both h (the "strong", English type?) and a -chung, and (1b) the reflex $ɣ$ is probably more easily derived from h than from $ʔ$. Also, more generally, (2a) Matisoff's case for a glotto-nasal link is stronger for h than for $ʔ$, and (2b) the change $h > N$ is phonetically more plausible than $ʔ > N$.

REFERENCES

- ANGOGO KANYORO RACHEL, 1983, Unity in diversity: a linguistic survey of the Abaluhya of Western Kenya. (Veröffentlichungen der Institute für Afrikanistik und Ägyptologie der Universität Wien, 28; Beiträge zur Afrikanistik, 20.) Wien, Afro-Pub.
- BASTIN YVONNE, 1975, Bibliographie bantoue sélective. (Archives d'Anthropologie, 24.) Tervuren, MRAC.
- BASTIN YVONNE, 1978, Les langues bantoues. In: Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar, éd. D. Barreteau, pp. 123-185, Paris, Conseil international de la langue française.
- BROWN GILLIAN, 1972, Phonological rules and dialect variation: a study of the phonology of Lumašaba, Cambridge, at the University Press.
- EASTMAN CAROL M., 1972, Lunyole of the Bamenya, JAL 11,3:63-78.
- GUTHRIE MALCOIM, 1970, Comparative Bantu: an introduction to the comparative linguistics and prehistory of the Bantu languages. Vol. 3. Farnborough: Gregg International Publishers.
- HEINE BERND, and KOHLER Oswin. 1978. Afrika-Kartenwerk, Series E: East Africa (Kenya, Uganda, Tanzania), Sheet 10: Linguistics. Map.
- HUNTINGFORD G.W.B., 1965, The Orusyan language of Uganda. JAL 4:145-169.

- MATISOFF JAMES A., 1975, Rhinoglottophilia : the mysterious connection between nasality and glottality. In : Nasalfest : Papers from a symposium on nasals and nasalization, ed. C.A. Ferguson, L.M. Hyman, and J.J. Ohala, pp. 265-287. Dept. of Linguistics, Stanford University.
- MEEUSSEN A.E., 1967, Bantu grammatical reconstructions. Africana Linguistica III, pp. 79-121. (Annales, 61). Tervuren : MRAC.
- MEEUSSEN A.E. 1980, Bantu lexical reconstructions. (Archives d'Anthropologie, 27). Tervuren : MRAC.
- Möhlig, Wilhelm J.G., 1985, Review of Angogo Kanyoro 1983. JALL 7:203-207.
- MORRIS H.F., 1963, A note on Lunyole. Uganda Journal 27:127-134.
- MOULD MARTIN JOEL, 1976, Comparative grammar reconstruction and language subclassification : the North Victorian Bantu languages. Ph.D. diss., University of California, Los Angeles.
- MOULD MARTIN JOEL, 1981, Greater Luyia. In : Studies in the classification of Eastern Bantu languages, co-authored by T. H. Hinnebusch, D. Nurse, and M. Mould, pp. 181-256. (SUGIA Beiheft 3.) Hamburg : Helmut Buske.
- MULIRA E.M.K., and E.G.M. NDAWULA, 1952, A Luganda - English and English - Luganda dictionary. London: SPCK.
- OHALA JOHN J., 1975, Phonetic explanations for nasal sound patterns. In : Nasalfest : Papers from a symposium on nasals and nasalization, ed. C.A. Ferguson, L.M. Hyman, and J.J. Ohala, pp. 289-316. Dept. of Linguistics, Stanford University.
- PETERSON GORDON E., and JUNE E. SHOUP, 1966, A physiological theory of phonetics. Journal of Speech and Hearing : Research 9:5-67.
- SIERTSEMA BERTHE, 1981, Masaba word list : English - Masaba/Masaba - English. (Archives d'Anthropologie, 28). Tervuren : MRAC.
- WILLIAMS RALPH M., 1973, A lexico-statistical look at Oluluyia. Paper presented at 4th Annual Conference on African Linguistics.

MAP 2 : General reflexes of *p



LA CONJUGAISON EN NGBANDI (LANGUE NON BANTU)

RESUME

Dans la présente étude sur le ngbandi, parlé dans l'Ubangi, le Haut-Zaïre avec extension en République Centrafricaine, l'A. nous en présente des particularités de la conjugaison, laquelle connaît trois valeurs tonales (le haut, le bas, et le moyen). Sa recherche porte particulièrement sur le parler de la collectivité de Yakoma dans l'Ubangi. (Zaïre). Après avoir décrit succinctement le système phonologique de cette langue, Kamanda Kola s'est étendu sur sa conjugaison en parcourant tour à tour, outre les généralités, les morphèmes segmentaux, les morphèmes suprasegmentaux, les modes, les temps, les sous-temps, le nombre, la personne ainsi que les aspects spéciaux que revêt le verbe, à savoir : l'habituel, le progressif, le perfectif, l'imperfectif et l'immédiat. Un tableau récapitulatif de la conjugaison en ngbandi termine l'étude.

INTRODUCTION

La présente étude se propose de décrire la conjugaison en ngbândi. Le ngbândi est une langue oubanguienne (non bantou) classée sous le sigle I.A.6.B.3. selon la classification de Greenberg (1) et I.A.5. selon celle de G. Hulstaert (2). Cette langue compte une dizaine de dialectes (3). Elle est parlée au Zaïre, dans la région de l'Equateur (Nord-Ubangi et Sud-Ubangi) et dans une partie du Haut-Zaïre, avec une extension en République Centrafricaine. Notre étude porte sur le parler yákómá (collectivité Yakoma).

Cette étude trouve fondement surtout dans les observations faites par Mbulamoko et E.A. Nida sur le système de conjugaison tonale en ngbândi. Pour le premier, "la conjugaison tonale du ngbandi présente à la description un certain nombre de difficultés. Non seulement il y a trois classes de tons verbaux, mais les substituts personnels, comme nous l'avons déjà observé connaissent chacun (sauf ála) une variation tonologique" (4). Pour le second, ce système du ngbândi comporte very evident contradictions" (5).

En effet, il existe bien des études descriptives axées sur la conjugaison dans cette langue menées tant par des spécialistes que par des étudiants en formation, mais il faut dire que toutes ces études - du moins celles que nous avons consultées - ne se limitent qu'au niveau du simple constat. Elles n'expliquent pas pourquoi les tons varient sur les lexèmes verbaux et les substituts sujets dans cette langue.

Alors, face à cette insuffisance, nous avons jugé utile de proposer une description qui vise surtout à dégager et à expliquer dans un axe synchronique, le système jusque-là difficile (6) qui régit les variations tonales constatées sur les lexèmes verbaux et les substituts sujets dans le paradigme de conjugaison en ngbândi.

1. PHONOLOGIE

1.1. Phonèmes segmentaux

1.1.1. Phonèmes vocaliques

Le vocalisme du ngbândi utilise douze voyelles dont sept orales réparties sur quatre degrés d'aperture

buccale et cinq nasales réparties sur trois degrés d'aperture buccale.

a. Voyelles orales : /i, u, e, ε, o, ɔ, a/; les voyelles /i, e, ε/ sont palatales, /u, o, ɔ/ sont vélares et la voyelle /a/ est centrale.

b. Voyelles nasales : /i, u, ε, ɔ, a/; les voyelles /i, ε/ sont palatales, /u, ɔ/ sont vélares et /a/ est centrale.

1.1.2. Phonèmes consonantiques

Le ngbandi atteste seize phonèmes consonantiques et deux phonèmes semi-consonantiques.

a. Consonnes : /m, n, ny, l, b, p, d, t, g, k, gb, kp, v, f, z, s/

b. Semi-consonnes : /w, y/

1.1.3. Combinaisons consonantiques

Les combinaisons consonantiques suivantes sont attestées en ngbandi :

a. Combinaison d'une consonne nasale avec une consonne occlusive ou fricative sonores :

- /mb/ : mbo "chien" - /nv/ : nvs "rat"

- /ngb/ : ngbô "serpent" - /nz/ : nzs "lune"

b. Combinaison d'une consonne avec une semi-voyelle :

- /mw/ : mwambe "huit" - /dw/ : dwê "trépied"

- /ly/ : lyô "noix de kola" - /ky/ : kya "égoïsme"

c. Combinaison d'une semi-consonne avec une semi-consonne : - /yw/ : ywa "antilope"

d. Combinaison d'une consonne nasale avec une consonne non nasale et une semi-voyelle :

- /mbw/ : mbwa "ver de terre"

- /nzw/ : nzwa "sorte de danse traditionnelle"

1.2. Phonèmes suprasegmentaux

1.2.1. Tonèmes

Le ngbandi distingue trois tonèmes simples et deux tonèmes complexes.

a. Tonèmes simples : - bas : ya "épouse"

- moyen : yâ "ventre"

- haut : yá "vent"

b. Tonèmes complexes : - descendant (?) : - haut-bas : bokô "canard"

- haut-moyen : nd^o "depuis longtemps"
- montant : -bas-haut : : lū "chatine"
- bas-moyen : dō "hache"

1.2.2. Durème

Le durème en ngbandi se manifeste comme la réa-
lisation de l'intonème (8) à la limite des mots ou
des phrases sur les phonèmes vocaliques pour marquer
l'insistance, l'interrogation, etc.

/Intonème /(-->) /V:7 - # (# #)

- Exemples : - /lo tɛɛ/ (-->) /lo tɛɛ7 /lo tɛ/
- a-t-il mangé ? il a mangé
- /mbi gá nɛ gaa/ (-->) /mbi gá nɛ gáá7
- je suis venu depuis très longtemps. Je suis venu de-
puis longtemps.

1.3. Syllabe

La syllabe en ngbandi est soit une voyelle (V),
soit un groupe phonique du type (N) (C) (S)V pronon-
cé en une seule émission de la voix. Autrement dit,
une syllabe peut être précédée d'une consonne nasale
(N), d'une consonne non nasale (C) ou d'une semi-vo-
yelle (S).

Le nombre de syllabe dans un mot est déterminé
par le nombre de tons portés par ce mot.

- Exemples : - fáé --> // fá - é // "tatouage"
- mbwánmbéngé --> // mbwá - mbé - ngé //
"tourterelle".

2. STRUCTURE DES VERBES

2.0. Généralités

Les verbe en ngbandi comprend deux morphèmes seg-
mentaux dont un lexème et un suffixe, et un morphème
suprasegmental : le tonomorphème moyen.

Le lexème verbal peut être simple non-dérivé ou
simple dérivé tandis que le suffixe verbal -ngó mar-
que la forme infinitive. Le tonomorphème moyen ca-
ractérise le lexème verbal et se représente par deux
hypomorphèmes : bas et moyen. L'hypomorphème bas est
représenté sur la première syllabe des lexèmes dis-
syllabiques ou trisyllabiques tandis que l'hypomor-
phème moyen est supporté par les lexèmes monosylla-
biques ou par la deuxième et les autres syllabes des
lexèmes dissyllabiques ou trisyllabiques.

Le lexème verbal simple non-dérivé peut être analysé de deux façons : selon sa structure syllabique et selon sa structure tonale.

2.1. Structure syllabique

Le lexème verbal simple non-dérivé peut comporter de une à trois syllabes :

- le lexème verbal monosyllabique : -/kpɔ/ "percer"
-/nyɔ-/ "boire"
- le lexème verbal dissyllabique : -/sust-/ "gonfler"
-/kɔtɔ-/ "griffer"
- le lexème verbal trisyllabique: -/yekema-/ "sursauter"
-/sisiba-/ "hoqueter"

2.2. Structure tonale

2.2.0. Généralités

Le lexème verbal en ngbandi a une tonalité bien déterminée dans sa structure profonde qui peut comporter un ou des tons stables et un ton flottant (9). Sur base d'un certain nombre de schèmes tonals déterminés par des tons stables, les lexèmes verbaux simples non-dérivés se groupent en quatre classes tonales pouvant varier selon le ton flottant.

2.2.1. Classes tonales

a. Classe tonale I

La classe tonale I se caractérise par un ton bas ou une série homogène de tons bas stables.

- Exemples : - //dɔ-//--▼/dɔ-/ "tirer"
-//sɔmbɔ-//--▼/sɔmbɔ-/ "emprunter"
-//kpayama-//--▼/kpayámá-/ "s'agrandir"

b. Classe tonale II

La classe tonale II se caractérise par un ton moyen stable.

- Exemples : - //dɔ-//--▼/dɔ-/ "danser"
- //lé-//--▼/lé-/ "fructifier"
- //yé-//--▼/yé-/ "présenter"

c. Classe tonale III

La classe tonale III se caractérise par un ton haut stable. Elle comporte deux types : IIIa et IIIb.

1° Sous-classe tonale IIIa

La sous-classe tonale IIIa est non marquée.

- Exemples : - //dɔ-//--▼/dɔ-/ "piétiner"
- //yé-//--▼/yé-/ "accepter"
- //mú-//--▼/mú-/ "prendre"

2° Sous-classe tonale IIIb

La sous-classe tonale IIIb est marquée par un ton bas flottant en finale quel que soit l'environnement.

Exemples : - //dó :- //---/dó-/ "tremper"
 - //bá :- //---/ba-/ "regarder"
 - //í :- //---/i- / "cuir"

d. Classe tonale IV

La classe tonale IV est caractérisée par un ton haut stable à la première syllabe et un ton bas stable à la dernière syllabe quelque soit le ton intermédiaire.

Exemples : - //mánda-//---/mandá-/ "apprendre"
 - //bílingi//---/bilíngi-/ "faire rouler"

e. Tableau synthétique

Classe tonale	Type	Structure	Exemple
I	I	//B...B//	//sómbo-// "emprunter"
II	II	//M//	//dó-// "danser"
III	IIIa	//H//	//dó-// "piétiner"
	IIIb	//H : //	//dó :-// "tremper"
IV	IV	//H—B//	//mánda-// "apprendre"

3. MORPHOTONOLOGIE VERBALE

3.1. Généralités

Les verbaux en ngbandi manifestent des fluctuations qui s'observent au plan suprasegmental sur les lexèmes verbaux et les substituts pour marquer les temps et les modes dans le paradigme conjugationnel. En effet, pour comprendre la conjugaison au plan suprasegmental dans cette langue, il faut absolument partir de la connaissance de ces variations tonales qui amènent l'opposition entre les différents temps et modes.

Les variations ainsi constatées sur les lexèmes verbaux et les substituts s'effectuent cependant de façon autonome bien qu'elles soient solidaires dans l'expression des oppositions temporelles et modales.

Dans les lignes qui suivent, ne seront examinées que les variations tonales se manifestant sur les lexèmes verbaux. Celles des substituts seront présentées dans la dernière partie consacrée à la conjugaison.

3.2. Variations tonales

Elles sont déterminées par la structure tonale et le nombre des verbaux.

3.2.1. Présent

Le présent est marqué par le tonomorphème moyen (/Pe/), sur les lexèmes verbaux. Ce tonomorphème est représenté par deux hypomorphèmes : bas (/B/) et moyen (/M/). //Pe// (→) /B/ ou /M/.

a. Hypomorphème bas

L'hypomorphème bas (/B/) ou une série homogène d'hypomorphèmes bas (/B...B/) caractérise les lexèmes verbaux de classe tonale I au singulier.

Exemples : - mbí ndó dó : je suis en train de tirer
- mǒ ndó sombó : tu empruntes habituellement.

b. Hypomorphème moyen

L'hypomorphème moyen (/M/) ou une série homogène d'hypomorphèmes moyens (/M...M/) caractérise les lexèmes verbaux de classe tonale I au pluriel et ceux de classes tonales II, III et IV au singulier comme au pluriel.

1° Classe tonale I

Exemples : - é ndó dó : "nous sommes en train de tirer"
- ála ndó sǒmbó : "ils empruntent habituellement"

2° Classe tonale II

Exemples : - mbí ndó dó : "je danse habituellement"
- é ndó dó : "nous dansons habituellement"
- ló ndó yé : "il est en train de présenter"
- í ndó ye : "vous êtes en train de présenter"

3° Classe tonale III

Exemples : - mbí ndó dó : "je suis en train de pié-
- é ndó dó : "nous sommes en train de tremper"
- ló ndó yé : "il est en train d'accepter"
- í ndó í : "vous êtes en train de préparer"

4° Classe tonale IV

Exemples : -mbí ndó mándá : "je suis en train de d'apprendre"
-ló ndó bilingi : "il est en train de faire rouler"
-é ndó mándá : "nous apprenons habituellement"

- i ndó blingi : "vous faites rouler habituellement"

3.1.2. Passé

Le passé est marqué par le tonomorphème haut (P) sur les lexèmes verbaux. Ce tonomorphème est représenté par quatre hypomorphèmes : bas (/B/), moyen (/M/), haut (/H/) et descendant (/D/).

//P// (→) /B/, /M/, /H/ ou /D/

a. Hypomorphème bas

L'hypomorphème bas (/B/) ou une série homogène d'hypomorphèmes bas (/B...B/) caractérise les lexèmes verbaux de classe tonale I au singulier.

Exemples : - mbi dó : "j'ai tiré"

- mɔ nzi : "tu as volé"

- lo sombo : "il a emprunté"

b. Hypomorphème moyen

L'hypomorphème moyen (/M/) caractérise les lexèmes verbaux de classe tonale II au singulier.

Exemples : - mbi dó : "j'ai dansé"

- lo yé : "il a présenté"

- mɔ má : "tu as entendu"

c. Hypomorphème haut

L'hypomorphème haut (/H/) ou une série homogène d'hypomorphèmes hauts (/H...H/) caractérise les lexèmes verbaux de classes tonales I, II, IIIb et IV au pluriel et ceux de classe tonale IIIa au singulier comme au pluriel.

1° Classe tonale I

Exemples : - e dó : "nous avons tiré"

- i nzi : "vous avez volé"

- ála gwe : "ils sont partis"

2° Classe tonale II

Exemples : - e dó : "nous avons dansé"

- i yé : "vous avez présenté"

- ála má : "ils ont entendu"

3° Classe tonale IIIa

Exemples : - mbi dó : "j'ai piétiné"

- lo fá : "il a coupé"

- e sí : "nous sommes sortis"

- i yé : "vous avez accepté"

4° Classe tonale IIIb

Exemples : - e bá : "nous avons regardé"

- i dó : "vous avez trémpé"

- ála ló : "ils ont ramassé"

5° Classe tonale IV

Exemples : - e mándá : "nous avons appris"

- í bilingí : "vous avez fait rouler"
- ála íngá : "ils ont su"

d. Hypomorphèmes haut et bas

Les lexèmes verbaux de classe tonale IV sont caractérisés par l'hypomorphème haut (/H/) à la première syllabe et par l'hypomorphème bas (/B/) à la dernière syllabe au singulier.

- Exemples :
- mbi mánda : "j'ai appris"
 - mɔ ínga : "tu as su"
 - lo bílingi : "il a fait rouler"

e. Hypomorphème descendant

L'hypomorphème descendant (/D/) caractérise les lexèmes verbaux de classe tonale IIIb au singulier.

- Exemples :
- mbi bá : "j'ai regardé"
 - mɔ dó : "tu as trempé"
 - lo lô : "il a ramassé"

3.1.3. Futur

Le futur est marqué par le tonomorphème moyen (F) comme le présent. Ce tonomorphème est représenté par deux hypomorphèmes : bas (/B/) et moyen (/M/).

//F// (-->) /B/ ou /M/

a. Hypomorphème bas

L'hypomorphème bas (/B/) caractérise les lexèmes verbaux de classe tonale I au singulier.

- Exemples :
- mbí dó ndé : "je tirerai aujourd'hui"
 - mó nzi gbándá : "tu voleras plus tard"
 - áya ndé : "il ventera aujourd'hui"

b. Hypomorphème moyen

L'hypomorphème moyen (/M/) ou une série homogène d'hypomorphèmes moyens (/M...M/) caractérise les lexèmes verbaux de classe tonale I au pluriel et ceux de classe tonales II, III et IV au singulier comme au pluriel.

1° Classe tonale I

- Exemples :
- é nzi gbándá : "nous volerons plus tard"
 - í dó ndé : "vous tirerez aujourd'hui"
 - ála gwé ndé : "ils partiront aujourd'hui"

2° Classe tonale II

- Exemples :
- mbí dó ndé : "je danserai aujourd'hui"
 - ló yé gbándá : "il présentera plus tard"
 - é dó gbándá : "nous danserons plus tard"
 - í yé ndé : "vous présenterez aujourd'hui"

3° Classe tonale III

- Exemples :
- mbí dó gbándá : "je piétinerai plus tard"
 - ló yé ndé : "il acceptera aujourd'hui"
 - í i gbándá : "vous préparerez plus tard"

4° Classe tonale IV

- Exemples : - mbí mándá ndé : "j'apprendrai aujourd'hui"
- ló bilingi gbándá : "il fera rouler plus
- é mándá gbándá : "nous apprendrons plus
tard"
- í bilingi ndé : "vous ferez rouler au-
jourd'hui"

4. CONJUGAISON VERBALE

4.0. Généralités

La morphologie verbale du ngbáñdí est très riche. Cette richesse se manifeste à travers la conjugaison par un grand nombre de morphèmes tant au niveau segmental qu'au niveau suprasegmental.

4.1. Inventaire des morphèmes verbaux

Les morphèmes verbaux se répartissent en deux catégories : les morphèmes segmentaux et les morphèmes suprasegmentaux.

4.1.1. Morphèmes segmentaux

Les morphèmes segmentaux se distinguent en morphèmes de formation, de conjugaison et de dérivation.

a. Morphème de formation : le lexème verbal (cfr 2.)

b. Morphèmes de conjugaison

- 1° "-ngó" : suffixé au lexème verbal, marque l'infinitif.
 - 2° Substituts : antéposés au lexème verbal, marquent la personne et le nombre du verbe.
 - 3° "ndó" : antéposé au lexème verbal, marque l'habituel, le progressif et l'imperfectif.
 - 4° "ndó" : postposé au lexème verbal, marque le passé éloigné.
 - 5° "na" : antéposé à une forme infinitive, marque l'immédiat.
 - 6° "gbándá" : postposé au lexème verbal, marque le futur éloigné.
 - 7° "ndé" : postposé au lexème verbal, marque le futur proche et le passé récent.
 - 8° "alé" : antéposé au passé récent ou éloigné, marque le conditionnel.
 - 9° "tá...má" : marque la forme négative.
- c. Morphèmes de dérivation
- 1° "-ngbi-" : présuffixé à un lexème verbal, apporte le sens de réciprocité.

- 2° "-nzi-" : présuffixé à un lexème verbal, lui confère une nuance durative.
- 3° "-ngàhá-" : présuffixé au lexème verbal, lui confère le sens d'une action qui se passe dans un endroit non précis.
- 4° "-l+voyelle homophone à celle du lexème verbal-" : présuffixé à un lexème verbal, apporte le sens de répétition ou de pluralité.
- 5° Le morphème abstrait manifesté par le redoublement partiel ou total du lexème verbal, lui donne une nuance péjorative.

4.1.2. Morphèmes suprasegmentaux

Les morphèmes suprasegmentaux affectent aussi bien les lexèmes verbaux que les substituts. Il s'agit des tonomorphèmes qui peuvent être représentés par un ou plusieurs hypomorphèmes (cfr 3.). Les tonomorphèmes marquent le temps et le mode.

4.2. La conjugaison verbale en ngbândi

Les catégories suivantes seront examinées : l'ordre, le mode, le temps, le sous-temps, le nombre, la personne et l'aspect.

4.2.1. Ordre

Le ngbândi distingue l'ordre affirmatif et l'ordre négatif.

a. Affirmatif

L'ordre affirmatif n'est pas marqué en ngbândi.

Exemples : - mɔ tɛ : "tu as mangé"

- (...) alɛ mɔ dɔ : (...) "tu danserais"

b. Négatif

L'ordre négatif est marqué par le morphème discontinu de négation "tá...má" (ne...pas) qui encadre la forme affirmative.

Exemples : - tá lo ká má : "il n'a pas vendu"

- (...) alɛ tá mbi tɛ má : (...) "je ne mangerais pas".

Notons ici que l'emploi du verbe "kɛngɔ" (refuser) comme auxiliaire antéposé à une forme infinitive marque aussi la négation.

Exemples : - lo kɛ kɛngɔ : "il a refusé de vendre"

- (...) alɛ mbi kɛ tɛngɔ : (...) je refuserais de manger.

4.2.2. Mode

a. Généralités

La conjugaison verbale en ngbandi distingue cinq modes principaux dont un mode non conjugué et quatre modes conjugués : infinitif, indicatif, conditionnel, subjonctif et impératif. Tous ces modes, sauf l'infinitif, sont marqués sur le plan suprasegmental par le tonomorphème haut qui se manifeste sur les substituts par deux hypomorphèmes : bas et haut. Sur le plan segmental, ils sont marqués ou non par des morphèmes formatifs ou par des formes verbales impersonnelles.

b. Infinitif

L'infinitif, l'unique mode non conjugué est marqué par le morphème "-ngó" suffixé au lexème verbal. Syntactiquement, la forme verbale infinitive se fait précéder par le morphème indépendant "tí" (pour, de). Structure : L - ngó

Exemples : - dngó "danser"
- sisibángó "hoqueter"
- lo ló tí yóngó yá da "il vient de balayer l'intérieur de la maison"

c. Indicatif

L'indicatif est caractérisé par trois temps : présent, passé et futur. Il est non marqué sur le plan segmental et marqué sur le plan suprasegmental et marqué sur le plan suprasegmental par deux hypomorphèmes : bas et haut.

Structure : (S) - (...) - L - (...)

1° Hypomorphème bas

L'hypomorphème bas est représenté sur tous les substituts à l'indicatif passé non habituel.

Exemples : - mbi tɛ ndɛ "j'ai mangé aujourd'hui"
- lo gá ndó "il est venu depuis longtemps"
- e dó ndɛ "nous avons tiré aujourd'hui"

2° Hypomorphème haut

L'hypomorphème haut est représenté sur tous les substituts à l'indicatif présent, futur et passé habituel.

Exemples : - mbí ndó tɛ "je mange habituellement"
- e ndó má ndó "nous prenions habituellement"
- mó tɛ ndɛ "tu mangeras aujourd'hui"
- ló gá gbándá "il viendra plus tard"

d. Conditionnel

Le conditionnel en ngbandi est caractérisé par un seul temps : le passé. Il est marqué sur le plan segmental par le morphème "alé" et par l'hypomorphème

bas sur les substituts au plan suprasegmental.

Structure : (...) alé - s - L - (...)

Exemples: (...) alé lo ká ndé (...) "il viendrait
aujourd'hui"
(...) alé mo tɛ ndó (...) "tu mangerais
depuis longtemps"

e. Subjonctif

Le subjonctif en ngbândi est caractérisé comme le conditionnel par un temps : le passé. Il est marqué sur le plan segmental par les formes verbales impersonnelles comme "alé" (il faut), "adu yá" (il convient que) et par l'hypomorphème haut sur les substituts au plan suprasegmental à l'opposé du conditionnel.

Structure : (alé
adu yá) - é - L - (...)

Exemples : - alé i ká "il faut que vous vendiez"
- adu yá é tɛ "il convient que nous man-
- alé ló nzi "il faut qu'il vole"

f. Impératif

L'impératif en ngbândi est caractérisé par le temps passé comme le conditionnel et le subjonctif. Il est non marqué sur le plan segmental - ce qui le différencie de deux derniers - et marqué sur le plan suprasegmental par l'hypomorphème haut représenté sur les substituts. L'impératif se distingue de l'indicatif par le fait qu'il n'emploie que trois formes de conjugaison dont le substitut singulier (2^e personne) apparaît sous sa variante zéro (∅) dans la forme affirmative.

Structure : ∅ ou é - L

Exemples : - é ká "vendons" - tɛ "mange"
- i ká "vendez" - tá mó tɛ má "ne mange
pas"

4.2.3. Temps

La conjugaison verbale en ngbândi est caractérisée par trois temps : présent, passé et futur. Ces trois temps sont marqués chacun par des tonomorphèmes qui se manifestent sur les lexèmes verbaux (cfr 3.2.)

a. Présent

Le présent est marqué par le tonomorphème moyen, représenté par les hypomorphèmes bas et moyen sur les lexèmes verbaux. Il atteste deux structures dont l'une est marquée et l'autre non marquée.

1° Structure marquée

La structure marquée se présente de la manière

suyvante : les substituts caractérisés par l'hypomorphème haut suivis du morphème d'aspect "ndó" (habituel ou progressif) et du lexème verbal marqué par le tonomorphème moyen.

Structure : s - ndó - 1

Exemples : - mbí ndó ts "je suis en train de manger
ou je mange habituellement"
- mó ndó má "tu es en train de prendre ou
tu prends habituellement"

2° Structure non marquée

Elle se présente de la manière suivante : les substituts caractérisés par l'hypomorphème bas suivis du lexème verbal marqué par le tonomorphème haut. Cette structure est en fait celle du passé qui sert à rendre le présent des verbes pour la plupart des cas non duratifs.

Structure : s - 1

Exemples : - mbi yé "j'accepte"
- e ké "nous refusons"

b. Passé

Le passé est marqué par le tonomorphème haut, représenté par les hypomorphèmes bas, moyen, haut et descendant sur les lexèmes verbaux. Il atteste deux sous-temps : le passé récent et le passé éloigné (cfr.4.2.4.).

Structure : s - 1

Exemples : - mbi ts "j'ai mangé"
- 1 bá "vous avez regardé"

c. Futur

Le futur est marqué par le tonomorphème moyen, représenté par les hypomorphèmes bas et moyen sur le lexème verbal. Il atteste deux sous-temps : le futur proche et le futur éloigné (cfr 4.2.4.) et présente deux structures.

1° Première structure

Les substituts à tons propres suivis du morphème d'aspect "na"(immédiat) et d'un verbe à l'infinitif.

Structure : s - na - Inf

Exemples : - mbi na têngó "je vais manger"
- lo na gângó "il va venir"

2° Seconde structure

Les substituts marqués par l'hypomorphème haut suivis du lexème verbal à tonomorphème moyen.

Structure : s - 1

Exemples : - mbí ts ndé "je mangerai aujourd'hui"
- ló gá gbándá "il viendra plus tard"

4.2.4. Sous-temps

La conjugaison verbale en ngbândi distingue deux sous-temps principaux : le récent ou le proche et l'éloigné. Le sous-temps est essentiellement marqué par des morphèmes exprimant la notion du temps. Il caractérise les temps passé et futur.

a. Récent ou proche

Le passé récent et le futur proche sont marqués par le morphème "ndê" (aujourd'hui).

Exemples : - mbi tɛ ndê "j'ai mangé aujourd'hui"
- mbí tɛ ndê "je mangerai aujourd'hui"

b. Éloigné

1° Passé éloigné

Le passé éloigné est marqué par le morphème "ndo" (depuis longtemps).

Exemples : - mbi tɛ ndo "j'ai mangé depuis longtemps"
- é ndó tɛ ndó "nous mangions habituel-

2° Futur éloigné

Le futur éloigné est marqué par le morphème "gbândí" (plus tard)

Exemples : - mbí tɛ gbândá "je mangerai plus tard"
- lo na gángó gbândá "il va venir plus tard"

Notons ici qu'entre les deux sous-temps c'est-à-dire, entre le récent ou le proche et l'éloigné, le ngbândi compte bien d'autres morphèmes qui expriment des sous-temps intermédiaires. Ainsi par exemple entre le passé ou futur récents "ndê" et le passé ou futur éloignés "ndó" et "gbândá", on peut noter les morphèmes suivants : "bíri" (hier), "ndá" (demain), "mbândási" (avant-hier)

Exemples : - mbi tɛ bíri "j'ai mangé hier"
- mbí tɛ ndá "je mangerai demain"
- lo gá mbândási "il est venu avant-hier"

4.2.5. Nombre et personne

En ngbândi, la personne et le nombre du verbe sont d'une façon générale déterminés par les substituts en fonction de sujet. Cette détermination s'effectue au moyen d'oppositions qui se manifestent au niveau segmental et suprasegmental. L'opposition sur le plan segmental marque l'opposition du nombre et de la personne tandis que celle au plan suprasegmental marque les différents modes (cfr 4.2.2.).

Voici le tableau des substituts en ngbândi :

	'lère pers.	'2ème pers.	'3ème pers.
Singulier	mbi	mɔ	'lo, a-, ni (10)
Pluriel	é	ɪ	'ála, áni

Exemples : - e ká "nous avons vendu"
 - i ká "vous avez vendu"
 - mbi tɛ "j'ai mangé"
 - mɔ tɛ "tu as mangé"

4.2.6. Aspect

Les aspects suivants ont retenu notre attention : l'habituel, le progressif, le perfectif, l'imperfectif et l'immédiat.

a. Habituel, imperfectif et progressif

En ngbândi, ces trois aspects se confondent. Ils sont tous marqués par le morphème "ndo" antéposé au lexème verbal.

Exemples : - mbíndó ká "j'ai l'habitude de vendre ou je suis en train de vendre"
 - ló ndó tɛ "il mange habituellement ou il est en train de manger"

b. Perfectif

Aucun morphème formel ne marque le perfectif en ngbândi. Toutefois, il est rendu par le temps passé (cfr 4.2.3.).

c. Immédiat

Le ngbândi distingue l'immédiat dans le passé et l'immédiat dans le futur.

1° Immédiat dans le passé

Il est marqué par l'auxiliaire d'aspect "lóngó tí" (venir de) suivi d'un autre verbe à l'infinitif.

Exemples ; - lo ló tí kángó "elle vient de vendre"
 - e ló tí têngó "nous venons de manger"

2° Immédiat dans le futur

L'immédiat dans le futur est marqué par le morphème "na" antéposé à un verbe à l'infinitif.

Exemples : - Wónzombó na kángó "Wónzombó va vendre"
 - ála na têngó "ils vont manger"

4.2.7. Tableau de conjugaison Cfr Annexe

CONCLUSION

Comme nous le fait remarquer cette étude, la conjugaison en ngbândi organise un nombre impressionnant des morphèmes tant au niveau segmental qu'au niveau suprasegmental.

Cependant deux constatations se dessinent à l'issue de cette analyse. D'une part, l'unité de conjugaison n'est pas constituée seulement des substituts personnels ou non personnels liés ou préposés au lexème verbal, mais il convient, en plus de ces deux éléments, de noter aussi la présence des morphèmes exprimant la notion du temps, l'aspect et des morphèmes tonals qui amènent l'opposition temporelle et/ou modale.

D'autre part, la conjugaison suprasegmentale paraît plus complexe que celle au niveau segmental. Cette complexité s'explique par la diversité de structures tonales des verbes dans cette langue. Ainsi, pour la saisir, il suffit de dégager la structure tonale de ces verbes non pas à partir de la structure apparente, mais plutôt à partir de la structure sous-jacente qui, en fait, constitue un obstacle dans le mécanisme de conjugaison en ngbândi en particulier et dans les langues oubanguiennes en général.

Nous estimons que cette étude pourra servir de référence aux études analogues menées sur d'autres langues oubanguiennes.

Sigles et abréviations

V	: voyelle longue	B	: bas
#	: limite de mot	H	: haut
# #	: limite de phrase	()	: emploi optionnel
(-->)	: peut attester	Pe	: tonomorphème moyen du présent
-->	: atteste	s	: substitut
~	: nasalisation	L	: lexème verbal
P	: tonomorphème haut du passé	Inf	: infinitif
C	: consonne non nasale	M	: moyen
N	: Consonne nasale	D	: descendant
S	: semi-voyelle	V	: voyelle
		f	: tonomorphème mo- yen du futur

x x x

NOTES

- (1) Lire Greenberg p. 9
- (2) HULSTAERT (G.), Carte linguistique du Congo belge, p. 17.

- (3) Ce sont : bwatò, yàkòmá, abasango, sàngò, mbati, ngíri, bangi, dendi.
- (4) MBULAMOKO Nzenge, Verbe et personne, p. 228.
- (5) NIDA (E.A.) cité par MBULAMOKO Nzenge, Op.cit., p. 229.
- (6) Lire MOTINGEA Mangulu p. 202.
- (7) Il est vrai que le ton descendant est assez rare en ngbàndi, mais il ne se rencontre pas seulement sur "quelques lexèmes verbaux" comme l'affirme Motingea dans son article.
- (8) Un intonème est une unité distinctive d'intonation au niveau de la phrase.
- (9) Un ton est dit flottant lorsqu'en structure sous-jacente, il apparaît non pas sur un segment syllabique complet mais sur un archisegment.
- (10) Le substitut "a-" est une forme qui est liée au lexème verbal; elle est indifférente à l'opposition de nombre tandis que "ní" et "áni" marquent le discours indirect. En outre, les substituts "ní", "áni" et "ála" sont insensibles aux variations tonales.

BIBLIOGRAPHIE

1. DUBOIS (J.) et alii, Dictionnaire de linguistique, Paris : Larousse, 1973.
2. GREENBERG (J.H.), The Languages of Africa, Indiana University, 1963.
3. HULSTAERT (G.), Carte linguistique du Congo belge, Bruxelles, 1950.
4. KAMANDA KOLA, Dérivations nominale et verbale en ngbàndi, Mémoire de licence ISP Mbandaka, 1987.
5. KUMBATULU Sita, Etude descriptive du zande (phonologie, Morphologie et Morphologie), Thèse, Bruxelles, 1982.
6. LEKENS (B*) - Dictionnaire ngbandi (Ubangi-Congo belge)-Français-Ngbandi, Ngbandi-Français, Anvers : DE SIKKEL, 1952.
 - Ngbandi-Idioticon I (Nederland-frans en ngbandi), Tervuren, 1955.
 - Ngbandi-Idioticon II (Nederland-frans en ngbandi), Tervuren, 1958.
 - Spraakunst der Ngbanditaal, Brugge 1923.
7. MBULAMOKO Nzenge, Verbe et personne (les substituts

et marques de la personne verbale en latin-es-
pagnol-français-lingala-ngbandi, Kinshasa :
PUZ, 1978.

MORTIER R., Classificatie der talen van Ubangi,
dans : Aequatoria 4(1941)1-8.

Ibidem, Methode voor het aanleren der tonen in n
toontaal, Toepassing op het ngbandi, 3(1940)138-
144.

MOTINGEA Mangulu, Quelques caractéristiques mor-
phologiques des langues Ngbaka (minagende) et
Ngbandi dans Annales Aequatoria 6, (1985) pp.
197-204.

TSIAMALA Mbayi, La conjugaison tonale en Mbanza
et Ngbandi (Cas des substituts personnels su-
jet et leur verbe), T.F.E., IPN, Kinshasa 1975

YEMBELINE Kodangba, Etude contrastive des formes
verbales du ngbandi et du français, T.F.E.,
ISP Mbandaka, 1984.

KAMANDA KOLA
Grelouba/ISP-Mbandaka
B.P. 116 LBANDAKA
Novembre 1988

TABLEAU DE CONJUGAISON VERBALE EN NGBANDI

TIROIR	TYPE	MARQUE
I. Ordre	1. Affirmatif	non marqué
	2. Négatif	tá...má
II. Mode	1. Infinitif	L - ngó
	2. Indicatif	s ou ś -(...)- L - (...)
	3. Conditionnel	alé - s - L - (...)
	4. Subjonctif	(alé, adu yá) - ś - L - (...)
	5. Impératif	∅ ou ś - L
III. Temps	1. Présent	s - (ndó) - L
	2. Passé	s - l̄
	3. Futur	s - (na) - (Inf.) - l̄
IV. Sous-temps	1. Récent ou proche	ndé
	2. Eloigné	ndó, gbánda
V. Nombre et personne	1. Singulier	mbi, mɔ, lo(a-)(ni)
	2. Pluriel	é, í, ála(áni)
VI. Aspect	1. Habituel, progressif et imperfectif	ndó
	2. Perfectif	non marqué
	3. Immédiat	na, lóngó tí

LES VERBES EN LOKONDA

RESUME

Cette étude collective explore les aspects morphologique et grammatical du verbe en lokonda qui constitue une des fractions du lomongo. Il s'agit encore une fois d'une confirmation de la déduction suivant laquelle le verbe est parmi les éléments les plus variables dans les dialectes mongo.

Die Studie erforscht die verschiedenen Aspekte des Verbes in der Lokonda-Sprache, die Teile der Lomongo - Sprache ausmachen. Es handelt sich noch einmal um die Bëstätigung der Schlussfolgerung, dass das Verb eines der meist veränderlichen Elemente in den Mongo-Dialekten ist.

INTRODUCTION

Les Ekonda auxquels se rapporte cette esquisse grammaticale sont l'une des grandes fractions de l'ethnie MÓngo. Ils vivent dans la partie septentrionale de la région administrative de Bandundu, en pleine forêt équatoriale, à l'Est du Lac Tumba et au Nord-Est du Lac Maindombe (ancien Léopold II). Ils sont divisés en plusieurs tribus dont les noms se trouvent dans les études spéciales mentionnées ci-après. Ces divisions montrent de menues variantes culturelles et linguistiques, qui cependant n'empêchent pas l'impression générale d'une unité foncière bien prononcée au milieu des autres MÓngo.

Pour ces particularités, dans l'origine, l'histoire, la culture on peut consulter Rombauts H. Les Ekonda e Mputela : dans Aequatoria 9(1946)138-152... Les Ekonda dans Aequatoria 8(1945)121-127. Van der Kerken, L'Ethnie MÓngo, Bruxelles 1944. Van Everbroeck E. Ekond'e Mputela, Tervuren 1974.

Les données qui ont servi à la rédaction de cet article viennent de notes prises dans divers dialectes des Ekonda. L'essentiel a été fourni par l'Abbé Ilonga Mpóngó originaire de Ilebo, côté parternel : BəSŋgó, maternel : Welə; n° dialectal 235. Une partie importante se trouve dans les phrases types pour la dialectologie (P) traduites par Elenga A. sous la dictée de Imana Jos. de Mbunga (Lyókó 233) ainsi que 5 traductions par des élèves originaires des mêmes Lyókó et des Lyombo (n° 234). D'autres éléments proviennent d'un texte assez long, noté par feu le P. Boelaert à Isangi (sans numéro).

L'esquisse grammaticale par le Père J. De Boeck (Aequatoria 2, 1939, p. 97) n'a pas été utilisée à cause de l'orthographe imparfaite, surtout l'absence de marques tonales.

En revanche la traduction des phrases P en dialecte des Bakonda (241) par feu le Père H. Rombauts a servi pour la comparaison, malgré l'absence de marques tonales sur une graphie par ailleurs phonétique.

Préliminaires : Rudiments de Phonologie

Dans les sources il se trouve des différences dans la présentation des sons. Ainsi : ti/tsi, p/f,

s/h.

C'est la première forme de chaque paire qui est authentique; la seconde semble bien due à l'influence des voisins septentrionaux. Cela se déduit de la comparaison des dialectes.

La consonne h remplace s des dialectes lokonda méridionaux, au-delà de la rivière Elombá. Ce remplacement peut être attribué à l'influence des Ntomba (227 à 229) et des Bolia (226), leurs voisins et, surtout, leurs prédécesseurs dans l'habitat occupé présentement.

Presque toujours les sources donnent u là où les voisins Nkundó ont w, comme dévocalisation. En lokonda cela sonne très fortement vocalisé, donc la voyelle u perce mieux.

Pour i/y la situation est semblable, mais à un moindre degré : la dévocalisation est plus forte, la voyelle est moins apparente : Comparez : lioi/lyoi chose, parole; ámfiá/ámbyá cesse; mais katia pour N. katsa mettre sur le feu (Abréviation, voir fin Epilogue).

Dans la préférence pour la voyelle, dans les deux cas, le ton se projette sur la voyelle suivante : bángúápé/bángwápé ils leur ont donné.

1. LES ELEMENTS DU VERBE

A. Les Radicaux

Les diverses sortes se trouvent comme en N (CVC, VC, CV et la copule). Mais le traitement de certains radicaux CV est très particulier : semblable à celui qui se retrouve dans certains parlars centraux (Lo p. 43). Les applications se trouvent plus loin en 2.

Les radicaux employés seulement à l'impératif (Gr. II p. 452) ne sont pas représentés dans mes notes.

B. Les extensions

Ici encore on retrouve les morphèmes de N (Gr. II p. 224-302) :

tíkal rester; bétam se coucher; ámem être déposé;
ángan nier; lámbeí cuisiner pour; umey agréer;
túngol libérer; emw s'éveiller; ámby déposer, cesser

tongey savoir tresser.

C. Les Préfixes:

Pas de différence avec N (Gr. II p. 303), exc. de nature phonétique dans la dévocalisation : ny à côté de nj, tu/tw pour to, lw pour lo.

D. Les Marques

Elles sont exposées dans la conjugaison ci-après. IV à VII. A remarquer seulement que la marque -ta- est toujours intervertie, excepté à la 1ère personne du sing. (dans la forme ti). Cf. Gr. II p. 310, 313.

E. Les Infixes

Au niveau phonétique se trouvent les mêmes petites différences avec N que pour les préfixes (Gr. II p. 315) :

onjétaka/onyétaka appelle-moi; ábôkúláki je l'ai frappé; báwéta ils l'appellent; ámbya iyótúwólá cesse de nous questionner; bangólopeé ils vous ont donné; báŋgwápéé ils leur ont donné; fidobeélé je voudrais vous dire; bálwéta ils vous appellent.

Les deux infixes purement vocaliques pour la 3^e personne du sing. et pl. se trouvent aussi précédés de la consonne b : bangóbopéa (235) ils lui donneront; ámbya iyóbaúwólá (233)/ibəibola (241) cesse de les interroger.

F. Les Désinences

La différence avec N se voit dans la présence des désinences éé et í, inexistantes en N.

2. LES RADICAUX CV

Ces radicaux présentent des particularités phonétiques. Voici les applications notées. On distingue selon l'élément vocalique.

1. Voyelle a, pour les affixes aux voyelles de la 2^e aperture.

(a) pa donner: ɔmpǎ donne-moi; bəngwəpə ils leur ont donné; bowutu angɔkofa l'étranger te donnera (on pourrait écrire avec deux a, à cause de la longueur).

(b) tá aller; h̄k'ɔ́tá wə quand tu vas; átáki il allait; bũnto ángótɛ la femme est allée; au lieu de -e:u.

lɔ́fótú vous n'allez pas; ombootú tu peux aller; ám̄bɔ́-tú elle allait (aujourd'hui).

(c) wá mourir; áwɛ́ɛ (parfait d'hier), ntiwéí felé je ne suis pas encore mort. En 241 : ntiwui (sans tons).

(d) ya venir : bángóyɛ ils sont venus, báyɛ́ɛ (parfait d'hier), isúwa íyɛ le bateau viendra.

2. Voyelle a, avec les affixes aux voyelles de la 3^e apertur :

lwá vomir, avec le sujet mbúla pleuvoir.

(a) avec la finale a : ɛ́lwá (pleut); íɔ́lwá (va pleuvoir); əngɔ́lwá (il pleuvra), ntəngɔ́lwá (futur négatif); tɛ́lwá/tɛ́lwa (parfait négatif, éloigné/récent); lwá (vomis, impératif); ndúlwá (gérondif).

(b) finale e : ám̄bɔ́lwé (passé récent); ɛ́lwe (subjonctif); ɛ́pɔ́lwé (présent négatif).

(c) finale ɛ : əngɔ́lwɛ (il pleut), ɛ́lwɛ́ɛ (parfait éloigné)

(d) finale i : tɛ́lwí (pas encore)

(e) désinence ake : ɛ́lwake (habituel)

(f) désinence aki : ɛ́lwáki (passé d'hier)

3. Voyelle ɛ

(a) kyɛ (poindre) : bũná bɔ́ngókyɛ (le jour point)

(b) lé (manger) : álé (présent); tɔ́le (que nous mangeons); ntálɛ́í (il n'a pas encore mangé); bɔ́lékɛ (mangez, impératif); tálɛ́kɛ (qu'il ne mange pas).

4. Voyelle ɔ : kɔ tomber, lɔ se battre; tɔ produire (fruits, chenilles) suivent le même patron.

Exemples avec les sujets bote (arbre), banto (personnes), bstɔ́ chenilles).

(a) Formes à désinence a : (présent affirmatif) bɔ́kɔ́, báɔ́ɔ́, bɛ́tɔ́; (immédiat) bɔ́kɔ́, báɔ́ɔ́, bíɔ́tɔ́; (futur) bəngɔ́kɔ́, bəngɔ́ɔ́, bəngɔ́tɔ́; (futur proche)

bókó, bálo, bétó; (futur négatif) tǒngokó, tǎngoló, tǎngotó; (parfait négatif) tókó, tǎló, tétó; (impératif) kókó, lolókó, lotókó; (gérondif) nkókó, ndóló, ntótó.

(b) Formes à désinence e : (subjonctif) bóko, bálo, béto; (présent négatif) bópókó, bápóló, bépótó; (passé récent) bómbókó, bámbóló, bémbótó.

(c) Formes à désinence g : (parfait récent) bóngókó, bángóló, béngótó; (parfait d'aujourd'hui) bóngókó, bángóló, béngótó; (parfait éloigné) bókóó, báloo, bétóó.

(d) Forme à désinence i : (inaccompli) tókóí, tǎlóí, tétóí.

(e) Forme à désinence aka : (impératif intensif, pluriel) lokókó, lolókó, lotókó.

(f) Formes à désinence ake : (habituel) bókoke, báloke, bétoke; (subjonctif négatif) tókóké, tǎlóké, tétóké; (habituel négatif) bópékóké, bápólóké, bépótóké; (impératif négatif) tokóké, talólóké, tétóké.

(g) Formes à désinence aki : (passé révolu) bókóki, bálóki, bétóki - o du radical très long.

3. LA COPULE

Pour le sens de "avoir" le statif káti (tenir) est employé, affirmatif et négatif, en 241, tout comme chez les voisins 225, 226, 238, 239 et, plus loin, 143. Cf. aussi De Boeck p. 104.

Affirmatif

Présent : -e : nde, we, ae/e, twe, lwe, be. Cf.

N-le : biomba bie bolóti la nourriture est bonne

Passé : -yaáki

Négatif présent : -fa/pa comme N : úpa, tópa, ápa, bópa, bépa.

Passé : ntäyaaki ils n'étaient pas aujourd'hui.

Les autres formes emploient le radical -yal- comme N : úböyalé j'étais aujourd'hui, ntsíyalé je n'étais pas, báyale filéé qu'ils soient tranquilles.

4. LES FORMES AFFIRMATIVES DE L'INDICATIF

Radicaux des principaux paradigmes : -tong- tresser, -šn- voir, -ól- sortir, -kund- enterrer.

1. DESINENCE -a

- (a) é — a présent simple, le fait : ńtónɡa, ńyěns, ńjólá; ótónɡa, úěns, óóla; ákoto il blesse
- (b) é jo — a futur immédiat, je vais faire de suite: ńjotónɡa, ńjěns ou ńjójěns, ńjoyólá; ótónɡa, ókunda, óyěns, óyóla
- (c) é kǒ — a futur proche : ákǒtépela il est sur le point de parler. La différence de sens avec (b) et (f) n'est pas claire.
- (d) - ngô — a futur (simple général) : ngôtónɡa, ngóyěns, ngóyóla; ongôtónɡa, ongóyěns, ongóyóla
- (e) - ngǒ — a futur éloigné : angǒtépela il parlera p.ex. la semaine prochaine, quand l'occasion se présentera.
- (f) é ǒ — a futur immédiat (exécutif) : banto báǒsana les gens commencent à jouer, mbúla íǒlwá il se met à pleuvoir, áǒtépela il va parler de suite.
- (g) é o — a narratif : ńjotónɡa je me mis à tresser, ńjójěns ou ńjěns.
- (h) - o — a toujours précédé de ńkǒ exprime la possibilité : ńkǒ njotónɡa je peux sûrement tresser, ńkǒ nyěns; ńkǒ otónɡa, ńkǒ oyěns tu es capable de ... N.B. le même sens peut s'exprimer par le suffixe -ey- : ńkǒ njotónɡ-eya, cf. Gr. II p. 267.
- (i) - pǒ — a passé inaccompli : j'étais sur le point de faire/j'ai failli faire : mpôtónɡa, mpóyěns, mpóyóla, opótónɡa, opóyěns.
- (j) é sǒ — a parfait récent ou présent : ńswěns, ńsǒla, ósótónɡa, ósóyěns/óswěns, ósǒla. Ex. ímá bosalá bǒmǒ kiilá lolǒko ńsótónɡa beléke běnci depuis lundi jusque aujourd'hui j'ai tressé quatre nasses.

2. DESINENCE -aka

(a) - aka

Cette forme se rencontre avec divers sens selon l'emploi et le contexte, tout comme N, mais dans une moindre mesure (Gr. II p. 344).

- (1) Le sens invitatif - salutatif semble le plus commun. Il s'emploie le plus souvent à la 2^e pers. otikalaka reste (adieu !); wémba ndé njé-mbo onjétaka quand il chantera appelle-moi; ńko wémwá bóna onyemolaka lá'mí si l'enfant s'éveille le réveille moi aussi; olendaka bolóti (233) fais bien attention.
 - (2) Le sens continuatif ou d'insistance : ntóngaka, nyéńské, njólaka, oólaka.
 - (3) La nuance dans l'emploi subjonctif n'est pas précisée davantage : ńhombe mbá ndámbara bingú-njá je veux acheter des fruits de palme afin de préparer les légumes.
- (b) - mbó — áká inefficace passé : mbótóngáká j'ai eu beau tresser, ombóyńské, ombóyóláká, ombókundáká.
- (c) -mbô — aka inefficace récent : ombótóngaka, ombóyńské, ombókundaka

3. DESINENCE -ake

é — áke

Le sens est clairement habituel dans : bóna átásá-ke l'isé (235) le fils accompagne toujours son père.

4. DESINENCE -akě

- (a) - ngó — akě futur simple habituel duratif : ngótóngakě je tresserai (plusieurs fois, toujours), ongóyńskě.
- (b) - ngó — akě futur éloigné habituel : angótépe-lakě il parlera.

5. DESINENCE -aki

é — áki passé révolu (hier ou avant) : úńńki

tu voyais; óóláki tu sortais, il y a assez longtemps; bánkaá bálóótóki mpekwa nos ancêtres étaient vêtus de raphia; bátíláki lóbí nkolí ils ont cherché des lianes hier (241).

6. DESINENCE -e

- (a) - mbõ — e passé d'aujourd'hui : mbõtõnge, mbõkundé, mbwẽng/ũmuẽng/mbõyẽng; õmbõyalé õndo tu étais ici; õmbõlíáké nkéma as-tu tué un singe ?
- (b) - mboo — e inefficace : mbootsilé j'ai beau chercher, ambootéfélé il a beau parler, ombootóó-
le bitóli tu as beau insulter.
- (c) - ó — e duratif fort : ñjótõnge, bótõnge ils sont en train de tresser depuis un certain temps déjà, ñjókoté mbá je suis occupé à couper les fruits palmistes, ñjõyé (réponse à un appel) je viens dès que je pourrai me libérer.
- (d) - tó — e présent duratif : ótókundé; ótwẽng tu es en train de voir.

Note : la désinence -e a le ton oppositionnel.

7. DESINENCE -s

Ecrive aussi avec la voyelle doublée.

- (a) - — éé parfait éloigné : bayéé ils sont venus (au moins depuis hier); áwéé il est mort, bokelé bõfõndéé l'oeuf est pourri.
- (b) - — ě futur proche d'aujourd'hui : ñtõngě,
- (c) - ngó — ě parfait récent d'aujourd'hui : ñgótõngě, ñgwěńě, õngókundě; bángóhílé ils ont terminé.
- (d) - ngó — ě futur éloigné : ng'õngófelyě si tu désobéiras. La désinence -a se trouve avec les verbes à extension : angósisolya il punira, bangó-yũndola ils reviendront.

8. DESINENCE -i

- (a) - — i statif présent : bahangí ils sont apparentés, lokóni lwěkí nd'ětutú la bûche est appuyée

à la paroi; nkihí je suis assis. Et w'òyalí bóna tu es l'enfant, cas notés à Isangi.

En outre : -kátí (tenir, avoir) mentionné en III.

Enfin un verbe connu seulement dans les formes statives :

-olí (aller) : njolí (o long) je vais, toolí nous allons, loolí vous allez : búná boolí le soleil est parti, couché.

- (b) é yo — í statif présent duratif : lóyolí vous êtes en train de partir.

5. LES FORMES NEGATIVES DE L'INDICATIF

1. DESINENCE - a

- (a) é tá — á parfait éloigné : pour la lè pers.s. - la variété tsí : ntsíkundá, ntsítóngá, ntsíéné, tótóngá, tóólá, twéné (tu...); wango boné ntoó-bongó ce travail n'a pas réussi. D'autres dialectes, tels que 233 et 234, ont parfois nta à côté de ta, ti et tsi : ntsíyalá je n'ai pas été ntsítóngá je n'ai pas tressé
- (b) - tá — a parfait récent, diffère du précédent seulement par le ton de la désinence. Comparez ntáliaká/ntáliaka il n'a pas tué. tatwámema nd'ítokó nous n'avons pas couché sur une natte.
- (c) - tángö — a futur continuatif : ntíngökela je ne le ferai plus. Localement la finale est prononcée haute.
- (d) - tángo — á futur général : ntíngwěné; tóngwě-né; tu ne verras pas, ntíngokelá je ne ferai pas; tatóngohangéla bonto nous ne le dirons à personne.
- (e) - táókó — a passé parfait : ntíókóyóla je ne sors plus (la possibilité ultérieure n'est pas exclue); tókóyéng tu ne vois plus (depuis longtemps).

2. DESINENCE - aka

- tángö — áká futur continuatif : ntíngöyóláká

je ne sortirai plus, ntíngòtépéláká je ne parlerai plus, tóngoyènské tu ne verras plus jamais.

3. DESINENCE - ake

- pò — áké habituel : ópótóngáké tu ne tresses pas habituellement, jamais.

4. DESINENCE - e

¿ pò — e (ton oppositionnel) présent (factuel) : tópwéne nous ne voyons pas, úpòóle je ne sors pas, ápókundé il n'enterre pas, ápwángané il ne nie pas, úpókolangé je ne t'aime pas, wango bófóbongé le travail ne va pas.

Les bases terminées en y ou w ont souvent la désinence -a : tópúméyé ou tópúméyá nous ne croyons pas, úpótwá je n'entre pas.

5. DESINENCE - i

(a) - po — i statif présent : bapohangi (233) ils ne sont pas apparentés, mpokáti (241) je n'ai pas, mpoolí (235) je ne vais pas.

(b) - ta — i statif parfait (235). Noté seulement pour le verbe défectif -oli. Paradigme : ntíoli, tooli, táoli, ntatóoli, ntalóoli, ntawóoli.

(c) - tá — ĩ (if) inaccompli : ntsíkundĩ je n'ai pas encore enterré, twéńĩ tu n'as pas encore vu, ntókendĩ tu n'es pas encore parti, tatswébí nous ne savons pas encore.

6. LES FORMES DU SUBJONCTIF

A. AFFIRMATIFS

Comme ailleurs dans le domaine móngo le ton du radical est bas, s'il n'y a pas d'infixe; cf. Gr. II p. 426.

1. ¿ — ake intensif : ńtongake, wénske, óolake.

Tout comme en lonkundo cette forme s'emploie aussi comme indicatif habituel (Gr. II p. 433) : w'óléke ntaba est-ce que tu manges de la viande de chèvre ? enká'hó bátepelake ng'óné chez nous on

parle comme ceci, bákelake ngé ũko (241) on fait comme celà, fdiakake nkéma je tue (régulièrement) des singes.

2. - — e forme simple : báyale filée qu'ils se tiennent tranquilles, tókende partons, lóndaké enseignez-moi, ńtonge est-ce que je tresserais ? ńtu ndsle kelá ńtonge botúmbá je veux aller chercher des feuilles afin que je construisse une maison, ńdanga ńyene je veux voir, ńdobélé lyói je voudrais vous dire quelque chose, wě leká ntóndó nkiná ńkoyéélé toi passe devant, je te suivrai ensuite.

Avec la désinence -a : tóntókóyá bāhi ńkatia bontómba bōńé va me puiser de l'eau pour que je prépare ce rat.

3. í iyo — e motionnel d'approchement (un seul cas noté en 233); isé áiyotokambéla que ton père vienne travailler pour nous.

4. í tó — e motionnel d'éloignement, noté en 233; tótswēne allons voir.

B. NEGATIFS

1. - táó — a (avec inversion de -ta-) tóyēne que tu ne vois pas, ńtsíótōnga que je ne tresse pas, táótōnga que tu ne tresses pas, olendaka bolóti ntóoyámana ibakú ntóoyótala regarde bien que tu n'a-choppes et te blesses, líkáká nkéfo ntóókó nd'ifoku fais attention de ne pas tomber dans la fosse, ńntómbé ndé n'já ntsíoyēne bekáli porte-moi au village pour que je ne voie pas de mânes, taléké lokombo talóólíma qu'il ne mange pas afin que la clôture ne soit stérilisée.

2. - ta — áké (avec inversion) intensif ou itératif : ntsióláké afin que je ne sorte absolument pas, tatóngáké qu'il ne tresse point du tout, tatotóngáké que nous..., twēńéké pour que nous ne voyions pas, taléké qu'il ne mange pas du tout; ntabúléláké (tabailéláké) nd'óté w'ábéké on ne peut aucunement grimper sur un arbre épineux.

7. LES CONDITIONNELS

A. AFFIRMATIFS

1. é pó — á passé : úpótóngá j'aurais tressé si j'avais pu; on peut comprendre aussi : je voulais tresser mais je ne l'ai pu; úpówátá j'aurais eu, si...
2. é pó — a présent (235) : úpótóngá si je tressais, úpówáta si j'avais.
3. - po — a présent (noté en 233, 234) : apoyala ntéfeli apotolámbela nkókó s'il était un notable il aurait préparé une poule.
4. é pó — áká passé éloigné : úpótóngáká j'aurais tressé.
5. Précédés de la particule conditionnelle eente, des formes indicatives : eente ntóngá je tresserais; epá'mí njótá Wengá, eente nyéng nhámbó si j'allais à Wengá je verrais la danse, eente ntóngáki j'aurais tressé eente nyéngíki j'aurais vu.

B. NEGATIFS

1. - tápó — a : tópókundá tu n'aurais pas enterré, ntsípöyóla je ne serais pas sorti, tatópótóngá nous n'aurions pas tressé (235).
2. - tápo — a variété notée en 233 et 234 : ntápuakafela ils ne leur auraient pas distribué.

8. LES IMPERATIFS

A. AFFIRMATIFS

1. - — a (ton oppositionnel comme Gr. II p. 442) tóngá, éng, kundá, óla; langwá arrête, bétámá couche; pluriel : lolangwá, lobétámá.
2. nsó — a intensif, exhortatif : nsótóngá, nsóéng, nsókundá; pluriel : nsólotóngá, nsólwéng.
3. - — áká intensif : tóngáká, éngéké, kundáká; lééké mange, lolééké mangez, lolóókó luttez, kohókó prends.
4. nsó — áká intensif de 2, surtout employé comme

raillerie : fais ce que tu veux, tu ne réussiras pas, essaie si tu oses : nsotóngáká, nsóénéké.

5. tǒ — ake, yǒ — ake intensif des formes simples 6 et 7 : tǒyǎnake et yǒyǎnake voir.

6. tǒ — e motionnel d'éloignement (noté en 233, 234) : tǒtokole va puiser, tǒnsómbélé va m'acheter, tǒyête isé va appeler ton père, tǒkóhè va prendre, tǒyǎne va voir.

7. yǒ — e motionnel d'approche (en 233, 234) : yǒndaké viens m'enseigner, yǒkóhè viens prendre, lǒndaké venez m'enseigner, yǒyǎne viens voir.

B. NEGATIFS

1. tǒkó — a terminatif : tǒkótóngá cesse de tresser, ne tresse plus; tǒkóyǎne, tǒkóyóla, talókótóngá ne tresser plus.

2. ta — áké (la marque précédant le préfixe) totóngaké, twǎnéké, tokundaké, taólaké; tolendáké ne regarde pas, tóténdéké boníngá ne médis pas de ton camarade, talóténdéké ne médisez pas.

C. FORMES SPECIALES

1. téu viens. Pour le pluriel je n'ai que lotetu (sans ton) de 241. A comparer avec tétu (136, 137, 225, 226, 239, 245), tetwu (254, 255, 257, 258), teu (238, 242, 253).

2. Pour aller on connaît la forme impérative très répandue dans le domaine móngó : ntsóoko va, lontsóoko allez (Gr. II p. 452).

9. LE GERONDIF

Formé comme N dans la variété avec la voyelle radicale dans le redoublement (Gr. II p. 455) : wango bó ndúluta nkuká le travail de souffler le soufflet; ndálambá biombá préparer la nourriture; nkókoto mbá couper les fruits palmistes.

10. L'INFINITIF

Une seule forme notée dans les phrases de 233

et 234 : ntingunólé iyókelé je ne recommencerai pas à faire; bángóyè óndo iyókelé hó que viennent-ils faire ici ? bángótè iyótsímá bahó elles sont allées déterrer les maniocs; ámbyá iyótúwólá cesse de nous interroger; ámboý'óndo iyótépéla lobó il est venu ici arranger une affaire; bángósílè l'iólámba elles ont fini de cuisiner.

En 241 se trouve la même forme : iyuemya dresser. Mais encore (sans tons) le préfixe i seul : ámbya ibaibola/itubola cesse de les / nous interroger; ba- polange itonga ils ne veulent pas tresser.

11. LES ELEMENTS DU RELATIF

Tout comme en N (Gr. II p. 475) le relatif est caractérisé essentiellement par le préfixe pronominal devant le thème verbal propre à l'aspect de l'action.

Cette structure fondamentale se présente en deux subdivisions : (1) le thème verbal est muni d'un préfixe d'accord de nature pronominale (2) ce préfixe est attaché à un élément auxiliaire, tandis que le thème verbal est conjugué; entre ces deux éléments se place le sujet libre qui pourtant peut être absent, phénomène inconnu en N.

Dans ce second modèle le sujet est donc exprimé deux fois. En cela le lokonda diffère nettement de N, où la double expression du sujet ne s'entend que dans quelques formes, les autres ayant le thème verbal non conjugué, muni d'un préfixe inerte (ou neutre), cf. o.c. p. 507.

La première subdivision s'emploie pour les relatifs subjectifs et quelques relatifs objectifs, les autres aspects de ces derniers utilisant le second patron (Gr. II p. 506).

Le préfixe pronominal est souvent précédé du démonstratif -né. Ainsi l'accord pronominal est double. Mais il n'appert aucune différence de sens. Ex. óté-péla / on'ótépéla celui qui parle, ómbótépéle / on'-ómbótépéle qui parlait.

A côté des relatifs s'accordant à un substantif, il existe des relatifs objectifs dont l'antécédent est un adverbe, anéé pour le temps, enéé pour les circonstances en général.

Pour une indication plus précise on emploie aussi le deuxième démonstratif aiko. Dans le même sens

le préfixe circonstanciel e- s'emploie également. On peut comparer Gr. II p. 650.

L'adverbe enée existe encore comme vestige dans les dialectes des Riverains du "Ruki" dont une partie est constituée des descendants de retardataires Ekonda. Cf. les Poèmes MONGO Anciens (Tervuren 1978) XXXI A p. 412 et D p. 416.

La liste suivante des formes notées donne des exemples avec certains verbes. Elles sont rangées selon les aspects exprimés. On y voit en quoi les relatifs ressemblent aux formes absolutes ou en diffèrent. On constate spécialement que les auxiliaires sont calqués sur le modèle des margues ou infixes formatifs, tout comme en N (o.c. p. 482).

12. LES FORMES RELATIVES

A. RELATIFS SUBJECTIFS

1. Formes Affirmatives

Exemples de la cl.1; verbes tépel (parler), lé (manger), kih (s'asseoir).

Présent ótépélá / on'ótépélá;
passé hier ótépélákí, ólékí;
passé aujourd'hui ombótépélé, ombólé;
passé autrefois ombótépéláké;
parfait éloigné ótépéléé;
futur proche ótépéléé;
futur demain ongótépélá;
futur duratif ókótépela, on'ókótépela;
futur habituel ótépelakéé;
habituel général ótépéláká;
Statif présent on'ókihí;
Statif passé on'ókihákí.

Applications diverses :

bántóméléé önyuna ndé nkúko (233) ils m'ont envoyé à l'assemblée quelqu'un qui me déteste.
nyénéki wato bōleká la nsí büké j'ai vu une pirogue qui passe avec beaucoup de poissons
bóna ókí nō ? le fils de qui ?
bolíngo bōkobíkyákí a njala (233) l'Annonidium qui t'a sauvé de la faim.

nkoi ũnélyákákí ntaba le léopard qui a tué la chèvre.
nkoi ĩmböbuté ntaba ĩkí mǎ (233) le léopard qui a pris la chèvre de maman.

nkoi ĩmböbuté ntaba ĩkí mǎ (233) les léopards qui ont pris les chèvres de maman.

bǎntómélĕĕ bonkandá ceux qui m'ont envoyé une lettre.

bóna ötáakĕĕ l'enfant qui ira toujours.

bont'ölendakĕĕ bananga bané n'öné voici celui qui surveillera ces tribus-ci.

bóna ötááká l'ihé un enfant qui accompagne toujours son père.

2. Formes Négatives

Ici encore les éléments suivent le patron des absolutifs. L'élément qui exprime la négation est partout : pa, le plus souvent allongé par l'addition de to.

Dans les formes composées où le thème verbal a le préfixe secondaire de la même classe que le sujet, on entend soit pato soit pata.

Exemples.

Présent ön'öpötépélé, bǎpötépélé;
passé d'hier öpátötépélá, ön'öpátókihá;
passé récent öpátotépela, ön'öpátókiha;
passé lointain öpatömbötépéláké;
futur proche öpátóngötépela;
futur demain öpátóngötépélá;
futur duratif öpátóngötépéláké;
habituel ön'öpötépéláké;
statif (assis) ön'öpókihi;
parfait récent ön'öpátókiha;
parfait d'hier ön'öpátókihá;
inaccompli ön'öpátötépeli.

Selon les classes :

lokásá löpáta lölongola la feuille qui n'a pas brûlé
nkásá ĩpáta ĩlongola les feuilles qui n'ont pas brûlé

wango böpát'ösíla le travail qui n'est pas terminé

ekalási en'épát'ēsíla la classe qui n'est pas finie

isano in'ípát'ísíla le jeu qui n'est pas fini

yánana in'ípát'álé le bébé qui n'a pas mangé

twánana toné töpá tólé ces bébés qui n'ont pas mangé

yánana in'ípá táléí le bébé qui n'a pas encore mangé

twānana tōpá tōlěi les bébés qui n'ont pas encore mangé.

B. RELATIFS OBJECTIFS

1. Formes Affirmatives

Ici aussi on trouve les éléments qui distinguent les diverses formes tout comme pour les formes absolutes.

Paradigmes : (1) ce que je dis

Présent : (lyó) in'ítépéla mí

Passé récent in'imbă mí ntépéle

Passé hier in'ítépélákí mí

Passé éloigné in'imbă mí ntépéláké

Parfait récent in'ingá mí ntépélě

Futur proche in'ítépélě mí

Futur demain in'ingá mí ntépéle

Futur duratif in'íkótépela mí

Habituel in'ítépéláká mí

(2) l'eau que nous puisons

Présent (bāhi) bătókólá nhó

Passé récent bămbă totókóle

Passé hier bătókólákí nhó

Passé éloigné ban'ěmí ntókóláké

Parfait présent bāngá nhó totókolě

Futur proche bătókolě nhó

Futur demain bāngá nhó totókóle

Futur duratif bāngá/banāngá nhó totókolakě

Habituel bătókóláká nhó

Phrases

eliba ģnėlě bō (235) l'étang qu'elles écoperont

ōmpá ekofo e liobó ģmbă málé atúngólé nd'iflōnga

(233) donne-moi la fourrure de la civette que mon aîné a prise au piège.

ūpuébe būná bōngá mí ntú ngėlé (233) je ne connais pas le jour que je partirai vers l'aval

Le relatif se présente souvent autonome, sans substantif antécédent, pour exprimer diverses circonstances. Ainsi : engá w'ōkendé (235) quand tu iras.

ģkenděkě wě nd'ifōngo (235) chaque fois que tu iras au port.

Le relatif est souvent précédé de la particule exclusive intensitive ńko :

ńk'ótá wě ndé liá olendaka ńk'ólóti ntóóyótala (233, 234) lorsque tu vas en forêt regarde bien de ne pas te blesser.

(ńko) wémba ndé nyémbo onyétaka lorsqu'il chante appelle-moi; ńko wémwa bóna onyemolaka lá mí quand/si l'enfant s'éveille, réveille-moi moi aussi.

Avec la particule ngá :

téu tókendé ndé lokombo tótswêné ng'ólé bapumba bontómba va partons à la clôture, pour aller voir comment les fourmis mangent le rat de Gambie. ng'óyalangá wě mélé comme tu t'aimes toi-même ngá wáliméyá nhó comme nous pardonnons.

Avec un antécédant démonstratif :

áik'iolí wě óosésé lorsque tu vas (iras) salue-le. áik'émhá beémbi báséya lokinyo quand les chanteurs eurent fini la danse (aujourd'hui).

Avec -néé (cf. ci-devant 11) :

anéé beémbi baséyáké lokinyo lorsque les chanteurs eurent fini la danse (jadis); anéé beémbi baséyáké nsámbo báyunwa njá lorsque les chanteurs eurent fini la danse ils sont retournés chez eux; enéé nyó losúlwáké nd'íbóngo banto bálolendákí comme vous descendiez au port on vous regardait.

Il peut y avoir plus d'une forme pour exprimer la même réalité, p. ex. la forme à auxiliaire ou la forme simple :

tópúméyá nsango inéé yé w'ótohangéláká lóbí/in'ítohangélákí wé lóbí/inéé w'ótohangéláká lóbí (233) nous ne croyons pas les nouvelles que tu nous a racontées hier.

Cette duplicité pourrait être d'ordre dialectal :

tókamba ńko byango bíyá nhó iyókambaka (233) ou ben'ékambáká nhó (235) nous faisons seulement les travaux que nous faisons d'habitude.

2. Formes Négatives

Tout comme pour les relatifs subjectifs

parallèles on emploie l'auxiliaire -pa, souvent précédé du démonstratif -né. Le verbe est conjugué.

Cette structure distingue nettement les Ekonda des Nkundo voisins, qui ont plusieurs sortes d'auxiliaires d'après l'aspect à exprimer (Gr. II p. 482).

a. Paradigmes

Voici la traduction de (1) "ce que je ne dis pas" (2) "l'eau que nous ne puisons pas".

Chacune de ces phrases est traduite dans les différentes formes correspondant à chaque aspect particulier et commence, la première par

lyóí in'ípá mí..., la seconde par báhi bápa nhó.... Seule la forme verbale appropriée est donnée.

Présent <u>ntépélé</u>	: <u>totókólé</u>
Passé récent <u>ntítépela</u>	: <u>tatótókola</u>
Passé hier <u>ntítépélá</u>	: <u>tatótókólá</u>
Futur proche <u>ntíngotépélá</u>	: <u>tatóngotókólá</u>
Futur continuatif <u>ntíngótépélá</u>	: <u>tatóngótókólá</u>
Futur habituel <u>ntíngotépélaké</u>	: <u>tatóngotóko-</u> <u>laké</u>
Habituel <u>ntépéláké</u>	: <u>tatótókóláké</u>
Inaccompli <u>ntítépeli</u>	: <u>tatótókoli</u>
Inaccompli passé <u>ntítépéláká</u>	: <u>tatótókóláká</u>

b. Paradigme du passé récent : (bána bápa)

mí ntíkúla, wě tókúla, ndé tákúla, nhó tatókúla, nyó talókúla, bó tákúla les enfants que je n'ai pas frappés....

Le substitutif peut être omis : bápa tatókúlá
bápa tákúla,

c. Phrase : ópá wě ntókendi njá hó pourquoi n'es-tu pas encore parti chez toi ?

EPILOGUE

L'étude du verbe lokonda confirme la déduction d'études similaires que cette sorte de mots est parmi les éléments les plus variables dans les dialectes Móngo.

SIGLES ET BIBLIOGRAPHIE

Gr. G. HULSTAERT, Grammaire du Lomongo (Tervuren 1961-1963).

Lo. G. HULSTAERT, Losikóngó (Ceeba, Bandundu III-10, 1984).

N. Nkundó

G. HULSTAERT, M.S.C.

et Abbé ILONGA MPONGO.

13 - 8 - 1987

Annales Aequatoria 10(1989)224-240
HULSTAERT Gustaaf

CHANTS FUNEBRES MONGO

RESUME

L'A. présente en le traduisant et en le commentant un exemple des chants funèbres mongo de la région de Boteka (Equateur, Zaïre) récolté dans les années 1940. Il en dégage la portée littéraire et didactique et souligne la variation tonal entre la parole et la musique alors que généralement il y a accord rythmique et tonal entre parole et musique.

Der Autor stellt einige Totengesänge der Mongos vor, indem er sie übersetzt, kommentiert und die didaktische und literarische Bedeutung anhand eines sachgemässen «Corpus» herausstellt.

1. INTRODUCTION

A côté d'expressions de chagrin individuelles- paroles et gestes- au décès d'une personne aimée, les MÓNGO connaissent des compositions littéraires. Des exemples ont été publiés par feu le Père A. De Rop, dans : De Gesproken Woordkunst van de Nkundó (Tervuren 1956, p. 75s).

D'autres plaintes sont de nature plus générale construites sur le même modèle que les chansons qu'on entend dans diverses autres occasions, tels que le pagayage, le portage, le travail en groupe, les réunions de buveurs de bière (bolala). Tout comme dans ces chansons, le "chef d'orchestre" (bokólo) entame le chant et le chœur (jambo) enchaîne par une reprise totale ou partielle, ou par quelques paroles additionnelles.

Les paroles ne se réfèrent pas uniquement au décès et au défunt. On entend aussi des thèmes de nature plus générale, tout comme cela se trouve dans les chansons pour d'autres circonstances. Cela permet d'allonger le chant et de remplir les pauses dans les lamentations des endeuillés, surtout dans les longues veillées, à côté des déclamations de poèmes, de récitation de contes et d'autres produits de l'art oral. Cette sorte d'élégie est connue sous le nom générale bolelí, pluriel belelí, dérivé du verbe -lel- pleurer. On l'appelle aussi plus spécifiquement : nsao y'fláká chansons de cadavre (pour les MÓNGO, iláká n'a pas la connotation choquante du terme français; on pourrait donc traduire l'expression par chansons funèbres).

Un exemple de cette sorte de rite funèbre a été composé dans les années 1940, en rassemblant des textes de nature variée, par le moniteur Jean Boénga (de Jambo, Bonkoso) et les élèves de l'école primaire H.C.B. Flandria (à présent P.L.Z. Botska). L'exécution a été enregistrée sur magnétophone par le directeur de l'école, le Père Frans Maes, M.S.C. (des copies se trouvent dans les archives M.S.C. à Borgerhout et au Musée d'Afrique à Tervuren). Le texte écrit par le moniteur a été revu par moi-même sur base de l'enregistrement. Une traduction en néerlandais a paru dans la revue Africa-Tervuren 7(1961)1.

Il semble utile de publier le texte original en lomó-ngo avec une traduction française.

Comme il est dit ci-devant, ces chants funèbres se composent de deux parties : le soliste (bokólo) donne le texte en entier, le chœur (jambo) reprend soit en entier soit parfaitement, ou répond simplement par une brève réponse. Pour l'exécution présentée ici, le rythme était donné par des tam-tams lo-kolé et tambours ngomó et appuyé par des battements de mains bisáka. Elle avait débuté par une introduction annonçant le motif de l'élégie afin de reproduire aussi fidèlement que possible ce qui se passe en réalité dans le milieu rural.

Le "directeur" annonce : oné wâte nsao y'ífláká "ceci est chansons funèbres ou de deuil". Il ajoute : on va pleurer Liyóu j'ólinga. Il lance des appels à certains des élèves les plus âgés qui représentent des patriarches portant des noms authentiques ou inventés pour la circonstance : Efekele éy'Ombonda (souche de cheminée), Is'^Aléng'á mpambo (père de hameçons et amorces), Is'^Afambu... (père des fruits du Chrysophyllum... la dernière composante qui sonne plus ou moins comme : elumbu ou eluwó demeure inexpiquée), Is'^Ulunkótó (père de la tortue prudente, synonyme de personne économe). Les appelés réagissent à la façon traditionnelle, c'est-à-dire normalement après un second appel en disant em'ó (moi) ou em'óné me voici, ou encore téféla o parle, ou njolóka je l'ai entendu. L'un d'eux cité seulement comme ndof'á Liyóu (ami de Liyóu) ne répond qu'au troisième appel : ndof'á nkóko Liyóu (ami de grand-père Liyóu). Le messager explique : "Lorsque nous sommes allés à une expédition dangereuse (le terme employé est emprunté à l'épopée de Lianja : nkendó y'éngifa) accompagnant le patriarche Liyóu, celui-ci est tombé dans une fosse de chasse et y a trouvé la mort. Le patriarche qui était avec nous : Ejímo Ntúla (le notable Ntúla, ou poisson électrique) m'envoie vous chercher. Nous ne pouvons pleurer le patriarche Liyóu, car il n'y a ici que des jeunes et des femmes. Je viens donc t'inviter". De façon semblable divers autres notables sont mis au courant de la mort accidentelle et invités à se joindre au groupe de chanteurs. Ils expriment leur étonnement et demandent comment cela a pu arriver. Les messagers répètent

l'annonce et l'invitation. Ainsi : "Ejimo Ntúla, le vieux qui était allé avec nous dit que les jeunes et les femmes ne peuvent pleurer seuls; c'est pourquoi je viens te chercher". *Ulunkótó : "Is'Áleng'á mpambo et Is'á Ngili Elenga sont venus m'annoncer que... je viens donc te prendre". Réponse du dernier invité : "Je l'ai entendu. Je ne suis ici que moi-seul. Allons donc".

2. PAROLES ET TRADUCTION

Les chansons sont données ici en deux colonnes : l'original Móngo et la traduction.

La colonne de gauche présente : (a) la partie du soliste ou directeur bokólo, (b) la réponse du chœur jambo.

Les "versets" qui sont répétés en entier par le chœur sont accompagnés du seul chiffre sans subdivision.

Les remarques sont groupées plus loin sous 3.

Les paroles originales sont données avec la tonalité normale, telle qu'elle se présente dans le discours quotidien. Les variations dues à la mélodie sont exposées à la fin de la présente étude.

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| 1.a. Baúwá iyalóó yáó | Camarades... |
| b. iyalóó yáó | |
| 2.a. Tólele nkóko | pleurons grand-père |
| b. la issi o | avec chagrin |
| 3.a. Liyou nkóko o nkóko o | Liyou grand-père: |
| Liyou bétswa o bétswa e | Liyou lève-toi |
| Liyou j'ólinga o betswa | Liyou Bolinga |
| b. Liyou bétswa e betswa | Liyou lève-toi |
| Liyou nkóko e betswa | Liyou grand-père |
| 4. éki'm'ótswák'áléngé o | quand j'allai pêcher |
| njótsíka Liyou | aux hameçons |
| ńjundólák'áléngé o | j'ai laissé Liyou |
| Liyou j'ólaola o | en revenant de la |
| | pêche |
| | Liyou a déménagé |
| 5.a. ilolé yólel'óme o | imbécile viens pleu- |
| w'ófén'élel'ém'ókámí o | rer ton mari |
| | ne vois-tu pas com- |
| | ment je pleure le |

- mien ?
6. Njôwá o njôwá je meurs je meurs
Liyou j'Ólínga o njôwá Liyou Bolinga je meurs
7. ikókó lókó e ikókó lókó e un couteau de chaque côté
mbomb'ÿ'óm'ÿ'ésanga le défaut du mari est ra-
l'esanga conté des fois et des fois
ÿky'áwéy'ótsike o eau même après le décès des
eau témoins
8. Liyou okendak'ófútel' Liyou bon voyage, ne re-
ómbongó yóyó viens pas chez Bombongó
ótan'ilolombe y'ékáli tu trouveras la maisonnet-
il'ókó te des mânes qui s'y trou-
ve
- 9.a. wáb wao wáb pan pan pan
botanda w'ósí lielé o Botanda habitant de la
forêt de lianes
botanda Botanda
- b. botanda w'ósí lielé o
10. Liyou ng'áowá o nsao quand Liyou est mort les
ndá josó chansons d'abord
Lilelo mbúsa o les pleurs ensuite
- 11.a. óinak'óinake ófóyayé- tu continues de danser
lé mais ne fais pas beau-
coup de mouvements
boína'ónko bole l'i- cette danse est triste
ssi
b. bole l'issi
- 12.a. éf'iy'ólelé lak'étongó là où on ne pleure pas
il n'y a pas de tapage
ÿy'iy'ólelé l'efele- où l'on pleure cela va
mela avec du bruit
b. l'efelemela
13. nkésá lóngo e au matin la houe
ikólo lóngo e au soir la houe
ónjélé lóngo apporte-moi la houe
ém íkunde l'embe que j'enterre les cada-
vres
bombóngó lóng'éta le propriétaire de la
houe la réclame

- 14.a.ís'ámá liembe nous tous sommes des
tóyóyalela cadavres
ís'ámá liembe nous nous pleurons
les uns les autres
b.tóyóyalela
- 15.a.lakó ntsíomb'olak'á si je n'avais appli-
lokolo qué la résine
seki ntsítalé je n'aurais pas man-
géné
lingambí j'ámopoma de gros poissons
kilingí ee
b.bolak'á lokolo résine sur la jambe
- 16.a.Óné nd'émí ' indongo c'est moi lindongo
losánjola wásánjóle qui frappe durement
b.ba indongo losánjola
17. fafá e, yéne yonga e papa, viens voir la
yonga íleká piste
lingendengele é yonga la piste par où pas-
sent
les grosses bêtes,
piste
- 18.a.bátswákí lokají e yélélé ils sont allés au ma-
réchage
yókúmana l'iwá yelege ils y ont rencontré
la mort
b.yélélé yókúmana l'iwá
yelege
- 19.a.ngóya emí híjétákí maman j'ai appelé
nd'óm'ókámí mon mari
la isanga y'ómópote au dire du crapaud
nd'óm'ókámí
b.la isanga y'ompôte
- 20.a.bankáná lífólota petits-enfants ne
fuyez pas
bembámbo líonga les parasoliers morts
lífólota ne fuyez pas
b.bembámbo líonga
- 21.a.bankáná lífólota petits-enfants ne
fuyez pas

- b.la ingolo tsóótsoo c'est comme une énormité
28.a.eá m'óund'ólangú o pendant que je monte
bolangw'áleky'álelo avec une liane à grimper
elle cause trop de pleurs
b.bolangw'áleky'álelo
- 29.a.bomóng'ítláká le propriétaire du cada-
vre
aóyal'ét'ěta o se fait appeler trop sou-
vent en vain
bomóng'ítláká
b.aóyal'ét'ěta o
- 30.a.ndotafaya le craint-étrangers
ăokákola yúka décroche la hotte
b.aoyal' yúka
- 31.a.besongo byă ngóya e cannes-à-sucre de maman
benkenya byă fafá e chutes de papa
lónkuky'á liyá appuyez-moi au palmier
njówêl'okengé je suis victime du pois-
son
baúwá jwambá camarades répondez
lónkuky'á liyá
njówêl'okengé
b.bofyongo (exclamation intradui-
sible)
- 32.a.ikot'akonga íká lolen- coupe-cuivre de Lolenga
nga
wókoté e kóokoo coupe-le
b.kóokoo
a.ánuk'efoj'ătsik' qu'elle cueille les poi-
vres encore verts qu'-
elle laisse
imbénga y'ónkasé e les poivres mûrs
b.kóokoo
33. njâki nk'ólela je suis venu pleurer
botsw'ótswó toute la nuit
ilongó njólolinga parenté je prends congé
de vous
njótsw'ólá ô je rentre chez moi
34. njôyé ô mpíko (bis) je viens là chez toi
Liyou ókám óa ngóya o mon Liyou chéri

35. Liyou w'òkènda Liyou tu pars
w'òtsík'ána la wéla tu laisses tes enfants
 dans le besoin
 ô yooyoo
36. òma issi ô mbòts' quelle tristesse qu'une
 mère
 àlèl'òna o òma issi pleure son enfant quel-
 le tristesse
- 37.a. ekòt'eká lokong' vieille feuille lokongo
 ekòt'eká liyou vieux liyou
 ekòt'ewéi lifoo le vieux est décédé
 lifofolénga o lifoo
 w'òtotóna o lifoo tu ne nous aimes plus
 w'òlanga elóko lífóó tu aimes un ogre
 b. lifofolénga o lífóó
- 38.a. bàtswá l'iláká e vous qui partez avec le
 cadavre
 lonjila nd'ânsé attendez-moi sous les
 liúná e arbustes
 lonjila attendez-moi
 b. lonjila nd'ânsé liúná e
 lonjila
- 39.a. ikós'elíko tire-fourré de lianes
 Yela y'òsí Ndongó Yela membre du clan
 Ndongo
 Yela ónjél'óna o Yela apporte-moi mon
 enfant
 jéfa lifotswa avant que le soleil se
 couche
 mbúl'èfójwá avant que la pluie ne
 tombe
 Yela ónjél'óna...
 b. Yélá y'òsí Ndongó
 Yélá
- 40.a. njòkíman'a Yélé je poursuis Yele
 yelele (bis)
 njòkíman'a yélé
- b. Yélélé njòkíman'a yélé
 yelele

3. COMMENTAIRES ET NOTES

Les paroles qui sont répétées par le choeur ne sont pas traduites, puisque le sens est donné dans le contexte.

Beaucoup d'idéophones n'ont pas de vrai sens et sont laissés sans traduction. Ils correspondent à notre "tralala".

Les notes sont groupées avec le même chiffres que le texte des versets.

1. Ces idéophones n'ont pas de signification. Répétés avant chaque "verset" ils servent à attirer l'attention du public et à inviter au silence.
2. Le mot issi signifie aussi pitié, compassion.
3. Bolínga est le deuxième nom du défunt. Pareil surnom est communément porté par les adultes.
4. LilÉngé désigne une sorte d'hameçon végétal fait d'une tige pourvue d'une épine courbe formant crochet.

Le défunt est donné comme vivant au moment du départ; mais quelques heures plus tard on le trouve mort; ce qui est exprimé euphémiquement en évitant les termes propres (voir dans le dictionnaire sous le verbe -aola 3).

L'accord par le préfixe verbal secondaire comporte la nuance d'affection spéciale (Gr. III p. 28 n° 3, 5, 2).

L'ensemble des formes verbales dans cette construction comporte la nuance de succession rapide des faits et donc d'étonnement pour cette mort subite.

5. Une femme reproche à la veuve son manque de chagrin, constatable dans la faiblesse des chants. Par ces paroles on veut encourager à mieux danser.
6. Chagrin si fort qu'on en meurt.
7. Il y a ici deux propositions nominales et une relative subordonnée à la seconde. L'ensemble des deux dernières peut s'entendre dans d'autres chants.

Voici la traduction littérale :

- (a) Couteau côté-direction (bis) : la répétition de deux substantifs juxtaposés comporte le sens distributif joint à la globalité, donc ici : un couteau

dans chaque main, que l'épouse brandit dans toute direction (comparez le français "à droite et à gauche").

- (b) défaut du mari de dire et dire, donc répété, colporté partout.
- (c) que les défunts ont laissé, donc connu avant leur départ de ce bas monde (le verbe au relatif se rapporte à mbomba : défaut); c'est-à-dire un grief déjà si vieux que les personnes actuellement mortes l'ont connu.
- (d) eau n'a aucun sens spécial.

8. Dans les adieux et les prières adressées aux défunts, on leur demande de ne plus revenir importuner les vivants, par des rêves spécialement. Il doivent plutôt s'habituer à leur nouvelle forme d'existence. Bombongó est dit être un proche parent du défunt. Il n'est pas clair de quelle maisonnette il est question : celle que le défunt a habitée ici bas ou celle qu'il doit occuper dans l'autre monde. L'adverbe skó (y) milite en faveur de la dernière interprétation. Mais ce n'est pas certain. L'éllision du verbe ótan' ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une forme indicative ou subjonctive.

9. Les idéophones expriment le bruit d'une chute ou d'un heurt violent ou encore des bagages balançant sur le dos de l'ogre Botanda (cfr. Contes d'Ogres Môngo n° 41 p.40-44). Les lianes dont il est question sont des palmacées épineuses.

10. Au décès le premier devoir est d'honorer le défunt par les chants funèbres, les larmes viennent en second lieu.

11. Pour plaire et être admirée la danse doit être exécutée lestement avec de grands mouvements rythmiques.

12. Il ne m'est pas clair à quoi se rapportent ces deux propositions nominales.

13. Le propriétaire de la houe est impatient et ne cesse de réclamer l'outil, nous devons donc hâter l'enterrement. La juxtaposition des deux termes, matin et soir, donne le sens de totalité du temps : toute la journée, d'où : continuellement ou toujours.

14. La première proposition (nominale) est comme une sorte de dicton; tous les hommes sont mortels, tous sont pleureurs et pleurés à la fois.

15. Ce verset est une sorte de cliché emprunté à un conte : afin de recevoir une part du bon poisson Clarias platycephalus quelqu'un se met une emplâtre sur la jambe pour simuler une plaie grave et susciter ainsi la pitié. L'idéophone rappelle le bruit du tambour battu à la danse.

16. Lindongo est le fruit de la liane Clitandra cymulosa. Il pend dans les hauts arbres, et est très dur. Aussi fait-il très mal quand il tombe sur la tête ou sur la nuque. Quelqu'un se donne ce surnom pour signifier que si on l'attaque sa réaction sera violente.

17. Ce verset est emprunté à un conte (Conte d'Ogres Môngo p. 31). Il est incorporé aussi dans les chansons de chasse ifano pour prendre les éléphants, dégnés ici par un nom "poétique" tout comme les ogres.

18. Malgré la forme absolutive le premier verbe peut être traduit par le relatif grâce à la présence du second verbe à l'infinitif.

Lokají désigne le marécage profond où croissent les palmiers Raphia gentili et qui n'est pas sans danger pour ceux qui s'y engagent.

19. Cette phrase semble prise à un conte que je ne connais pas. J'ignore si elle comporte quelque relation avec le défunt ou la mort.

20. Ceci est un cliché. Il est possible qu'il soit un emprunt à l'un ou l'autre morceau d'art oral.

Le sens est clair : il ne faut pas craindre une personne uniquement à cause de son aspect; en réalité elle n'est pas dangereuse. L'apparence est trompeuse. Tout comme ces hauts arbres Musanga qui ne sont que du bois mort.

21. Réplique du présent avec le même sens.

Ces sortes de termitières noires au "chapeau" muni de franges (mpanda sing. lofanda) ne doivent pas être prises pour des ogres qui sont décrits comme ayant la chevelure mal soignée (Contes d'Ogres Môngo p.7); de fait elles sont inoffensives.

22. Peut-être encore un emprunt à un conte.

Mon frère Enguta est conduit prisonnier. Je ferai tout pour le libérer et le venger. Malgré l'absence je garde son souvenir grâce aux objets qu'il possédait et je connais le chemin par les plantes où il a passé.

La liane Haumania (bokombé) abonde dans la forêt équatoriale.

23. La veuve passe la nuit près du cadavre de son mari. Elle n'est pas comme les hommes.

24. Ce chant sert à capter la bienveillance des génies quand on passe près de leur habitat. On les prie de se faire sourds, de sorte qu'ils n'entendent pas que des humains se trouvent dans les environs. Le refrain à tongongonga se trouve aussi dans Contes d'Ogres Mongo p. 131.

25. L'emploi du possessif exprime une grande affection.

26. La structure compliquée à pronominaux plus le groupe à -umá exprime le comble de la tendresse : Substantif (surnom du défunt) + démonstratif (ce) + possessif (mon) + connectif (de) + pronominal indéfini (tout) + substantif (mari).

27. Encore un cliché de nature très générale. L'homme voit les choses telles qu'elles se présentent à ses sens. Les yeux lui donnent une image fidèle de la réalité. L'idéophone se rapporte à un liquide qui tombe goutte par goutte. Je ne vois pas le rapport avec les autres paroles.

28. Monter sur un arbre au long fût, surtout sur un palmier-à-huile vieux et haut est extrêmement dangereux malgré la corde-liane à grimper. Cela peut causer un accident mortel.

29. Propriétaire du cadavre, c'est ainsi qu'on nomme le plus proche parent, responsable de la bonne marche des cérémonies du deuil. Il doit s'affairer pour remplir tous les devoirs de son rang, vis-à-vis des visiteurs, alliés, etc. Il n'est donc pas étonnant qu'on l'appelle de toutes parts et souvent en vain.

30. Que la personne dont on parle est une femme n'apparaît pas dans l'absence de genre grammatical en lómóngó, mais le sexe est indiqué par la suite de la

phrase; car décrocher la hotte et la prendre sur le dos n'est fait que par une femme pour aller au champ, la source, le marché, un voyage, etc. J'ignore l'application visée ici et pourquoi il est question de timidité et de fuite à l'arrivée de visiteurs.

31. La traduction qui fut donnée est incertaine. La tonolité nē correspond pas à la mélodie. Celle-ci a besóngó, mot qui m'est inconnu, et qui donc devrait être pris pour un cas d'assimilation tonale (voir plus loin IV). On pourrait aussi penser à besóngó brochettes, comme celles que les femmes utilisent pour la coiffure. La dernière hypothèse paraît préférable logiquement, vis-à-vis de la phrase suivante, qui m'a été expliquée comme se rapportant aux travaux masculins symbolisés par la chute de gros arbres abattus par l'homme. Ainsi on a un parallélisme d'attributs des sexes. Si la traduction "canne-à-sucre" est retenue le parallélisme demeure. Comme aussi d'autre part benkenya compris comme le pluriel du nom d'un arbre (*Randia congolana*). De la sorte le parallélisme oppositionnel est exprimé entre travaux féminins (agriculture symbolisée par la canne-à-sucre) et masculins (abattage de la grosse forêt symbolisé par un arbre au bois très dur). Je ne vois aucune relation entre ce verset et le deuil. Il est possible qu'il a été emprunté à quelque conte qui m'est inconnu. "Appuyez-moi au palmier" pour que je puisse monter plus facilement. Le verbe -wêl- se dit moins au propre qu'au figuré : être victime d'une action ou être rendu responsable. Le poisson dont il s'agit est *Anabas nigropannosus*.

Coupe-cuivre est le burin employé pour ouvrir et enlever les gros anneaux de cuivre portés par les femmes aux jambes. L'action de couper a pour objet un certain Lolénga inconnu par ailleurs. Le rapport avec le pigment n'est pas clair. Efoji et bonkasé sont les deux stades de maturation des fruits de *Capsicum frutescens*. Kóokóó est l'idéophone onomatopéique correspondant au verbe -kót- couper.

33. Les pleureurs estiment avoir accompli leur devoir et donc pouvoir rentrer chez eux.

34. Rappel de la fragilité de la vie humaine. Le défunt est adressé avec une expression de tendresse spéciale.

35. Le décès du patriarche laisse ses enfants dans la misère. Aucun sens n'est attaché à l'idéophone.
36. Tout le monde a pitié d'une femme qui a perdu un enfant. Pour le mot issi voir ci-devant 2.
37. Le défunt est comparé à une veille feuille morte de Sarcophrynum. Les idéophones rappellent une fable de la tortue (n°53 dans Fables Môngo II p. 504) et imitent le sifflement sur un os de la chauve-souris carbonisée par la tortue. Ce refrain, chanté sur le même air, se trouve dans Contes d'Ogres Môngo p. 24-25. Les ogres habitent la grosse forêt où les mânes aussi sont censés résider. On remarque la double tonalité : lifoo pour le soliste et liff66 pour le chœur. Aucun sens n'y est attaché.
38. Les défunts sont enterrés dans la grosse forêt, là où se trouvent les arbustes Lasianthera africana.
39. Ici encore le rapport entre les membres du verset n'est pas clair. Le mot composé du début s'applique à un querelleur. A remarquer la double tonalité du nom propre Yela, l'une pour le soliste, l'autre pour le chœur.

Les verbes lifótswá et ifójwá sont des subjonctifs négatifs, dont la traduction littérale équivalente est : pourque... ne se couche, pourqu'il ne pleuve pas. On peut traduire aussi : sinon le soleil se couchera, sinon il pleuvra. La traduction française la plus logique comme rendant mieux l'original est : "apporte avant le soir, avant la pluie" On comprend que l'ordre donné est urgent.

40. Cette personne m'est inconnue. L'idéophone ne comporte aucune signification.

4. PAROLES ET MUSIQUE

Chez les Môngo, tout comme ailleurs, les paroles et la musique des chansons s'accordent tant dans le rythme que pour le ton. Mais à toute règle il existe des exceptions. Celles-ci sont particulièrement nombreuses dans les chansons qui font l'objet de la présente étude. Ainsi on entend çà et là une syllabe musicalement accentuée qui dans le langage parlé ne porte pas d'accent, tandis que une syllabe non accentuée dans le parler ordinaire l'est fortement dans le chant. Il en va de même pour le ton : une syllabe

haute est chantée sur une note plus basse, à côté d'une syllabe à ton bas chantée sur note plus haute.

Les exemples suivent, marqués par le même numéro d'ordre que le texte complet présenté ci-devant (2). La moitié gauche donne la forme dans le chant, le côté droit celle de la locution ordinaire. L'accent aigu sur une voyelle marque le ton haut; les voyelles sans accent ont le ton bas. Les voyelles soulignées sont accentuées différemment dans le rythme musical à gauche que dans la langue parlée à droite. Ne sont marqués ainsi que les cas de divergence de la prononciation courante.

2. tolele - tólele

4. njótsiká - njôtsíka

9. Le nom de l'ogre Botanda porte le ton haut au début mais le ton bas dans la seconde partie, tout comme dans le conte.

10. nsáó - nsao

11. ōnko - ōnko

13. ikóló lóngó - ikolo lóngo
bomóngó lóng'eta o - bomóngó lóng'ěta o

20, 21. lofólota - lófólota

22. nkasa iné - nkásá iné

24. Ondekyá - óndekyá
tóngóngóngá - tongongonga
tôtefela - tótéfela

29. ét'eta o - ét'ěta o

34. njoye o mpikó - njóye ô mpíko

37. ekot'eká - ekót'eká

38. lónjílá nd'anse - lonjilam'ânsé

39. y'osi ndongó - y'ôsí ndongó

Ces exemples demandent quelques éclaircissements et commentaires.

2. Il s'agit manifestement d'un subjonctif. Une forme verbale à la tonalité chantée n'existe pas. Il n'y a donc aucun danger de confusion.

4. La discordance est frappante.

9. Ce cas rappelle le parallélisme haut-bas fréquent dans les poèmes, et les chansons : Botándá w'ôsí-liélé Botanda.

10. La même tendance au parallélisme rythmique pourrait être l'explication du ton haut vis-à-vis du ton bas de lilelo.
13. On pourrait voir une autre variété de parallélisme dans l'assimilation tonale de ikóló attiré par la tonalité haute de nkésá.
La dernière proposition présente une divergence dans l'accentuation, tout comme en 4, 20, 29.
20. Ici il y a deux cas de divergence : dans le ton et dans l'accentuation.
22. L'assimilation tonale se fait dans la direction opposée à celle de 13 de haut vers le bas.
A remarquer que l'attraction est régressive : le second ton influence le premier, contrairement à ce qui se constate par ex. dans les idéophones où la séquence tonale normale est haut/bas. A comparer aussi dans 35 : le soliste yódyóó et le chœur yoooyo.
24. La tonalité renversée (tóngóngóngá) se maintient dans la répétition. En outre le haussement s'applique même au préfixe to. L'abaissement tonal dans tôtefela ne me semble avoir d'autre cause que l'adaptation à la mélodie.
34. La primauté de la musique est spécialement expressive dans l'adverbe mpiko; et cela tant dans le ton que dans l'accentuation.
37. Ici encore les paroles s'adaptent à la musique : l'idéophone lifoo est chanté bas par le soliste, mais haut par le chœur.
38. Il y a une double divergence. Quoique parlé bas le verbe lonjila est chanté haut au début mais bas dans la répétition : lónjilá/lonjila.
La locution adverbiale change également de tonalité : chantée basse contre parlée haute. Je n'y vois d'autre explication que l'adaptation à la mélodie.
39. L'assimilation tonale est totale inclusivement du nom propre, tant avant qu'après les mots donnés ici : Yela. Mais le chœur chante plus haut que l'apposition y'osi ndongo, tant devant qu'après : Yéla.

40. Le dernier verset contient un exemple du parallélisme habituel dans les chansons, par l'opposition haut-bas : yélélé njôkíman' a yélé yelege. Cfr aussi le verset 18.

En résumé : Plusieurs cas de dissonance tonale pourraient s'expliquer par la tendance au parallélisme. dont beaucoup d'exemples se trouvent tant dans la structure de nombreux idéophones, que, surtout, dans les poèmes. Mais d'autres cas, tels que ceux de 2, 4, 11, 20, 34, 37, ne me semblent avoir pour origine que l'adaptation à la musique, celle-ci ayant la primauté sur les paroles, malgré l'importance essentielle de la tonologie dans le parler des Mongo.

Gustaaf HULSTAERT MSC
Bamanya , 25 - 8 - 1987

Annales Aequatoria 10(1989)242-251
LUFUNGULA Lewono

ILONGA BOYELA ET IBUKA Y'OLESE GRANDS CHEFS DE MBANDAKA MODERNE

RESUME

Dans le sillage de ses recherches sur l'histoire ancienne de Mbandaka et sur les grandes figures qui l'ont marquée par leur contact avec les premiers colonisateurs belges, Lufungula Lewono, dans les pages qui suivent, fait sortir de l'oubli le chef Ilonga Boyéla qui a cédé son domaine, le plateau de Bonkena, actuelle résidence officielle des Gouverneurs de l'Equateur, au Gouverneur Général Wahis le 28 août 1891, et qui a donné son nom (Boyéla) au village où est implanté l'actuel chantier naval de Mbandaka. Cette grande figure a été longtemps éclipsé de la tradition orale par l'ombre d'autres patriarches locaux parmi lesquels son propre fils Ibuka à qui il a légué sa succession. Le présent travail a pour sources principales : les Archives Aequatoria, les Papiers Lemaire (premier Commissaire de District de l'Equateur) et les souvenirs de quelques vieux. Ce travail dévoile encore une fois les péripéties de la conquête de Mbandaka et son extension urbaine.

Im Kielwasser dieser Untersuchungen über die Geschichte Mbandakas und der grossen Figuren, die diese Geschichte geprägt haben, stellt Lufungula Lewono in den folgenden Seiten den in Vergessenheit geratenen Chef Ilonga Boyela heraus, der lange Zeit im Schatten der anderen lokalen Patriarchen lebte, darunter selbst sein eigener Sohn Ibuka, worüber sich die Tradition mit grösster Zurückhaltung zum Nachteil seines Vaters der ihm alle Macht übergeben hatte, aussert. Die mündliche Überlieferung, die Papiere «Lemaire» und die Archive von «Aequatoria», das alles sind Grundbestandteile der Ausführung dieser Arbeit, die uns noch einmal das grosse Ereignis der Eroberung Mbandakas und seiner Verstärkung vor Augen führt.

A Mbandaka, chef-lieu de la région de l'Equateur, la résidence des Gouverneurs coloniaux est devenue celle des Gouverneurs nationaux. Elle est située sur le plateau Bokéna (1), au confluent Zaïre-Ruki.

Ce beau site est fort chargé de souvenirs. A l'instar des vestiges d'Equateurville (2), il perpétue silencieusement l'histoire coloniale belge, et nous rappelle aussi Boyéla, celui qui le céda à l'autorité coloniale.

Cette histoire est malheureusement difficile à reconstituer car les données sur Boyéla et son fils Ibúka s'avèrent pauvres et divergentes. Nos sources sont en premier lieu les notes de Charles Lemaire(3), et ensuite la tradition orale représentée par les souvenirs de Eanga Ngonji (4) et les témoignages de Tswambe et de Wijima notés par G. Hulstaert (5).

1. ILONGA BOYELA, PERE D'IBUKA

Nous tenons d'Eanga Ngonji par l'intermédiaire d'Eale éy'Obodji (6) notre principal informateur et interprète que :

"le Chef Ibúka y'ólésé yá Mbao éya Ntsôtsô (7) avait comme père Ilonga Boyéla, un Élsku de Bondo, sur la rivière Ikelemba. Une rixe sanglante avec la famille paternelle le décida à demander secours à son oncle maternel Yokáy'Amala à Mbandaka. Celui-ci leva des hommes qui se rendirent à Bondo châtier les adversaires d'Ilonga".

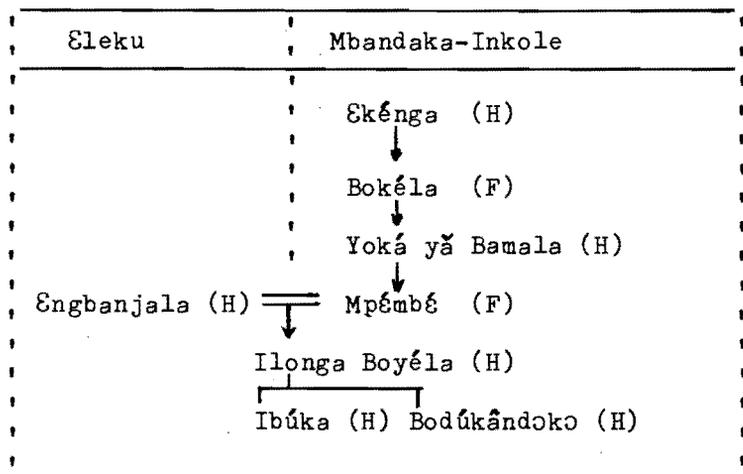
Mais, selon le Père Hulstaert, Ilonga "avait fui son clan paternel (Élsku Bondo sur l'Ikelemba), il avait trouvé refuge dans sa famille maternelle Inkole sur la terre Bofúnga" (8).

"Rentré à Mbandaka, poursuit Eanga Ngonji, Ilonga reçut de ses parents maternels le plateau de Bokéna sur lequel il alla se fixer définitivement. De ses enfants, la tradition retient le nom d'Ibúka, l'aîné, et celui de Bodukândoko, le cadet".

En nous appuyant sur la tradition, nous pouvons estimer que cette installation précéda l'arrivée des Européens à Wängatá w'Íbonga ou Equateurville, c.à.d., bien avant 1883.

Reconstruisons d'abord l'arbre généalogique de la famille Ilonga Boyéla (9). En effet, Ekénga, patriarche des Inkole eut comme fille Bokéla qui donna

naissance à Yoká y'Ámala, père de Mpémbé qui enfanta Ilonga, père d'Ibuka et de Bodúkândoko. L'époux de Mpémbé fut Engbanjala, un Éleku de Bondo.



Après la mort d'Ekénga, Ilonga Boyéla devint patriarche. Il se fit surnommer Boyéla, c.à.d. "celui à qui l'on apporte". En suivant le schéma ci dessus, Ilonga venait en troisième position, Bokéla et Mpémbé étant des femmes. Comme sa famille maternelle Inkole (faisant partie des Mbándáká) l'avait élevé au grade de chef coutumier, cela implique l'accord des aînés. Ce genre de succession dans le clan maternel n'est pas la manière normale, mais ce n'est pas exclu non plus. Cependant le pouvoir chez les Nkundo était aussi héréditaire (10). Ilonga Boyéla en profita pour désigner de son vivant son successeur en la personne d'Ibuka pour plusieurs raisons notamment son courage indomptable et son extraordinaire force physique (11). L'autorité coloniale de l'époque entérina cette décision qui avait déjà été approuvée par la communauté. Le Père Hulstaert l'affirme aussi lorsqu'il écrit : Ibúka pu

"être reconnu par ses oncles maternels et les autres patriarches comme chef de tous les Mbándáká

locaux avec l'inclusion des Elëku, de sorte que les premiers Européens l'ont pour ainsi dire naturellement désigné comme premier chef médaillé..." (12).

Le problème de l'évacuation de Bonkëna fut posé et résolu à l'époque d'Ilonga Boyéla. Nous croyons que l'agent européen qui négocia pour la toute première fois l'obtention du plateau de Bonkëna fut Vangele qui "le 11 septembre 1883, (il) voyagea à Mbandaka et y signa un traité pour acquérir un terrain" (13). Le Père Hulstaert a récolté la version locale de cet événement :

"Lorsque le Blanc vint demander de lui céder un terrain chez eux, les patriarches n'étaient pas favorables à la demande. Là-dessus le patriarche Ilonga Boyéla envoya son fils Ibúka poser la question à son oncle maternel Bokilimba. Celui-ci répondit : "ce sont des mânes; qu'ils restent à Wāngatá où l'on les a repêchés dans le fleuve". Entre-temps le bateau demeurait accosté. Un jour l'Européen circulant sur la rive séduisit le jeune Ibúka. Celui-ci dit à son père : "Je vais chercher des lianes à lier". Or il monta sur le bateau du Blanc et celui-ci commanda à ses hommes : "tirez la planche". Il dirigea le bateau vers le milieu du fleuve. Là-dessus les gens sur la rive se mirent à pleurer. Le Blanc leur cria : "Je pars avec l'enfant pour toujours. Allez dire à son père que c'est parce qu'il ne veut pas me céder un "terrain". Le bateau demeurait immobile dans le fleuve. Alors Boyéla envoya un message au tam-tam à Bokilimba pour convoquer une assemblée. Il dit à l'oncle : "L'enfant ou la terre, qu'est-ce qui est préférable ? Il vaut mieux céder la place pour une résidence, pour qu'il n'emène le garçon et le tue". Ainsi le Blanc débarqua le garçon et donna des verroteries, des boutons, des clochettes. C'est ainsi qu'il acheta le terrain" (14).

Après cet accord, Vangele ne résida pas à Bonkëna (Mbandaka). Il rentra à Wāngatá w'İbonga devenu Equateurville (15). Cependant il ne serait pas inutile de scruter les papiers de Vangele pour voir s'il n'existe pas de traces de cette pittoresque narration des autochtones.

C'est en 1891, 28 août que l'Etat se décide d'occuper le plateau de Bonkôna :

"Les Bandakas, population farouche et énergique, étaient sous les armes pour recevoir le major Wahis, qui consentit à faire l'échange du sang avec le grand Chef Boëra, cérémonie accueillie par les acclamations de tous et consacrée par les présents ordinaires, durant que, de loin, les jeunes femmes, entr'ouvrant les bananiers, dévisageaient curieusement le "mondélé monéné" (le grand chef blanc).

"Dans quelques mois, la nouvelle station se dessinera, commandant efficacement les importantes populations Bandakas et Boroukis" (16).

Plus tard, de passage à Mbandaka le 1er octobre 1895 :

"Les Bandakas viennent tous me dire bonjour : le vieux Boïéra, sa vieille femme, son fils, ses filles, tous sont là la figure souriante; il me semble que je ne les ai jamais quittés. Il me demande à part si la palabre du caoutchouc ne va pas encore cesser" (17).

Une autre fois, dit Lemaire,

"Je fais une longue visite au vieux Boïéra :oh! mon ami, mon ami, dit le vieux devenu presque aveugle et se confinant dans sa hutte, toi tu as été un frère, mais autres blancs ont mal agi avec moi" (18).

Et le mercredi 1er octobre 1902, il "Dit au revoir à Boïéra" (19).

2. IBUKA

A cette époque, c'était De Bauw, alias Polo (20) qui assumait les fonctions de Commissaire du District de l'Equateur. Ici se pose le problème de la date du début de l'exercice d'autorité du Chef médaillé Ibúka. En effet, selon Joseph Tswambe (21), ce fut Lomame, c.à.d. Dubreucq qui "nomma Ibúka, frère du Chef Mompempe comme grand chef de tout le territoire de Coquilhatville" (22). Or Dubreucq était Commissaire du District de l'Equateur de 1898 à 1901. Mais Eanga Ngonji prétend que Ntange (Fiévez) (23) à la tête du

District de l'Equateur de 1893-1895, "remit à Ibúka un beau fusil à piston. De ce fait il devint le premier chef noir, dit-il, de la contrée des Ntomba à détenir une telle arme" !

Comme il est établi que la tradition orale dont nous connaissons tous l'imprécision chronologique ne peut renverser, dans la plupart des cas, les faits dûment établis par des sources écrites contemporaines, nous acceptons la version de Charles Lemaire et pensons qu'Ibúka, fils de Boyéla, débuta sa fonction déjà du vivant de son père vu l'âge de ce dernier. Il est donc probable que la version de Tswambe s'approche le plus de la vérité.

Par conséquent, il convient de placer après ces dates tout ce qui se dit sur Ibúka. A titre d'exemple la cession totale du plateau Bonkóna, certainement à De Bauw qui se donna au développement de Coquilhatville. Ce geste mit en relief la magnanimité et l'esprit de compréhension du Chef Ibúka (24).

La version de Tswambe est plausible dans la mesure où nous comparons ce cas avec celui d'Ikenge ya Mbela qui dirigeait avec Ipambi, en lieu et place du patriarche Nsoso-Atungi, frappé d'incompétence. Dans le cas qui nous concerne, celui d'Ibuka, nous parlons de la vieillesse de son père Ilonga Boyéla.

Notons en passant que les Mbandaka vécurent d'une façon générale en bons termes avec les Européens d'après Eanga Ngonji. Cette version rejoint celle recueillie par le Père Hulstaert, version selon laquelle un pacte d'amitié fut conclu entre les deux parties, entendez, agents coloniaux et les Mbándáká. Pour preuve, le Père donne le témoignage d'un de ses informateurs :

"Le Blanc ne nous faisait pas la guerre; nous étions en paix, on commerçait; la guerre n'est venue que par la suite : "Donnez-moi des travailleurs; de la nourriture pour mes soldats, du caoutchouc, etc" (25).

La résistance est venue à la suite des exigences, certainement à partir de V.L. Fiévez surnommé le "Diable de l'Equateur" (26).

Le Père Hulstaert ajoute que Ibúka avait :

"toujours été fidèle à l'amitié avec les Blancs. Etant en même temps courageux et énergique, il fut constitué premier Chef médaillé des Ntombá

et Boléngé. Dans cette fonction il a aidé l'administration à établir les chefs subalternes" (27). D'après Eanga Ngonji, les localités sous l'autorité d'Ibúka furent : Boyela, Bokanga, Mpombo, Nkasa, Bonkoso, Ntsabala, Bobangi, Baloi, Bondo, Bongata, Epombo, Bokondji, Bonkombo, Lolanga, Bantoi et les deux Lolifa, auxquels nous ajoutons Injolo. Voici un autre document relatif à l'autorité d'Ibúka :

"Il faut un seul chef de Secteur dans notre Territoire, car durant l'Etat Indépendant du Congo, IBUKA seul était chef des Ntomba, Bolenge, et les Elinga, depuis Coq, jusqu'à Lolanga, N'Gondo et Likila en Territoire de Bomboma, au sud-ouest jusqu'à Boloko, et la limite Loba" (28).

Nos informateurs ignorent la date de la mort d'Ibúka. Mais nous supposons qu'elle doit avoir eu lieu autour de 1910, en tout cas avant 1911, date de la publication de la photo de sa mort (29). Les gens se rappellent que Ibuka fut inhumé derrière les bâtiments actuels de l'Air-Zaïre et de l'ex-African-Lux, près du petit cours d'eau traversant l'avenue du Zaïre en direction du magasin Pôle-Nord, pour se jeter dans le fleuve Zaïre après avoir arrosé la Pension Yanga.

Bolúkândoko lui succéda. Danseur traditionaliste, il ne plut à l'autorité coloniale qui dédaignait les bruits. Il fut prié d'évacuer la proximité de la station européenne pour aller s'établir à Ikonda, vers le chantier naval de l'ONATRA.

Le Père Hulstaert rapporte qu'après la mort d'Ibúka, "il n'y a plus eu de chef de cette compétence; son frère et successeur Bolúkândoko n'a été qu'un chef inférieur" (30).

A coup sûr, les Chefs Ilonga Boyéla et Ibúka y'ólésé yá Mbaó éya Ntsótso se classent comme Molira (31) parmi les chefs m'óngo modernes dont la modération facilita aux agents coloniaux l'accomplissement de leur visées en Afrique noire.

En ce qui concerne Ilonga Boyéla, nous pouvons dire que, l'un de ses grands gestes, la cession de son propre domaine, le magnifique plateau de Bonkéna fut, après tout, une perte temporaire. Tout compte fait, ne sont-ce pas nous, ses propres arrière-petits-fils, qui en sommes les derniers bénéficiaires ?

NOTES

1. Bonkéné : selon le Père Hulstaert, "ce mot désigne toute sorte d'arbres dont les fruits sont recherchés par les oiseaux, en particulier le Rauwolfia womitoria Afz (lomponju ou ikuke). A l'arrivée des Européens la rive servait de lieu de marché qui portait le même nom". Lire son article : Aux origines de Mbandaka, dans : Annales Aequatoria 7(1986) p. 78. Il semble que les Ntomba ey'Eanga se réunissaient régulièrement dans cet endroit en vue de prendre de grandes décisions. L'arbre précis sous lequel ils se réunissaient, Buma, existe encore de nos jours.
2. Voir Lufungula Lewono, Il y a cent ans naissait Equateurville, l'ébauche de l'actuelle ville de Mbandaka, dans Zaire-Afrique (1983) n° 175, 301-312.
3. Il fut le premier véritable responsable de la région (province) de l'Equateur (1890-1893).
4. Eanga Ngonji : notable de Mbandaka-Inkole, âgé de 85 ans, Il est le seul vieillard de Mbandaka en vie !
5. Voir son étude : Aux origines de Mbandaka, dans Annales Aequatoria 7(1986)75-147.
6. Eale ey'Obodji : notable de la ville de Mbandaka, âgé de 54 ans, localité Bokala (Bamanya). Diplômé de l'Ecole Normale de Bamanya (1952) et de l'Ecole Nationale d'Administration, il fut un stage fructueux en Belgique (Office Belge de Coopération au Développement) avant de se spécialiser au Centre permanent de Comptabilité au Zaïre (Kinshasa). Il a travaillé successivement dans l'enseignement (Bokuma 1953, Mbandaka 1955) et à l'Economie Nationale et Industrie (1965) où il devint sous-directeur en 1966. De là il embrassa la territoriale (1968) à Lubero, puis à Walikale, au Nord-Kivu, avant de se retrouver aux services du Domaine Présidentiel de la Nsele (1975). En 1982, le Groupe Lombo l'embauche à Kinshasa en qualité de comptable. Et en 1984, il devint conseiller économique et financier à l'Assemblée Régionale de l'Equateur à Mbandaka.

7. Mbaö Ęya Ntsötso, littéralement le fusil (pupu) qui crépite pendant les nuits.
8. G. Hulstaert, Op.cit., p. 85.
9. Idem, p. 93-94; 145-146. On y ajoutera aussi les informations reçues du Citoyen Lokula Bongeye Nkenge, agent de la Banque Commerciale Zaïroise à Mbandaka, âgé de 53 ans, et celles du notable Eanga Ngonji.
10. G. Hulstaert, Les mONGO. Aperçu général, Tervuren, 1961, p. 41.
11. G. Hulstaert, Aux origines de Mbandaka, dans Annales Aequatoria (7(1986) p. 86. Mais selon la tradition, il fut plutôt un négrier redoutable.
12. Ibidem, p. 94.
13. Lufungula Lewono, Op.cit., p. 308.
14. Hulstaert, Aux origines de Mbandaka, dans Annales Aequatoria 7(1986)84-85.
15. Voici une interprétation plausible basée sur l'expérience de Mgr Augouard concernant la raison de ne pas aller y habiter : "Je m'occupe de l'achat d'un terrain, et je projette d'aller en prendre un à 5 kilomètres de la station, à l'embouchure de la rivière Ruki, qui paraît être une des branches du Kassai. Mais Monsieur PAGELS, Chef de la station de l'Etat, me dit que ce serait très imprudent de partir sans une escorte bien armée, car très certainement nous serons attaqués. Lui-même, à 10 kilomètres de sa station, a reçu une grêle de sagaës, a eu un homme blessé, son domestique tué. Il a brûlé le village et tué une dizaine d'hommes. Les gens de la station, blancs ou noirs, ne peuvent sortir de l'enceinte que bien armés, car les indigènes tuent infailliblement ceux qui tombent entre leurs mains. La garde est sérieusement faite la nuit et les quatre fortins d'observation construits par Monsieur Van Gele prouvent qu'on a eu besoin de surveiller les environs pour prévenir les attaques; et c'est là que Monsieur Van Gele aurait été nommé chef de la station. Que serait-ce donc s'il n'avait pas

été le chef de ces fidèles sujets qu'on ne peut aller voir sans être armé jusqu'aux dents ? De fait, leur mine est peu engageante et ils se montrent d'une insolence peu ordinaire. Cependant j'insiste encore pour aller à l'embouchure de cette rivière, pour m'éloigner des protestants; mais ils me prouvent que ce serait bien imprudent de ma part et que, pour lui, il ne le ferait pas. Les autres blancs me parlent dans le même sens et me conseillent de rester sous la protection de l'Etat. Je crois enfin devoir me ranger à cet avis" Les Missions catholiques (Lyon) 18(1886) p. 95-96.

16. Voir Le Mouvement Géographique (1891) p. 110.
17. Papiers Lemaire, Carnet 6, p. 87 (62.45.18), Tervuren Département d'Histoire). Disponible en photocopie dans les Archives Aequatoria.
18. Papiers Lemaire, Carnet 3, p. 7 (62.45.149), Tervuren Département d'Histoire. La visite a eu lieu le dimanche 28 septembre 1902, après 14 h30. Photocopie disponible dans les Archives Aequatoria.
19. Papiers Lemaire (62.45.149), Tervuren, Département d'Histoire. Egalement disponible en photocopie dans les Archives Aequatoria.
20. Lire Lufungula Lewono, Les Gouverneurs de l'Equateur (1885-1960), dans Annales Aequatoria 7(1986) p. 151. Voir aussi Annexe II du même article, p. 163.
21. Lire G. Hulstaert, Tswambe, notable à Coquilhatville (Mbandaka-Zaïre), dans Annales Aequatoria 7(1986)167-171. Je parle brièvement de lui dans mon travail : Bongese, Chef des Ntomba (Mbandaka-Zaïre), dans Annales Aequatoria 7(1986) p.180.
22. Lufungula Lewono, Les Gouverneurs de l'Equateur (1885-1960) dans Annales Aequatoria 7(1986) p. 163 : Annexe II.
23. Ibidem, p. 150.

24. Déjà Boyéla avait laissé une bonne place aux Européens en se retirant avec les siens vers la station de la Régideso-Ruki. Cfr. G. Hulstaert, Aux origines de Mbandaka, dans Annales-Aequatoria p. 85. Le premier marché public moderne de la ville de Mbandaka ainsi que le premier bureau du Territoire de Coquilhatville furent érigés de ce côté là, c.à.d. à l'endroit où se pratiquait jadis le troc entre les terriens et les riverains.
25. Ibidem, p. 85.
26. E. Boelaert a judicieusement étudié ce colonial. Lire son article : Ntange, dans Aequatoria (1952)58-62 et 96-100.
27. Hulstaert, Aux origines de Mbandaka, dans Annales Aequatoria 7(1986) p. 86.
28. Archives Aequatoria, Fonds Boelaert, Histoire, 4.2., p. 1 (Doc. dact. s.d. vers 1927), s.a., titre : "Comment et pourquoi nous créons des secteurs"?)
29. Revue Congolaise (1911) p. 40.
30. G. Hulstaert, Aux origines de Mbandaka, ibidem, p. 86.
31. Lire : D. Vangroenweghe, Les premiers traités avec les chefs indigènes par Vangele à Equateur-Station en 1883-84. D'après les documents inédits, dans Annales Aequatoria 1(1980)191-192 et H. Vinck, Notes sur le contrat entre Augouard et Bolila de Wangata (Equateur-Zaïre) en 1885. Textes inédits du journal de voyage d'Augouard, dans Annales Aequatoria 2(1981)121-127.

LUFUNGULA LEWONO

I.S.P. MBANDAKA

B.P. 116

MBANDAKA (ZAÏRE)

LES DIALECTES tɔtɛla.

Inventaire

Note préliminaire

Nous présentons ici avec l'aimable permission du Père Hubert Labaere un essai de localisation des dialectes tɔtɛla. Le grand mérite de ce travail consiste dans le fait qu'il est basé sur des enquêtes récentes sur les lieux. Nous avons pensé qu'il était utile d'ajouter quelques références bibliographiques sur le même sujet.

Le citoyen Motingea qui avait préparé une étude sur le lokusu a lu ce travail. Il y ajoute ses remarques sous le titre : "Sur les Parlers Nkutsu".

H.V.

x x x

1. INTRODUCTION

Nous prenons le mot tɔtɛla dans un sens très large, désignant les parlers dans la Sankuru et le Manyema qui sont apparentés au tɔtɛla central de Monjá-Ewangó.

Il faudrait noter comment les groupes eux-mêmes dénomment leur dialecte et leur tribu. Par exemple un choix est à faire entre Losambálá, loséwéédí, losenkombé; entre Ankucu en zone Kóle, Akusu (ou Akucu ?) au Manyema. Prendre la forme Joóngá et non Dyó-óngá de l'Est de Lomela.

L'enquête menée par le Fr. Shango et ses informateurs a permis de faire une carte et la liste des groupes qui parlent tel ou tel dialecte.

Nous basant sur ces données nous avons tracé une carte générale des dialectes.

Il paraît que les dialectes ne se laissent pas grouper selon l'appartenance Waátáámbo, Njovu,

Ngandó, mais selon leur position géographique actuelle. En effet, les Jondo (yaShoca) au bas Lomami, descendants de ngando et les Manda, leurs voisins Waátáambolo, parlent Lodya comme les Ols. Les yængæ, Waátáambólo de Katáká, parlent Olongæ, tandis que leurs voisins Waátáambólo de Lojja parlent Lohambá.

Nous regrettons de n'avoir pu consulter l'enquête menée par John Jacobs au sujet des formes dialectales tsetela (basée sur une liste de cent mots).

Puisse ce travail inciter les chercheurs à approfondir et à préciser cette modeste esquisse. Je resterai toujours reconnaissant pour chaque complément d'information.

2. BIBLIOGRAPHIE

2.1. Les cartes spécifiques

- Nous renvoyons d'abord aux cartes publiées :

- (1) John JACOBS, Tsetela grammatica. Deel I, Phonologie, p. 9 à 12 mentionne les différentes dialectes Otsetela et les situe sur sa carte annexée. Idem, Otetela-Teksten, Tervuren 1956, p. 4.
- (2) G.E.J-B BRAUSCH, dans le Bulletin du Cepsi 1946-47, n°3, p. 60 annexe une carte à son étude ethnographique : "Groupe sociale comme synthèse créatrice".
- (3) Idem, Quelques aspects psychologiques de l'organisation sociale Nkutshu, dans Problèmes d'Afrique Centrale, 1952, page 4.
- (4) Cartes dans O. BOONE, Carte Ethnique du Congo. Quart Sud-Est, Tervuren 1961, sous vocable : Kusu, p. 93; Tetela, p. 22; Songye 214.
- (5) DELCOURT L. et DALLONS A., Les mongo du Sankuru, dans : Bull. des juridictions indigènes, 17(1949)137-163, 165-189.
- (6) P. RAUCQ, Notes de géographie sur le Maniema, IRCB, Bruxelles 1952. Carte en annexe.
- (7) J. MAES et O. BOONE, Les peuplades du Congo Belge, Bruxelles 1952. sous les vocables : Bahamba, Bakusu, Songo-meno, Bankutsu, Batetela.

- Cartes dans les Archives Cartographiques d'Aequatoria à Bamanya

- (1) Carte ethnique de la région entre la Lomami, la Haute-Lomela la Haute-Salonga, la Haute-Lokonya et la Haute-Lubefo (entre 1 et 5° lat. S/23 et 26° long. E. Ecriture de Edmond Boelaert. Indication des plus petits ruisseaux; noms des groupes. Très détaillée; 50 x 60 cm; pas d'indication d'échelle; sans date). Manuscrit (Ms) n°273.
- (2) Copie manuscrite d'une carte ethnique de la Haute-Lomela (District du Sankuru); Echelle 1/400.000. Probablement faite par E. Boelaert avec annotations de G. Hulstaert. N° 143.
- (3) Carte ethnique des Bankusu, Bafamba, Batstela-Ngando, Basambulu-Bakusu. Ms de G. Hulstaert. Indications très détaillées et très précises des groupement et des noms des rivières et ruisseaux; 24 x 50 cm; sans date; sans échelle.
- (4) District de Sankuru. Imprimé. A. Burssens, Gent 1935. Indications ethnographiques précises mais seulement les grandes divisions (22 à 25° long 2 à 6° Lat-S) sur 1.500.000; N° 16.
- (5) Carte Ms des Nkole (Haute-Tshuapa) Copie de Benoit par Hulstaert. Noms des ruisseaux et villages le long de la route. Très détaillée Novembre 1926. 32 x 22 cm, 1/200.000; n° 92.
- (6) Carte ms de la Haute-Lomela et Haute-Loile. Ruisseaux et villages; 50 x 60 cm. Sans date; sans échelle; n° 88.
- (7) Carte ms du Territoire de la Haute Lokonya. Indications précises et détaillées des groupes ethniques. 50 x 60 cm; n° 29. Sans date; sans échelle.
- (8) Copie ms d'une carte de la Haute-Lokonya avec indication des groupes ethniques et de quelques villages, ruisseaux. Sans date, sans échelle. n° 142.
- (9) Carte ms de la partie Nord du District du Sankuru (Province de Lusambo) : la région des Ankutshuwa Mamebele avec les villages principaux des Atstela Asambala et les Ankutshu-Angwana. Indications en neerlandais; routes ruisseaux, villages et centres, excursions des arabes. Sans date, sans

échelle. Copie d'une autre carte manuscrite moins détaillée, probablement du Père Stanislas (René Ronsmans). Une lettre (6 pages dactylographiées) de sa main du 27 avril 1942 décrit dans les moindres détails les dialectes utilisés dans le Vicariat Apostolique de Tshumbe. (Archives Aequatoria Ling. Et. 1,12. Voir son article dans Aequatoria et 2(1939) 124-130 9(1946)91-99.

- (10) Carte polycopiée par Ngonga ke Mbembe indiquant les villages Hindo; attachée à son mémoire "Approche littéraire sur la prière Hindo" (Lubumbashi 1975). Ech. 1/1.000.000. Archives Linguistiques, E-1,12. H.V. 30-8-1988

2.2. Textes ou vocabulaires publiés

1. E. TORDAY et JOYCE, Populations Bushongo-Bakuba, Bruxelles 1911, Vocabulaire Bankutshu-Basongo-Meno.
2. Idem, Populations du Kasai, Bruxelles 1922, p. 182-183 Vocabulaire Bankutu; p. 153 Vocabulaire Sungu; p. 153 Vocabulaire Olemba; p. 129 Vocabulaire Lokenye.
3. - Mónja et Ewango : Les éditions des missions protestantes et catholiques.
 - Ohindó : Quelques fragments des évangiles.
 - Loómbó : A.E. MEEUSEN, Esquisse de la langue ombo, Tervuren 1952.
 - Mbúngé : J. JACOBS, Nkumi-zang dans Kongo-Overzee 21(1955) 1,42-53.
 - Odyá, parlé par les Shokende : J. JACOBS, Tete-la-Teksten Tervuren 1959; Idem, dans Kongo-Overzee 23(1957)14-23.
 - Olóngé, parlé par les yéenge : J. JACOBS, dans Kongo-Overzee 22(1956)171-186.

LISTE DES GROUPES HUMAINS ET LEURS DIALECTES

<u>n°</u>	<u>Tribu</u>	<u>Dialecte</u>	<u>Remarques</u>
1A	Acúúú(Acúúú)	Lodiya	
1	Adungú	Odyá	la partie vois- nante des múnjǎ parlent le Múnjǎ.
2	Adunga nyaye (CinaAdungú)	Odyá	
3	Ahina	Lohina	Ahina font partie de Lohátá rive gauche du Lomamf
3A	Akanja (Losuma lá Malela)	Nkómbé	
4	Akongóla	Odyá	
5-7	Akusu(?Akucu)	Odyá	en zones Lubefu, Kibombo
6	Akúnyé (Nguwenja 67B)	Olóngé	
8	Ahambá	Lohambá	
9	Ahambá-Dikókó	Odyá	
10	Ahambá-Mángé 58	Losongó	
10A	alowá	Nkómbé	
11	Alambo	Nkómbé	
12	Angengele	Lóngengele	parlent le Lotápá
5	Ankucu	Lodiya	zone Kóle et Lo- mela
13	Arabisés	Shwaheli	Katako Kómbé
13A	Arabisés (Mwinyi Muhara)	Lotapa	Kindu
13B	Arabisés (Riba Riba)	Lowílá	Kindu (Lokando) ?Nkómbé
14	Asambálá	Nkómbé	Katákó Kómbé
14A	"	"	Lomela
14B	"	"	Lubefú(Mbyakí)
14C	"	"	Lusambo
14E	"	"	Lohonyi
14F	"	"	Luebo
15	Ashimbo	Odyá	Au N-E de Katákó Kómbé

<u>n°</u>	<u>Tribu</u>	<u>Dialecte</u>	<u>Remarques</u>
15A	Asongola	Lotapa	le long du Lualaba entre Kindu et Kibombo
16	Atapa	Lotapa	
17	Awilá(Ayilá)	Lowilá (Loyilá)	dialecte semblable au Nkombe au Kindu Kibombo
17B	Awilá(Ayilá)	Nkombé	
18	Banda(Manda 57)	Odyá	
18A	Bashó	Lodiya	c'est l'ensemble des Indanga, Nká- mbá, Yookó, Mpelo, Ifutá
19	Bójjá (Mbójjá 59A)	Odyá	
20	Canda(Kyanda 45)	Odyá	
104	Cilé	Nkombé	
21	Cúmbé	ngelé	
104B	Cyámbí	Odyá	
22	Denga	Odyá	
23	Dengé(Yoóngé)	Ólóngé	
23A	Dengé(Akucu)	Odyá	
23B	Dibue	Nkombé	Atetela de Tshofa
23C	Dikongo(Tóndá)	Odyá	
24	Dimángá	Odyá	
25	Dingala	Lodiya	
26	Diwambá	Loyambá	
26A	Dongo	Nkombé	
27	Dyeéfé	Odyá	
28	Dyéémbó (Jeémbó 34)	Loyambá	
28A	Dyessé	Lohina	
29	Dyoóngá voir Joóngá 39A	Lodiya	
30	Edúó	Ólóngé	
30A	Eji(Woonge)	Odyá	
31	Embeya	Odyá	
31A	Eninga	Lohátá	
31B	Engo	Mónjá	y ressemble
31C	Evúngú (Otamba leEvungu)	Lohina	Lohátá
32	Ewangó	Lowangó	fait partie d'Ól- ngé

<u>n°</u>	<u>Tribu</u>	<u>Dialecte</u>	<u>Remarques</u>
32A	Eyela	Nkombé	Kibombo
33	Indanga	Lodiya	
34	Jadí(Yadí 108)	Odyá	
35	Jeémbó (Dyeémbó 28)	Lohambá	
36	Jinga	Lohambá	
37	Jomboosanga	Lohambá	
38	Jondo yá Shoca	Odyá	
39	Jondó yá Sáwá- ngúwa	Mónjá-Ngélé	Le bas Jondo par- le Ngélé
39A	Jóóngá (dyóóngá 29)	Lodiya	Lomela
39B	Mamana	Odyá	
39C	Mamana	Nkombé	
39D	Kapinga	Losambálá	Atetela du N-O de Lusambo
39E	Katatá	Losambálá	
40	Kekonda	"	
41	Kodí	Lohambá	
42	Kólómbé	"	
43	Kodí	Kodí	
44	Kondo	Ngélé	
45	Kyanda(Canada 20)	Odyá	
45A	Kyuwá	Odyá	
45B	Licimba	Losongó	
46	Lodiya	Lodiya	
47	Lohata	Lohata	Eninga, Njovu, Okudi, Ndala
48	Lohembé	Ngélé	
48A	Lokándá(Opó- mbó áLókándá)	Odyá	
49	Lokfungú	Olongé	
50	Loolé	Lohina	
50A	Loóngá(Lokale lá Lóóngá)	Odyá	
51	Loósá	Lohambá	
52	Losámhá	Odyá	
53	Lowéla	Ngélé	
54	Lowidí	Ngélé	
54A	Lokombe(Opé- nge láLókombe)	Odyá	
54B	Lokenyé(Woongo láLókenyé)	Odyá	

<u>n°</u>	<u>Tribu</u>	<u>Dialecte</u>	<u>Remarques</u>
55	Lubúnda	Nkombé	
55A	Lukongé	Nkombé	
55B	Lukondólo	Losambálá	Atetela de Panya-Mutombo
56	Malela	Nkombé	
57	Manda(Banda 18)	Odyá	
58	Mángé(Ahamba Mange 10)	Losongó	
59A	Mbójjá(Bójjá 18)	Odyá	
59B	Mbyadí	Nkombé	Kibombo
59C	Mbyadí	Losambálá	Lubefú
59D	Mónjá	Mónjá	
60	Mpámá	Lodiya	
60A	Mpécí	Olóngé	
61	Múngé(Mvúngé)	Odyá	Katákó Kombe
62	Mvúngé(Múngé) ?Mbvúngé	Losongó	Lodja
62A	Mwéhó	Nkombé	Zone Kasongo
63	Nambelo	Ngélé	
64	Ndala	Lohátá	
64A	Ndengcsé	Lodiya	
65	Ngolé	Olóngé	
66	Ngombe Dikoka	Olóngé	
67	Ngombe (Okitódyóóngó)	Odyá	
67A	Ngombe (Kálá weédyóomamí)	Nkombé	Kibombo
67B	Nguwenja (Akúnyé 6)	Olóngé	
67C	Njovu (Lokale láNjóvu)	Lohina	Zone Kibombo
67D	Njovu (Lokale láNjóvu)	Lohátá	Zone Lubefú
68	Nkámbá	Lodiya	
69	Nkémbé	Odyá	
69A	Nkoso	Lohina	
69B	Nkoi (okitóódiimba)	Ngélé	Ceux de la forêt (Bas-Nkoi) per- lent Ngélé; ceux de la plaine(Haut- Nkoi parlent Nkoi
69C	Nkoi (okitóókonda 7)	Nkoi	

<u>n°</u>	<u>Tribu</u>	<u>Dialecte</u>	<u>Remarques</u>
73	Nkoyookitóókonda	Nkoi	
70	Nkombe	Odyá	
71	Nkombé	Nkombé	
72	Nkoyampóngó	Ngéle	
73A	Nombelekí	Lohambá	
73B	Nsálá	Odyá	
74	Nsámhá (Sámhá)	Nkombé	
75	Nsenga	Odyá et Di- konda	
76	Ntúngúnó	Lodiya	
77	Nyangá	Odyá	
78	Odíkó	Lohina	
79	Oduka	Nkombé	
80	Oduká	Olóngé	
81	Ohambe wá Jolo	Odyá	
82	Ohambe wá Ntaumbwa	Odyá	ou wá Ngandéémeéma
83	Ohambe á Nyaye	Odyá	
84	Ohambe wóókámó	Odyá	
84A	Ohindó	Lodiya	
85	Ojáangi	Ngéle	
86	Okákú	Olóngé	
87	Okálé	Lohambá	
88	Okudi	Lohátá	
88A	Olela	Nkombé	Zone Kibumbo
89	Omuna	Lohambá	
90	Osáláátóngá Otító	Lohambá Lohambá	
91	Owanji	Odyá+Dikonda	
91A	Okémbé	Nkombé	
91B	Okole(Nongo lókole)	Lohina	
91C	Okombe	Odyá	
92	Ole	Odyá	
93	Olembá	Losongó	
93A	Ongedí	Lohina	
	Osómbó	Osómbó	
95B	Pémbé Sámha voir Nsámha	Dikonda	
95	Shekaámíí	Nkombé	
96	Shéngá yá Dímanja	Odyá	

<u>n°</u>	<u>Tribu</u>	<u>Dialecte</u>	<u>Remarques</u>
97	Shéngá yá Lósamanya	Odyá	
98	Shéngá ya Táwéemba	Odyá	
99	Shékí ya Otító	Lohamba	Mieux Otító au lieu de Léséngóla qui est chef de Shéki
100	Shéki (Ónávewemba)	Odyá	
101	Shinkóndo	Lohambá	
102	Shílá	Odyá	
103A	Shookende	Odyá	
103B	Songó	Losongó	
104	Tosanga	Nkombé	
104A	Tshiambí (Cyambi)	Kingengele	sont des Angengele de Lokandu
104B	Tshilé	Nkombé	
105	Vélé	Ólóngé	
106	Weengá	Odyá	
10	Wéema		Zone Lodja
106B	Weéngé	Odyá	
107	Woonda	Dikonda	
107A	Woóndó	Odyá	
109	Yéengé	Ólóngé	
110	Yoóngé	Ólóngé	fait partie de Mpeci.

LISTE DES DIALECTES ET GROUPES D'APRES L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE

DIKONDA

En zone de Lubefú au centre et au sud, entre Lohátá, Móngjá, Songys, c'est l'OWANJI des pères Stanislas et Lambert.

Zone Lubefu : Embeya (31) parlant aussi Odyá; Nsenga (75) parlant aussi Odyá; Owanjí (91) parlant aussi Odyá; Pémbé (95B); Woonda (107).

LODIYA

Les tribus qui font cercle du N-E au S-O autour des autres tribus tetela; de la Louami au Sankuru (Lukibu).

Zone Katákó Koube : Dingala (25) Ahúmbá; Lodiya (45); Ntúngúnó (76).

Zone Lomela : Ankucu (5); Jǒǒngá (29) ou Dyoǒngá (39a); Mpámá (60).

Zone Kole : Acúró (Acúdí) (1a); Ankucu (5); Bashó; terme générique) 18A; Indangá (33); Nkámá (68); Ohindó (84A).

Zone Dekese : Ndengese (64A).

Note : tribus et villages entre Sankuru et Lukibu Bangongo-Bombaringa (+ Kuba); Ohindó-Molobo; Ashobwa : Nkámá, Ifuta; Atwa-Miondo; Bangese : Cenjo, Ishenga, Pasambalo.

LOHAMBÁ (sud de la forêt équatoriale)

Zone Lomela : Ahamba (8) est et ouest; Jeémbó/Dyeémbó (28-35); Okale (87); Shiínkondo (101).

Zone Katáko-Koube : (Ahambá); Diwambá (26); Jingga (36); Jomboósanga (37); Kodí (41); Nombeliki; Ohambe wóókamó (84); Osáláátóngá (90); Otító; Shékí (yóótító) (99).

Zone Lojja : Kólómbé (42); Lóósá (51); Omuna (89).

LOHATA en zone Lubefu (S-E) le long du Lomami, appelé Lohina en zone Kibombo; est apparenté au Nkómbé-Losambálá.

Zone Lubefu : Eningá (47); Lohata (47); Ndala (64); Njovu (Lokale la Njovu) (67D); Okudi (88).

LOHINA

Zone kibombo : Ahina (3); Dyeseé (28A); Evúngú (31C); Loolé (50); Nkoso (69A); Odíko (78); Okole (91B); Ongadí (93A); Lubáó.

Zone (Senteri) Collectivité ex-Lubáó : Lubáó.

Note : Lohátá, Nkómbé, Lotapa, Lóómbó ne sont pas des dialectes différents ces tribus parlent Losambálá.

LOSONGO

Zone Lojja : Lociumba (45B); Mángá (58); Ahambá áMángé (10); Múngé (62); Ólambá (93).

Zone Lubefu (entre Sankuru-Leséú) : Songó (103B)

LOTAPA

Zone Kindo : Atapa (16); Angengele (12); Cyámí

(104A) sont Angengele près de Lokando; Kodí (43).
Zone Kibombo : Asongola (15A); Atapa (16).

LOOMBO

Zone Kindu : Dómbó (riverains rive droite Luaba).

MONJA au nord de la zone de Lubefu, et chez quelques tribus limitrophes dans la zone de Katákó Kómbé. L'ouest de la contrée s'appelle ngeleá-Mónjá, l'Est dikwáMónjá. Selon les noms des chefs il y a le Monja Ónádikondo et le Mónjá Penge (Otete) :
Zone Lubefú : Engo (31B) ressemble au Mónjá; Jondo yaSamanguwa (39) (le haut Jondó); Mónjá(59B).

ARABISES

Zone Katákó Kómbé les localités Kahudi, Bolaiti, Katopa,
Zone Kindu : Mwinyi Muhara.

NGELE

Zone Lojja (S-E) : Cúmbé (21); Kondo (44); Lohe-
mbé (48); Nambelo (63); Ojjangi (85).
Zone Katákó Kómbé (S-W) : Lowéla (53); Lowídi (54); Nkoyámpóngó (72); Nkoyookitóódimba (69B);
Zone Lubefú N-W : Nkoyookitóókonda (73) (forêt : Ngele áNkoi); Jondo (ngele áJondó : Sámángúwa).

NKOI

Zone Lubefú (N-W) : Nkoi (diko áNkói, plaines).

NKOMBE (loséwéédí (álómamí), weédyóómamí, losambálá)
On dit : "ámboóímá/ámboókóta losénkómbé" lorsque les Sambálá parlent entre eux leur dialecte. A l'Ouest du Lomamí les Sambálá forment des enclaves, mais leur dialecte a "teinté" le parler des grands centres de l'Etat : Katákó, Lojjá, Lomela, Kole (venus à Jalo);
Zone Katako Kómbé : Asambala (14).
Zone Lusambo : Kapinga (39D).
Zone Kibombo : Akanja (3A) Malela; Alambo (11); Alowá (11B); Awílá (Ayila, Abila) (17); Cile (104B); Dongo (26A); Eyela (32A); Kamana (40); Malela (56); Mbyadí (59C) Ngómbé (67A); Nkómbé (71); Oduka (79); Olela (81A); Okémbé (91A); Shekaámbíí (95); Tosanga (104); Dombó;

Zone Kindu : Dómbó
Zone Lubao : Mbyadí (59B)
Zone Kasongo : Mweho (62A); (N) Sámhá (74)
Zone Sandoa : Kafakumba (village)
Zone Luebo : Fariála (village), Kalema (rive gauche Lulua) Mission protestante, tsetla, rive droite Lulua.
Collectivité Cofa : Dibue (23B)
Zone Kazumba : Kadundula (village près de Bulungu)
Zone Cikapa : Kakulushi (village près de Cikapa)
Zone Demba : Mbala (village, chef Luyamba)
à Panya Mutombo : Lukondóló (55B); Lukongé (55A)
Kalatá (39E)

ODYA (losóokidí, lokucu/lokusu) (parler doux, lent, mélodieux) Les tribus rive gauche de la Lomami de Embeya à l'embouchure de la Lotumbo, et rive droite de Kamana à la limite des Bakongola (Mata-pa)

Zone Katákó Kómbé : Ashimbo (15); Ahambá Díkókó (9); Candá (20); Kyandá (45); Denge (23A) (Akucu); Dimángá (24); Jadí (34) Yadí (108); Manda (57)/Banda (18); Múngé-Ngandépolé (61); Ngómbé Okitóodyóngó (67); Nyangá (77); Ohambe áNtámbwe/Ngandéémeéma (82); Ohambe áNyayé (83); Shéki (Ó-náwéwémbó (100); Shéngá yáDimanga (36); Shíló (102); Shookende (103)

Zone Lubefu : Adungú (1); Adungányanyé (2° Cíná Adungú); Eje (30A) Woonge; Embeya (31); Jondó yáShoca (38); Moójjá (59A)/Bójjá (19); Nsenga (75) (voir Dikonda); Owanjí (91) (voir Dikonda) Óle (92)

Zone Kibombo Akongola (4) : Denga (28); Nkémbé (69); Wéngé (106A)

Akusu (5) : Dikongo (Tonda) (23C); Dyeéfu (27); Lokándá (48A); Losámhá (52); Nkómbé (70); Weengá (106)

Zone ?? Kyuwa (45A); Loóngá (50); Lokénye (Woo-ngo là-) 54B); Lokómbé (opéngé là- (54A); Okómbé (91C); Nsálá (73B); Woóndó (107A)

OLONGE

Il n'y a pas de tribu Ólongé.

Zone Katakó Kómbé : Denge (23) Yoonge (110); Mpeci (60A); Ngólé (65); Ngómbé Dikoka (66);

Odukú (80); Okákú (86); Opómbó (94); Shenga yáTá-wémbí (98); Shenga yáLósamanya (97); Yéengé (109) Yoóngé (110) (Denge (23)); Vélé (105).

Ewangó (32) villages : Wéembónyama; Nkondééwangó; Jeko; Jembóólembo (Okombé); Lomeka; Lotetá; Okitáánsómbó; Okitáwáángo; Ónáloówá;

Zone Lojja : Edúó (30); Lukfungú (49)

Zone Kibómbó : Akúnyé (6); Nguwénja (67A);

Odukú (80).

x x x

LISTE DES INFORMATEURS QUI ONT COOPERE A L'ENQUETE
DU F. SHANGO

1. Abbé Shongo Ntshofu (prêtre du diocèse de Tshumbe)
2. Cit. Rév. Frère Okonda Onoya (Philippe)
3. Cit. Rév. Frère Ngongo Lotola (Gustave)
4. Cit. Rév. Frère Opotote Lotake (Jean)
5. Cit. Esena (grand Séminariste de Kolé)
6. Cit. Diamba Longonga (Chef de division - Institut Technique Médical, Kin., UNAZA)
7. Cit. Fataki Ketoka (Magistrat, Kinshasa)
8. Cit. Gando Pene Ndjadi II
9. Cit. Colonel Kafua (Léonard)
10. Cit. Kalonda (Honoré)
11. Cit. Capitaine Kekomba
12. Cit. Lohata Hyango (Etudiant à l'Informatique, Kin)
13. Cit. Lama Djéssa (Assistant Médical)
14. Cit. Lombahe (Joseph), Directeur du Personnel ONATRA, Kin.
15. Cit. Lomongo Shango (Ancien Directeur E.P. Opombo Katako Kómbé)
16. Cite. Mama Ngoyi (Enge, Lubefú)
17. Cit. Omanamana (Bwa) Okusu du Maniema
18. Cite. Omoyi Kasongo
19. Cit. Ohembo Opambo Anyenyola
20. Cit. Shusu Yéke (Assistant Médical)
21. Cit. Taangando Shoca
22. Cit. Welo Commerçant-Planteur (Djalo Katako Kómbé)
23. Cite. Yatha Okusu de Kibómbó (Agent SONAS Kinshasa)

24. Cit. Yeta Professeur I.T. Si Kisito (Katako Koube)

Qu'ils trouvent tous ici nos remerciements.

Fr. Shangó Waato wa Lombe (R-M) Frère de la Passion

Compilateur Père Hubert Labaere (Wezembeek-Oppem)

SUR LES PARLERS NKUTSU

Notre esquisse de la langue des Bankutsu est publiée simultanément avec l'étude du P.H. Labaere consacrée aux dialectes tâtéla dans laquelle sont mentionnés plusieurs groupes kutsu : Akusu ? (Akutsu) en zones de Lubefu et Kibombó; Ankutsu en zones de Lomela et Kolé et Akutsu en zone de Katako Kómbé, connus aussi sous le nom de Denge (V. son n° 23+A).

Il nous a donc paru utile de situer le groupe sur lequel porte notre étude dans le cadre général des principales études traitant des Nkutsu.

G. Brausch E.G.B. (1) lorsqu'il parle des Nkutsu, tout en signalant qu'il s'agit des populations qui entrent dans la branche méridionale de l'ethnie Móngó, distingue également trois principaux groupes, tous situés entre le lac Maïndombe et Lualaba et portant le même nom générique qui se prononce d'après les régions : Bankutshu (groupe-occidental), Ankutshu (groupe central) ou Bakusu (groupe oriental).

1. Dans le groupe Bankutshu, s'insèrent les populations suivantes : Boshongo (Oshwe), Ndengese, "dont l'origine politique est attribuée à des infiltrations d'aristocrates Bakuba, "Basongo Meno et Bankutshu de Kole".
2. Le groupe Ankutshu comprend les Bahamba de la forêt (Lomela, Lódja, Katako Kómbé) et Batatéla de la savane (Lódja, Katákó Kómbé, Lubefu et Lusámbo).
3. Le dernier groupe, Bakusu s'étend quant à lui dans l'entre Lomami-Lualaba (Kindu, Kibombo et Kasongo).

Ainsi que l'indique cette énumération, il s'agit du territoire connu aujourd'hui comme étant occupé par les Batatéla. Ce qui nous pousse à réfléchir

sur la genèse de ce dernier ethnonyme. G. Brausch en parlant du groupe Bakusu note que certains d'entre eux ont subi une forte emprise des Arabes, puis devinrent des auxiliaires des Européens, qui les identifièrent erronément comme Batstéla (2). C'est également ce qui se laisse voir dans l'esquisse de la langue des Wankutshu du P. Van Hove, publiée à titre posthume.

"Les Wankutshu nommés Bankutu et connus surtout sous le nom de Batetela habitent les régions situées au Nord-Ouest de Lusambo, sur les deux rives du Lubefu, entre le Sankuru et le Lomami (3)".

Cependant, quoique les endroits où se parle la langue n'aient pas été précisés, le présentateur croit pouvoir conjecturer que cette esquisse renseigne la langue parlée au Lubefu et qu'elle lui semble appartenir au même groupe que les langues Môngo, Lolo et Nkundó. "On la dit aussi apparentée à la langue des Bakuba" (4). Il donne ensuite quelques correspondances.

Le nom Nkutsu fait en outre penser à un groupe môngo, Bakutu, localisé en pleine région de l'Equateur dans le triangle formé par la Jwafa, affluent de gauche du fleuve Zaïre, et son affluent la Lomela (5).

Ajoutons encore que dans l'étude du P. Labaere, ses deux informateurs des dialectes Lubunda (zone de Kongolo) et Samba (zone de Kasongo) sont originaires des tribu Wakusu.

Quoiqu'il en soit, une telle forte répartition géographique d'un même nom de tribu n'est pas gratuite. Nous ne pensons pas qu'il faille nier les affinités môngo (au sens restreint) et tstéla, mais que des études linguistiques plus détaillées amèneront sans doute à un réaménagement dans les classifications des dialectes, c'est-à-dire qu'elles devront parvenir à préciser quels sont ceux qui de par leur structure méritent d'être rattachés au Môngo ou au Tstéla ou quels sont ceux qui sont intermédiaires et donc sûrement susceptibles d'apporter de nouveaux éléments sur l'histoire de cette grande ethnie.

Le P. Labaere n'a pas ainsi tort d'exprimer le souhait que des recherches plus approfondies soient menées sur les dialectes, surtout ceux des régions extrêmes. J. Vansina exprime la même nécessité dans

les mélanges offerts à H. Deschamps (6), quoique cela ne soit pas un aboutissement immédiat.

"L'historien du monde bantouphone précolonial ne sait se passer de la documentation linguistique, certainement pour les périodes avant le XVIII^e siècle... l'archéologie ne retrouve qu'une partie des données. Mais dès qu'il utilise des conclusions linguistiques il se trouve aux prises avec les questions les plus ardues que l'on puisse imaginer en linguistique historique".

D'autres détails plus importants au sujet des affinités entre MÓngO et Bankutsu sont ceux fournis par G. Hulstaert dans ses Eléments pour l'histoire mÓngO ancienne (7). Il considère ces derniers comme des groupes discutables, mixtes comme les Mpámá de Lokóléla appelés aussi Mpámá-Bakutu. Dans la même position, croit-il, se trouve le grand groupe Batstéla avec les Bankusu. A son avis les divergences culturelles et surtout linguistiques militent en faveur de la séparation avec les MÓngO, nonobstant une origine commune indiscutable. Il faudrait une séparation entre les Batstéla-Bankusu d'une part et Bahambá-Jǒngá d'autre part. L'étude de Eyala Buskama et Mandjumba confirme également que les MÓngO du Kasai, à savoir les Babangi, les Ndengese, les Ikolombe, les Isolu, les Iyajima, les Ohendó, les Nkuntsu, les Kela, et les Jǒngá sont des "groupes qui forment une aire culturelle et linguistique plus ou moins homogène, nettement distincte du groupe tstéla-hambá" (8).

D'autres groupes Nkusu (Ankuntshu) sont signalés dans la zone de Kindu (Région de Maniema). L'ancien administrateur de territoire, G.P. Schiuit (9) après une étude sérieuse sur le tatouage et la langue de ce groupe aboutit grâce à la comparaison à déterminer quatre sous-groupe : Mapata, Bakongola-Ankutsu, Aluba et Bagengele. La comparaison quant à la langue basée sur 807 mots révèle que les divers dialectes kusu étudiés sont presque identiques. Les mots qui restent les mêmes dans chacun d'eux sont au nombre de 485 soit plus de 60 %. Ceux qui sont les mêmes dans deux, trois ou quatre dialectes sont au nombre de 784, soit plus de 97 %. Quant à savoir si la langue des Aluba a été influencée par le ciluba, l'auteur aboutit à la conclusion que cette influence est nulle : 2 mots seulement sur 807 sont identiques.

Notre étude sur le parler des Bankutsu a porté sur le groupe de la zone administrative de Lomela. Il serait sans doute plus intéressant de comparer le parler de ces derniers avec celui des Nkutsu de la zone de Kolé qui, selon le P. Labaere utiliseraient comme les premiers un dialecte tštšla, lodiya ainsi qu'avec celui parlé à Kibombo qui serait aussi un dialecte lodiya.

Nous pensons que les Jŏngá de la zone de Lomela auquel est également rattaché ce dialecte et le lonkutsu que nous avons étudié sont des parlers mŏngŏ (au sens restreint) tel que le révèle notre étude ainsi qu'un mémoire défendu à l'I.S.P. de Mbandaka en juillet 1987 (10). Des renseignements sur nos Bankutsu se trouvent dans les papiers du P. Boelaert (11). Ce dernier affirme que quelques données retrouvées ne permettent pas de se former une idée exacte de ce que les auteurs comprennent par ce groupe. Il donne toutefois des indications sur les villages qui lui étaient connus à l'époque.

"En dehors des Wedinga et Isongo Lisongu Tshongo qui seraient en partie à Moma, en partie à Lomela (Balongo, Bokongo, Lisongo) et en partie à Loto (nkundo et Koi-olongo), le territoire de Kole comprendrait encore les fractions unkutshu suivante: Okala, Tumba, Mongo, Wedinga, Kole Bokolo Bokole, Isongo, Pumbi Mpomi. Dans le territoire de Kole: Ohambi, Efongo, Ojiko, Isengi, Wala et dans le territoire de Lodja: les Idanga, Kole, Yuma, Menga, Ikela Kelalolo, Wuma Kungu".

Un regard sur les noms de villages cités ci-dessus et ceux énumérés dans notre étude suffit pour admettre que les Bankutsu de Lomela sont bien plus proches des Mŏngŏ: Owene (Boéndé), Oyéla (Boyéla), Ikš-l'aloo, Ipale, Mpomi (mpombi), Mpámá, Jomo (Jombo), Okála (Bokála), Iyengš, Isongo... Ainsi qu'on peut le constater la phonétique de ce parler se conforme à celui des Mbŏle, voisins des Bakutu de Boende dont l'une des caractéristiques essentielles est la réduction des complexes à nasale, mb, nd des autres dialectes en m, n de même que la représentation de la séquence nj par ny (12).

Nous donnons toutefois ci-dessous une série comparative des mots tštšla, nkundŏ, lonkutsu de Lomela et le parler des Ankutsu de Kindu. Les données se

basent sur le questionnaire de lexi-costatistique du projet LOLEMI. Les réponses à ce questionnaire ont été fournies pour le Nkundó par le P.G. Hulstaert et pour l'otstéla par Shala Lundula. Pour le parler des Ankutsu de Kindu nous avons obtenu les éléments en nous servant de l'étude de Schmit signalée plus haut. La notation respecte les textes originaux.

Français	Lonkundó	Lonkutsu (Lomela)	Nkutsu (Kindu)	Otstéla
1. arbre	bontámá/be-	bo-ntámá	uti	osóngo
2. assis	-kis-	-sásá	kita	lojásé
3. beaucoup	b-úké	efu(1)a	efula	efula
4. blanc	w-elo/-éma	wéma	wema, welo	wéma
5. boire	-mél-/-min-	-mená		fnó'
6. bon	bólótsi	nó/bó-lótsi		ololo
7. bouche	bo-mwa	bo-lumu	upo, wipo	onyo
8. bras	lo-bóko	lo-wó	lopa	lonya
9. brûler	-lik-/-longol-	-pétá	fumba	nongola
10. cendre	be-tókó			otoko
11. chaud	angala	iyáné		o ungu
12. chemin	mbóka	m-móka	nkulu	mbóka/osese
13. cheveu	lí-(b) wó	pfó	bvu	lodivo
14. chien	mbwá	m-móné	mvo	mfo
15. coeur	bo-lóko/botéma	bo-lóko	IlIhu, Ihu	duyi/otéma
16. corne	li-séke	n-séke	lusiki(siki)	loséke
17. cou	nkingó	n-ki ó	nki gu	voodi
18. couché	-bét-am-	-étámá	etama	leétáma
19. debout	-émal-	-émáá	emala	leémála
20. dent	l-íno'	kótsi/jíino	ipu	fnú
21. deux	-fé	-pé	pí	áhénde
22. dire	-sang-	-símá	teketa	mbuta
23. donner	-ká-	-káá	sha	mbisha
24. eau	b-ási	b-ási	ashi	ashi
25. écorce	lo-foso	lo-poso		lohoso
26. entendre	-ók-	-óká	oka	mbóba

Français	Lonkundó	Lonkutsu (Lomela)	Nkutsu (Kindu)	Otstéla
27. étoile	b-ótsi	iy-oto/t-oto	y to/toto	yoóto
28. femme	b-ómoto/b-á	w-áji/w-omoto	nsumbi(esumbi)	womóto
29. feu	ts-ǎ	t-oyá, t-eyá	dzu (adu)	jja
30. feuille	lókásá	n-kátsi/wa-	dikatshi	káci
31. foie	lo-ffiko	a-pópó.		ovo
32. froid	mpío/ntsitsi	mpyo	tshitshi	cici
33. fumée	bo-linga	we-jinga		edinga
34. genou	li-(b) óngó	?-bóngó		dwé
35. graisse	lo-fóngó	j-ognó	atta	ditta/watta
36. grand	bo-néne	bo-néne		wóóké
37. homme	j-ende	mpáme/wa-	pami(a-)	páme
38. jambe	lo-kolo	lo-koo/be-	lukulu(akulu)	lokolo
39. langue	lo-lémi	lo-lémi	lulim(dim)	lolémi
40. long	bo-tále	bo-tále	utale	otále
41. lune	nsóngé/wéli	ono/w-éli	wéli(ono)	ngondo
42. manger	-lá/-lé	nyá	le	n s
43. montagne	ngongó	wo-nkókó/we-	likuna	dikóma
44. marcher	-kénd-	n-kénánkéná	tsho	nkéndákénda
45. mordre	-lámat-	kotá		nomáta
46. mourir	-wá	-wá		mvo
47. nager	nyany-/-ók-		mbsla	dóókó
48. nez	j-ólo		ulu(eulu)	ókembe
49. noir	w-ílo/-indo	tsuu/piji	ulima	odima
50. nom	l-ína	j-ina	lukumbu (nkumbu)	lokómbu
51. nouveau	lo-ésu/bo-yoyo	wa-yoyo		oyoyo

Français	Lonkundó	Lonkutsu (Lomela)	Nkutsu (Kindu)	Otstéla
52. nuage	li-tuté		du gi(adu gi)	diinge
53. unit	bo-tsó	wo-tsó	utshu	ocó
54. oeil	l-íso	j-íso	tsu(washu)	ssó
55. oeuf	bo-kele	wo-kele/be-	okelI	okelé
56. oiseau	mpulú	m-pulú	fudu	mfudu
57. ongle	lo-kola	lo-kowa/n-		lokála
58. oreille	li-tóí	?-tóí/wa-	tum(watum)	tóyi
59. os	w-esé	w-eka	uba(eba)	weéka
60. peau	lo-foso	e-kótó	ekufu(fufu)	lohoho
61. personne	bo-nto/ba-	bo-nto	untu(antu)	onto
62. petit	i-sísi	?tsi (1)a	kike	cíce
63. pierre	li-ókó	lo-woko/m	diwe(wabve)	dive
64. plein	-nyóí-	n-nówá	lula	ttó
65. pluie	mbúla	m-múa	nvuda	mvúla
66. plume	lo-sálá	n-sáá	sa	losála
67. poisson	nsé	n-sé	lusI(nsI)	lose
68. pou	lo-sili			loshidi
69. queue	bóngongo/welé	w-ela	wela	weéla
70. qui ?	ná	jíná ?		akóna ?
71. quoi ?	ná	jíná ?		akóna ?
72. racine	w-ili/ntsina	bo-luo/wo-jo/we-		odio
73. rouge	ngóla	-gúa	fumba	beela/telele
74. rond	-j-engo/li-muká			ocimbíídi
75. sable	bo-kongo	we-tsú	loko go	losenga/diccu
76. sang	ba-lóngó	-óngó/wa-ló gó	ukila	dikilá

Français	Lonkundó	Lonkutsu (Lomela)	Nkutsu (Kindu)	Otstéla
77. savoir	-éb-	ny-éá/ny-éwá	ea	mbéya
78. sec	-kás-/-óm-	ny-ómá	-numa	woómu
79. sein	li-éle	?bê/we-	diwele	diwéle
80. semence	b-ófo	wo-po/nkopo		woóho
81. soleil	j-éfa/wíná	w-íná	jani (twani)	wonya
82. sommeil	i-lo	i o	ketsi	jjo
83. terre	ba-nsé/ba-mótsi	ná-amótsi,	ote(ete)	lonkéte
84. tête	bo-tsá	wo-tsá/wetsá		ote
85. tous	bá-umá	ankumá	tsé	ccé
86. tuer	-bom-	-nyaká	djaka	njaka
87. un	-mó(ko)	emóko	mo	otsi
88. venir	-yá	nya	ye	nja
89. ventre	li-kunjú	wo-téma	lifumu	dikunju
90. viande	nyama	n-yama	nyama	nyama/onáci
91. voir	-én-	ny-éna	ene	ména
92. voler	-fekw-/fumbw-	-pumwá	fumbwe	mfumbo
93. aller	-tswá	-n-tswáká		ncó

- a) Nkutsu Okála - Móngo : 68/87 soit 78,16 %.
- b) Nkutsu Okála - Tstéla: 46/87 soit 52,87 %.
- c) Nkutsu Kindu - Tstéla: 64/73 soit 87,67 %.

Pour des langues très liées que sont le Lomóngo et l'Otstéla, ces pourcentages indiquent clairement que le nkutsu d'Okála que nous avons décrit, quoique s'écartant un peu du dialecte central, est un parler móngo (au sens restreint); tandis que le Nkutsu de Kindu est indiscutablement un dialecte tstéla. G. Hulstaert vient d'attribuer aux parlers nkutsu de Lomela les numéros ci-après : 280, 281 et 282. Ceux-ci correspondent respectivement aux groupements Okála, Wéjinga et Ohambe.

x x x

NOTES

- (1) G. BRAUSCH E.G.B., Quelques aspects psychologiques de l'organisation sociale-Nkutshu, Problèmes d'Afrique Centrale, (1952) 15, 3-10.
- (2) G. BRAUSCH E.G.B., art.cit., p.3.
- (3) Fl. Van HOVE, Esquisse de la langue des Wankutshu, Anthropos 6(1911) p. 385.
- (4) Ibid., p. 3.
- (5) G. HULSTAERT, Sur les dialectes des Bakutu, Culture au Zaïre et en Afrique, 4(1974) p. 3.
- (6) J. VANSINA, Langues bantoues et l'histoire : cas Kuba, Mélanges offerts à H. Deschamps. Perspectives nouvelles sur le passé de l'Afrique noire. Publications de la Sorbonne, Série études, T.7, (178-184) p. 183.
- (7) G. HULSTAERT, Eléments pour l'histoire mongo ancienne, Mém. ARSOM, 1984.
- (8) EYALA B. et MANDJUMBA Mw., L'Institution d'Isambi, facteur d'intégration des Mongo du Kasai

Cahiers des Religions Africaines, Vol. 18, n° 36, juillet 1984, p. 216.

- (9) G.P. SCHMIT, Contribution à l'étude des populations dites "Bakusu" Rapport de sortie de charge, Kindu 15 sept. 1933. Inédit, Archives Aequatoria, Bamanya-Zaïre.
- (10) NYAMASULA Manwama, Esquisse grammaticale de la langue lǒngá, Mém. Licence, I.S.P.- Mbandaka, 1987.
- (11) Fonds Boelaert, Centre Aequatoria, n° H2,19.
- (12) G. HULSTAERT, Sur les dialectes des Bakusu, p.6.

AUTRES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. De HEUSCH L., Vie quotidienne des Mongo du Kasai, Exploration du Monde, 1955-1956, p. ?
2. DELCOURT L. et DALLONS A., Les Mongo du Sankuru, Bul. de Juridictions indigènes et de droit coutumier-congolais, n° 5 sept-oct. 1949.
3. E. HANDEKYN, Spraakkunst der Wankutshu-taal dans: Congo 1927, II, 52-61; 215-230; 377-399.
4. De l'EPINE G., Sankuru 1908, Revue Coloniale Belge, (1949)76-77.
5. TURNER Th., La "politique indigène" du Congo Belge. Le cas du Sankuru, Cahiers du CEDAF, 1(1973), 62 p.
6. TURNER Th. et WEMBOLUA Kasongo, Le Vandisme (Sankuru-Zaïre) et sa signification politique, Cahiers du CEDAF, 5(1974), 39 p.
7. WAUTERS A.J., L'exploration du Sankourou, Nouveaux détails. Le Mouvement géographique (1886)p. 70
8. Divers, Le Sankourou, Le Mouvement géographique, (1886)49-50.
9. Mélanges, Révolte dans le Sankuru, Congo, 1921/1 p. 437.
10. ABEDI M.D., Locative Construction in Kikusu and English. A contrastive Essay, UNAZA/Lubumba-

Lubumbashi, Fac. des Lettres, Mém. 1975.

MOTINGEA MANGULU

B.P. 276 MBANDAKA.

SUR LES PARLERS RIVERAINS DE LA NGIRI

A la lumière des 13 esquisses que nous venons d'élaborer sur les parler riverains de la Ngiri, de la Mongálá et du Fleuve et de quelques notes en notre possession ainsi que des études de G. Hulstaert (1) et R. Cambier (2) respectivement sur la langue des Eléku et des Iboko, il nous paraît possible de procéder à leur regroupement tel que présenté dans l'annexe à la présente note. Ainsi qu'on peut le constater, Ndoló, Mangánji, et les parler riverains de la région de Lókolémá n'y sont pas repris parce que nous n'en possédons pas encore de données. Les résultats de la comparaison lexicostatistique que nous attendons du Prof. A. Coupez (Tervuren) ainsi que la suite de nos recherches sur le terrain amèneront vraisemblablement à modifier ce classement.

Poser qu'il existe un fond commun, un protosystème reconstituable se conforme en fait à ce que d'autres chercheurs avaient déjà pu estimer.

G. Hulstaert (3) considère en effet, Mampoko, Balóí, Zámbe, Libinza, Mangánji, Bombóli, Balóbo, Ndoló et la mosaïque constituée des Mónyá, Sómbe, Bomóle, Jándó, Libóbi, Lifonga comme faisant partie du groupe qu'il appelle "idiomes de la Ngiri". Il propose ensuite le groupe "Bobangi" dans lequel entrent Motémbó, Babale, Bapótó, Iboko et Ngelé Van Leynseele dans une lettre adressée à Mumbanza en janvier 1973 affirmait que leur reconstitution était possible et pouvait se faire par un long travail ethnographique et ethno-linguistique (4).

Mumbanza considère également deux groupes importants :

- a. Pêcheurs traditionnels : Bobangi, Balóí, Libinza-Balóbo, Boléki-Iboko-Mabale;

b. Sédentaires (5) : Zám̄ba, Lobálá-Likoká-Ngiri et Gyándo-Baww̄ (6).

Le P.L.B. De Boeck avait aussi estimé que la parenté entre les riverains de la Ngiri pouvait être établie avec les autres riverains de la Mongálá, du Fleuve et de l'Ubangi. Il se demanda toutefois si tous ces parlers "Bangála constituaient un ou plusieurs groupes linguistiques" (7). Une des études de cet auteur a été consacrée essentiellement sur les parlers de la région de la Ngiri (8).

Notre classement paraît bien se conformer dans les grandes lignes à ceux proposés par Mumbanza et Hulstaert.

a. Groupe du Fleuve

Les caractéristiques communes au sous-groupe Libinza et Bobangi sont tellement nombreuses que quoique parlés dans la Ngiri, tous les parlers du premier sous-groupe restent étroitement reliés à ceux des grandes eaux. Le Sous-groupe Motémbó est très homogène et se distingue plus ou moins des deux premiers : le Kunda de la zone de Budzala est un parler presque identique au Motémbó du Fleuve. On retiendra également ici que ces deux parlers sont très étroitement reliés à celui des Bapótó de Lisala qui a été étudié par le Rév. Stapleton (9).

b. Groupe de la Ngiri

Le sous-groupe Baww̄ est aussi homogène. Cependant il existe tellement de parlers en son sein qu'un meilleur classement devra attendre les résultats de la lexico-statistique. Libóbi et Mondóngó quoiqu'attestant la présence de la consonne /r/ sont bien plus proches de Lifonga, Limpoko... que ne l'est le Zám̄ba de tout le reste de ces parlers de la Ngiri. Le Zám̄ba semble en effet, présenter un nombre très élevé de particularités tant dans le vocabulaire que dans la grammaire qu'il mérite d'être considéré comme constituant un sous-groupe à part. Ce point de vue se conforme à la classification des parlers de l'ancien District des Bangála établie par le P. De Boeck sur base de leurs tonologies. Le Zám̄ba constitue un groupe à part avec une tonologie entièrement différente (10).

NOTES

- (1) G. HULSTAERT, Esquisse de la langue des Elëku, CEEBA, 1982.
- (2) R. CAMBIER, Essai sur langue congolaise, Bruxelles, 1891.
- (3) G. HULSTAERT, Carte linguistique du Congo Belge, Mém. IRCB, 1950.
- (4) MUMBANZA mwa BAWELE, Y a-t-il des Bangala ? Origine et extension terme, Zaire Afrique, 78 (1975) p. 482.
- (5) Nous préférons "terriens" ou "agriculteurs" à "sédentaires" qui s'oppose plutôt à "nomades", car en fait les pêcheurs sont aussi des sédentaires. Notons par ailleurs que c'est nous qui adoptons l'écriture phonétique pour les noms repris dans cette citation.
- (6) Ibid. p. 483.
- (7) L.B. De BOECK, Les classifications des langues en Afrique, Bul. IRCB, 1948, p. 872.
- (8) Idem, Dialectgroepen in het Ngiri-gebied, Aequatoria, 12(1949)88-94.
- (9) W.H. STAPLETON, Comparative Handbook of Congo Languages, Yakusu,
- (10) L.B. De BOECK, La tonologie des parlars bantous du nord-ouest du Congo Belge, Bul. IRCB, 22(1951) pp. 901 et 914.

MOTINGEA MANGULU

B.P. 276 Mbandaka/Zaire.

OBSERVATIONS SUR LES ANTHROPONYMES

Motembó

Après avoir lu les travaux de fin d'études sur l'anthroponymie ngombe et l'article de Montingea Mangulu "Les Anthroponymes ngombe" dans Annales-Aequatoria 5(1984), nous avons constaté, après analyse et examen, que la langue motembó mérite une étude particulière sur l'anthroponymie pour autant que les phénomènes rencontrés dans leurs études ne se produisent généralement pas en motembó. A titre d'exemples, nous citerons le relatif, la particule de négation pe contribuant à la formation des noms de personnes en lingombe.

Le motembó est parlé au Zaïre, dans la région de l'Equateur, sous-régions de la Mongala et du Sud-Ubangi. 27 localités forment la tribu motembó, voir l'article "formes verbales comparées des langues Motembó et Lingombe dans les Annales-Aequatoria 8(1987).

Il est vrai que, dans leur genèse, les anthroponymes étaient en rapport avec leurs porteurs. Mais actuellement, ils (les anthroponymes) n'ont généralement rien à faire avec leurs porteurs. Beaucoup de gens attachent de moins en moins d'importance au phénomène des anthroponymes. Les parents ou un membre de famille ou encore une personne ayant entretenu de bonnes relations avec la famille de l'enfant peuvent attribuer un nom à l'enfant qui naît. D'où on trouve des noms significatifs portés par ceux qui ne le sont pas.

Comme chez le peuple ngombe, les noms propres de personnes revêtent plusieurs sens en motembó. Ainsi avons-nous analysé les noms motembó selon différentes valeurs significatives dans le domaine de l'histoire,

de la guerre, de l'esprit, de la faune, de la flore, du nombre, de l'eau ainsi que les emprunts faits aux langues voisines. L'enquête du présent travail a été menée dans la collectivité de Mombángí, chef-lieu de la collectivité qui porte le même nom et la localité Bólómbó. Nous avons pris le motémbó de ces localités parce que celles-ci renferment plusieurs clans et aussi les noms des personnes de ces localités seront trouvés en grande partie chez les autres Motémbó. Nous avons relevé les noms de personnes de ces localités pour ne pas verser dans la subjectivité. Les différences entre les dialectes motémbó se réduisent à quelques rares différences tonales.

L'on trouvera, à la fin de ce travail, 288 anthroponymes que nous avons classés en ordre alphabétique et soumis à un examen morpho-sémantique. Nous n'avons retenu que les noms dont le sens apparaît décélable. Bref des noms véhiculant encore une signification.

I. ANALYSE ET SENS DES ANTHROPONYMES MOTÉMBÓ

La langue motémbó a un grand nombre de noms propres monolytes n'ayant pas de coloration sémantique sous leur forme actuelle. Cependant quelques noms motémbó ont un sens si seulement nous leur apposons des postnoms; nous n'analyserons pas cet aspect du problème parce que les postnoms, en motémbó, sont mobiles (*). Certains noms motémbó sont portés par les deux sexes, d'autres par l'un des deux seulement.

1. Apport historique

Egbulámásingo : subst. composé du déverbatif égbulá, du radical -gbul- et du subst. másingo (subst. cl.6): littéralement, arracheur des feuilles de légume. Au sens figuré, héros, nom donné à une personne qui se distinguait dans les exploits guerriers et prenait les captifs des guerres tribales.

Mákula : subst. cl.6 "flèches".

Mátíli : subst. cl.6 "fuite", le fait de fuir un ennemi pendant la guerre.

2. Apport spirituel

Kétabébá : kéta °a+a> /a/ kéta abébá, subst. composé d'un thème nominal et d'une base verbale; kéta subst. cl.1a; abébá (il est gâté) : mauvais esprit se promenant la nuit dans le village, porteur de malheur,

force éolienne ravageant les produits champêtres.

Kétaékaté : subst. composé d'un substantif et d'un thème adjectif, kéta "esprit"; é-katé "grand".

-grand esprit, esprit supérieur, porteur de pluie pour la semence, la multiplication des poissons.

Membó : subst. cl.1a, ^omo-embó, être envoyé par un esprit supérieur aux seins des femmes fidèles et généreuses "jumeaux".

Mputú : subst. cl.1a, enfant qui naît directement après des jumeaux. On lui doit aussi beaucoup de respect parce qu'il est proche d'eux de par sa naissance.

Enkúmu : subst. 1a, chef, l'autorité du chef vient d'un être supérieur.

Epambó : subst. cl.7, bénédiction, se dit d'un enfant qui est béni par son père. On a à l'idée que cet enfant protégera le clan dans les difficultés.

Embunjú : subst. cl.1a, albinos, la naissance d'un albinos est toujours entourée de mystère.

Móngúma : subst. cl.3, maladie d'enfant, cette maladie fait gonfler le ventre d'un enfant; elle est due à un mauvais esprit, ou à un sorcier.

3. Apport de la faune terrestre

Quelques animaux, dans la forêt, prêtent leurs noms aux êtres humains, eu égard à leur férocité, leur masse, leur souplesse, leur ruse, leur élégance...

Ngobe : subst. cl.9, sanglier, animal connu pour sa férocité, devastateur des champs de manioc d'arachides. Se dit d'un homme qui a une force brutale.

Ngolongó : subst. cl.9, sorte d'antilope, elle est connue pour sa masse par rapport à d'autres antilopes. Se dit d'un homme costaud.

Mbadi : subst. cl.9, espèce d'animal de la famille des rongeurs, un animal rusé. Se dit d'une personne qui a la manie de tromper.

Mondonga : subst. cl.3, sorte d'antilope géante, connue pour son élégance due à sa fourrure. Se dit d'une femme charmante.

Ngúma : subst. cl.9, python.

Ndúmbá : subst. cl.9, serpent très venimeux, il vit parfois dans l'eau.

Mondamba : dénominatif de éndambá "éléphant" : ramasseur d'éléphant; se dit de quelqu'un qui a ramassé, dans la forêt, un éléphant blessé par d'autres.

Mafumba : subst. cl.6, "fourmis", fourmis rouges résidant sur les arbres dont les fruits sont mûrs.

Popó : subst. cl.9, "aigle" dans le langage courant épopó. Se dit d'un homme vorace.

4. Apport de la flore

Líbéla : subst. cl.5, "champ", se dit d'un enfant né au champ pendant la période la semence ou de la moisson du riz.

Íkómbo : subst. cl.5, arbres dont les racines donnent une grande quantité d'eau.

Émbunze : subst. cl.7, forêt.

Mbondó : subst. cl.1a, enfant né pendant que les fruits arrivent à maturité.

5. Apport du nombre

Il indique le jour de la semaine. Mpóso et Éyénga désignent les enfants qui sont nés le sixième et le septième jour de la semaine. Contrairement au lingombé, il n'existe pas d'autres numéraux qualifiant les noms de personnes en motémbó.

Mpóso : subst. cl.9, samedi.

Éyénga : subst. cl.7, dimanche.

6. Apport aquatique

C'est dans ce domaine ainsi que dans celui de la faune où nous avons trouvé le plus grand nombre d'anthroponymes.

Ngubú : subst. cl.9, hippopotame.

Malibá : subst. cl.6, eau.

Málofo : subst. cl.6, nom du cours d'eau se déversant dans la rivière Mongala.

Monganja : subst. cl.3, *Barilius christyi* Blgr.
poisson d'eau douce au corps couvert d'écaillés, connu pour son mets exquis. Se dit d'une jolie fille dès sa naissance.

Íntsiambi : subst. cl.5, *C. angolensis* Stdr.

Mokobe : subst. cl.3, *Alestes liebrechtsii* Blgr.
poisson d'eau douce au corps couvert d'écaillés, nage le long des campements et se nourrit plus des matières fécales. Se dit des personnes gourmandes.

Ínkengé : subst. cl.8, *Ctenopoma oxyrhynchus* Blgr.
petit poisson aux corps couvert d'écaillés, connu pour sa rapidité; il annonce le début de la saison de pluie et se déplace en groupe. Se dit d'une bande d'enfants vagabonds.

Mombénga : subst. cl.3, *Hydrocyon goliath* Blgr.
poisson dont la mâchoire est armée de dents, il se nourrit de petits poissons. Se dit d'une personne très méchante.

Ékába : subst. cl.7, *Ctenopoma ocellatum* Pell.
poisson d'eau douce, connu pour sa voracité.

7. Apport des langues environnantes au motémbó

Le contact humain, le mariage, l'alliance... ont fait que les Motémbó empruntent chez les tribus voisines, telles les Ngbandi et les Ngombé, les noms de personnes. Ces noms se sont intégrés dans le système de la langue motémbó.

Móbuli : subst. cl.1, esclave, captif des guerres tribales; ce nom est emprunté au lingombé.

Diko : subst. cl.5, espace ou ciel, ce nom vient du lingombé.

Ngbó : subst. cl.1a, jumeaux, il est d'origine ngbandi.

Lisangó : subst. cl.5, descendance, se dit d'une personne qui ressemble ou qui incarne physiologiquement une autre personne. Il est d'origine ngombé.

Mobango : subst. cl.1, enfant dont la dentition de la mâchoire supérieure pousse la première entre trois et six mois; il est emprunté au lingombé. Dans la société traditionnelle, cet enfant ne peut manger les

prémices des champs, de la pêche ou de la chasse.

Mogali : subst. cl.3, singe, nom d'origine ngombe.

CONCLUSION

Cette étude consacrée aux anthroponymes motémbó est centrée surtout sur les noms monolytes dont le sens, jusqu'à présent, est décelable.

Il s'agit là de mettre en valeur quelques points culturels et linguistiques du motémbó qui ne sont pas connus du grand public lettré.

Pour notre part, nous continuerons, dans les travaux ultérieurs, d'étudier la langue motémbó sur différents aspects linguistiques afin de la mieux faire connaître.

x x x

NOTE

(*) mobiles : c.à.d. donnés à n'importe quelle personne qui le mérite à un moment précis de la vie.

Molele Nzale "buffle", se dit d'une personne qui a une force semblable à celle d'un buffle.

Mompóndá Ingúlú "têtards", lieu où l'on trouve des têtards; se dit de quelqu'un qui a beaucoup d'enfants.

Mángélá Antóbóté kpá "elle n'a pas mis au monde". Se dit d'une femme connue pour sa stérilité. Que les citoyennes et les citoyens Mángélá, Lisamba Mboká, Mólémbé, Eyoká, Mokobe Sambola, Motingea Mangulu, Tshisuku et Kambi daignent trouver ici l'expression de notre gratitude. De nombreuses conversations avec eux nous ont aidé à mettre sur pied le présent travail.

BIBLIOGRAPHIE

1. AGOMATANAKAHN R., Introduction à l'anthroponymie

- zaïroise; Lushi : CELTA, 48 p.
2. HULSTAERT G., Noms de personnes chez les Nkundo, dans Aequatoria, 19(1956), 91-102; 135-136.
 3. HULSTAERT G., A propos d'onomastique, dans Aequatoria, 15(1952) 52-57.
 4. KADIMA M., Hydronymes Kanyok in Annales Aequatoria, 5(1984) 151-159.
 5. LIMBAYA B., Observations anthroponymiques chez les Ngombe, Travail de fin d'étude I.S.P./Mbandaka, 1978.
 6. MOTINGEA M., Les enthroponymes ngombe dans Annales Aequatoria, 5(1984) 33-43.
 7. MBAYAN T., Classification de quelques poissons de consommation courante dans la ville de Mbandaka connus sous diverses appellations vernaculaires dans Annales de l'I.S.P./Mbandaka, n°III, 54-72.
 8. SHALA L., Le phénomène de la dentition dans la région de l'Equateur (Zaïre), dans Annales Aequatoria, 4(1983) 49-56.
 9. TSHONGA O., Les noms des jumeaux dans la région de l'Equateur (Zaïre) dans Annales Aequatoria, 4(1983), 57-62.

ANNEXE : LISTE D'ANTHROPONYMES MOTÉMBÓ

- (1) Nom porté indifféremment par les deux sexes
- (2) Nom porté très souvent par le sexe masculin
- (3) Nom porté très souvent par le sexe féminin

Ábótóló	(1)	Égbulámásingo	(2)
adóbía	(2)	Ekábá	(1)
Adzoba	(2)	Ékala	(1)
Adzoti	(3)	Ékóndaka	(3)
Afabosó	(1)	Ekongo	(3)
Afuka	(1)	Ekonzo	(3)
Agibí	(2)	Ekukə	(1)
Akabé	(3)	Élábé	(1)
Akáya	(1)	Élabélá	(3)
Akongə	(1)	Elengə	(1)

Akúme	(2)	Elia	(1)
Alebúaná	(2)	Embete	(3)
Alémba	(1)	Embundze	(1)
Alondá	(2)	Embundzú	(1)
Alumbá	(1)	Endámbeálá	(1)
Alúmu	(2)	Endolo	(1)
Ambita	(2)	Enkúmu	(1)
Ambúbia	(1)	Enonga	(1)
Amilo	(1)	Épambó	(1)
Ampendi	(2)	Epeko	(1)
Angasa	(2)	Epkakola	(2)
Angbóngwa	(2)	Epukya	(2)
Angóndzi	(1)	Ésólé	(1)
Angúlo	(1)	Eyabá	(3)
Ankándza	(3)	Éyske	(2)
Anzolo	(2)	Eyénga	(1)
Apkókí	(2)	Éyoká	(2)
Asaká	(1)	Élembó	(1)
Asosa	(3)	Gbemsko	(1)
Asobó	(2)	Gbisa	(2)
Asoya	(2)	Gbongia	(2)
Atama	(3)	Góló	(2)
Atemba	(3)	Ibaba	(2)
Atendá	(1)	Íbimbí	(2)
Balíngi	(1)	Ídúbua	(3)
Bánzéné	(2)	Ídzúti	(2)
Básáboli	(3)	Igbado	(2)
Beikya	(1)	Igbodo	(2)
Béipé	(2)	Ígége	(3)
Bilíndo	(3)	Ikele	(1)
Bitá	(1)	Ikómbó	(1)
Biyéfo	(3)	Ikombi	(1)
Bobongo	(1)	Ikpalo	(2)
Bodoko	(2)	Ilonga	(1)
Bokula	(1)	Ímbengá	(3)
Bombóli	(3)	Ímondzé	(3)
Bonzale	(2)	Ímpángó	(1)
Bozánga	(3)	Ipemba	(1)
Bobstó	(3)	Íngelé	(3)
Buéne	(2)	Íngúma	(2)
Diko	(2)	Ínkángwa	(2)
Dingo	(3)	Ínkengé	(1)
Duné	(3)	Intsimbi	(1)
Dungu	(1)	Ínzamba	(2)
Dzutu	(2)	Ísémbá	(1)

Ebabi	(1)	Ísembí	(2)
Ebidza	(2)	Iyeli	(1)
Eboma	(1)	Ízúti	(2)
Ebongo	(1)	Kambi	(2)
Ebua	(1)	Kétabéba	(1)
Efúta	(2)	Kétaékaté	(1)
Egala	(2)	Kobia	(3)
Kpákiti	(1)	Mólangí	(1)
Kuma	(3)	Molele	(2)
Lánzó	(2)	Mólémbé	(1)
Lembí	(2)	Mólémbó	(2)
Líbóla	(1)	Molipo	(2)
Libía	((2)	Molonga	(1)
Libula	(2)	Momálé	(1)
Lidoke	(3)	Mombénga	(1)
Lilonga	(1)	Mombila	(2)
Limengo	(1)	Mombíya	(1)
Lingoto	(1)	Mombo	(1)
Lisamba	(2)	Móméngá	(2)
Lisangó	(1)	Mómotó	(2)
Lisele	(1)	Mompóndá	(2)
Lisémbá	(1)	Móna	(1)
Lisongo	(1)	Mondambá	(2)
Líyongé	(1)	Mondio	(1)
Mabála	(3)	Mondonga	(3)
Mabílua	(2)	Móngángá	(3)
Maboya	(1)	Móngandza	(3)
Madomba	(1)	Móngbátéma	(2)
Madzinga	(2)	Móngéma	(1)
Mafumba	(2)	Móngúma	(1)
Mágangú	(1)	Mónkengé	(1)
Máiwala	(2)	Monzango	(1)
Makólo	(3)	Mosabo	(1)
Mákula	(2)	Moséké	(1)
Málalú	(1)	Móténá	(1)
Málambá	(1)	Mótíndi	(1)
Málengó	(2)	Mowiyá	(2)
Málibá	(1)	Moyala	(3)
Málofo	(2)	Moyáso	(2)
Mámbundzú	(1)	Mózázébo	(2)
Mampunda	(3)	Mpóso	(1)
Mándéba	(1)	Mputu	(1)
Mándongía	(1)	Ndingana	(1)
Mangbái	(2)	Ndobé	(2)
Mangboka	(2)	Ndongó	(2)

Mángbóngí	(2)	Ndúaka	
Mángéíá	(3)	Ndúbá	(3)
Mángolá	(2)	Ndzobó	(2)
Mángonga	(1)	Nenú	(1)
Manza	(1)	Ngabo	(1)
Mánzulá	(1)	Ngbata	(2)
Masa	(3)	Ngbó	(1)
Másango	(1)	Ngbólo	(2)
Masimo	(2)	Ngobe	(2)
Másombo	(1)	Ngolongó	(1)
Masówi	(1)	Ngoma	(1)
Masubu	(3)	Ngopú	(2)
Mátííí	(3)	Ngubú	(2)
Matómbi	(2)	Ngúlé	(1)
Mátóna	(1)	Ngúma	(1)
Mayoko	(2)	Ntómbwa	(1)
Mázébe	(3)	Nzebwa	(2)
Mbadi	(2)	Nzíani	(1)
Mbolí	(1)	Nzóú	(1)
Mbondó	(1)	Pásíká	(1)
Mbótama	(1)	Pónge	(3)
Mbúmé	(2)	Poní	(2)
Mbunze	(1)	Popó	(2)
Mbúwa	(2)	Sambabu	(1)
Membó	(1)	Sambola	(1)
Mené	(3)	Sangá	(3)
Míbíndo	(1)	Sángwani	(2)
Midua	(2)	Síamá	(2)
Mílángá	(3)	Sibodi	(3)
Mingomba	(2)	Sóngé	(1)
Mobango	(1)	Tápélé	(3)
Mobimba	(1)	Tentiana	(3)
Mobokó	(1)	Tondó	(2)
Mobongo	(1)	Túalské	(2)
Mobúka	(2)	Túanzébé	(2)
Móbuli	(2)	Tumbola	(3)
Modofi	(3)	Wafa	(1)
Módubói	(3)	Yané	(1)
Mogali	(2)	Yangobé	(2)
Mokabi	(1)	Zabólo	(2)
Mokobe	(2)	Zandi	(1)
Mokótó	(2)	Zané	(1)
Molanga	(3)	Zanélé	(3)
		Zangé	(2)
		Zongo	(2)

**THESES ET MEMOIRES SUR LES
LANGUES DE L'EQUATEUR (ZAIRE)**

1. ILAFA J., Les causes de la dissolution du mariage et de communauté chez les Môngo. Mémoire de l'IIAP. Droit privé, Paris 1966.
2. ISIO Ch., Les possibilités économiques de la Province de l'Equateur. Mémoire de licence, Sciences commerciales et financières, Lovanium, Kinshasa, 1970-71.
3. KALONJI F., L'exploitation du cacao à Lukolela. Mémoire, Ecole d'Administration des Affaires, Liège, 1969.
4. KAMANDA K., Dérivations nominale et verbale en ngbandi. Mémoire de licence, I.S.P. Mbandaka, 1987.
5. KITENGYE Y., Le recensement de la population du Zaïre en 1970. Interprétation des résultats. Régions : Kasai et Equateur. Mémoire Université Libre de Bruxelles, 1973.
6. LILOLO J.G., La place du fils de la soeur (noko) dans la succession en droit coutumier ngombe. Mémoire Faculté de droit, Kinshasa, 1969.
7. MBELO G., Les activités agricoles indigènes dans la région du Lac Léopold II. Mémoire de licence, Ecole supérieure des Sciences Commerciales et Economiques, Liège, 1968.
8. MOKOLO W.P., La Province de l'Equateur. Présentation morphologique des institutions politiques 1960-1967 dans Courrier Africain n°82-83, 1968.
9. NJULAMA N., Regard sur la traduction française du lonkundo dans Nsong'a Lianja, Epopée des Nkundo de E. Boelaert. Mémoire de licence, I.S.P. Mbandaka, 1988.
10. ODIMBA Ghenda A., Eléments d'ethno-histoire des anamôngo selon les sources ethno-orales et écrites :
 - du régime esclavagiste
 - du système affairiste de Léopold II

252 p. Mémoire Diplome EHESS, 1985, Paris.

11. OKENGWE A. E., Les Atstela dans la ville de Kinshasa. Mémoire Diplome EHESS, Paris, 1976.

H. Vinck

Annales Aequatoria 10(1989)298-320
VINCK Honoré

Emile Possoz : bio-bibliographie et inventaire des Papiers Possoz à Sint Truiden (B)

RESUME

A une documentation relativement abondante sur Emile Possoz (1885 - 1969) , ancien magistrat au Congo-Belge (1920-1945), il vient d'être mis à la disposition des chercheurs intéressés au «possozianisme», un inventaire des Papiers Possoz à Sint Truiden en Belgique. Le fonds est constitué de quelque 8500 pages cataloguées sous les rubriques suivantes : Essais majeurs (entre autres «Ancien droit clanique», 340 p.) ; Essais mineurs (Sur des sujets religieux et sur des sujets de sciences humaines) ; Correspondances (entre autres avec Tempels, 659 p.) ; et Varia. Presque tout est inédit. Une bibliographie complète des publications de Possoz, une note biographique et 3 de ses textes complètent cet inventaire.

In einer relativ ausgebreiteten Dokumentation, entstanden durch seine Korrespondenz unter anderem mit Hulstaert, wird dem interessierten Forschern des «Possozianismus» gut untersuchtes Material angeboten, das geeignet ist, die Possoz war, zu vervollständigen und zu erweitern.

Dans les Annales Aequatoria 7(1986)327-331, j'avais signalé l'existence de plusieurs fonds de "Papiers Possoz". J'y avais également fait mention de l'intérêt croissant dont jouit actuellement la pensée d'Emile Possoz comme un des précurseurs de la "philosophie bantoue".

Entretemps la plus grande partie de l'héritage littéraire de Mr. Possoz a été identifiée et inventoriée. Je la présente donc ci-dessous. Différentes notices de sa main ont permis d'établir une bibliographie quasiment complète et de compléter substantiellement sa biographie.

On a commencé à étudier l'influence de Possoz sur Tempels, et sur sa philosophie bantoue, mais à la lumière de ses écrits théosophiques, il y aura encore beaucoup plus à apprendre au sujet de son influence sur les conceptions et les activités de Tempels concernant la jamaa.

Possoz voulait être avant tout juriste. Il me semble donc mieux indiqué de circonscrire l'influence réelle (et les sources) de son "Eléments de droit coutumier nègre". Il ne peut pas être séparé de son entourage intellectuel et spirituel qu'était le "cercle Aequatoria". C'est là qu'il a commencé ses publications et c'est à partir de cela qu'il est entré en contact épistolaire avec de multiples personnes d'origine très variée.

Dans ce dossier nous voulons mettre à la disposition des chercheurs tous les éléments -bien que disparates- dont nous disposons en ce moment. Tout autre complément d'information sera bienvenu.

x x x

1. NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sources :

- A. RUBBENS, E. Possoz, dans Biographie belge d'outre Mer (BBOM) VII B, 307-308.

- Informations provenant des Archives Africaines sur demande de Mr D. Vangroenweghe, 7-6-1983, 2 pages.
- Curriculum vitae écrit par Possoz même dans les Archives de Sint Truiden, une page.
- "Uit mijn leven" (Ma vie). Sint Truiden, liasse 5, Autobiographie. 308 pages dactylographiées.
- Fr. BONTINCK, Aux origines de la philosophie ban-toue, Kinshasa, Saint Paul, 1985, p. 9-10.
- Correspondances Possoz-Hulstaert et Sohler-Hulstaert (Archives Aequatoria)

Il existe un bref "Curriculum vitae" de sa propre main. Nous le reproduisons tel quel (Papiers Possoz à Sint Truiden).

"Né à Hal le 8 mai 1885 de Joseph, notaire et de Josephine Herinckx, 11è enfant de Guillaume Herinckx, brasserie de la Couronne à Uccle. Huit années d'études à l'institut Notre-Dame de Hal; premier de classe (1891-1898). Quatre années d'humanités à Malines, Petit Séminaire. Deux années de philosophie à Namur, Collège de la Paix. Quatre années de droit à Louvain (1904-1908). Une année à Gand (diplômé de Dr en droit à Louvain en 1909). Stage de notariat à Hal jusque 1912. Inscrit au bareau de Bruxelles, de 1912 à 1926. Substitut au Congo de 1926 à 1945. Pensionné depuis 1945. A Malines, condisciple de Mgr Cardijn, du Chanoine Boon, plus tard Président du Davidsfonds, de Jan Hammeneker, vicaire à Forest, poète flamand, de Jan Hallez, professeur de zoologie, du Chanoine van Nuffel, Directeur plus tard de l'école de musique Lemmens à Malines, de l'abbé Tuyvaerts, Directeur des oeuvres féminines à Bruxelles, du Chanoine Belpaire, id., de Egide Van Oppens, depuis directeur aux chemins de fer vicinaux, du notaire De Ruydts à Vilvorde, etc. etc. A Namur, condisciple de J.M. Jadot, depuis magistrat et littérateur colonial, du Chanoine Harmignie, Doyen de Charleroi, de Gloria, depuis Président du Comité du Katanga, etc. etc. du R.P. Charles, conseiller. A Louvain, condisciple de Van Cauwelaert, Van

Isacker, Van Dievoet, Charles, etc. anciens ministres; Orban, directeur aux Grands Lacs; Ost, magistrat à Bruxelles; etc. etc. Pierlot, etc."

En complément à ces informations de première main, nous ajoutons celles de la note biographique de A. Rubbens dans BBOM VII B : En 1916 juge de paix suppléant à Molenbeek; 1920, président du comité cantonal de chômage; 1921, assesseur au conseil "Droit au travail" à Halle.

Pour la période de 1925 à 1945, nous résumons les notes prises dans les Archives Africaines sur demande de Mr. D. Vangroenweghe complétées par les informations tirées de la correspondance Possoz-Hulstaert.

En 1925, il a suivi les cours de la Section Supérieure et de la section juridique de l'Ecole Coloniale de Bruxelles. Premier séjour : au Congo belge : du 12-3-1926 au 25-4-1928 e.a. Niangara et Irumu, en tant que magistrat à titre provisoire. Deuxième séjour : après sa nomination définitive comme substitut du Procureur du Roi à Coquilhatville (29-3-1929). Embarqué à Anvers le 7-5-1929, il arrive à Banana le 23-5-1929 et passera 10 mois à Libenge pour s'établir par après à Coquilhatville. Pendant son troisième (du 31-1-1933 au 1-2-1936) et quatrième séjour (du 13-10-1936 au 28-10-1939) il restera en fonction à Coquilhatville. En congé fin octobre 1939, il a l'intention de rester définitivement en Belgique. Il y cherche du travail et espère obtenir la fonction de juge à Dendermonde. Il essaie également d'obtenir une fonction à l'Université de Louvain ou à l'Institut Colonial (Anvers). Il obtient le report de son départ pour cause de santé. Mis en disponibilité le 28 mai 1940, il est rappelé à l'activité le 20-6-1940 mais il était déjà parti et arriva à Banana le 19-6-1940. Du 10-6-1940 devrait dater une nomination comme Substitut du Procureur du Roi à Elisabethville. Il y est certainement déjà le 19-8-1940. Le 9-7-1943 il est nommé provisoirement à Inongo comme Substitut du Procureur du Roi à Léopoldville. De février-juin 1944, il prend son congé à Capetown. Le 6-7-1944, il écrit qu'il est nommé pour Lisala, mais qu'il essaiera de rester à Elisabethville. Le 5-8-1944, il écrit qu'il était hospitalisé pendant trois mois. A cette occasion il rencontre le père Placide Teupels. Il écrira l'Avant-propos de la "Philosophie

Bantoue". Le 18-11-1944, il est déclaré inapte pour la Colonie pour 6 mois (Possoz à Hulstaert) mais les notes des Archives Africaines disent que le 11 novembre il est relevé de son grade et de sa fonction pour des raisons de santé. Il part début mars 1945. A partir de 1945, il est en repos mais cherche encore du travail dans une compagnie d'assurance.

Pour la dernière période (1945 à 1969), nos informations sont plutôt rares. En 1946, il reçoit le prix Albrecht Gorh de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer (voir Bulletin de l'ARSON, 17(1946)520.768 (1)). Il participe à plusieurs congrès scientifiques (voir liste ad hoc) et compose quelque centaines d'essais pour la plupart non publiés. Il continue ses relations avec le Père Tempels (2). En 1955, Possoz se brouille avec le Père Hulstaert à propos de la question des terres indigènes (Hulstaert à Possoz 9-9-1955) et la correspondance devient rare. Possoz continue à envoyer ses contributions à Aequatoria, mais Hulstaert les refuse presque toutes car "incompréhensibles" (Hulstaert à Possoz le 27-5-1963).

Ses rencontres avec Mgr Cardijn (3), ami de jeunesse, et avec le Père Tempels, à cette époque déjà lancé dans la jamaa, revêtent une importance particulière.

A son 75^e anniversaire, il conclue : "Que de temps perdu en se reposant" (Uit mijn leven, p. 219).

NOTES

1. Le Prix Albrecht Gorh de l'Institut Colonial Belge d'un montant de 2500 Fr B. était destiné à récompenser l'auteur d'un mémoire sur un problème juridique d'ordre colonial.
2. Possoz-Tempels. Voir littérature. Le père Bontinck prépare l'édition de leur correspondance.
3. Plusieurs documents en parlent mais les Archives Cardijn ne conservent pas de documents provenant de Possoz. Les archives Possoz conservent quelques lettres de Cardijn

2. BIBLIOGRAPHIE

Aequatoria

- 1(1937-38) fasc. 5,1-17, Essai d'interprétation des épreuves superstitieuses dans l'Equateur
2(1939)3-11 Huwelijksrecht bij de mongo's (Le droit matrimonial chez les mongo)
2(1939)49-53, Polygamie
2(1939)53, Le droit nègre
2(1939)54, La morale nègre
2(1939)89-90, Divorce
2(1939)131, Le préfixe ya
2(1939)137-142, Mariage et droits féodaux
3(1940)23-27, La question de la dot
3(1940)85-87, Les Abubua
3(1940)95, De la langue dans les juridictions indigènes
3(1940)104-109, Principes de droit nègre
3(1940)117-121, Droit nègre et religion
3(1940)135, Les langues du Katanga
4(1941)15-18, Sur la terminologie du paternat
4(1941)27-32, Dot, titre de mariage
4(1941)50-53, La refonte de la famille sur un plan nouveau

En collaboration avec Hulstaert : (N.D. = Nous deux)

- 5(1942)33-38, A propos de vol
6(1943)51-53, A propos de l'adultère
11(1948)103-105, Carte de mérite civique

En collaboration avec René Philippe :

- 23(1960)44-56, Les Occidentaux et le droit clanique
25(1962)10-12, Paternité et critique

Band

- 3(1944)222-224, De toekomst der talen in Belgisch Congo
6(1947)130-133, Rechtsinstellingen bij onze congolese bevolking
7(1948)21, Eerste klanieke wetten
7(1948)217, Een waardeleer
7(1948)288-292, Veelwijverij in Kongo
7(1948)342-347, Magische invloeden
8(1949)342-347, Scholen in de Volkenkunde

- 8(1949)387, Den strijde voor de congolese onomastiek
8(1949)429-430, Twee volkenkundige bewijsvoeringen
9(1950)62-64, Drie fouten in de volkenkunde
9(1950)190-194, Negermuziek
9(1950)343, Kongolese rumbas en Amerikaanse Jazz
9(1950)429-438, Naar aanleiding van een congres
en een boek
10(1951)110-112, Het eigenwaardige behouden
10(1951)157, Schakeringen in klanrecht
10(1951)191, Volkskunde en Volkerkunde
10(1951)406, Negerarbeid

Kongo - Overzee

- 12-13 (1946-47)28-29, Encore une nouvelle théorie
juridique du mariage
117-121, Mariage par consentement
221-224, Principe de droit de droit
clanique
14(1948)188-189, Congrès International de droit
comparé
15(1949)1-9, Hoofdbestanddelen van het inlands recht
16(1950)253-275, Ethnologie et méthode
17(1951)221-235, La nature juridique de la dot et
son avenir
19(1953)428-433, Impressionisme et ethnologie juri-
dique

Zaire

- 2(1948)407-422, Etude sur l'article premier du dé-
cret sur les juridictions indigènes
d'après les problèmes de contrats
4(1950)989-1000, La précision dans la politique
coloniale

Lovania

- 1944, n5, 211-214, L'âme clanique
1945, n.11, 254-255, Les langues congolaises et nous
1948, n.14, 114-116, La géométrie chez les sauvages

Africa (Londres)

- 3(1944)172-177, Etudes de droit foncier

Bulletin du Centre d'Etudes des Problèmes Sociaux
Indigènes (CEPSI)

- 1946, 84-88, A la recherche de la philosophie clani-
que

- 1949,148-160, La semaine sociale de Lyon
1949,157-158, Het 3e Internationaal Congres der Anthropologische en Ethnologische Wetenschappen te Brussel (1948)

Revue de droit international et de droit comparé
(Bruxelles)

- 26(1949)32-34, Le droit comparé et l'ethnologie juridique

Revue internationale d'Onomastique (Paris)

- 1949, septembre, L'Européen, cet inconnu
1949, décembre, Pour l'onomastique africain
1950,70-71, Afrique Noire
1950,299-302, L'Onomastique en Afrique Noire
1952,303-308, Le premier nom en Afrique Noire
1959,1,68-69, Aval et Amont

Bulletin des juridictions indigènes et de droit coutumier (Elisabethville)

- 18(1950)287, Un peu de méthodologie
18(1950)347-349, Un argument géographique
19(1951)93-99, Légalisme et droit clanique

Rassegna italiana di politica e di cultura (Rome)

- 1950, n.305,233-249, Il diritto africano nei suoi rapporti col diritto europeo

Centr'Afrique (Costermansville)

- Jeudi 18 juin 1942, Principe organisateur du droit coutumier congolais
2 juillet 1942, Signification du serment, menace de mort ou mise en demeure chez les indigènes

Bulletin de l'Association des Anciens étudiants de l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre Mer (Bruxelles)

- 1950, n.10,10-19, A propos de la XXème semaine de missiologie de Louvain (Le rôle de la femme dans les missions)

Problèmes d'Afrique Centrale

- 1951, n.11,61-65, Questionnaire d'Ethnologie juridique (anonyme) (Voir également

le même texte dans Civilisations.
Les bases de l'ethnologie juridique.
Propositions d'enquête préparatoire.
Questionnaire d'ethnologie juridique)

1951, n.12, 115-131, Droits fonciers, paysanats et lotissements indigènes

Présence Africaine

n.40, 1962, 88-117, La magie des primitifs

Revue juridique du Congo

41(1965)215-233, Etudes claniques

- Dans : Otto Harrassowitz (éd), Religiöse Bindungen um frühen orientalischen Rechten, Wiesbaden 1952, 18-24 : Die begründung des Rechtes im Klan.

OUVRAGES

1. Eléments de droit coutumier nègre (Kafubu, 1942)
2. Réflexions ethnologiques I : Encore la dot s.d. (1967)
3. Réflexions ethnologiques II : Ajustements au devenir, s.d. (1967)

RECENSIONS IMPORTANTES par E. Possoz :

- Pl. Tempels, Bantoe filosofie, in : Kongo-Overzee (1946-47)64-74
- R. Van Caeneghem, La notion de Dieu chez les Baluba du Kasai dans : Kongo-Overzee 23(1957)256
- G. Hulstaert, A De Rop, Rechtspraakfabels van de nkundo, ibi 21(1955)95-96
- R. Van Caeneghem, Hekserij bij de baluba, ibi 318-321
- A. Kagame, La philosophie bantu-rwandaise de l'être, ibi 22(1956)247-251 et 23(1957)256-258
- G. Van der Kerken, L'Ethnie mongo, ibi 10-11(1944-45)134-138

RECENSIONS SUR "Eléments de droit coutumier nègre"

1. A. DUMONT, dans Africa (Londres) 14(1944)279-280
2. A. VERBEKEN, dans : Centr'Afrique 11 juin 1942

3. R. MARCHAL, dans : L'Informateur (Elisabethville)
27 juin 1942
4. B. TANGHE, dans : Band 3(1942)91-94
5. N.D. (G. Hulstaert), dans : Aequatoria 5(1942)121
6. R. SCHUMACHER, dans : Anthropos 41-44(1946-49)
465-467
7. V. GELDERS, dans : Zaire 1948,175-187 (Une théo-
rie ethnologique du droit indigène)
8. M. MORENO, Rivista di Antropologia (Rome) 1948.
9. D. THIAM, dans : Présence Africaine 1949, n.6,164
(Le droit coutumier)
10. E. BOELAERT, dans : Lovania 11(1957)113-117
(L'ontologie bantoue selon Mr Possoz)
11. (Rédaction) dans : Kongo-Overzee 10-11(1944-45)
12-19
12. dans : L'Echo du Katanga du 8 juillet 1942
L'Essor du Congo du 4 juillet 1942
Le Courrier d'Afrique 2-3 août 1942
Congo Mission News juillet 1943 p. 17

PARTICIPATION AUX CONGRES SCIENTIFIQUES

1. La semaine de missiologie de Louvain. Participa-
tion au moins en 1950, 1954 et 1955
2. Vlaëms filologencongres.
Participation en 1951, 1959 et 1961.
Interventions voir Rapport 1951, pages 264 et
270; Rapport 1959, pages 272-73; 1961, page 321.
3. Congrès d'Onomastique à Bruxelles en 1949
4. Congrès de Droit Comparé et de Droit Internatio-
nal, Londres 1950
5. Congrès International de Sciences Onomastiques :
 - Cinquième à Salamanca en 1958 (Voir Actes et
Mémoires, Vol. II, E. Possoz, Un problème d'Ono-
mastique africain, p. 1-6).
 - Septième à Amsterdam en 1963 avec une communica-
tion : Nom et tabou.
6. Congrès d'Ethnologie et d'Anthropologie de Bru-
xelles 1948
Communications : 1. Quelques aspects de la linguis-
tique africaine, p. 186-188

2. La métaphysique des peuples claniques, p. 188-190.
3. L'ethnologie juridique, p. 190-192.

Voir également son rapport dans : Bulletin Cepsi 1949, p. 157-158.

7. Semaines sociales de Paris.
Plusieurs participations mais incertaines quant aux années.

3. QUELQUES DOCUMENTS INEDITS

- (1) Nous reproduisons ici un document de la main de Possoz dans lequel il nous donne lui-même une vue d'ensemble de son activité littéraire. Peu précise, elle nous révèle quand même l'atmosphère dans laquelle l'auteur voyait lui-même son travail

"J'ai écrit :

En humanités, quelques petits poèmes flamands (perdus ?)

A Louvain, tout un recueil de pensées pieuses (perdu)

Pendant la guerre de 1914, un traité sur la musique (perdu)

Trois recueils de poèmes, dont un au Congo (1)

Des "Eléments de droit coutumier nègre", éd.

Elisabethville, Kafubu, 1942, (épuisé)

Un commentaire juridique sur le traité de Delafosse sur les Civilisations négro-africaines(2)

En 1925, une étude sur les dialectes d'Overijse à Ninove (chez M. Eylenbosch, 4 E, Rozier, Gand)

Après la guerre, ma vie, en rapport avec Jos Cardijn en flamand

Un traité sur les Amitiés apostoliques.

En trois parties, un traité sur le droit clanique

Un commentaire juridique sur le livre d'Olavale

Elias sur la nature des Coutumes juridiques négro-africaines (3)

(Tous trois à Présence Africaine, rue des Ecoles, Paris) pour l'édition).

Des études sur le vol alaire (perdus en partie chez M.)

Une trentaine d'articles sur le droit clanique dans des revues d'ethnologie (Londres, Rome, Fribourg, Allemagne, Congo, Paris, Bruxelles). Des milliers d'articles inédits. Des centaines de lettres (le tout à St Trond chez les RR.PP. Franciscaïns. Parmi elles bon nombre au R.P. Tempels sur la philosophie des noirs; parmi les articles des commentaires sur beaucoup d'ethnologues).

Un traité sur des publications d'A. Sohier (A Tervuren, au Musée)"

NOTES:

1. A Niangara, 1927 (?) il dit avoir écrit chaque jour un sonnet (Uit mijn leven, p. 180)
2. Maurice DELAFOSSE, Les Civilisations négro-africaines, Stock, Paris 1925 142 p.
3. T. Olawale ELIAS, The Nature of African Costomary Law, Manchester University Presse, 1956 Londres

(2) Au dossier nous ajoutons une note de Possoz sur les péripéties de son : "ELEMENTS DE DROIT COU-TUMIER NEGRE". ANECDOTES SUR LA PUBLICATION (1)

4 - Un interprète du parquet se charge de dactylographier le manuel pour l'imprimeur (2) et emporte le manuscrit chez lui. Le lendemain le manuscrit est de nouveau sur mon bureau. J'appelle l'interprète qui me dit : L'autre interprète a vu que j'emportais votre machine à écrire et votre manuscrit; il en a parlé au Procureur du Roi (3); celui-ci m'a dit de ne pas taper votre ouvrage. Le lendemain, je raconte cela au Procureur qui me dit : c'est vrai, je n'aime pas qu'il le fasse, parce que je n'aime pas que Mgr de Hemptinne entende qu'ici au Parquet vos oeuvres aient de l'influence sur ce Noir, encore trop peu formé. Puis-je alors demander à un autre clerc de dactylographier mon travail, dis-je. Oui, dit-il. Là-dessus un clerc emporte le tout. Le lendemain, même jeu. Le Procureur, qui avait consenti la veille, interdit à ce second clerc du Parquet de taper chez lui quelque chose de moi.

5 - Je donne à lire mon manuscrit à M. le Procureur

Général (4). Il le conserve durant huit mois sur son bureau. Il en lit l'introduction, rencontre quelque termes, tels que nègre, organique, etc... et ajoute que l'idée de droits du père, déjà indiquée il est vrai dans cette introduction et dans la préface de son prédécesseur, lui paraît être une découverte. J'ai profité de son départ en voyage pour lui redemander mon manuscrit et le faire imprimer.

6 - A Coquilhatville, lorsqu'il monte en avion, pour Léopoldville, je passe à M. le Procureur Général honoraire Sohier (5) le manuscrit de mon étude sur le mariage indigène (6). Il doit l'avoir lu aussitôt durant le vol. Invité à un banquet officiel chez une des plus hautes notabilités de la place, il parle à un moment donné de ses études de droit coutumier. Le flambeau est maintenant passé à un magistrat de Coquilhatville, dit-il en substance. Tout le monde écoute, intéressé, curieux de savoir le nom. Lorsqu'il le dit, on se tait; on eut dit que tous rentraient sous la table, me dit l'un des magistrats présents.

7 - Ecrit à Bruxelles, durant le congé, en hiver 1939-1940, le manuscrit est remis à l'éditeur (7). Il en imprime les 30 premières pages. Le 11 mai ses ouvriers sont mobilisés. Le 13, je quitte Bruxelles pour la Colonie. L'éditeur me dit : "Voulez-vous que je vous remette un chèque-postal ?" Non, dis-je, je ne pourrai plus le toucher. L'édition est suspendue. Aux chèques postaux il y a une file de 10 personnes de front sur les trottoirs, depuis la rue Ducale jusque plusieurs centaines de mètres sur le Boulevard Bischofsheim. Les gens auront passé la nuit, une belle nuit de lune de mai, pour recevoir leurs ronds, qui risquent d'être engloutis dans les mains de l'envahisseur du pays. Quelques mois plus tard mon frère m'écrit que l'éditeur lui a versé une partie de sa provision, pour solde de compte. Je puis alors publier au Congo.

8 - Le manuscrit est remis à l'Ecole professionnelle salésienne de la Kafubu, à Elisabetville. L'impression dure plus de six mois, depuis le jour de la remise. Tout le temps je crains que Mgr de Hemptinne n'intervienne et obtienne de Mgr Sak (8) qu'il refuse de continuer l'impression. Je crains même finalement Mgr Dellepiane...

9 - Avant de publier une critique des éléments de

droit coutumier nègre, l'administrateur territorial (9) la présente au Procureur du Roi pour avis, et éventuellement pour qu'il insère cette critique dans le Bulletin des Juridictions indigènes et du Droit coutumier, qu'il dirige. Il déclare en substance qu'il ne peut faire lire aux administrateurs ce traité (il ne l'a pas lu) de peur qu'ils n'y voient l'idée officielle.

10 - Le secrétaire du Procureur Général me dit un jour : Pendant que votre manuscrit se trouvait sur le bureau de mon chef, une après-midi jé l'ai lu. -Lenteur et intelligence, indifférence et intérêt.

11 - Le projet de traité de droit coutumier nègre comprenait déjà des milliers de pages et se trouvait encore loin d'être achevé en rien, comme traité complet du droit, lorsque M. Sohier suggéra qu'il ne pouvait s'agir que d'éléments de droit, ou ce qu'on appelle dans certaines universités l'encyclopédie du droit, et lorsque le doyen de l'Université auquel l'auteur parlait d'en faire un cours universitaire, lui dit qu'il fallait vers les 150 pages pour un cours. De là naquit le sommaire (10).

12 - Aussitôt lu le traité, le préfacier demanda à pouvoir formuler des réserves de l'ordre de la géographie juridique. Il écrivait déjà, pour avoir lu auparavant l'exposé raisonné du régime matrimonial : "C'est étonnant comme avec vos prémisses, toute la matière du mariage s'expose avec facilité". Etonnement d'abord, perplexité après, admission ensuite.

13 - Le R.P. Hulstaert, grand connaisseur des indigènes, à première lecture de la théorie sur la communauté d'espèce (11); se demandait d'où l'auteur avait pu tirer cela, dont aucun indigène ne parlait jamais.

M. Marchal, l'un des très rares administrateurs territoriaux parlant bien une langue indigène congolaise, trouva dans cette théorie la meilleure découverte contenue dans le traité.

14 - Lorsque M. Sohier, membre de la commission d'examen des mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge écrivit au R.P. Hulstaert pour le féliciter d'avoir obtenu le prix 1938 par son étude sur les sanctions de l'adultère chez les Nkundo, lui demandait d'où il avait tiré la notion que le droit interclanique était international. Il répondit l'avoir tiré de M. Possoz, qui lui dit l'avoir en partie trouvé

dans le fait que Rome fut fondé par trois clans et que leur fédération traite selon le droit international les autres habitants de la péninsule italique.

15 - Lorsqu'aïdé d'Ambroise Mosaka, le Framboise de M. le Procureur Jean-Marie Jadot (12), l'auteur eut lu quelque 3000 jugements indigènes dans les territoires de Basankusu, de Befale et d'Ingende, et qu'il eut établi un volume de jurisprudence locale, par ordre de matières il fut étonné de devoir mettre le pacte d'amitié dans le droit et non pas dans la liste des sentiments quasi-familiaux.

16 - Lorsque Ferdinand Ikombola ancien boy de Coquilhat, devenu interprète du Parquet de Coquilhatville, se lamentait sur l'abandon indigène du respect paternel, l'auteur eut de la peine à admettre que le droit indigène pût ressembler au droit romain.

NOTES AUX "ANECDOTES..."

1. Le document se trouve dans les Archives Aequatoria Papiers Possoz. Les trois premiers paragraphes sont sans intérêt.
2. Le manuscrit doit avoir été prêt pendant son congé en Belgique et déjà 30 pages étaient imprimés. Voir ci-dessous. S'il parle encore de dactylographie c'est qu'il a repris le travail. Le manuscrit doit avoir été présenté fin septembre à l'imprimerie des Salésiens et l'impression finie fin janvier 1942. Pour cette chronologie voir Hulstaert, "Possoz et Tempels", Revue Africaine de Théologie 7(1983) p. 215-222.
3. Le Procureur du Roi à Elisabethville à cette époque était Mr Paul Van Arenberg (1900-1944) cfr BBOM VII B, 11-14 et Revue juridique du Congo Belge 1944, n.5, 194-201. Voir surtout le témoignage de Jean Sohler concernant les relations entre les magistrats et Mgr de Hemptinne : "A propos de 'Monseigneur de Hemptinne et les Salésiens' (de L. Verbeek), dans : Bulletin des Séances de l'AR-SOM 27(1983)125-137 surtout note 4. Mr van Arenberg, très engagé dans l'Action catholique (scouts) a certainement voulu éviter d'inutiles incidents avec Mgr de Hemptinne. C'était le moment de la

- virulente réaction de Mgr de Hemptinne contre Mr Possoz qui lui avait proposé pour imprimatur deux brochures sur l'action catholique. Les Papiers Possoz à Sint Truiden possèdent une copie du jugement du Père Emmanuel Valet sur les "Pensées jocistes" de Possoz. Ce document est daté du 18 août 1941. L'autre brochure : "L'action catholique africaine" reçoit le même refus d'imprimatur de la main de Mgr de Hemptinne. Ce refus est daté le 4 février 1941. Aequatoria reçut la défense de publier encore des textes de la main de Possoz. Le dactylo de Mr Possoz était probablement Mr Asani.
4. Le Procureur Général de l'époque était Mr Victor Devaux (1889)
 5. Antoine Sohier, procureur général à Elisabethville avait quitté le Congo depuis 1934. Il y retournait en 1939 en mission spéciale du Ministère des Colonies. Il passait à Coquilhatville le 13-14 septembre 1939. Il était le préfacier des "Eléments ...".
 6. Il s'agit probablement du texte publié dans Aequatoria 2(1939)137-142 (Mariage et droits féodaux).
 7. Un éditeur dont je n'ai pas retrouvé le nom à Bruxelles.
 8. Mgr Sak, Joseph (1875-1946), Vicaire Apostolique de Sakania
 9. Cet administrateur territorial était René Marchal (1898). Procureur du Roi était encore van Arenbergh qui était aussi le secrétaire-adjoint du Bulletin juridique du Congo Belge. Marchal publiait sa recension dans : L'Informateur (Elisabethville) du 27 juin 1942.
 10. Lettres de Sohier à Possoz (Copie Archives Aequatoria) 9-12-1939/23-4-1940; de Possoz à Sohier : 26-3-1940/11-4-1940
 11. Voir le manuscrit dans les Archives Aequatoria, Papiers Possoz en néerlandais : Gemeenschap van aard.
 12. Joseph Marie JADOT (1886-1967). Au Congo de 1910 à 1932. Voir Bulletin des Séances de l'ARSOM 1967, 784-785.

4. LES PAPIERS POSSOZ A SINT TRUIDEN

Dans les Archives des Minderbroeders à Sint Truiden (Belgique) se trouve une partie de l'héritage littéraire de Mr Emile Possoz. Il consiste en un grand nombre d'études non publiées, de correspondances et de documentation variée (papiers de famille, photos, coupures de journaux). Il les avait cédés aux Pères franciscains moyennant son ami le Père Nestor Poppe quelque temps avant sa mort.

1. Une liasse avec la correspondance Tempels-Possoz
Classée en 1984 par le Père Luitfried Hansen (Voir Idem, De litteraire nalatenschap van Pater Placied Tempels ofm, dans : Franciscana 38(1983)3-4, p. 177-181). Tempels à Possoz, de 1943 à 1966 : 385 feuilles
Possoz à Tempels, entre 1943 et 1966 : 274 feuilles
Copies de lettres de Possoz à d'autres.

2. 15 liasses comportant études dactylographiées et manuscrites, coupures de journaux, documentation diverse, correspondances.

Liasse 1 : Ancienne étude sur l'art de voler aux ailes

Liasses 2 à 5 : Essais majeurs

Liasses 6 à 8 : Essais mineurs

Liasse 9 : vide

Liasses 10 : et Correspondances

Liasse 12 : Notes de lecture; papiers personnels; photos

Liasse 13 : Papiers de famille et Correspondance Gardijn (1903-1917)

Liasses 14 et 15 : Documentation variée, coupures de journaux.

3. Plusieurs livres et brochures des années
1950-1960

Le nombre de pages écrites et conservées ici serait d'environ 8500. Nous publierons ici le résumé du catalogue exhaustif de ces archives fait fin 1987 et début 1988. Pour certaines parties nous mentionnerons les documents les plus importants. La plupart des textes est en français et dactylographié. Nous citerons le document par son titre et dans la langue employée.

Quelques abréviations : ms : manuscrit; f : folio;
r : recto; v : verso; N : texte annoté à la main;
d : dactylographié;

Nous avons adopté l'ordre suivant :

- I. Essais majeurs
- II. Essais mineurs : - sujets religieux
- sujets de sciences humaines
- III. Correspondances
- IV. Varia.

x x x

I. ESSAIS MAJEURS

- (1) Une étude sur l'art de vol à ailes (1924 à 1932)
(Liasse 1) ms, 2 séries de 17 calepins et une
farde de 250 f, r.
avec un cours stencilé d'"ergologie", 37 f, r-v;
et un calepin avec une copie d'une grammaire li-
ngala.
- (2) Ancien droit clanique (Liasse 2)
Plusieurs sousdivisions :
 - a. Klanrecht, 23 f,r, N; 37 f,r, N (pagination :
24 à 60)
 - b. Ancien droit clanique, T.I, Méthodologie gé-
nérale 100 f, d. + ms, N
 - c. Méthodologie générale introductive, 167 f, r N
 - d. Ancien droit clanique I. Théorie générale du
droit ou méthodologie générale, 70 f,r
 - e. Droit clanique ancien II - Ancien droit cla-
nique I, 70 f,r d + ms,N + 150 f,r
 - f. Droit clanique ancien III, 120 f,r N
- (3) Bibliothèque d'ethnologie juridique (Liasse 3)
Petites études claniques A, 52 f,r, N
B, 107 f,r
C, 128 f,r, d + ms,N
- (4) Droit nègre. Essai de principes, 1 f,r (Liasse 3)
Le droit à l'Equateur, 64 f,r, N
- (5) Réflexions ethnologiques I : (Liasse 3)
Ethnologie juridique. Mission et Folklore 31f,r

Réflexions ethnologiques II: Sciences communicationnelles et primitives 40 f,r

Réflexions ethnologiques III : La masse humaine, 25 f,r

Réflexions ethnologiques IV : L'Eglise missionnaire face au droit, 30 f,r

Réflexions ethnologiques : Points de départ et points d'arrivée, 57 f,r

Réflexions ethnologiques V : 29 f,r, N

- (6) Promotion des peuples claniques. Essai de méthodologie des interactions du droit moderne et du droit clanique. 80 f,r (liasse 3)
- (7) Introduction au droit clanique. Méthodologie et droit clanique, 74 f,r (liasse 3)
- (8) Critique du "Mariage des Nkundo" par G. Hulstaert ("Ma première étude du droit coutumier africain" 1937) , 155 f,r,ms
Sur le mariage des Nkundo par G. Hulstaert, 25 f,r, ms (liasse 3)
- (9) Bibliothèque d'ethnologie juridique (liasse 4)
Tome I: La paternat. 126 + 3 f,r, N
Tome II: Pages d'ethnologie juridique, 100 f,r, N
Tome III: Dialogue africain, 171 f,r, d + ms, N
- (10) Droit primitivement interclanique - III, 100 f, r, N - IV, 100 f,r, d + ms, N (liasse 4)
- (11) Philosophie et droit clanique (liasse 8), 260 f,r (Sousdivisions : Généralités du droit clanique; Nature des droits; Droit civil; Procédure - théorie de la preuve, théorie des statuts, théorie des obligations et des contrats, théorie des associations, métiers et castes, procédures judiciaires, droit commercial, droit du travail, droit financier, droit interclanique, essai d'une philosophie du droit clanique - Droit externe).
- (12) Amitiés apostoliques, 120 f,r, N (liasse 5)
- (13) Petite histoire du solitarisme, p. 23 à 236, r. N (liasse 5)

- (14) "Uit mijn leven", 334 f (avec quelques documents séparés : Herinneringen aan Cardijn, 2 f,r; Psychologie du Cardinal Cardijn, 7 f,r; Herinneringen aan Cardijn, 10 f,r) (liasse 5)

II. ESSAIS MINEURS.

(1) Essais religieux (liasse 6)

1. Sujets de piété : 43 sujets, environ 120 f,r,d,fr
2. Catéchèse : e;a. :
 - Nog enige losse gedachten bij het lezen van "Onderrichtingen voor doopleerlingen" 39 f,r
 - Un aspect de catéchèse missionnaire, 4 f,r
3. Laïcat. :/J.O.C., environ 130 f,r avec e.a. :
 - Lettre ouverte aux laïcs en pays de mission (1-8-1966), 8 f,r
 - La mission, traumatisme sociale, 8 f,r
 - La civilisation traumatisante, 7 f,r
 - Une implication du décret sur l'apostolat des laïcs, 21 f,r
 - L'homme que fut Mgr Cardijn, 8 f,r, d + ms
4. Concile/adaptation : environ 100 f,r avec e.a. :
 - Un concile contre les pauvres ? 3 f,r
 - L'Eglise, le Concile, les missionnaires et le droit canonique, 11 f,r
 - Réflexions d'un laïc sur le concile, 35 f,r
5. Prêtres, environ 25 f,r
6. Liturgie, environ 25 f,r avec e.a. :
 - Messe et ethnologie, 10 f,r
 - La liturgie en pays de mission, 3 f,r
7. L'Eglise en Afrique/adaptation, environ 120 f,r avec e.a. :
 - Un aspect peu compris de la Jamaa, 4 f,r
 - Africaniser la JOC, 6 f,r
 - Vers une théodicée bantoue, 16 f,r
8. Missiologie, environ 350 f,r, fr et nl, 90 sujets traités avec e.a. :

- Missie en europsse cultuur, 11 f,r
- Adaptation et missiologie, 10 f,r
- Problématique missionnaire, 15 f,r
- Réflexions ethnologiques :
 - II. Ajustements au devenir, 22 f,r
 - III. Concile et ethnologie, 29 f,r

9. Varia, environ 35 f,r avec e.a. :

- Quatre regards sur les primitifs
 - °l'oeil du Linguiste et du philosophe africain
 - °l'oeil du liturgiste et de l'exégète
 - °l'oeil de l'ethnologue et de l'ethnographe
 - °l'oeil d'un autre exégète

(2) Essais en sciences humaines (liasse 7)

1. Civilisation (liasse 7), 6 sujets, 19 f,r
2. Primitifs, 8 sujets, 36 f,r
3. Sociologie, 13 sujets, 44 f,r
4. Folklore, 4 sujets, 45 f,r
5. Magie, 10 sujets, 52 f,r avec e.a. :
 - La magie des primitifs, 27 f,r
6. Linguistique, 6 sujets, 64 f,r avec e.a.
 - Dictionnaire explicatif et dictionnaire interlingual, 22 f,r
 - (documentation sur le 8 e congrès d'onomastique)
7. Colonisation, 5 sujets, 25 f,r avec e.a. :
 - Adaptation des milieux africains aux entreprises modernes, 4 f,r
 - Erreurs coloniales, 7 f,r
8. Famille, mariage, dot, héritage, 29 sujets, 166 f,r avec e.a. :
 - Les blancs civilisés et la dot clanique, 16 f,r
 - Situation du mariage congolais à Léopoldville, 3 f,r
 - Sanction de l'adultère. "Pour le R.P. Hulstaert" (Cfr son étude publiée dans l'IRSC,1937), 12 + 3 + 13 f, d + ms, N
9. Philosophie, 39 sujets, 150 f,r avec e.a. :
 - Philosophie ethnologique, 11 f,r
 - L'inquiétude perpétuelle africaine, 7 f,r
 - Vie, fécondité, union vitale, Trois aspirations, 5 f,r

- Philosophie of juridische fiktie ?, 11 f,r
 - Vie, forces, energie, 7 f,r
10. Ethnologie. Farde avec le titre : "Vlaamse opstellen . Rechterlijke volkenkunde" (Essais flamands. Ethnologie juridique).
- 41 sujets, avec e.a. :
- Korte beschouwingen over het primitief recht (Brèves considérations sur le droit des primitifs), 48 f,r.
- Plusieurs de ces textes ont été publiés dans Band
11. Ethnologie II. 27 sujets, 124 f,r avec e.a. :
- A propos de la paléo-ethnologie, 6 f,r
 - Le nouveau "Zaire", 2 f,r
 - Enquête sur les formes d'esclavage au Congo, 8 f,r-v, d + ms
 - Introduction à un cours d'ethnologie, 10 f,r
12. Paternat (classe 8), 15 sujets, 53 f, avec e.a. :
- Le clergé africain devant le droit clanique, 7 f,r
 - Le clan des mongo, 1 f,r
 - La codification de la coutume, 7 f,r
 - Quelques points du droit nègre, 4 f,r
13. Clan, 29 sujets, 193 f avec e.a. :
- Droit foncier clanique, 26 f,r
 - Clan, tribu, nation, 7 f,r
 - Passé et avenir du droit clanique, 30 f,r
 - Politiciens modernes et politiciens claniques, 1 f,r
 - Droit et philosophie clanique, 3 f,r
 - Du statut clanique au statut moderne, 16 f,r
 - Avenir clanique, 13 f,r
 - Définitions du droit clanique, 2 f,r
 - Autour d'une philosophie clanique, 30 f,r
 - Le passage de la vie clanique à la vie moderne, 2 f,r
 - Droit clanique universel, 17 f,r
 - Droit clanique et religion clanique, 4 f,r
 - Avant le "clan", 4 f,r
 - Juristes et droit des clans, 3 f,r
14. Droit coutumier, 44 sujets, 493 f, avec e.a. :
- Droit des mongo. Titres de preuve et actes

- juridiques, 53 f,r,ms
- Etude de droit coutumier, 40 f,r
- Comment présenter un cours de droit clanique ?
11 + 30 f,r
- Etudes critiques : 1. Du parquet congolais,
34 f,r (avril 1933)
2. Antagonisme parquet et
territorial, 14 f,r
- Le droit coutumier vivant et le droit écrit,
31 f,r
- Passage du droit africain ancien au droit hami-
que propre au Rwanda avant l'occupation euro-
péenne, 7 f,r
- Idées sur le droit coutumier, 7 f,r
- L'opinion et le droit, 18 f,r
- Codification des coutumes, 8 f,r
- La fiction, 12 f,r
- L'histoire du droit coutumier, 6 f,r
- Justice et droit, 1 f,r

15. Varia

- Races, cultures, civilisations, religions, 8 f,r
- Les malfaiteurs internationaux, 2 f,r
- Progrès normal des pays sous-développés, 2 f,r
- L'Egypte ancien fut clanique
- Réflexions sur le droit ancien germanique,
16 f,r
- Du droit chez les Esquimaux, 15 f,r

III. CORRESPONDANCES

- (1) La correspondance Tempels - Possoz déjà mention-
née (classée à part)
- (2) Quatre fardes de correspondances avec plusieurs
personnes. Non ordonnées. Il n'est pas de la
classer car les correspondants sont difficiles
à identifier dans la plupart des cas. Quelques
lettres de Boelaert, de Hulstaert. Le tout se si-
tue entre 1955 et la fin de sa vie. A peu près
800 f (liasses 10 et 11)
- (3) Correspondances Possoz-Cardijn, 1903-1917; let-
tres de famille 1902-1906; Possoz-Geyens msc,
1905-1907; (liasse 13)
- (4) Correspondance pour l'édition de ses deux

brochures en 1966-1967 (environ 50 f) liasse 12

- (5) Avec Grootaerts sur son étude de toponomie dans les environs de Halle 25 f liasse 12

IV. VARIA liasse 12

- (1) Documents familiaux (succession de son père, environ 120 f)
- (2) Documents et correspondance relatifs à une affaire judiciaire à Elisabethville dans laquelle Possoz était impliqué.
- (3) Originaux de ses diplômes et certificats
- (4) Quelques tiré-à-part des ses articles
- (5) Texte d'une conférence (23-4-1949) du Professeur de l'Université de Rome où ses "Eléments..." sont longuement analysés 16 f,r
- (6) Registre avec les textes, coupures, des recensions de ses "Elements"
- (7) Une centaine de photos du Congo belge, principalement des tatouages
- (8) Notes et coupures ethnologiques, environ 100 f
- (9) Conférence de G. Swerts : "Le bouc émissaire", 20 f, r liasse 14
- (10) Coupures et autres publications sur Cardijn (liasse 14)
- (11) Coupures de journaux variées liasse 15
- (12) Documents de travail relatifs à l'action sociale catholique au Congo Belge provenant de J. Meert, environ 500 f (liasse 14).

H. VINCK
avril 1988

252 p. Mémoire Diplome EHESS, 1985, Paris.

11. OKENGWE A. E., Les Atetela dans la ville de Kinshasa. Mémoire Diplome EHESS, Paris, 1976.

H. Vinck

ARCHIVALIA

Mr Regnier Van Egeren (°13.8.1912) entra le 6.7. 1938 au service de l'administration coloniale belge au Congo et travailla à Ingende, dans la région de l'Equateur, en qualité d'administrateur territorial assistant. Il était docteur en droit et licencié en sciences coloniales. A sa mort survenue à l'improviste à Mbandaka, probablement en 1972/73, ses papiers ont été remis au Père Hulstaert. En les dépouillant, nous avons constaté que ces papiers constituent un fonds archivistique important d'autant plus qu'ils nous fournissent des informations précieuses sur la région m'ng'o de Bokatola-Ingende, Bikoro, Bolomba et Basankusu. Ces informations concernent surtout l'organisation administrative, le régime foncier et payannats indigènes, les jugements des affaires civiles, les coutumes, le mariage et quelques éléments de la littérature orale traditionnelle, les proverbes notamment. L'héritage de Van Egeren est conservé dans 3 boîtes renfermant des fardes contenant globalement plus ou moins 62 documents classés et représentant à peu près 1920 pages. Nous le mettons à la disposition des chercheurs intéressés pour autant qu'il leur soit un instrument de travail utile et efficace. Nous l'exposons tenant compte des rubriques qui le constituent.

SIGLES

2.1.2.1. ou autre = place du document dans le fonds.

- AT = administrateur du territoire
- Mss = manuscrit
- dact = dactylographié
- Phc = photocopie
- R/V = recto/verso
- F° = format in-folio
- Q° = format in-quarto

8° = format in-octavo

Fr = Français; Li = Lingála; Lo = Lomóngo

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- Rapport d'enquête sur la chefferie Bombwanja : origine historique, liens avec d'autres groupements, composition de la chefferie, organisation coutumière et mode de succession au pouvoir. Y figure aussi une note d'une page sur les premiers Européens à Bokatola (2.1.2.1.; établi par A.T. Leclercq; dact; F°; 1936; 2 p.; Fr.).

- Chefferie Bongale-Bakala avec 2 pages de P.V. d'enquête sur la création de cette chefferie. Y sont mentionnés : les origines de la chefferie, sa composition, la généalogie du chef à investir et ses droits, la justification du nom de la chefferie et le bien-fondé de sa création. (2.1.2.2.; les A.T. Cremer, Leclercq et Veys; 1924-51; dact; F°; R; 6 p.; Fr)

- Chefferie Ligumba-Beloko et P.V. de la création du secteur : historique du secteur, liens avec d'autres groupements, sa composition et sa raison d'être (2.1.2.3.; Leclercq et Veys; dact; F°; 1936-51; 7 p. R; Fr)

- Territoire d'Ingende : tableau synoptique de 1957. Y figure : tous les secteurs composant ce territoire avec les noms des chefs ainsi que les chiffres indiquant le nombre de la population n'appartenant pas aux secteurs (Sociétés, Missions catholiques et protestantes) (2.2.7.; dact; stenc.; F°; 1957; 17 p. R; Fr) comptabilisé les populations Nkundo et les Batswa séparément.

- Organisation administrative de la province de l'Equateur (Brochure) (2.2.5.; AIMO; dact.; stenc.; F°; 1958; 14 p.; Fr).

2. REGIME FONCIER ET PAYSANNAT INDIGENE

- Deux lettres photocopiées transmettant à l'A.T. de Boendé les coutumes foncières de Lokolia (Boende) en vue de l'expérience agricole "paysannat pilote". (2.2.1.; H. Kiesel; dact.; F°; 1958; 17 p.; Fr).

- Propriétés de terres, de pêcheries et de bêtes ainsi que les sanctions coutumières aux contrevenants

(1.14.; Mss; 8°; 30 feuilles; Lingala)

- Problèmes des terres indigènes à Mbandaka de 1947 à 1951. Terres appartenant aux indigènes, terres domaniales et paysannats (2.1.2.4.; Mss; F°; 1947-51; 3RV; Fr)

- Propriétés foncières chez les Elanga (étangs, forêts, champs) (3.3.3.; Mss; 1956-58; 20 feuilles; Lingala)

- Réponse à 15 questions d'enquêtes sur les domaines fonciers chez les Ekonda, Mpama, Ntomba, Bolia, Bassegele, Bahavu et Barega. La deuxième liasse est une communication présentée à l'ULB/Solvay sur les droits fonciers des indigènes du Congo belge. Un P.V. de 2 pages sur la réunion foncière du 4.2.1955 (2.1.1.2.; dact.; stencilé; Q°; 50 p.; Fr)

- Une liasse comprenant : une carte d'occupant d'un paysannat indigène au verso de laquelle se trouvent des notes manuscrites à peine lisibles sur les droits et devoirs des époux sans précision du terroir; un P.V. de remise-reprise entre Mr. Van Egeren et Mr Fontier; P.V. des conseils de paysannats des groupements Bosende, Mpenge, Ntomba-Nkole, Bosanga et Maringo; une copie de déclaration de créance de Mr. Van Egeren; Rapport d'activité, emploi du temps et appréciations des chefs hiérarchiques de Mr Van Egeren pour les mois d'Avril, de mai, de juin, de juillet, d'août, et de septembre (2.1.4.; dact. mss; F° 1 p.; Q° 30 p.; 1954; Fr)

- Rapport annuel paysannat du territoire d'Ingende en 1954 (2.1.3.; dact.; F°; 1954; 14 p.; Fr)

- 4 copies de la liste des paysans Batswa travaillant à la palmeraie de Batsina; listes d'appel des palmeraies suivantes : Ifomo, Botoma, Bombenga, Batsina, Bonganga; une note de Veys demandant à Mr De Vestele de sanctionner 2 moniteurs agricoles dormant près du feu pendant les heures de service; tableau synoptique du secteur Lifumba-Beloko en 1951; division clanique du village Bokenyola à Bikoro (2.1.5; Mss; dact; format divers; 1954; 50 p.; Fr)

3. JUGEMENTS AFFAIRES CIVILES

- Jugements divers au tribunal des Elanga (3.3.8.;

Mss; F°+8°; 1957-58; 10 feuilles; Lingala)

- Liasse contenant des jugements sur les dettes chez les Elanga (3.3.2.; Mss; 8°; 1955-59; 20 feuilles; Lingala)
- 2 copies sur louage des biens et rapport d'activité de Van Egeren en 1958 (3.2.6.; Mss; dact; 1956/57; F°; 15 feuilles; Fr)
- Jugements sur les gages et dépôt d'argent (3.3.6.; Mss; 8°; 1956-57; 10 feuilles; Lingala)
- Jugements sur les louages chez les Elanga (3.3.5.; 1955-58; 8°; 10 feuilles; Lingala)
- Jugements sur les prêts chez les Elanga (3.3.4.; Mss; 8°; 1956-58; 10 feuilles, Lingala)
- Jugements sur les successions chez les Elanga (Ingende) (3.3.1.; Mss; 8°; 1955-57; 20 feuilles; Lingala)
- Liasse des fragments au tribunal des Môngo de Basankusu (3.2.4.; Mss; dact; Q°; 1936-56; 20 feuilles RV; Fr)
- Liasse de jugements sur les contrats : dettes, prêts, dépôts, partage inégal; avant ou après la mort de quelqu'un de qui l'on dépendait (1.11; Mss; 8°; 1947-56; 43 feuilles; Lingala)
- Noms indigènes de quelques Blancs (sur la chemise). A l'intérieur, extraits des jugements rendus à Basankusu. Le reste est illisible (3.2.5.; Mss; dact; F°; 1957; 17 feuilles; Fr)
- Une lettre du Secrétaire Provincial Brebant à tous les Commissaires de District sur la tutelle coutumière à l'Equateur; celle de J. Schattens à tous les directeurs provinciaux des A.I. sauf Kasai sur le sujet; une copie de jugement au territoire de Kazumba. (2.2.3.; dact; stenc.; F°; 1957-58; 6 pages; Fr)

4. COUTUMES MONGO

- Une liasse de plus de 70 feuilles sur les coutumes Ekonda à travers les jugements rendus à Lukolela, Ntomba et Bikoro. (2.2.6.; Mss; dact; format divers, 1951-59; Lingala et Fr)

- Cahier de 2 pages manuscrites sur les relations entre Nkundo et Batswa (3.3.10; 8°; 1957;RV; Fr)
- Coutumes des Bombwanja (Ingende) à travers des copies de jugements (2.2.8.; Mss; format divers; 50 feuilles; Lingala+Fr)
- Les Bokala : migrations, divisions, frontières, organisation sociale et politique, généalogies. Avec une liasse de papiers illisibles (2.2.9.; dact; F°; 1939; 23 p.; Fr)
- Les Ekonda et les Nkundo : leurs distinctions et origines, leurs liens, leurs organisations coutumières, judiciaires et foncières. Une liasse à peine lisible et contenant beaucoup de ratures. On y trouve aussi une page (20) dactylographiée (F°) sur les relations foncières : vassalité et location (2.1.1.1.; Mss; F°; RV; 28 p.; Fr)
- Un cahier ayant peut-être appartenu à un certain Boyela André et contenant 9 pages de notes illisibles sur les Môngo du Nord. Il y a aussi une tentative de traduction du Français en Lomôngo, en Lokonda, en Lingala, Lokundu (Lonkundo ?) et en Lingombe des termes : tribu, sous-tribu, clan, sous-clan, et famille (3.2.3.; Mss; Q°; sd; 9 p. Fr)
- Ekonda : notes barrées par l'auteur (?) (2.1.2.6.; Mss; F°; 1954; 3 feuilles RV; Fr)
- Autorité parentale (paternelle) chez les Bombwanja (2.2.2.; Mss; dact; F°; sd; 3 feuilles R; Fr)

5. MARIAGE

- Affaires civiles en coutumes môngo suivant une note de l'A.T. Cochez d'Ingende en 1958 concernant les fiançailles nkundo, grossesse de la fiancée (le reste est illisible) (3.2.7./1-12; Mss; dact; F°; Diverses dates; 50 feuilles; Fr+Lo)
- Dot : modalités de paiement et de remboursement en cas de rupture du mariage par divorce ou décès de l'un des conjoints (1.15; Mss; 8°; 1937-53; Lingala)
- Mariage et modalité (liasse) (1.17; Mss; 8°; 1938-58; 50 feuilles R; Lingala)
- Obligations réciproques des conjoints et sanctions

y afférentes (1.18; Mss; 8°; 1934-58; 50 feuilles, Lingala)

- Paternité d'un enfant né pendant les fiançailles ou en dehors du mariage (1.19; Mss; 8°; 1946-58; 50 feuilles R, Lingala)

- Les problèmes de succession (1.20; Mss; 8°; 50 feuilles; Li)

- Formation du mariage chez les Bonyanga (1.1.2.; Mss; 8°; 4 feuilles RV; Fr)

- Cérémonies de versement de dot chez les Bonyanga (1.1.3.; Mss; 8°; sd; 22 feuilles RV; Fr)

- Un cahier sur différents jugements rendus par Van Egeren sur le mariage religieux dans différentes localités de l'actuelle zone d'Ingende de 1941 à 1951 notamment chez les peuples suivants : Bombwanja, Salonga, Busira, Bokala, Indole, Waola, Boangi, Lingoy, Bongili, Bonyanga, Bongale, Ikelemba (1.2.; Mss; 8°; 1941 à 51; 50 feuilles R; Fr)

- Prescriptions sur les coutumes et les sanctions matrimoniales transcrites entre 1939 et 1946. Le lieu n'est pas indiqué (1.3.; 8°; 1939-46; 100 feuilles RV; Lingala)

- Jugement à Basankusu et à Bolomba sur l'autorité paternelle en 1940, 1948, et 1954 avec des cas similaires à Ingende et Bikoro. Il y est aussi question du droit de tutelle et de succession (1.4.; Mss; 8°; 19 feuilles R; Fr)

- Un cahier sur les jugements rendus chez les Bonyanga en matière de divorce, d'adultère et autres infractions coutumières (1.5.; Mss; 8°; 80 feuilles RV; Li+Fr)

- 49 jugements sur relations entre co-épouses, fausses accusations, adultères, décès, meurtre, etc. à Bonyanga (Cahier) (1.6.; Mss; 8°; 9 feuilles RV; Li+Fr)

- Cahier sur 39 jugements chez les Bonyanga en matière d'adultères, élevages, divorces. (1.7.; Mss. 8°; 24 feuilles RV; Li+Fr)

- Cahier sur 54 jugements à Bonyanga en matière

d'adultère et autres sanctions coutumières (1.8.; 8°; 14 feuilles Lingala + Fr)

- 11 liasses sur les jugements dans le territoire d'Ingende : paternité, conditions de mariage; obligations du beau-père; polygamie; adultère du mari; etc. (A peine lisible) (1.9.; Mss; 8°; 100 feuilles R; Fr)

- Une liasse de 37 feuilles sur les jugements en matière de différentes formes coutumières d'adultères : avec une femme mariée; une veuve; divorcée, séparée de corps, femme en congé (1.10; Mss; 8°; 1935-52; 37 feuilles R; Lingala et parfois Fr)

- Fiançailles chez les Bonyanga : nature, modalités et conséquences. (1.1.1.; Mss; 8°; 5 f. RV; Fr)

- Coutumes Bonyanga : 3 liasses sur les fiançailles, le mariage et la dot (1.1.; Mss; 8°; 32 feuilles RV; Fr)

- Encore des jugements sur la dot : modalités de versement et de remboursement (1.16; Mss; 8°; 50 p.; Lingala)

- Une dizaine de fiches sur la jurisprudence en matière des affaires civiles (famille, droit et devoirs des époux, succession et donation, mariage catholique, dot, adultère, attribution d'enfants et une vingtaine de papiers sur quelques proverbes m'ng'o) (3.2.8.; Mss; F°+Q°; 1953; 20 feuilles; Fr+Lingala)

- Une quarantaine de feuilles sur le divorce et ses conséquences : partage des biens, sort des enfants; remariage; remboursement de la dot (1.13; Mss; 8°; 1935-56; 40 p.; Lingala Fr)

- Bikoro : 8 liasses sur le mariage, la dot, obligations des conjoints; adultères, divorce, autorité parentale et attribution des enfants, droit de chasse et de pêche, successions et autres obligations coutumières (illisibles) (Mss; 8°; 1936-58; 3.3.7. 100 p.; Fr)

- Une dizaine de fiches sur la jurisprudence en matière de famille, droits et devoirs des époux, successions et donations; mariage; mariage catholique; dot, adultère, attribution d'enfants et une

vingtaine de papiers sur les proverbes m'ongo (3.2.8.; Mss; F°+Q°; 1953; 20 pages; Fr + Lom'ongo)

- Une quarantaine de feuilles concernant : Relation entre Batswa et Nkundo, adultère entre Batswa et Nkundo, héritage et indemnité de décès (1.12; Mss; 8°; 1936-53; 40 p.; Lingala+Fr)

6. PROVERBES ET CHANTS

- Proverbes des Bombwanja dans un cahier où quelques-uns de ces proverbes sont traduits en français (3.2.2.; Mss; 8°; 1954/58; 40 p.; Lom'ongo+Fr)

- Autres proverbes des Bombwanja avec traduction française (3.3.11; Mss; 8°; 40 feuilles; Lom'ongo = Français)

- Un cahier de quelques proverbes m'ongo des Bonyanga (35), et Bombwanja (44). Les proverbes sont traduits en français, sans application pratique; y incluses 7 feuilles d'autres proverbes (3.2.1.; Mss; Format divers; 1950-54; 40 p.; Fr+Lom'ongo)

- Chants, proverbes et maximes en lom'ongo (3.3.9 ; 8°; sd; 30 feuilles; Lom'ongo).

LONKAMA E.B.

Octobre 1988

P.S. Témoignage de J.C. Bongwalanga de Basankusu sur R. Van Egeren (Mbandaka 12/4/1958, p. 5): "Il était connu sous le surnom Mai ya Moto (=eau chaude). En 1956-57, il était chef de région de Bokakata et Bokeka. A considérer ce surnom, ceux qui ne l'ont pas connu pensaient qu'il était un mauvais blanc. Mais son surnom n'avait rien de commun avec son caractère. C'était un blanc au coeur tendre envers les noirs, Car un blanc qui aime les noirs est celui qui leur donne l'occasion de s'exprimer, et qui répond cordialement à leurs questions quand bien même il en est d'accord ou pas. Partout où il est passé, aucune personne peut dire que Mai ya Moto lui a fait du mal. Arrêtait-il quelqu'un, c'était seulement sur infraction. Voilà son travail. Nous tous de Basankusu sommes très affligés par son départ à l'improviste (...) nous aurions organisé une grande fête. (Traduit du lingala par l'A.).

CHRONIQUE

Rapport du Colloque d'Aequatoria (Lonkama E.B.)

Pour commémorer les 50 ans de son existence, le Centre Aequatoria de Bamanya (10 km de Mbandaka) a organisé du 10 au 13 octobre 1987 un colloque interdisciplinaire autour du thème : "Recherches africanistes au Zaïre, état de la question". En effet, pendant 3 jours, les 17 participants, venus de Bandundu, de Kinshasa et de Mbandaka, se sont penchés assidûment, chacun dans le domaine de sa spécialité, sur la question en y apportant le meilleur de soi-même. Les invités de Kisangani, de Lubumbashi et de Basankusu n'ont pas pu être des nôtres faute de la difficulté des communications.

L'ouverture a eu lieu le samedi 10/10/87 à 18 hrs, dans la salle de la nouvelle bibliothèque encore en chantier, mais impeccablement aménagée pour la circonstance. Le Père Hulstaert, fondateur d'Aequatoria, en a donné le coup d'envoi après le mot de bienvenu du Père Honoré Vinck, le directeur actuel du Centre. Hulstaert qui a porté Aequatoria aux fonds baptismaux a parlé des péripéties du début. Et comme il l'a bien indiqué, le Centre a commencé par une Revue Aequatoria dont le but, tel que le suggère le nom, était de parler des choses de l'Equateur. Avec son défunt confrère Edmond Boelaert (1899-1966), Hulstaert voulait par cette revue quérir la collaboration de tous ceux qui -missionnaires ou colonisateurs- voulaient mieux connaître et comprendre la culture des nègres en vue d'une meilleure action "civilisatrice". Malgré certaines oppositions, la revue a atteint le but escompté. Mais les difficultés financières faute d'abonnés, et le départ des collaborateurs après l'indépendance de notre pays, entraîneront sa disparition en 1962.

Il faudra attendre le 80^e anniversaire de Gustaaf Hulstaert en 1980 pour que la revue ressuscite sous l'appellation d'Annales Aequatoria. Honoré Vinck qui en est le rédacteur en chef a précisé les bienfondés

de la reprise. Entre autres, la sauvegarde et la poursuite de l'oeuvre des pionniers, ainsi que l'encouragement des chercheurs zaïrois dans le domaine des recherches africanistes, avec une attention particulière aux Môngo.

Honoré Vinck a enfin passé la parole au Citoyen Lonkama Ekonyo Bandengo, le Secrétaire d'Aequatoria qui a expliqué à l'auditoire le fonctionnement actuel du Centre dont l'ossature est composé des éléments suivants : la Bibliothèque, la Revue Annales Aequatoria, le Guest-House, et les Etudes connexes. Les étudiants et professeurs des instituts supérieurs de la place (Institut Supérieur Pédagogique, Institut Supérieur de Développement Rural, le Grand Séminaire, Institut Supérieur de Théologie) sont les bénéficiaires privilégiés des oeuvres du Centre. A ce titre, l'orateur les a exhortés à des recherches sérieuses et originales, sans décalcomanie, sur ce vaste champ d'investigation que sont les cultures locales dans toute leur diversité.

Le débat qui a suivi ces 3 exposés s'est axé sur les moyens matériels (fonds, emplacement, personnel et conservation) mis en oeuvre pour faire fonctionner le Centre. Ici, le Directeur du Centre a révélé que Misereor Aachen, la Sulzmann-Stiftung et les dons des particuliers constituent nos ressources de fonctionnement. L'emplacement, a-t-il poursuivi, est bien indiqué par l'atmosphère rurale de Bamanya qui offre un climat particulièrement propice aux recherches loin des tribulations urbaines de Mbandaka. A 10 km de la ville, le Guest-House est mis à la disposition de nos usagers. Quant au personnel, il est composé de 4 unités : le Directeur, le Secrétaire, un bibliothécaire et un dactylographe à temps partiel. S'agissant de la conservation des documents, la réponse a été la suivante : les documents d'archives sont gardés dans des boîtes à l'abri des insectes et des destructeurs humains.

Un repas d'amitié, assorti de mets et d'un rafraichissement venus à propos, et réunissant tous les participants, a clôturé cette première demi-journée dans une atmosphère de cordialité entre tous et de retrouvailles entre ceux qui se connaissaient déjà.

Dimanche 11/10/87

Après avoir donné libre cours à la dévotion de quelques invités qui voulaient s'acquitter de leurs obligations dominicales, on s'est encore retrouvé pour la première journée entière du Colloque, laquelle s'est ouverte par la communication du Citoyen Esole Eka Likote sur "Les structures sociales chez les Ntombá septentrionaux". Né le 24-4-1945, Esole est docteur en Sciences Sociales de l'Université Libre de Bruxelles, et détenteur d'une licence spéciale en Civilisations Africaines dans la même université. Actuellement, il est Chef de Section des Traditions Orales à l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre.

Ayant situé les Ntombá dans la zone administrative de Bongándángá (sous-région de la Mongálá), l'orateur a défini comme suit les relations qui unissent les Ntombá : la consanguinité et la non consanguinité autrement appelée le groupe des "autres". Dans la consanguinité, a-t-il précisé, on rencontre aussi la parenté fictive, c.à.d. la parenté de couture ou la parenté de jointure. Afin de ne pas commettre le meurtre de la parenté, les Ntomba procèdent à l'exogamie en créant des alliances ailleurs. Ainsi entendu, a-t-il conclu, les Ntombá ne sont ni matrilineaires ni patrilinéaires, mais forment un vaste réseau de parentés collatérales. Avec maîtrise, l'orateur a répondu à certaines obscurités qu'a suscité son exposé, entre autres, ce qui spécifie ses Ntombá des autres MÓngo. En effet, il a indiqué que ce serait peut-être la seconde phase de ses recherches d'autant plus qu'il ne s'est pas encore penché sur le problème étant donné son caractère exhaustif et onéreux.

2. Le Père Hermann Hohegger prit ensuite la parole pour nous parler du Centre Ethnologique de Bandundu (CEEBA) créé sur son initiative depuis 1965. Auparavant il a révélé que c'est depuis 1950, chez l'éminent Paul Schebesta qu'il prit connaissance de l'existence du Centre Aequatoria. En ce qui concerne les activités du CEEBA, a-t-il enchaîné, celles-ci atteignent leur paroxysme lors des colloques qu'il organise chaque année sur un thème bien déterminé. Le 22^e colloque par exemple a tourné autour de la "La symbolique des minéraux dans le rituel

ancestral". Comme on le remarque, le but du CEEBA ne peut être que dans la logique de ce qu'a déclaré son directeur : "entrer en contact avec la culture africaine dont la religion est une composante assez prédominante". Pour atteindre ce but, le CEEBA choisit des collaborateurs adultes (hommes et femmes) ayant au moins une formation secondaire et bénéficiant des droits d'auteurs chaque fois que le travail d'enquêtes des données, suivant un questionnaire approprié, est bien réalisé. A présent 175 Zaïrois offrent leur collaboration au CEEBA; parmi eux 9 abbés, 10 Religieuses, 11 femmes; il faut aussi ajouter 5 abbés africains non zaïrois, 56 Pères, 19 anthropologues, 15 Frères, 5 évêques dont un Africain non Zaïrois. Les actes des colloques du CEEBA sont consignés dans les publications qui suscitent beaucoup d'intérêt dans les milieux intellectuels africanistes. Le CEEBA a déjà édité plus d'une centaine d'oeuvres dans le domaine des Sciences humaines. Une question essentielle a fait l'objet du débat qui a suivi cet exposé. Celle de savoir comment Hermann Hochegger arrive à concilier son activité d'éditeur et son travail sur terrain. Il a répondu que l'activité d'édition est assurée par lui-même en collaboration avec une équipe à temps plein, tandis que le travail sur le terrain est exécuté par une autre équipe. La coordination de ces 2 activités ne pose pas beaucoup de problèmes.

3. Après une courte pause, ce fut le tour du Citoyen Lumenga-Neso de nous entretenir de "La conservation aux Archives Nationales. Ses dimensions actuelles et son avenir". Lumenga est né le 15-11-1943 à Kinshasa. Licencié agrégé en Histoire, il est actuellement :

- Le Conservateur en Chef des Archives Nationales du Zaïre;
- Président de la CENARBICA c.à.d. la branche régionale du Conseil international des Archives pour l'Afrique centrale;
- Administrateur à l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre;
- Chevalier de l'Ordre National du Léopard.

L'intervenant a commencé par indiquer le but de son office qui est de chercher, sauvegarder, préserver et communiquer tous les documents susceptibles de connaissance historique. A cet effet, tous les

documents vieux de 30 ans doivent, suivant la législation actuelle, être versés dans les Archives Nationales. Mais cela ne va pas sans problèmes dont les suivants se posent avec acuité : bâtiment inadapté, défectuosité du support (papier, ancre, bande, microfilm), humidité, rayonnage métallique, les destructions possibles par le feu, par les insectes et par l'homme qui peut voler, photocopier, ou manipuler ces documents de façon inconvenante. C'est pourquoi, a-t-il précisé, dans l'avenir, à cause de l'exiguïté des locaux, il sera question d'éliminer d'autres documents et de sélectionner (suivant quels critères ?) ceux qui méritent d'être conservés, ou encore les microfilmer. Mais il faut pour cela un budget approprié en tenant compte des aspects juridiques (vérité) et de la fiabilité au microfilm. Le débat qui s'en est suivi a eu comme conclusion ce qui suit. Face au problème de la déperdition causée par tous ces facteurs matériels et humains susmentionnés, force est de procéder à la conscientisation sur la valeur des archives dans l'histoire d'un pays, et instaurer la collaboration avec d'autres offices scientifiques genre Aequatoria.

4. Le repas de midi, et le repos jusqu'à 15 hrs ont certainement ranimé les forces de nos invités pour écouter l'avant-dernier intervenant de la journée, le Père Frans Bontinck, historien bien connu qui a parlé du rapport entre "L'Histoire et l'Onomastique". Situait son exposé dans le domaine kongo, et paraphrasant Hulstaert, Bontinck a convaincu l'assistance sur le fait que "les indications fournies par l'onomastique peuvent être précieuses pour la reconstruction du passé. Et cela non seulement dans le domaine de la migration des peuples, mais encore pour la sociologie, l'ethnologie, la zoologie, la botanique, etc...". Il s'est alors étendu sur 5 principaux toponymes en émaillant chacun des exemples concrets : toponymes "mercantils", "honorifiques", "chrétiens", "géographiques" et "réduPLICATIFS". Dans sa conclusion, Bontinck a précisé que l'onomastique kongo et africaine en général contribuera dans un avenir proche à dégager certains schèmes de pensée et d'appréhension de la réalité. De ce fait, elle devra aller de pair avec l'hydronymie, l'oronymie, la mésonymie et

l'ethnonymie

Un exposé aussi limpide sur les faits observés et expérimentés par un historien de taille ne peut que susciter des questions de mise au point pour en faciliter l'assimilation, e.a. la négligence de la tradition orale dans l'onomastique et le parti-pris pour la linguistique.

5. C'est pourquoi on est passé sans s'y attarder longtemps à la communication du Professeur Lema Gwete, licencié en Anthropologie à Lovanium en 1967 et Docteur en Histoire de l'art à la K.U.L. en 1978. Président-Délégué Général à l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre, il est aussi professeur part-time à l'Académie de Beaux Arts et à l'Institut National des Arts. Le titre de son exposé : "Approche de l'Art négro-africain : facteurs qui concourent à la formation d'un style".

Remerçant les organisateurs de ces assises pour avoir invité 4 personnes de l'Institut des Musées Nationaux (Esole, Kanimba, Lumenga et lui-même) soit 1/5 des participants, Lema est entré dans le vif de son exposé en se posant cette question qu'historiens ou philosophes de l'art et même tout homme devraient aussi se poser : "pourquoi telle oeuvre a telle morphologie, et dans la même région" ? C'est alors qu'il est allé droit au but présentant en les expliquant les facteurs qui concourent à la formation d'un style : le plan, le milieu, la culture et l'histoire de cette région. L'illustration de la portée de ces facteurs a été faite par une mini-séance de diapositives laquelle a été un véritable album des styles artistiques des différentes régions culturelles de notre pays. Mais pour mieux cerner le message de l'artiste, il vaut mieux tenir compte de la diachronie à cause de la périssabilité de ces oeuvres comme l'a suggéré un intervenant. Ainsi prendront fin les travaux de la lère journée dans une atmosphère de détente, et d'échange de vues interpersonnelles.

Lundi 12/10/87

1. La session matinale de cette 2è journée s'ouvrira par la communication de la Citoyenne Ekombe Ekofo, née en 1955 à Befale, licenciée en Français-Linguistique Africaine à l'I.P.N./Kin en 1981

et chef de travaux à l'I.S.P./Mbandaka. Elle parlera de la "Tension entre le traditionnel et le moderne dans la littérature orale traditionnelle". Dans un premier temps, elle fera le jeu classique de définition des termes pour tracer de prime abord les jalons du trajectoire à parcourir. Qu'est-ce la littérature orale traditionnelle ? Vivante par son essence, Ekombe l'a définie comme étant un mode de pensée imagée qui se transmet de la bouche à l'oreille par des anciens aux jeunes. Il ne sera pas inutile d'entendre qu'elle est coulée, cette littérature, dans les proverbes, les légendes, les mythes, les palabres, les devinettes.

Par la suite, la Citoyenne Ekombe a démontré que les modes de production de ces véhicules de la littérature orale traditionnelle ont évolué en s'adaptant au langage de la modernité. Ainsi, on rencontrera, comme l'a illustré l'orateur, les termes camions, fourchettes, lunettes... dans les proverbes et autres genres littéraires traditionnels. Que faire alors devant cette invasion que subit nos langues de la part des langues occidentales ? La réponse a été donnée presque à l'unanimité à travers les réflexions qui ont fait l'objet du débat qui a conclut l'exposé : somme toute, on doit laisser les choses évoluer sans imposer quoi que ce soit, quitte à l'avenir d'en rendre le verdict.

2. La conférence suivante a été celle du Citoyen Kanimba Misago sur "l'Etat de la recherche sur l'âge des métaux au Zaïre". Administrateur à l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre, il est détenteur d'une licence en Anthropologie à Lubumbashi et d'un doctorat en Archéologie à l'Université de Hamburg. L'orateur a commencé par soulever le problème de "l'indigence de la documentation" lequel tient au retard qu'accuse la recherche sur l'âge des métaux en Afrique Centrale en général, et au Zaïre en particulier. Après avoir précisé les termes pour exprimer les grandes périodes de l'histoire subsaharienne (âge de la pierre taillée, âge de la pierre polie, et âge des métaux pour les uns, et pour les autres anglophones Early Iron Age et Later Iron Age), Kanimba a présenté à l'assistance les hypothèses sur l'origine et la diffusion de la métallurgie en Afrique. Quant à l'origine, une tendance plaide en

faveur de l'origine asiatique et une autre au faveur d'une ou des inventions africaines autonomes. Poursuivant son exposé, il a exploré l'état des recherches archéologiques sur l'âge des métaux au Zaïre en parcourant ce qui a été déjà fait dans chaque région.

S'agissant de la région de l'Equateur, il a révélé l'état des recherches récentes conduites par l'équipe du professeur Eggert de la Mission Archéologique Allemande en collaboration avec l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre. Afin de mener avec succès des recherches systématiques en la matière dans notre pays, Kanimba a suggéré que soit mise sur pied une nouvelle politique de recherche en rapport avec un programme d'archéologie qui soit national. Les discussions qui en ont fait suite ont porté essentiellement sur les voies et moyens pratiques pour la réalisation des suggestions du conférencier.

3. Le 3^e intervenant de la matinée fut le Prof. Mumbanza mwa Bawele, né en 1945 et Docteur en Histoire. Sujet : "Etat de nos connaissances sur l'occupation de la forêt équatoriale". Après avoir passé en revue toutes les hypothèses jusque là émises sur ladite occupation, le Prof. Mumbanza a démontré avec verve que les occupants de la forêt équatoriale sont probablement les riverains que les pygmées, à l'état actuel des recherches menées par l'orateur, ont trouvé déjà là depuis le 8^e millénaire avec la découverte de la navigation. Alors que les pygmées considérés jusqu'à présent comme étant les premiers occupants seraient venus seulement au 5^e millénaire avant J.C.

La fin de l'exposé du Prof. Mumbanza a été marquée par une controverse au sujet de l'origine du manioc et de la banane. D'après le conférencier les termes indiquant ces réalités alimentaires existent dans nos langues, alors comment expliquer leur origine au Brésil ou à l'île de Java étant donné la distance qui sépare l'Afrique de ces contrées ? Un intervenant a expliqué cela probablement par le fait des migrations et des explorations.

4. Le Citoyen Lufungula Lewono a clôturé l'avant-midi par une communication sur les Archives de Mbandaka. Né en 1943 à 25 km de Bandundu, le Citoyen Lufungula est licencié agrégé en Histoire et Cultures

Africaines à l'Ecole Normale Supérieure de Kinshasa. Actuellement, il est Chef de travaux et professeur d'Histoire du Zaïre à l'I.S.P./Mbandaka. L'histoire ancienne de Mbandaka constitue son domaine de recherche. Après avoir déploré la perte de vitesse de la ville de Mbandaka dans maints domaines qui faisaient sa fierté, entre autres ses Archives administratives dispersées aujourd'hui pour des raisons diverses (p. ex. la balkanisation de la province), Lufungula a suggéré ce qui suit pour sauver ce qui doit être sauvé :

- organiser une campagne pour acheter les documents qui traînent à Mbandaka (surtout ceux que les femmes utilisent comme emballages d'arachides...)
- former des cadres compétents pour en assurer la conservation;
- informer les masses sur la nécessité des Archives et sur l'âge requis pour y avoir accès.

La discussion qui s'en est suivi a été une étude approfondie de l'application imminente de ce qui a été préconisé par l'orateur.

5. Dans l'après-midi, le Citoyen Shala Lundula a parlé des "Chants louangeux otstela". Locuteur natif de la langue otstela, Shala est licencié agrégé en langues et littérature africaines en 1975 à Lubumbashi. Il est Chef de travaux et Chef de section adjoint chargé de l'enseignement en Sciences humaines à l'I.S.P./Mbandaka.

Situant le chant louangeux otstela à la période de formation des premières entités administratives, notamment à l'époque des "petits états" locaux, le Citoyen Shala a enchaîné en expliquant la notion de "pouvoir" traditionnel dans cette société et son rapport avec le chant. Chaque catégorie de pouvoir avait son chant, et ses exécuteurs appropriés.

Mais l'exécuteur du chant louangeux du Chef, c'est uniquement le joueur du tambour lokombé qui le fait en solo ou accompagné d'autres joueurs. Initié spécialement pour cette fin, le joueur doit manipuler avec dextérité les mailloches, et mémoriser fidèlement la généalogie des dignitaires. Voilà pourquoi le chant louangeux otstela constitue une production artistique dont le moment crucial est le jour de l'investiture du Chef. Le conférencier a par la suite procédé à l'audition à l'assistance de quelques

échos sonores d'un corpus de ces chants. C'est alors qu'il a conclu en explicitant le genre apologétique et didactique du chant louangeux Otetela dont la production est une exhortation aux vertus de courage et de droiture pour un chef qui se veut digne de ce nom.

6. La journée a été clôturée par la communication du Prof. Tshonga dont le sujet était : "La musique dans la culture d'une société : Une dynamique de la mentalité humaine". Né le 1er/11/1943 à Tshofa dans le Kasai Oriental, licencié agrégé en Français et Cultures Africaines à l'E.N.S. en 1972, Diplômé d'Etudes Approfondies en Sciences de l'Education à Bordeaux en 1978, Docteur 3è Cycle ès Lettres à Bordeaux en 1979, il est actuellement professeur de littérature négro-africaine d'expression française à l'I.S.P./Mbandaka, Secrétaire Académique à l'I.S.D.R./Mbandaka, et Responsable de l'Alliance Franco-Zaïroise à Mbandaka.

Tout au long de son exposé, le Prof. Tshonga a démontré avec tenacité que la musique (zaïroise moderne ou autre) renferme et cristallise un moment des attitudes, parfois passagères, des moeurs, de la pensée, de l'esprit, voire de la mentalité des individus d'une certaine société à une époque précise. Cette musique, a-t-il poursuivi, est déversée à longueur des journées par les radios, la télévision et autres émetteurs ou relais. Vendue à un prix relativement abordable, et atteignant les nerfs du public sans beaucoup d'effort, la musique ainsi captée

émet un message de vie pour le peuple; les musiciens et les griots jouent ainsi un rôle éducatif nécessaire C'est pourquoi le Prof. Tshonga a jugé bon d'illustrer cette importance de la musique par les ateliers, colloques et symposiums organisés de par le monde entier depuis plus d'une décennie.

Le débat a fait le point sur les thèmes exploités par la musique zaïroise moderne dont le plus important est la femme et l'amour. Alors que nos musiciens devraient aussi abonder dans d'autres thèmes comme : la libération de l'homme, la corruption, etc. Ceux qui le font ne sont que peu ou prou.

Mardi 13/10/87

1. Le Directeur Général de l'I.S.P./ Mbandaka, le Prof. Kimputu Baibanja a ouvert les travaux de cette dernière journée du Colloque par une communication sur l'état des recherches sociolinguistiques au Zaïre. Né le 25-2-1947, il est licencié en Philologie romane à l'Unaza en 1972 et Docteur en Linguistique à l'Université d'Aix-Marseille en 1978.

Il a abordé son sujet en commençant par faire remarquer qu'au Zaïre trouver un locuteur monolingue est une exception, avant de soulever les 3 questions fondamentales en sociolinguistique dans notre pays, à savoir :

- 1) faut-il intégrer les langues indigènes dans l'enseignement ?
- 2) si oui, la(les) quelle(s) ?
- 3) comment enseigner le français ?

C'est alors qu'il a défini l'option de la politique linguistique du Zaïre : la promotion et le développement de nos langues nationales. Mais, dans un pays comme le nôtre où en réalité il y a plus de 4 langues nationales, imposer une langue ou quelques-unes seulement à tous tant sur le plan politique que religieux, c'est provoquer des résistances et des frustrations et par conséquent instaurer des discussions idéologiques et peu scientifiques, ce que doit éviter la sociolinguistique. Telle a été la conclusion à laquelle les débats ont abouti.

2. Il a été succédé par le Citoyen Motingea Mangulu, connu pour ses recherches sur les langues de la Ngiri et de l'Ubangi. Ce jour-là, il nous a entretenu des langues de la Ngiri en démontrant pertinemment bien à partir d'un corpus approprié pris dans quelques langues de la région que ces langues sont autonomes et non des dialectes du lingala comme vulgairement répandu. Avec l'autorité scientifique qu'on lui reconnaît, le Citoyen Motingea a répondu sans embages à toutes les questions lui posées en éclaircissant lucidement l'identité linguistique de ces langues et en se détournant de tous ceux qui voudront les allier dans la globalité naïve du lingala.

Un des chercheurs les plus assidus au Centre Aequatoria, né à Isangi, dans le Haut-Zaïre, le 25 janvier 1954, Motingea est originaire de la zone de

Bongandanga. Licencié en Français-Linguistique Africaine à l'I.P.N. en 1981, il est actuellement Chef de Travaux à l'I.S.P./Mbandaka, Chef de Section adjoint chargé des Recherches en Sciences Humaines au même institut et Rédacteur en Chef Adjoint des Annales de l'I.S.P./Mbandaka.

3. Vint le tour du Prof. Kumatulu Sita avec son exposé sur le "Point de la recherche sur le groupe linguistique Zande après Tucker". Né le 19/12/1945 à Viadana (Haut-Zaïre), Kumatulu est détenteur des qualifications académiques suivantes :

- 1) Licencié en Philologie Romane à Lovanium en 1971;
- 2) Licencié Spécial en Linguistique Africaine à l'U.L.B. en 1979;
- 3) Docteur en Linguistique Africaine en 1982 à l'U.L.B. et
- 4) Breveté de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer en 1983 pour avoir été lauréat du concours organisé par cet organisme.

Actuellement il est Secrétaire Général Académique à l'I.S.P./Mbandaka et membre de l'Equipe Lolemi du Musée Royal de Tervuren en Belgique.

Après avoir situé géographiquement le groupe Zande sur trois territoires politiques : sud-Est de la R.C.A., sud-ouest du Soudan, et Nord du Zaïre, le Prof. Kumatulu a indiqué que Mr Tucker est le premier à s'être intéressé au groupe Zande lequel comprend les langues Zande, nzakara, barambo et pambia. A partir des matériaux lui laissés par ses prédécesseurs, Tucker a axé son travail sur le point de vue comparatif et descriptif en mettant en lumière une bonne partie des structures de ces langues, mais laissant en suspens certains points dont la phonologie. Il faut le reconnaître, a affirmé le conférencier, qu'après Tucker peu de recherches ont été menées, les études descriptives ont fourni un apport sérieux surtout en phonologie. Cela étant, l'approfondissement ultérieur des études comparatives pourront révéler d'autres phénomènes linguistique jusque là inconnus, ce qui pourra par conséquent rénover les connaissances acquises sur ce groupe. Telle fut la conclusion du Prof. Kumatulu à travers les réponses aux questions lui posées.

4. L'avant-midi sera clôturé par la communication du Prof. Abbé Ndumba dont l'intitulé a été : "Etat actuel des recherches philosophiques sur la pensée africaine". Né le 21 juillet 1951, ordonné prêtre (diocèse de Lisala) le 31 juillet 1977, 2 ans de licence en philosophie à l'Université Grégorienne de Rome, Docteur en Philosophie à l'Université catholique de Louvain, l'Abbé Ndumba est actuellement Professeur et Secrétaire Académique au Grand Séminaire de Bamanya, Professeur à l'I.S.P./Mbandaka et Visiteur à la Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa. Sa communication, en fait, a été le panorama de l'histoire de la philosophie africaine, de Tempels à nos jours, lequel panorama a été schématisé en 4 courants :

- 1) Courant d'Ethno-philosophie caractérisé par la volonté de libération philosophique et la reconnaissance d'une philosophie africaine traditionnelle.
- 2) Courant idéologique : opposition aux préjugés raciaux ayant entraîné la Traite, l'Esclavage et la colonisation. Il s'agit ici d'une libération politique, économique et culturelle qui est prêchée.
- 3) Courant critique : remise en question des deux précédents. Maintenant que la libération semble être acquise, les tenants de ce courants prônent la résolution des problèmes actuels de l'Afrique.
- 4) Herméneutique fonctionnelle : élaboration d'une pensée africaine appuyée sur la sagesse africaine, c.à.d. à travers une relecture de la tradition pour la rendre efficiente aujourd'hui.

En conclusion, l'orateur a affirmé que la philosophie négro-africaine existe. Mais l'Afrique se cherche encore, et pour cela elle doit éviter la ségrégation murée et la dilution dans l'universel.

Dans la foulée des questions qui lui ont été posées, il faut souligner le fait que l'orateur n'a pas mentionné l'influence de G. Hulstaert dans l'oeuvre de Tempels. Il lui a été suggéré de tenir compte de l'Anthropologie de la connaissance pour l'élaboration de la pensée africaine, ce qui n'est pas facile. Enfin un participant, à la suite de

Théophile Obenga, et Cheick Anta Diop et de Mgr Tshibangu, a mis fin au débat en demandant aux intervenants de cesser toute discussion sur l'existence et la non-existence de la philosophie bantu.

5. Le repas de midi, composé de spécialités locales dignes de refaire les nerfs après des débats aussi animés que percutants de cet avant-midi, et l'excursion aux sites historiques de la ville de Mbandaka pendant 2 heures ont constitué une détente nécessaire pour écouter fraîchement la toute dernière communication du colloque prévue à 18 heures.

Le cortège a suivi l'itinéraire suivant :

- 1) Le Parc de la Révolution où Charles Lemaire érigea sa résidence en 1883 et où fut déroulé la réunion qui aboutit à la naissance du M.P.R. en 1967.
- 2) L'ancien Musée de l'Equateur
- 3) Equateur Station
- 4) La Station terrienne de Bolenge où passe la ligne de l'Equateur.
- 5) I.S.P. 6) I.S.D.R. 7) L'Imprimerie Bakanja où fut tirés le premiers numéro d'Aequatoria et les actuels. Le Directeur a remis à chaque visiteur une plaquette souvenir racontant l'histoire de l'imprimerie.

6. Le Père Hulstaert a éteint les lampions du Colloque par sa communication sur les "Orientations pour la recherche future chez les MÓngo". C'était un inventaire de ce qui a été réalisé depuis 1925 et de ce qui reste à faire au point de vue de la dialectologie, de l'onomastique, de l'art oral, de l'organisation sociale et de l'histoire du peuple MÓngo. Dans tout cela, il faudra, a-t-il suggéré, perfectionner et compléter toutes ses publications dans les domaines précités, et au besoin explorer d'autres groupes MÓngo (les Yakata, p.ex.) dont les études systématiques n'existent pas encore.

Tout est bien qui finit bien. Le Directeur du Centre Aequatoria a terminé par remercier les participants pour la qualité de leur communication, pour leur discipline, et pour la pertinence de leurs interventions dans les débats. Il a recommandé à tous l'application des résolutions et suggestions arrêtées au cours de ces assises, et a émis le voeux de

voir semblable rencontre se renouveler tous les trois ans bien que les problèmes financiers se posent toujours avec acuité.

Le lendemain, mercredi le 14/10/87, Scibe-Zaïre était au rendez-vous à 11 heures pour l'évacuation des invités de Kinshasa et de Bandundu, tous détendus et exprimant leur nostalgie pour les 4 jours pendant lesquels ils ont été hôtes du Centre Aequatoria à l'occasion de son cinquantenaire.

LONKAMA E.B.

CHRONIQUE

Annales Aequatoria 10(1989)329-371

- Rapport du Colloque d'Aequatoria (Lonkama E.B.)	329 - 343
- Nouvelles Constructions au Centre Aequatoria	344 - 345
- Le prix Aequatoria 1987	345
- NORAF à Louvain-la-Neuve	346 - 347
- Le Conseil Européen des Etudes africanistes	348 - 350
- Recherches ethnologiques dans la région d'Ikela	350
- Recherches géomorphologiques dans la Cuvette Centrale du Zaïre	351
- GRELOUBA à l'ISP - Mbandaka	352
- Explorations linguistiques dans la Ngiri	353 - 358
- Working Papers in Kiswahili (Gent-B)	358
- Revue de l'IRSA (Kisangani - Z)	359
- Rapport du 22e Colloque du CEEBA (1987)	360 - 364
- Concours annuel de l'ARSOM (Bruxelles) - 1986	364 - 366
- Le Centenaire de Basankusu : 1990	366 - 367
- Rapport de la rencontre Aequatoria - GRELOUBA	367 - 371
- Cectaf à Mbandaka	371

Nouvelles Constructions au Centre Aequatoria

Depuis sa création, la Bibliothèque Aequatoria avait comme cadre les locaux privés de la mission de Bamanya. De plus en plus vétustes, ces locaux n'offraient plus de garanties nécessaires à la stabilité et à la sécurité comme l'on démontré les deux déménagements des dernières années.

En même temps était projeté le transfert d'Aequatoria à Mbandaka, au centre de la ville. Le but était d'être plus proche des étudiants et professeurs de la place en leur rendant ainsi un service plus efficace. Malheureusement ce transfert n'a pu être réalisé, et la direction d'Aequatoria tient à déclarer qu'elle n'y est pour rien. L'implantation à Bamanya, à côté de quelques avantages, présente bien plus de désavantages (20 km à pied pour consulter quelques livres ne favorise pas le travail intellectuel !).

Il a fallu alors s'adapter à la situation et envisager par conséquent la construction des locaux appropriés à l'extension du Centre. Grâce à la générosité de Misereor Aachen (Action de Carême des catholiques d'Allemagne) les nouvelles constructions sont devenues aujourd'hui une réalité.

(1) En effet, un grand bâtiment (24 m x 8 m, plus 2 m de barza) vient d'être construit à Bamanya. Il comprend trois salles : une pour les documents d'archives, cartes géographiques et doubles des livres et revues, une deuxième pour le bureau et une troisième destinée non seulement à contenir le magasin des livres mais aussi à abriter un mini-musée d'art des peuples de la région et de servir en même temps de salle de conférences. Déjà, cette dernière salle a servi de cadre au Colloque ayant marqué le cinquantenaire d'Aequatoria (du 11 au 14 octobre 1987) et au premier week-end scientifique entre

Aequatoria et le GRELOUBA (Groupe de Recherches sur les Langues Oubanguiennes, du 9 au 10 septembre 1988).

(2) Le guest-house, depuis sa mise en service a hébergé plus de 30 personnes pour un total de 200 nuits. Tout chercheur est le bienvenu. La restauration peut être assurée de 3 manières différentes : soit on cuisine soi-même sur place au guest-house, soit on contacte la mission, soit on s'arrange au village situé à proximité du Centre. Toutefois, un règlement d'ordre intérieur fixe les modalités de séjour pour donner à cette maison sa raison d'être : lieu de recherche et d'études dans le recueillement et l'assiduité.

(3) A mi-chemin de l'ancienne bibliothèque (devenue secrétariat) et du guest-house déjà opérationnel comme signalé, la nouvelle bibliothèque va bientôt être attenante à une salle de lecture mi-ouverte et capable de contenir 30 personnes.

LONKAMA E.B.

Le prix Aequatoria 1987

Le Centre Aequatoria avait institué un prix pour récompenser une bonne étude originale sur les parlers des sud-môngo. Malheureusement une seule réponse nous est parvenue. Mais comme elle était de qualité elle a reçu le prix d'un montant de 40.000 Z. Nous félicitons le citoyen Motinga pour ce très bon travail. Le texte est publié dans les Annales Aequatoria de 1989. (p. 92-116)

On n'a pas eu encore de réaction sur les questions portant sur l'histoire et l'ethnologie pour 1988 et 1989. Vu le faible intérêt qu'est porté à ce concours, la direction du Centre Aequatoria a décidé de retirer les questions pour 1988 et 1989 et de supprimer son concours.

Honoré VINCK

NORAF à Louvain-la-Neuve

La revue "Les Nouvelles Rationalités Africaines" (NORAF) d'après ses éditeurs, veut être un organe interdisciplinaire de recherches, de discussions et de critique, ouvert à tous ceux -Africains ou non Africains- qui veulent contribuer au renouveau des cultures et des sociétés ainsi qu'au développement des philosophies et des sciences dans l'Afrique contemporaine.

Le terme de "rationalités" explicitent-ils, retenu dans le titre veut souligner l'esprit de recherche et la perspective scientifique dans lesquels la revue se place. Il ne s'agit pas tant d'affirmer une présence ni de revendiquer quoi que ce soit, que d'élaborer, par un usage sans dogme ni interdit de la raison ainsi que par des réflexions critiques et auto-critiques, des pratiques théoriques et des modalités d'organisation nouvelles susceptibles de sortir l'Afrique de sa méga-crise.

C'est parce qu'elles ont cette méga-crise pour lieu d'émergence, domaine d'exercice et champ de prédilection que ces "rationalités" en voie d'élaboration sont dites "africaines". L'Afrique ne sera pas pour autant le camp de réclusion où il faudra coûte que coûte enfermer nos recherches, discussions et critiques. Ce sera un des mérites de la revue que de chercher à comprendre, à l'intérieur et au-delà de la méga-crise africaine, la planétarisation de notre époque et de l'avenir.

Outre la revue qui, lancée en 1986, est déjà en son 3^e volume, n°11 cette jeune pléiade d'universitaires africains à Louvain-la-Neuve met sur pied un vaste programme de publication des monographies dans deux collections :

- A. Collection "Geste et Concept" (trois ouvrages ont déjà paru) :
1. NKOMBE Oleko, Pour une axiomatique du développement. Essai de logique existentielle dans une vision africano-chrétienne du développement, 175 p.
 2. KA MANA, Une poétique philosophique. De l'anthropologie de l'imaginaire à l'esthétique évocative, 164 p.
 3. LOKADI Longandjo, Totalité et formalisme. Esquisse d'une analyse morphomorphologique, 188 p.
- B. Collection "Quêtes de sagesse" (un ouvrage paru) :
1. NKOMBE Oleko, Chrétien et Citoyen. Méditations spirituelles. (Préface de Dimanja E.K.)
- A paraître :
4. MBONYIKEBE Sebahire, Religion, culture et société zaïroise .
 5. KAUMBA Lufunda S., Dimensions de l'identité. Approche phénoménologique de l'univers romanesque de Mudimbe .
 6. BEYA Nkunza, Pédagogie et formation de la vie religieuse. Eléments de pédagogie et de politique de formation à l'usage de formateurs à la vie religieuse .
 7. DIMANJA E.K., Le Zaïre de mes bleges étés. Essai .
 8. BWANGA W.M.; La philosophie du langage d'Alexis Kagame. Prise de conscience et systématisation d'une "philosophie intuitive "déjà-là" .

Le Conseil Européen des Etudes africanistes

Créé en 1983, le Conseil Européen des Etudes Africaines (CEEAA) groupe les africanistes de 13 pays: Allemagne Fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suisse.

La base du Conseil est constituée par les Comités Nationaux qui dans chaque pays représentent l'ensemble des spécialistes en sciences humaines qui se consacrent à l'Afrique. L'affiliation aux associations nationales qui élisent les Comités Nationaux est individuelle, c'est-à-dire qu'elle ne passe pas par les Institutions ou Organismes officiels. L'Assemblée générale du Conseil se compose essentiellement de 4 délégués par pays, choisis par le Comité National parmi ses membres de manière à représenter les différentes disciplines.

Le Conseil est fondé sur la conviction que les spécialistes européens ont un rôle capital à jouer face à la tradition et à l'évolution présente de l'Afrique. Avec sa diversité culturelle reflétée par environ 1.250 langues, soit près du tiers des langues du monde, l'Afrique en constitue un fondement essentiel. Des pans de tradition africaine se perdent chaque année, bien qu'on possède aujourd'hui les moyens techniques d'en préserver la trace. Comme l'a dit un Africain, chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui périt.

Au cours des dernières années, on a pris progressivement conscience de l'importance que revêt la préservation des espaces animales et végétales, et l'on consacre d'immenses ressources à cette cause. A plus forte raison, ne doit-on pas consacrer des ressources à la préservation de l'héritage humain, en Afrique comme dans le reste du monde ?

Les programmes de développement risquent de détruire la structure des sociétés qu'ils sont destinés à servir. L'expansion urbaine et la création des industries ont bouleversé des communautés rurales au point de ruiner l'agriculture de certains pays et de les placer sous la dépendance de l'étranger pour leur subsistance quotidienne. L'élaboration de projets de développement efficaces requiert la connaissance de l'environnement local, des structures sociales et des traditions coutumières, des systèmes économiques locaux et des technologies indigènes. Chaque franc consacré à l'étude de ces matières peut en épargner des milliers.

Les experts en sciences humaines spécialisés dans l'étude de l'Afrique doivent impérativement être associés à tous les échelons de la coopération technique, depuis la conception jusqu'à l'application sur le terrain. Il est également nécessaire que les jeunes volontaires qui jouent un rôle croissant dans cette coopération soient préparés à leur tâche et encadrés sur le terrain par des experts en sciences humaines.

L'ethnocentrisme qui va croissant constitue un grave danger pour l'Europe contemporaine, et les universités européennes ne sont pas les dernières à le sentir. Le Conseil et ses membres saisissent toutes les occasions pour le combattre. Ils sont persuadés que les études africaines peuvent contribuer largement à son éradication. Le nombre, la diversité et la complexité des sociétés africaines sont tels qu'aucune institution ni même aucun pays n'en maîtrise actuellement la connaissance dans le cadre de toutes les disciplines. Le Conseil rassemble tous les spécialistes européens et met leur compétence à la disposition des organismes internationaux, des gouvernements ainsi que des universités et des centres de recherche africains.

Le Conseil a pour objectif la défense et l'illustration des études africaines. Il établit des relations suivies entre ses membres et prend contact en leur nom avec les africanistes d'Afrique et du reste du monde. Il s'efforce de sensibiliser les autorités politiques et les organisations internationales sur l'intérêt et sur l'importance des recherches africanistes.

Comme exemples spécifiques des actions que le Conseil a pour vocation d'entreprendre, on peut citer la diffusion de l'information sur les études relatives à l'Afrique et le patronnage de traductions d'études africaines d'une langue européenne à d'autres. De pareilles tâches sont destinées à rendre service tant aux Africains qu'aux Européens. Bien entendu, le Conseil étendra progressivement son activité à l'organisation de conférences et de symposiums.

x x x

Recherches ethnologiques dans la région d'Ikela

une équipe de chercheurs japonais a séjourné à deux reprises dans la région d'Ikela. Ils viennent de publier les premiers résultats de leurs observations.
Octobre-février 1976 : chez les Boyela
Novembre-février 1979: chez les Bongando et au village Yele (Boyela)

Publications :

1. Sur les Boyela : Hiroaki Sato, Hunting of the Boyela, slash-and-burn agriculturalists in the Central Zaïre Forest, dans : African Study monographs (The Research Committee for African Area Studies, Kyoto University) Vol. 4, 1983, p. 1-54.

Idem : Subsistence economy of the Boyela (sous presse).

2. Sur les Bongando : Takeda J., Notes on hunting and sharing game among the Ngandu, a tropical rain forest tribe of Central Zaïre, dans : Kyoto University African Studies 10(1976).

L'objet principal des recherches du groupe japonais était les bambuti pygmées de l'Ituri (voir notre Sélection). C'est seulement à partir de ces quelques publications que nous avons pu reconstituer les recherches mentionnées. Nous espérons de pouvoir bientôt prendre contact avec les chercheurs impliqués pour pouvoir suivre l'évolution de leurs travaux.

Recherches géomorphologiques dans la Cuvette Centrale du Zaïre

Nous avons le plaisir de présenter ici les publications de Mr Johannes Preuss concernant les importantes recherches effectuées dans la Cuvette Centrale du Zaïre entre 1977 et 1985. Mr Preuss faisait partie de l'équipe d'archéologues de Hambourg sous la direction de Mr Dr Eggert. (Nous avons signalé dans les Annales Aequatoria de 1984 et 1985 les publications de ce dernier).

1. J. PREUSS, Geomorphologie und Bodenkunde
Abschlussbericht und Ergebnisse des Mainzer Zaïre
Projectes 1977. 64 p. Cartes et photos. Manuscrit.
2. I. KEESMANN, J. PREUSS, J. ENDRES, Eisengewinnung,
aus lateritischen Erzen. Ruki Region, Provinz
Equateur, Zaïre, dans : Offa 40(1983)183ss.
3. J. PREUSS, L. FIEDLER, Steingeräte aus dem inneren
Kongobecken und ihre geomorphologische Einbindung
dans : Beitrag zur allgemeinen und vergleichenden
Archäologie, 6(1984)227-245.
4. L. FIEDLER, J. PREUSS, Stone tools from the Inner
Zaïre Basin (Région de l'Equateur, Zaïre), dans :
The African Archeological Review, 3(1985)179-187.

Résumé

Les premières collections lithiques découvertes dans le bassin intérieur zaïrois sont décrites en fonction de leurs provenances, leurs âges, leurs contextes paléoenvironnementaux et leurs appartenances typologiques.

5. J. PREUSS, Die Klimaentwicklung in den äquatorialen Breiten Afrikas im Jungpleistozän. Versuch eines Überblicks in Zusammenhang mit gelandear-

geländearbeiten in Zaïre, dans : V. ANDRES, E. BUCHHOFER, G. MERTINS (éd.), Géographische Forschung in Marburg (Marburger Geographische Schriften, vol 100) Marburg/Lahn 1986, 132-148.

6. J.G.J. PREUSS, Jungpleistozäne Klimaänderungen im Kongo-Zaïre-Becken, dans : Geowissenschaften in unserer Zeit 4(1986) n°6, 177-187.

H.V.

GRELOUBA à l'ISP - Mbandaka

Sur initiative du Citoyen Kumbatulu Sita, Secrétaire général académique de l'I.S.P./Mbandaka, il vient d'être créé à Mbandaka (Zaïre) un Groupe de Recherches sur les Langues Oubanguiennes (GRELOUBA). La jeune pléside qui regroupe 9 chercheurs autour de son fondateur s'attèle depuis sa création en avril 1988 à l'inventaire, à la description et à la classification des langues oubanguiennes et des langues bantu insuffisamment ou non encore décrites. Un mini-manifeste du GRELOUBA est développé dans les pages qui exposent les actes du premier week-end scientifique entre lui et Aequatoria.

LKM

x x x

EXPEDITION SUR LES PARLERS MÓNGO DU KASAI

Après l'Ubangi et la Ngiri, et toujours grâce à la générosité de la Sulzmannstiftung (Mainz, Allemagne), le Citoyen Motingea Mangulu, en collaboration avec le Centre Aequatoria, vient de s'envoler à destination du Kasai en vue de l'inventaire et la description des parlers móngo de ces parages. La littérature existante et surtout son enquête sur le lonkutsu ont démontré au réalisateur que certains groupements crus apparentés aux Batstela-Bahambá seraient à ranger parmi les móngo au sens restreint. Les groupements autour de la Lokenyé (Lukenie) de Kole et Lodja jusqu'à DEKese constitue le cadre géographique de cette expédition qui durera un mois, et dont nous attendons avec impatience les résultats.

lku.

Explorations linguistiques dans la Ngiri

A. Voyage de Kungu

Le 10/11/87, début de voyage par avion vers 10.00' avec transit par Kinshasa et Gbadolite. Arrivée à Gemena vers 15.00'. J'obtiens un logement pour deux jours au Guest House de la Sous-Division de l'Enseignement Primaire et Secondaire grâce au S/Réged Munzokola.

12/11/87, départ pour Kungu. Arrêt à Mbari. Impressionnant ici, le paysage est identique à celui des régions du Fleuve : la rivière, le vin de raphia des pots des pirogues...; mais la forme de celles-ci est bien particulière : petites et un peu ovales. Et puis de nouveau en route pour Bwamanda où nous devons attendre un nouvel "autocar". Là, à la bifurcation quelque deux heures s'écoulent en attendant le véhicule qui doit nous conduire à Tandala, une mission protestante que nous atteindrons après 30 minutes seulement : une très bonne route. Il est plus ou moins 15.00' lorsqu'arrive l'autre véhicule qui nous conduit à Bozene, un grand centre commercial avec magasins, auberges et marché. Mais la route Tandala-Bozene est en très mauvais état. Nous avons failli à trois reprises basculer dans les ravins. Au moment où nous arrivons à Bozene les magasins sont en train de se fermer et je ne peux me procurer des boîtes de conserves. Je trouve un logement à l'hôtel "415", très propre : il y a de l'eau et de l'électricité. On m'indique un restaurant où l'on me sert du lapin sauvage. Je retourne à l'hôtel, mais je ne peux travailler. Au bar, on joue de la musique et ça fait trop de bruit. Je me résous de me remettre en prenant un peu de bière.

13/11/87, cette fois nous sommes à la "gare" avec beaucoup d'autres voyageurs. Habituelle attente. A midi, je me fais accompagner d'un jeune homme de 18 ans au marché - voyageur lui aussi. Là, nous achetons de la viande de porc rotie. Les voyageurs sont solidaires : nous partagerons le repas avec un autre garçon qui se rend lui aussi pour la première fois à Kungu. Au moment où je me décide de faire une note à mon cousin pour lui annoncer mon arrivée, un véhicule de la SCIBE s'arrête et nous amène à Kungu. Les tarifs sont relativement bas. Il faut surtout éviter de se faire accompagner de beaucoup de bagages. Bozene n'est pas très loin de Kungu : 21 Km. Les personnes habituées couvrent généralement cette distance à pieds. Il est 13.00' quand nous arrivons à la place du marché. J'aperçois une de mes nièces qui m'accompagne aussitôt à leur domicile.

Le 15/11/87 est un dimanche. A la paroisse il n'y a pas de prêtre : un dirigeant "mokambi" préside la prière. A la fin de celle-ci, on demande à tous ceux qui y prient pour la première fois de se rendre au domicile du mokambi. On sert à manger et chacun se présente. La population principale est ici Mbanza. Mais il y a aussi des Bantous riverains de la Haute Ngiri ainsi que les Bobo.

Le 16/11/87 : journée consacrée au travail de récolte des données démographiques à la Zone et à la consultation de quelques rapports d'enquêtes ethnographiques.

Le 17/11/87 est jour férié. Je passe toute la matinée à la maison. Le soir, je visite l'hôpital où travaille mon cousin comme officier de santé.

Du 18/11/87 au 26/11/87, contacts avec les informateurs et enregistrements des notes sur les parlers Limpoko, Libobi, Mondongo (+ Libobi) et Likata.

Les gens paraissent accueillants, mais plutôt aussi méfiants. Un jour en effet, alors que je sortais d'un magasin, un homme me demanda ce que je faisais et me confia qu'un groupe de femmes du marché disaient que j'étais de la Sécurité de l'Etat. Je lui rassurai que j'étais instituteur. Il partit, mais ne me parut pas avoir été convaincu.

Le 27/11/87, je me fais accompagner, à pied, d'une de mes nièces à Ngele, localité située à 12 Km

de Kungu pour noter le Litoka. Nous regagnerons Kungu le même jour.

C'est le 30/11/87 que je quitte Kungu pour Bozene où je passerai encore deux jours. Après négociations avec un Portugais de la SCIBE, j'obtiens une place à bord d'un véhicule de marchandises à destination de Gemena. Mais parce qu'il faut s'arrêter à chaque station de la Société, nous n'arriverons à Gemena que bien tard, la nuit. Il est 23.00' lorsque je m'installe à l'Hôtel 22 Sports où je resterai pendant quatre jours en attendant un avion pour Mbandaka. Heureusement que j'avais un billet aller-retour. Autrement, il fallait payer non seulement l'additionnel mais également tous les parcours de transit qui dorénavant sont pris en charge par les voyageurs (on venait de modifier les horaires et les tarifs).

B. Voyage de Mankanza

C'est le 26/02/88 à 19.00' que nous avons pris place à bord du bateau courrier Mudimbi de l'ONATRA. Mais nous ne quitterons Mbandaka que le jour suivant à 13.00'. Entre 15.00' et 18.00', je travaille avec le 2^e commandant à l'aide de la carte de navigation dont il se sert. Il me fait remarquer que beaucoup de villages mentionnés sur la carte sont presque disparus et qu'il est difficile de déterminer que dans telle ou telle localité habite telle ou telle population : il s'agit plus généralement des mélanges. C'est ce que je constate en effet, lorsque nous atteignons Lulonga à 22.00', un grand village. Les personnes qui s'amènent avec leurs pirogues sont Libinza, Ngombe, Lokele, Lingonda...

Il faut encore naviguer toute la journée du lendemain et une partie de la nuit pour arriver à la hauteur de Mankanza. Ayant appris que le bateau n'y accoste plus pendant la période des eaux basses, je tente de me renseigner auprès d'autres passagers pour savoir ce que l'on ferait au cas où le bateau y passerait pendant la nuit. Un enseignant originaire de Bomongo travaillant à Bumba m'informe que le Commissaire du Peuple de Mankanza est aussi à bord. Je contacte celui-ci immédiatement. Il me rassure que je prendrai place à bord du moteur hors bord qui viendra le chercher.

C'est à 19.00' que nous arrivons à Monkonya, un flot

où le bateau s'arrête pour le débarquement et l'embarquement des passagers de Mankanza pendant la saison sèche. Une multitude de pirogues. Mais le Commissaire est plutôt attendu plus en amont, sur un autre îlot que nous atteindrons à 23.00'. Il pleut pendant une demi-heure environ. Il fait froid. Je rejoins le Commissaire du Peuple et prends place à bord d'une des deux pirogues à moteurs hors bord venues l'accueillir. Puis, nous gagnons la terre, un campement. On y passe au moins une heure et demie. Le Commissaire doit parler à ses électeurs.

La descente sur Mankanza est bien délicate. Il fait obscur et les pirogues sont très chargées. Nous accostons enfin à Mankanza vers 2.00' du matin. Je m'arrange pour le reste de la nuit à dormir chez le Commandant de la gendarmerie qui vient d'y être affecté, l'Adjudant Mokoto. C'est un ancien du Collège où j'ai étudié. Il est originaire des Libobi et très intéressé à mes investigations. Je resterai chez lui jusqu'au jour où je tenterai d'attraper une occasion pour retourner à Mbandaka, à bord du remorqueur de l'ONATRA Kwamutu.

Le 02/3/88, commencent mes enquêtes. Celles-ci se déroulent avec une rapidité incroyable. C'est grâce au concours du Préfet de l'Institut Mankanza et celui du Directeur de l'école primaire catholique. Ils connaissent les gens que je dois contacter. C'est ainsi que au bout de 4 jours, je parviens à réunir les notes sur les Ebuku (Lingonda), Mabembe, Mbonji, Iboko (uniquement le questionnaire de lexico-statistique) et Kunda.

En attendant qu'une occasion se présente pour rentrer à Mbandaka, je passe mon temps à enregistrer des données démographiques et à travailler à mes hostes. La date de l'arrivée du remorqueur Kwamutu n'est pas connue. Et le jour où il arriva à la hauteur de Mankanza la nuit, je ne pus l'avoir parce que les jeunes gens avec qui nous nous étions arrangés ne sont pas venus nous chercher. Avec le Préfet, nous entreprenons des démarches la même nuit pour louer un autre moteur hors bord en vue de poursuivre le bateau, mais on nous taxe trop cher et nous concédons.

Le 10/3/88 fut alors annoncée par la phonie de la mission l'arrivée du courrier. Nous avons pris soins(avec le préfet qui devait alors voyager lui

aussi pour des raisons de service) d'aller attendre le bateau à un campement situé en amont de Mankanza (environ 1.30' de navigation). Nous y avons passé une nuit et fort heureusement le bateau devait y passer à 6.30'). Nous l'avons attrapé sans peine avec le Yamaha 25 CH. du commerçant Mangbélé qui nous y avait amenés la nuit dernière avec d'autres voyageurs.

Le reste du voyage s'effectua sans autres difficultés, sauf que nous n'avions pu obtenir un logement. Mais nous avions des matelas que nous étendîmes pour dormir.

Ces différentes expéditions ont été rendues possibles grâce à la Fondation **Sulzmann** de la R.F.A. Et, à cause de nos sacrifices personnels auprès des locuteurs de Mbandaka ainsi qu'à l'intérêt du R.P. Hulstaert qui a lu la moitié de nos esquisses sur les différents parlars enregistrés, nous en sommes aujourd'hui à la 13ème (+ 18 p. chacune).

Notre objectif de départ a été de réunir ces données pour un travail de documentation d'abord et de comparaison et reconstruction ensuite pouvant aboutir à la soutenance d'une thèse de doctorat dans une des universités du Zaïre ou d'Afrique Centrale.

Cependant, il faut encore, et surtout compte tenu des difficultés rencontrées, remonter la Ngiri, l'Ubangi et aussi le Fleuve aux environs de Lisala (Bapoto, Babale (Umangi, Bosô-Modanda et Lokalema).

Le texte des esquisses sera publié au Aequatoria qui nous a soutenu dans nos efforts en nous mettant en contact avec la Fondation Sulzmann.

Quant aux subsides reçues de la Fondation, il faut dire qu'elles sont presque actuellement épuisées à cause de la forte fluctuation de la monnaie (voyage de Gemena, 48.500,00 Zaïres - et Kungu-, celui de Mankanza, 33.000,00 Zaïres) ajouter à ceci le détournement opéré par un compatriote à qui nous avions confié 9.500,00 Zaïres pour achat d'un enregistreur à Kinshasa et qui nous a plutôt envoyé un simple lecteur.

Au vu de ce qui précède, nous estimons que pour un travail sérieux d'ethnographie ou de linguistique dans le domaine qui nous préoccupe il serait plus indiqué d'avoir un moyen de déplacement plus personnel, une pirogue avec un moteur hors bord.

Working Papers in Kiswahili (Gent-B)

We invite all scholars in Kiswahili linguistics to present their manuscripts on Kiswahili grammar, semantics and pragmatics, sociolinguistics and literature, for publication in our series.

We prefer contributions that reflect research in progress, fieldwork data, transcriptions, preliminary results or discussions. In this way, we want to be a forum for discussion and interaction on material which is difficult to get published otherwise. We are convinced that many a scholar experiences the need for such a medium of communication.

Manuscripts should be camera-ready : typed on A4 paper, double-spaced, with notes and references on a separate sheet. Overall length should not exceed 40 pages. Graphics or statistics should be in the text, unless intended as appendix. Photographs are not accepted. Authors should also mention their full name, home address, official or mailing address, field of research and function on a separate sheet, in order to enhance communication. Manuscripts are not returned. Contributors receive five free copies. Additional copies must be ordered.

All correspondence to : the editors, Seminar of Swahili and Language Problems of Developing Nations, State University of Ghent, Rozier 44, B-9000 Ghent, Belgium, or to : Jan Blommaert, Tarwestraat 10, B-9000 Ghent, Belgium.

x x x

Revue de l'IRSA (Kisangani - Z)

L'I.R.S.A. a été créé au sein de la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques. Il a deux objectifs principaux :

- 1) Stimuler et organiser la recherche au sein de la Faculté en collaboration avec des chercheurs et des Institutions extérieurs.

- 2) Favoriser une orientation de l'enseignement vers les problèmes concrets du monde rural et Urbain et assurer ainsi des liaisons étroites entre les personnes engagées dans la vie pratique et les professeurs et assistants de la faculté.

L'I.R.S.A. organise des séminaires de recherche et de recyclage entre les membres de la faculté, les chercheurs extérieurs et les praticiens. Chaque chercheur peut y faire discuter ses projets de recherche.

L'I.R.S.A. dispose d'une bibliothèque spécialisée pour les chercheurs et les professeurs de la faculté.

L'I.R.S.A. comporte trois centres de recherches :

- Un centre d'études interdisciplinaires pour les problèmes Urbains.
- Un centre d'études interdisciplinaires pour les problèmes ruraux.
- Un centre d'évaluation des projets et actions de développement et de coopération.

L'I.R.S.A. édite trois série de publications depuis 1986.

1. - Revue de l'I.R.S.A. (deux numéros l'an)
2. - Les Cahiers d'actualité Sociale (cinq numéros l'an)
3. - Des notes de recherches, des rapports et des documents (périodicité et volumes variables).

Rapport du 22e Colloque du CEEBA (1987)

Au cours de l'année 1987, une équipe de chercheurs zaïrois a préparé par des enquêtes sur place le 22e colloque du CEEBA (Centre d'Etudes Ethnologiques de Bandundu, dirigé par les Missionnaires du Verbe Divin au Zaïre).

Le programme du 22e colloque (tenu à Bandundu du 26 au 30 déc. 87) était vaste, mais équilibré : l'usage rituel de la terre dans ses états secs, mouillés et vaseux. La signification des poussières -(terre emportée par l'air) et des terres blanches, rouges et noires. La symbolique rituelle des cendres comme résidu minéral d'origine végétale, animale ou humaine, des poudres, du charbon et de la chaux, du sel (végétal ou marin), des pierres, des cailloux et des métaux.

La grande variété de thèmes autour de la symbolique des minéraux permettait de cibler des lectures diversifiées de l'interprétation rituelle. Le Directeur du CEEBA, le Père Hermann Hochegger, SVD, avait mis sous forme de dialogue des questions sur la conception populaire du langage rituel que l'on peut saisir de façon habituelle ou alternative, dans l'option de l'anthropologie moderne : Anthropologie symbolique ou cognitive.

La terre : partout en rapport avec les vivants,
les morts ou les génies

Dans les exposés des participants du colloque on a souligné que la signification rituelle de la terre s'associe toujours à ceux qui l'occupent, que ce soient les hommes, les morts ou les génies. La terre assume une symbolique spéciale quand elle est marquée par une couleur : blanche, rouge ou noire ou bien imbibée du sang sacrificiel, du vin versé en libation ou de l'eau lustrale.

Les endroits très fréquentés par les hommes se distinguent par des forces spéciales : la voie publique, la bifurcation, les carrefours ou le seuil de la maison où se concentre l'ensemble de la maisonnée : Un rite d'agression exécuté à cet endroit toucherait toute la maison, d'autre part, le geste de bénédiction avec la terre de seuil de la maison intègre la personne accueillie dans la communauté qui l'habite.

La terre de l'entrée de la clôture sert surtout dans le rituel antisociet, la terre de l'arrière de la maison qui serait en rapport avec les petits génies et les morts, est employée dans les rites de guérison et de réconciliation. Grâce aux génies qui y habitent, la terre du fumier est prise pour les rites de fertilité, d'abondance et de guérison.

Participant aux forces de génération et de régénérescence dans le sommeil, la terre de la chambre à coucher des parents sert à fortifier un enfant faible ou à guérir un stérile.

La terre emportée par un tourbillon de vent signale la présence d'un génie, le plus souvent mal-faisant. Après son passage, des rites de réparation sont nécessaires.

Par la présence des morts, des forces spéciales s'ajoutent à la terre : Terre de la tombe ou du cimetière. Un rituel varié s'en sert : Transfert d'une tombe, réparation, réconciliation, guérison, protection anti-sorcière, libération d'un pacte de sang, etc.

L'usage rituel de la terre transformée par les animaux

La terre de termitière et des nids de guêpes maçonnes jouent un rôle dans le rituel ancestral zaï-rois. Etant organisés en une sorte de communauté les termites symbolisent l'unité et la concorde. On utilise la terre de termitière pour rétablir l'unité dans un foyer. La terre des nids de guêpes maçonnes qui sont très résistants servaient à cacher l'âme vitale de quelqu'un devant les sorciers.

La centre, objet de choix du rituel populaire

La symbolique rituelle de la cendre dérive d'une part de ses diverses origines qui peuvent être végétale, animale, humaine et d'autre part de sa

couleur : blanche, rouge ou noire.

La cendre du foyer (un lieu de culte) sert à divers usages rituels : guérison, bénédiction, purification, protection, mais aussi envoûtement. La mère qui désire écarter les sorciers du foyer mouille les cendres le soir, après la préparation.

D'une force particulière seraient les cendres de divers feux rituels : autodafé des objets de culte, feu de veillée de deuil, feu d'incinération des ustensiles d'un mort, des os humains ou animaux, des parties d'animaux (plumes d'oiseaux, poils, cartilages des reptiles, carapaces de tortues ou cuirasses de divers insectes), etc.

Les cendres venant de la calcination des ossements humains sont utilisées dans la lutte anti-sorcière, dans la domination des sentiments et dans la protection d'un lignage par un ancêtre. On pense aussi au courage et aux qualités d'un défunt, lorsqu'on s'approprie un de ses os, qui rendrait le possesseur semblable au personnage décédé.

Quant à la couleur des cendres, la blanche, souvent d'origine végétale, s'emploie surtout dans les rites de libération, de guérison et de bénédiction, ainsi que dans les rites de passage. La cendre noire, fréquemment d'origine animale, sert dans la lutte anti-sorcière et dans les rites d'exorcisme et d'envoûtement. Elle prend sa signification des parties d'animal incinérées : dents de serpents, aiguillon de scorpion, darde d'abeilles ou de guêpes etc.

Signalons que l'idée d'écarter les démons à l'aide des cendres est connue en Asie et en Europe. Pour se protéger contre les démons, les Hindous s'appliquent des cendres de bouse de vache sur le corps. Les peuples germaniques utilisaient couramment les cendres pour écarter les démons.

Le sel, associé à la symbolique lumineuse du blanc

Ce minéral que l'on retrouve fréquemment dans le rituel zaïrois, est inapte à l'envoûtement. La tradition connaît deux sortes de sel : l'une d'origine végétale (cendre de certaines plantes), l'autre de provenance marine.

Le jour du départ pour la maison de son mari, la mariée reçoit de son père du sel. Ce geste signifie le souhait de fécondité, l'absence de conflits, la

chance. Le sel comme signe de force et de courage est donné également au chef investi, aux guerriers, au chasseur de buffles ou aux fossoyeurs : des personnages qui affrontent des tâches difficiles.

On utilise le sel dans des rites de guérison, de réparation (après la défloration, après coups et blessures) et pour écarter des sorciers ou une épidémie. Ce minéral constitue en plus un élément d'offrande pour les génies et pour les morts (surtout pour les femmes défuntées).

Le sel peut signifier l'amitié : le nouveau chef en offre à toute la population, lorsqu'il entre en fonction. Il signifie aussi la reconnaissance de sa culpabilité dans une affaire : on en donne à celui qu'on a lésé, blessé.

Usage rituel des cailloux et des pierres

La symbolique rituelle des cailloux relève d'une part de sa consistance, de sa dureté et d'autre part de son rapport avec la pierre dans laquelle réside un génie de la terre. Pour charger certains cailloux, on les dépose pour la nuit dans une corbeille de terre de culte.

Pour fortifier un bébé, la mère met des cailloux dans l'eau de son bain; le pêcheur attache à son filet de pêche des cailloux qui ont passé la nuit dans une corbeille de culte; on jette un caillou pris à une bifurcation sous le lit pour écarter les mauvais rêves. Pour la guérison d'une fracture, on attache un caillou au membre afin de lui communiquer sa résistance. L'homme qui souffre de diarrhée met quelques cailloux dans sa poche : ils devraient donner un peu de leur consistance à ses selles.

Les grosses pierres seraient habitées par des génies, de même les pierres qui causent des chutes d'eau. La santé, la fécondité et la guérison des malades y sont cherchées. Afin de transférer la vertu de persistance d'une pierre à l'homme, on y frotte des cailloux puis on se les applique au corps.

Les rites d'agression se servent également des pierres et des cailloux. Pour transmettre des maladies à ses ennemis, on leur lance un petit caillou qui était en contact avec un corps malade. Des sorciers introduiraient des pierres dans le ventre de leurs victimes, etc.

La symbolique rituelle des métaux

Les métaux utilisés dans les rituel sont présents dans des anneaux, bagues, bijoux en cuivre ou en argent, dans des pièces de monnaie et des médailles en aluminium ou en alliages. L'anneau du chef politique est traité rituellement avant l'installation du chef et à sa mort, on le chauffe au rouge pour brûler les effets néfastes qu'il a eu lorsque le chef chatiait ses sujets de mort.

Mettre des objets métalliques dans le cercueil de quelqu'un signifie le pousser à venger ceux qui l'on ensorcelé. Le fer chauffé au rouge se prête aux ordalies : passant sur la paume d'un suspect, le coupable sera brûlé et l'innocent indemne.

L'usage de divers bracelets métalliques du poignet ou du pied sert aux rites de guérison, de protection ou à la lutte anti-sorcière. La monnaie est omniprésente dans le rituel ancestral, elle sert d'offrande et de rachat.

Avant de clôturer le 22è colloque du CEEBA, le thème du colloque 88 a été choisi : "La symbolique de l'eau, du sang (humain et animal), des sécrétions (humaines et animales), de la chair et des ossements dans le rituel ancestral".

Hermann Hochegger SVD

Concours annuel de l'ARSOM (Bruxelles) - 1986

Pour le concours de 1986 l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer de Belgique a demandé "une oeuvre d'imagination créatrice dans une langue d'Afrique Centrale avec traduction en français ou en néerlandais". (Bulletin des Séances, 32(1986) p. 7).

A la séance du 17 juin ont été retenus six travaux : 2 en tshiluba, 1 dans chacune des langues suivantes : lingala, lingombé, mundu, yaka.

Après avoir entendu le jugement des rapporteurs la Classe a retenu trois de ces travaux : tshiluba, lingombé, yaka, de respectivement, Nzují Madiya Mue

Faïk, Motingea Mangulu, Nkelenge Ziyala; et elle a désigné neuf membres "en qualité d'experts, les invitant à soumettre un rapport conjoint en vue de la décision finale" (o.c. p. 601-603).

Dans la séance suivante, après avoir entendu les rapports des experts sur les trois travaux retenus, les membres ont décidé "de ne pas décerner de prix, mais une mention honorable".

Un deuxième vote secret donne à Nzuji Madiya "le plus grand nombre de points, sans pour autant atteindre la majorité absolue". Le troisième vote secret lui accorde, pour son roman Cité de l'Abondance, une mention honorable, dont le montant est fixé à 10.000 F.B. (o.c. p. 623).

Dans la séance de novembre, pendant l'échange de vues sur les rapports, le Prof. A. Coupez avait exprimé son opinion "qu'il n'est pas possible de juger la qualité littéraire des travaux sur un texte en langue africaine". (o.c. p. 603). Le Bulletin n'explique pas ce jugement, mais le contexte suggère que la raison en est l'ignorance de la langue et que cet obstacle peut être éliminé par une traduction en langue européenne.

A ce sujet je pense qu'à la main d'une traduction fidèle on peut se rendre compte du contenu : les idées et les sentiments. Mais comment juger de l'autre face de l'oeuvre : la forme, élément essentiel - selon d'aucuns, même principal - de l'art de la parole écrite ou orale ?

En effet, il s'agit d'esthétique qui est premièrement affaire de beauté, donc de forme. Alors comment juger de la qualité littéraire d'une oeuvre sans la connaissance approfondie de la langue ? Une connaissance ordinaire ne suffit pas quand il s'agit d'une langue bantoue qui, comme par exemple le lomongo, possède des lexèmes, et des éléments grammaticaux propres à l'art oral, un système d'idéophones, de figures de style spéciales, des constructions compliquées et des propositions - par exemple les idéophoniques - qu'on ne peut rendre telles quelles dans une langue européenne, de sorte qu'une grande partie des éléments esthétiques, de ce qui constitue la valeur artistique, échappe au lecteur étranger, car même la meilleure traduction est radicalement incapable de rendre la beauté de l'original.

En outre, même pour le contenu, malgré une traduction valable, voire la connaissance suffisante pour savourer la beauté du contenu, il ne suffit pas d'avoir vécu longtemps en Afrique, voire y avoir passé toute sa vie active. Il faut à l'Européen une accoutumance effective du milieu social et culturel de l'auteur et de son peuple, une familiarité telle que dans la vie du peuple tout lui est devenu habituel même ce qui est perçu comme bizarre. Sinon il court le danger que l'appréciation de la valeur d'une oeuvre littéraire africaine (par la langue et par l'ethnicité de l'auteur) soit influencée peu ou prou par la vision des choses dans sa propre culture.

De tout cela on peut déduire combien il est exigeant pour un Européen de porter un jugement sur pareille oeuvre littéraire. Nonobstant tout cela, l'Académie n'a pas hésité de s'engager dans cette voie pour encourager les écrivains africains et ainsi la production d'une littérature radicalement africaine.

G. Hulstaert

x x x

Le Centenaire de Basankusu : 1990

En mai 1990, Basankusu, chef-lieu de la sous-région (district) de l'Equateur, accomplira cent ans d'existence comme poste de l'Etat depuis sa fondation en 1890 par Mr. Baert qui en remis le commandement à Lothaire.

Au-delà des manifestations folkloriques qui pourront être organisées à cette occasion, les Annales Aequatoria voudraient mettre à la disposition de ses lecteurs et des chercheurs africanistes un important dossier sur la genèse et l'évolution de ce poste. Concrètement il s'agira de retracer les péripéties qui ont marqué l'histoire de Basankusu, de présenter les biographies des chefs expatriés et locaux, en dégager le cas échéant leur impact dans la prise de conscience politique de leurs administrés, rassembler pour autant que faire se peut toute la littérature ayant trait à ce milieu, dresser une cartographie locale, bref dessiner le profil historico-

géographique de Basankusu et en dégager les corollaires sur le développement socio-culturel.

A ce propos, nous envisageons entrer en contact avec quiconque voudrait offrir sa collaboration pour la réalisation de ce projet. Toute suggestion y afférente est à adresser à la rédaction de la revue.

LONKAMA E.B.

x x x

Rapport de la rencontre Aequatoria

Du 9 au 10 septembre 1988 a eu lieu à Bamanya les travaux du premier week-end scientifique entre le Centre Aequatoria de Bamanya et le Groupe de Recherche sur les Langues Oubanguiennes (GRELOUBA). Cette rencontre a réuni 7 chercheurs du GRELOUBA et le personnel d'Aequatoria composé de 3 personnes. A l'ordre du jour figuraient 3 points, à savoir :

1. Présentations réciproques entre Aequatoria et GRELOUBA
2. Les communications des chercheurs du GRELOUBA
3. Présentation des dernières publications en linguistique africaine arrivées à la Bibliothèque Aequatoria.

Abordant le premier point, le Professeur Kumbatulu Sita, initiateur du GRELOUBA fondé en avril 1988, a défini comme suit les objectifs poursuivis par son groupe de recherche :

- inventorier, décrire et classer les langues oubanguiennes et les langues bantu insuffisamment ou non encore décrites;
- inventorier les études linguistiques et littéraires relatives à ces langues;
- étudier les phénomènes de contacts de ces langues avec d'autres langues;
- examiner dans quelle mesure ces langues peuvent jouer le rôle véhiculaire et didactique.

Voici comment se présente le comité de ce groupe:

1. Directeur : Professeur Kumbatulu Sita
2. Premier Secrétaire : Assistant Kamanda Kola
3. Deuxième Secrétaire : Assistant Muwoko N'dolo
4. Membres : Chefs de Travaux Motingea Mangulu, Shala Lundula, Citoyenne Ekombe Ekofo ainsi que les Assistants Nkangonda I., Madidi M., Ebanda et Yembeline K.

L'équipe est formée de 3 groupes dont chacun s'occupe d'un domaine précis : inventaire des langues concernées, description de ces langues et leurs classifications, et étude des phénomènes sociolinguistiques.

Dans l'actif du GRELOUBA, deux inventaires ont été réalisés :

- 1) Inventaire des études linguistiques et littéraires relatives aux langues oubanguiennes (par qui ? Kamanda Kola)
- 2) Inventaire des langues oubanguiennes (par qui ? Kamanda Kola)
A cela s'ajoute deux descriptions partielles :
 - 1) La conjugaison verbale du Ngbandi (par Kamanda Kola)
 - 2) La structure interrogative de la langue loleno (Nkangonda Ikome)

Enfin, le Directeur du GRELOUBA a émis le voeu de voir son groupe être doté d'une revue scientifique autonome tout en continuant à intensifier ses relations avec Aequatoria.

Le premier point à l'ordre du jour a été clôturé par les interventions relatives à l'histoire, au contenu et à l'identité d'Aequatoria, déjà connus par nos lecteurs.

Le deuxième point a consisté en deux communications : celle de l'assistant Ebanda wa Kalema sur Les préalables pour une recherche linguistique sur les langues oubanguiennes : cas du Nzakara et du Kpala, et celle de l'assistant Nkangonda sur La structure de l'interrogation en loleno.

S'agissant de la première communication, l'intervenant a révélé d'abord que ces deux langues constituent ce qu'il a appelé des "parlers à problèmes" eu égard à la difficulté de leur conférer

chacun un statut propre de langues ou de dialectes. En effet, a-t-il souligné, les sources écrites à sa disposition recueillies par Tucker en milieu Zande-Nzakara dans Tabellen van Tucker's Zande ont été loin d'être à l'échelle de ses besoins. C'est pourquoi il a recouru aux sources orales qui s'imposaient. Mais le manque d'appareillage de collecte et la rareté des locuteurs natifs du Nzakara ont milité pour le choix du Kpala, parler d'un groupe minoritaire au sud de Libenge dans quelques villages situés dans la zone administrative de Bosobolo et celle de Mobayi-Mbongo dans le Nord-Ubangi.

Voici par ailleurs, l'essentiel de l'intervention de Nkangonda. Le loleno est une langue bantu du bassin de la Loknyé au Mai-Ndombe dans la collectivité de Lokolama. C'est une des langues qui demeure la plus inconnue de la sous-région, parce que non encore décrite contrairement à la plupart de ses voisines. Elle n'apparaît même pas dans la classification de M. Guthrie où se retrouvent certaines langues qui lui sont apparentées (bolia, ntomba, lokonda et lomongo).

Si certaines langues africaines comme le lingala expriment l'interrogation uniquement par les formes invariables outre l'intonation qui est une constante universelle, si d'autres encore la traduisent à la fois par les formes invariables et pronominales (cas du lomongo), le loleno pour sa part exprime l'interrogation aussi bien par les formes invariables que pronominales et curieusement, dira l'auteur, par les verbaux. C'est dans ce contexte précis que l'étude du loleno a intéressé l'auteur. C'est ainsi qu'il a successivement examiné l'intonème, les pronominaux, les verbaux ainsi que les hors-classes.

D'après Nkangonda :

- en loleno, il existe un morphème interrogatif qui, opérant avec le substitutif en post-position, joue le rôle d'un verbe sans pour autant l'être sur le plan formel;
- les formes où le substitutif fonctionne avec le morphème e- ne sont rien d'autre qu'une catégorie grammaticale d'un verbe irrégulier (nyāla : "être"). Ce verbe, une fois conjugué à la forme interrogative du présent de l'indicatif connaît l'amouissement

de tous les éléments verbaux hormis l'interrogateur é- du reste chargé de plusieurs sens.

- les formes fonctionnant avec le morphème a- ne sont pas issues d'un verbe. Car le verbe ntépiá qui a exactement le même sens que le morphème a- ("dire") n'est pas un verbe irrégulier. Il se présente comme une forme régulière au présent de l'indicatif.
- Les morphèmes verbaux é-, é... ó- en Ioleno n'expriment pas que l'interrogation. En effet, une fois précédés de la particule an, ces morphèmes ont une nuance temporelle et signifient "quand, lorsque".

Le débat qui a suivi cette intervention a exhorté l'auteur à entreprendre l'étude morphologique du Ioleno pour ainsi approfondir certaines de ses affirmations.

A ces deux précédentes communications, il faut ajouter celle du lendemain présentée par Yembeline K. sur les Eléments de phonologie d'une langue non-bantu : le Ngbundu.

Selon l'auteur, cette langue appartient au groupe linguistique et ethnique Banda. Les Ngbundu, poursuit-il, sont situés dans la zone de Libenge entre la Lua et la route vers Libenge, dans la sous-région de Zongo (Zaire). La classification de Greenberg élaborée en 1966 situe le grand groupe Banda dans la grande famille Kongo-Kordofanienne, sous-famille Niger-Congo qui figure au numéro I.A.6, dans la branche orientale appelée Adamawa Oriental. L'esquisse phonologique de cette langue a donné les résultats dont voici l'essentiel.

Les Ngbundu compte 39 phonèmes, parmi lesquels 34 segmentaires dont 8 voyelles, 24 consonnes et 2 semi-consonnes; et 5 supra-segmentaires qui ne sont rien d'autre que les tonèmes que l'auteur classe en deux catégories :

- catégorie 1 : les tons simples au nombre de 3 (haut, bas et moyen).
- catégorie 2 : les tons complexes : les tons montant et descendant.

Lors du débat, il a été fait remarquer à l'auteur les points suivants :

- le problème de la nasalisation pour déterminer les voyelles

- la confusion entre le ton haut et moyen
- l'insertion ou l'allusion aux degrés d'aperture buccale dans la réalisation des phonèmes ngundu pour compléter ses recherches.

Enfin, la présentation des récentes publications (livres et revues) en linguistique africaines parvenues à Aequatoria a clôturé les travaux de ce premier week-end scientifique entre le GRELOUBA et Aequatoria qui se sont promis une franche collaboration.

MUWOKO Ndolo Obwong

x x x

Cectaf à Mbandaka

Un deuxième centre culturel africaniste vient de voir le jour à Mbandaka. Il s'agit du "Centre d'Etudes Cultures Traditionnelles Africaines" (CECTAF). Ses objectifs ont été définis le 14/10/88 au cours de la cérémonie d'inauguration du bâtiment devant abriter les services administratifs de ce Centre, entre autres travailler dans le sillon tracé pendant plus d'un demi-siècle par le Père Hulstaert en pays m'ng'o, terroir d'origine de l'initiateur du centre, le Secrétaire d'Etat au Plan, le citoyen Bosekota W'Atshia.

Le bâtiment du CECTAF est l'ex-bâtiment du Musée de l'Equateur en face du port public de l'ONATRA, sur l'Avenue Bolenge.

Une délégation importante de Kinshasa, forte de nombreuses personnalités originaires du lieu et des attachés culturels de quelques pays accrédités à la capitale, a été conduite par le Commissaire d'Etat à la Culture, le Citoyen Beyeye Djema.

Le prof. Esole, docteur en Sciences Sociales (ULB) a été désigné Secrétaire Général du CECTAF.

LONKAMA E.B.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LEMA Gwete, L'art et le pouvoir, PNUD, UNESCO, IMNZ, Institut des Musées Nationaux, Zaïre, 1986, 127 p.

C'était une excellente idée de récolter les témoignages artistiques qui soulignent le pouvoir traditionnel chez les peuples du Zaïre. Comme partout ailleurs, le conditionnement socio-économique du pouvoir a permis l'éclosion d'un art plus riche et plus varié que dans la vie ordinaire. Mais sont traités ici tout spécialement l'art dans les symboles du pouvoir traditionnel comme exprimés par la sculpture et l'architecture. Ainsi nous trouvons les chapitres suivants :

1. Les chasses-mouches; 2. Les couteaux de parade; 3. Les cannes ou bâtons de commandement; 4. Les sièges, les appuis-dos et les appuis-têtes; 5. Les haches et les herminettes; 6. Les costumes; 7. Les statues et les masques; 8. Les instruments de musique; et 9. L'architecture.

"En ce qui concerne l'Afrique Centrale, on note que l'institution du pouvoir politique tient toujours compte du système de parenté et du culte des ancêtres" (p.9).

Après une introduction de 13 pages, l'auteur propose un excellent catalogue des 164 objets illustrant son exposé.

Il y a lieu cependant de formuler quelques remarques;

1. La non utilisation du préfixe pour dénommer les ethnies prête toujours à confusion : qui sont les Mbole ? Les Bambole d'entre Lomemi-Zaïre ou les Mbole d'entre Lomela-Salonga (e.s. p.21) ?

2. Une orthographe non usuelle dépendant de certaines sources non mises à jour comme pour les nkundu (nkundo ?) (p.22).

3. Dans une édition de niveau scientifique même non linguistique, il est indispensable d'écrire les

noms des peuples et d'ethnies selon l'orthographe africaine.

4. Il serait utile de laisser corriger les épreuves d'imprimerie par un néerlandophone et un germanophone quand on cite plusieurs titres et noms en ces langues pour éviter un trop grand nombre de fautes.

H.V.

x x x

Répertoire des thèses africanistes françaises,
Centre d'Etudes Africaines, CARDAN, Ecole des Hautes études en Sciences Sociales, Paris, 1984, 225 pages. Ce volume se rapporte aux années 1980-1984.

Nous signalons quelques thèses relatives à notre régions :

- (1) KOUYATE Damou, Les marchés urbains dans la région ouest du Zaïre et la problématique du développement, 225 p., Paris V, 1980.
- (2) KALONJI-TSHIMVUNDU, Etude morpho-lexicale du vocabulaire de la métallurgie et des minéraux au Zaïre, 377 p., Paris III, 1981.
- (3) DJOMO LOLA, Lieux de l'expérience et du sens du soi : essai de compréhension du système de la personnalité dans ses rapports aux formes constitutives de la fondation du sens. Le cas de la socioculture otetela (Zaïre), Paris V, 1981, 516 pages.

• Répertoire des thèses africanistes françaises,
1982-1983, Paris, Centre d'Etudes Africaines, Cardan, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris 1986.

Nous signalons ce qui concerne notre région :

- (1) TEDANCE Ipota Bembela, Approche phonologique du bondengese, 340 pages, Paris V, 1982.
- (2) SENGA Bin-Loko, Une société africaine face au changement politique et administratif. Les Bakusu du Zaïre, de la société traditionnelle à la République, Paris 1981-82.
- (3) THOME Riad, Rituel de possession "Yebola" : dysharmonie dans le mode de vie sociale de la

femme nkundo (Zaïre), Bordeaux II, 1982.

. Répertoire des thèses africanistes françaises, 1984-1985 Paris, Centre d'Etudes Africaines, Ecole des Haute Etudes en Sciences Sociales, 1986, 130 p.

x x x

Equipe IFA (AELIA), Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique noire, Aupelf et ACCT, Paris, 1983, 550 p.

On attendait depuis plusieurs années cette excellente publication. Elle est le fruit d'une large collaboration depuis 1974 sur la plus grande partie de l'Afrique francophone (Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Zaïre, Tchad, Niger, Sénégal, Rwanda, Centrafrique, Cameroun, Mali, Burkina-Faso) et de plusieurs publications préparatoires pour chaque région nommée.

Une introduction de 53 pages, un inventaire de 507 pages et une bibliographie de 20 pages font de cette oeuvre une base large et solide pour notre connaissance du français actuel en Afrique et un bon tremplin pour la poursuite des recherches.

La responsabilité pour l'élaboration de la part zaïroise revient à Mr Sully Faïk, ancien professeur à Lubumbashi (Celta) et actuellement à Louvain-La-Neuve. Depuis 1972 il lance le bulletin du Groupe de Recherche sur les africanismes. Le Celta parvient à réunir environ 7000 mots particuliers au français zaïrois dont les lettres A et B ont été publiées en 1979 : Particularités lexicales du français au Zaïre. Choix des matériaux pour un inventaire, fascicule 1, Université de Niamey, 1979.

Cette édition en un volume fait suite à une autre en 3 fascicules (A-B/C-F/G-O) en 1980 et en 1981.

Nous nous permettons quelques compléments d'information.

1. Salongo (p.417). Voir aussi G. Hulstaert, Note sur l'origine du mot "Salongo", dans Annales Aequatoria 6(1985)205-206. L'activité a été lancée après un voyage du président Mobutu en Chine, et à l'instar du travail commun presté sous le signe de Yokong, esprit de travail. Tel était le film qu'on

montrait à cette occasion à la population. Voir encore Mobutu Sese Seko. Action et Parole 1965-1975 (Édité par le Bureau du Président de la République du Zaïre, 1975), p. 102-103 : "À l'origine, "Salongo" est le nom d'un de nos compatriotes originaire de la tribu des Azande, dans le nord-est de la République. Voici déjà longtemps, ce Salongo, qui travaillait aux services de port de Matadi se distinguait par son ardeur au travail. À un point tel, que ses compagnons de travail, selon un mode fort répandu chez nous, firent de zèle une chanson dont le premier vers, en lingala, était : "Salongo alingi mosala". Passés dans le langage, ces trois mots ont acquis la force d'une véritable maxime, un réel pouvoir quasi incantatoire. On les prononce pour inviter au travail des champs ou stimuler l'ardeur de la communauté nationale (littéralement, ils signifient : "Salongo aime le travail"). "Salongo" est devenu une manière de nom commun désignant le travail, n'importe quel travail".

2. Boula-Matari (p. 65a. Voir les suggestions de Fr. Bontinck dans Recherches Africanistes au Zaïre. Actes du colloque du Cinquantenaire d'Æquatoria (à paraître aux Éditions du Centre Æquatoria, B.P. 276 Bamanya-Mbandaka, Zaïre).

3. Allumer (p.13). Régulièrement entendu : "allumez-moi" pour demander à un ami d'allumer sa cigarette.

4. Sardiner : Entendu à Kinshasa dans l'autobus. Le chauffeur qui veut laisser monter encore des passagers dans un bus archicomble crie : "Sardinez-vous".

5. Musenji (p.323). Voir la note de Fr. Bontinck dans Annales Æquatoria 6(1985)210-213, et M. Tolmacheva, Toward a Definition of the Term Zanj dans Azania 21(1986)105-114.

H. Vinck

KANIMBA Misago, Aspects écologiques et économiques des migrations des populations de langues bantu, (Publications Universitaires Européennes) Série XXXVIII, Archéologie Bd 8), Peter Lang, Frankfurt/M-Bern-New York, 1986, 481 pages.

Le problème des migrations bantu anciennes reste entier mais chaque petit pas est important dans cette question compliquée. L'auteur qui publie ici sa thèse de doctorat tente une voie multidisciplinaire : écologie, linguistique, histoire, paleoanthropologie mais surtout : l'archéologie, sa spécialité. Le centre de gravité de l'étude se trouve dans l'histoire des migrations môngo où l'auteur a mené une grande partie de ses enquêtes.

Chapitre 1 : Méthodologie; Chapitre 2 : Changements écologiques pendant les 5 derniers millénaires; Chapitre 3 : Activités économiques traditionnelles; Chapitre 4 : Migrations des populations des langues bantu (Le groupe môngo, p. 85 à 153; Le groupe Paghoun, p. 155 à 161; Le groupe Lwo, p. 162 à 178) Chapitre 5 : Origine et diffusion des techniques de production alimentaire et de fabrication en rapport avec l'expansion des populations de langue bantu; Chapitre 6 : Causes et modes de l'expansion des peuples de langues bantu.

Une riche série d'annexes conclue cette étude : 50 pages de bibliographie; 19 cartes; 17 figures; 11 tableaux; 240 mentions de sites à céramique ancienne avec indications de dates, indices d'agriculture, d'élevage et de métallurgie; 16 généalogies de la région d'Imbonga et de Bokuma. Un livre extrêmement bien documenté avec beaucoup de matériaux nouveaux.

H. Vinck

x x x

B. JEWSIEWICKI et H. MONIOT, (éd), Dialoguer avec le léopard ? Pratiques, savoir et actes du peuple face au politique en Afrique noire contemporaine, L'Harmattan, SAFI, Paris 1988 (Groupe "Afrique noire" Cahier n° 10) 439 pages.

Seize contributions d'origine variée (13è

conférence de l'Association canadienne des études africaines en 1983; un colloque à l'Université Laval, Québec en 1987; 5^e conférence d'Histoire orale à Barcelone en 1985 et autres) nous confrontent avec des réalités et actualités brûlantes parmi lesquelles onze puissent leurs informations à des situations zaïroises, deux concernent le Cameroun, une le Madagascar, une le Congo, et une est de portée générale.

Cette publication appartient au courant très en vogue parmi les ethno-historiens d'essayer de découvrir dans les événements de la vie quotidienne les bases de grands mouvements, des tensions et des révolutions de la politique nationale ou continentale. C'est ainsi que H. Moniot écrit dans son introduction : "Vive la petite histoire" (p.2). Dans cette perspective, il se peut que les historiens "anecdotistes" d'aujourd'hui soient les grands maîtres de demain.

Cinq sous-divisions nous regroupent les éléments quand même disparates :

1. Politiques des langues : pouvoirs de dire et pouvoirs d'écrire. Parmi les 4 contributions de ce chapitre, nous retrouvons un article de J. Fabian que nous avons déjà contesté ailleurs (Annales Aequatoria 6(1985)244).

2. Chansons et rumeurs : dialogues avec le pouvoir et la société. Sur les 4 contributions celle de Tshonga, à travers les textes de 44 chansons contemporaines, réfléchit sur la société zaïroise moderne.

3. Regards sur le passé comme discours sur le présent. En voici les 3 contributions :

- (1) La radio-trottoir dans l'exercice du pouvoir politique au Zaïre (par Sabakinu K.).
- (2) Utilité et limites du savoir populaire. Témoignages et récits de vie au Zaïre (par B. Verhaegen)
- (3) Mémoire collective et passé présent dans les discours historiques populaires zaïrois (par B. Jewsiewicki).

4. Savoirs et pratiques d'en bas : défier le politique sur son propre terrain : 4 contributions à savoir :

- (1) Sorcelleries et modes populaires d'action politique chez les Maka, Cameroun (par P. Geschiere).

- (2) Les "forgerons" mafa du Cameroun septentrional : entre savoir et pouvoir (par S. Genest).
- (3) L'"authenticité", l'"aliénation" et l'homicide : une étude sur le processus social dans les zones rurales au Zaïre (par A.F. Roberts).
- (4) L'esthétique et la demande du marché de l'art pour touristes : la créativité populaire devant le marché mondial (par B. Jules-Rosette).

5. Tactiques féminines, stratégies masculines : 2 contributions :

- (1) Prise de conscience et revendications des femmes-esclaves en Afrique centrale de 1886 à 1911 : le témoignage de Bwanika (par M. Wright).
- (2) Cathérine Newbury : Ebutumwa bw'emiongo : la tyrannie du manioc (par C. Newbury).

H. Vinck

x x x

Rosemarie EGGERT, Das Wirtschaftssystem der Mongo (äquatorregion, Zaïre) am Vorabend der Kolonisation : Eine Rekonstruktion, Berlin, Reimer 1987 (Mainzer Afrika-Studien - 7), 350 pages, 2 cartes, 4 tables.

En attendant une recension plus étendue, nous tenons à présenter ce travail fondamental sur les Mongo. Il y a bien longtemps qu'une autre personne que le Père Hulstaert ait encore publié un livre sur cette population de la forêt équatoriale. Les 20 pages de bibliographie concluent le travail.

Nous espérons que l'auteur continuera notamment avec ses études sur l'évolution de l'économie du même peuple et que bientôt nous pourrions présenter son deuxième livre.

Je me permets ici de traduire la table des matières :

A. Le système de production et d'acquisition des biens

1. Produits alimentaires végétaux
2. Produits de beauté et soins du corps
3. Pêche

4. Chasse
 5. Elevage
 6. Cueillette
 7. Ustensils et armes
 8. Poterie
 9. Moyens de transport et de communication
 10. Outils et ustensils en bois
 11. Outils et matériaux végétaux
 12. Habits
 13. Construction de maison
- B. Système de distribution
1. Distribution des biens sur base d'obligations sociales
 2. Sur base de commerce local
 3. Sur base de commerce régional
 4. Sur base de commerce à l'étranger
 5. Distribution à l'occasion de divorce et de mort
- C. Destruction institutionnalisée de la vie humaine et les biens durables
- D. Accès aux ressources : 1. La terre 2. L'eau
- E. Les biens dans la succession après la mort
- F. Disposition du travail humain
- G. Rythme du travail

Le travail conclue avec 12 considérations dans lesquelles l'auteur met ses données dans un contexte plus large et compare ses conceptions aux théories ethnologiques historiques et économiques existantes.

H. Vinck

x x x

W. HENKEL, o.m.i. et J. METZLER, o.m.i., Bibliographie missionaria (Vol.50, 1986) Vatican, 1987, 410 p.

Continuant l'édition de 1986 qui nous livrait 2972 titres pour 1985, la présente nous livre 3490 titres pour 1986. Parmi les 19 titres ayant trait au Zaïre, 8 nous intéressent particulièrement :

- 2538 DIAFWILA D.M. et DIANKENDA D., La situation de la femme noire dans l'ethnie Kongo au Zaïre, dans Kerygma 19(Ottawa 1985)139-155.
- 2572 EYALA B. et MANDJ U.M.M., L'institution d'Isambi, facteur d'intégration des Mongo du Kasai, dans Cahiers des Religions Africaines (Kinshasa)1984)215-228.
- 2601 GHESQUIERE, Th., Soixante-quinze ans de présence bénédictine au Zaïre, dans Bulletin de l'Aide Inter-Monastères pour les Jeunes Eglises (Vanves 1985) n°39, 49-54.
- 2736 MAZZOLENI, G., Zaïre, un gigande vulnérable, dans Missioni Consolata 88 (Torino 1986) n°6, 54-60.
- 2759 MUTEBA T., Zaïre, combat pour la deuxième indépendance, L'Harmattan, Paris, 8° 124 p.
- 2891 STANDAERT, P., Zaïre, les Bénédictins dans l'Eglise du Shaba. Passé et avenir, dans Inter-Monastères pour les Jeunes Eglises (Vanves 1986) n°41, 33-35.
- 2946 XX, Zaïre, un des géants d'Afrique, dans Pôle et Tropiques (Lyon 1986)275-278.
- Idem, (vol.51, 1987), Vatican, 1988, 336 p.
- La présente édition de la Bibliographia missionaria a répertorié plusieurs études intéressantes le Zaïre, parmi lesquelles les suivantes ont attiré notre attention :
- 1008 NDEMBE N., Culture et vie chrétienne au Zaïre, dans Eglise et Mission (Bruxelles 1986) n°244, 15-23.
- 2024 BIASIN G., Cambieranno ? I Pigmei dell'Ituri - Alto Zaïre, dans Messis 40 (Napoli 1988)18-21.
- 2110 DIMANDJA L., Les missions catholiques chez les Tetela (Des origines à 1945), dans Cahiers des Religions Africaines 19 (Kinshasa 1985)91-124, 269-290.
- 2252 MACKAY D.J., Simon Kimbangu and the B.M.S. tradition, dans Journal of Religion in Africa 17 (Leiden 1987)113-171.

2212 KABASELE F., L'inculturation sacramentelle au Zaïre, dans Lumen Vitae 42 (Bruxelles 1987)75-84

2306 NEKA MBANGAZI, Structure linguistique et organisation symbolique de quelques discours funéraires Kongo, dans Cahiers des Religions Africaines 19 (Kinshasa 1985)125-143.

LONKAMA E.B.

x x x

E. MWOROHA (éd) et alii, Histoire du Burundi. Des origines à la fin du XIX^e siècle, Hatier, Paris, 1987, 270 p. (Cartes et photos).

Ce livre d'une extrême densité d'information nous montre qu'il est possible d'écrire l'histoire d'un peuple africain de manière scientifique. Il est présenté comme un manuel, mais de fait c'est plus, car il s'agit d'une Introduction à l'histoire du Burundi, intégrant toutes les connaissances les plus récentes en la matière.

A côté de ces qualités pédagogiques et documentaires manifestes, il faut s'étonner de voir si actifs les apriorismes envers tout ce qui a été dit et fait pendant la période coloniale. Les auteurs n'ont pas pu éviter les généralisations du même genre qui étaient d'usage pendant l'époque coloniale, mais dans le sens inverse. J'en retire une à titre indicatif (p. 12 et 23 Introduction) :

"Seule l'histoire des pays colonisateurs étaient réellement enseignée dans les écoles".

C'est trop facile à dire, et la généralisation se révèle fausse dans la réalité. Sur la plus grande partie de l'actuelle région de l'Equateur au Zaïre, donc une étendue plusieurs fois le Burundi, l'histoire des ethnies auxquelles appartenaient les étudiants était intensivement étudiée (Diocèses de Mbandaka, Bokungu-Ikela, Basankusu, Molegbe). En témoignent les manuels encore trouvables dans les Archives. Il semble qu'il est difficile pour les grands historiens de synthèse de connaître la situation sur le terrain.

Le livre s'arrête à l'avènement de la colonisation. Un deuxième volume est annoncé qui couvrira

cette dernière période. Espérons qu'il sera d'une même qualité quant à la quantité d'informations et de valeur pédagogique.

Pourquoi les historiens actuels qui se disent "de métier" par opposition à leurs prédécesseurs "amateurs" mais parlant les langues du peuple et participant à leur vie, se tiennent-ils si souvent aux slogans faciles et aux préjugés ?

H. Vinck

x x x

J.P. CHRETIEN (éd) et alii, Histoire rurale de l'Afrique des Grands Lacs, Guide de Recherches (Travaux du Centre de Recherches Africaines, Paris I, Histoire, n°1), AFERA, Karthala, 1983, 285 p.

Sont pris en considération : le Rwanda, le Burundi, l'est du Zaïre, la Tanzanie, L'Uganda.

L'essentiel de cette publication consiste en une bibliographie sélective mais très étendue introduite pour chaque chapitre par un spécialiste en la question. L'introduction générale est de J.P. Chrétien. Une très bonne introduction à l'étude des pays concernés.

L'ouvrage comprend 3 parties, les annexes et un index signalétique. Dans une première partie, on décrit la nature et l'histoire des paysages de ces pays; dans une deuxième, on parle des techniques mises en oeuvre pour survivre dans ces milieux; enfin la dernière partie décrit les aspects sociaux, politiques et culturelles de ces parages. Les annexes inventorient la bibliographie et la documentation tandis que l'index nous permet de manier aisément les différents éléments de cet ouvrage qui est d'une grande utilité.

x x x

J. VANDERLINDEN, Inédits de P. Ryckmans, ARSOM Mémoires, Classe des Sciences Morales et

Politiques, in 8°, N.S. Tome 49, fasc. 2, Bruxelles 1988, 266 pages, 5 cartes.

L'auteur travaille depuis quelque temps à une biographie de Pierre Ryckmans, ancien Gouverneur Général du Congo Belge. A cette occasion, il a pris connaissance de divers documents (carnets, correspondances, essais littéraires, rapports administratifs). Il en a fait un choix pour la publication du recueil qui est devant nous. Le but était à la fois de faire mieux connaître la personnalité de Mr Ryckmans mais aussi de livrer au public certains documents intéressants pour l'histoire.

Les textes publiés ici se situent entre octobre 1915 et juin 1920, les premières années de Ryckmans en Afrique Centrale. 280 notes infrapaginales expliquent ou situent personnages et faits moins connus de nos jours. Nous attendons avec impatience la biographie promise.

H. Vinck

x x x

Robert HEDINGER, The Manenguba Languages (Bantu A.15, Mbo cluster) of Cameroun. SOAS, London 1987, 306 pages.

Présentation structurale de la phonologie et d'une partie de la morphologie (les classes nominales seulement). Relation entre le proto-manenguba et le proto-bantu; discussions sur la classification des langues Manenguba basée sur la lexicostatistique.

x x x

Shigeki KAJI, Deux mille phrases de swahili tel qu'il se parle au Zaïre (African Languages and Ethnography XIX); Morimichi of Asia and Africa, 1985, 395 pages.

Shigeki KAJI, Lexique Tembo I. Tembo-Swahili du Zaïre-Japonais-Français. (Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa-Tokyo University of Foreign Studies - Asian and African Lexicon, n°16) Tokyo 1985, 533 pages.

Actuellement désigné sous le signe Guthrie J 57)
L'auteur de ces deux excellentes études a travaillé

sur le terrain à plusieurs reprises à partir de juillet 1976. 13 publications témoignent de ses activités linguistiques dans la partie orientale de la Région du Kivu.

La bibliographie (Lexique p. XVII-XIX et Deux mille phrases p. (5)-(17) nous montrent l'intérêt qu'on commence à manifester dans les universités du Japon pour les études africanistes. En outre ils se prennent la peine de publier en anglais ou même en français de sorte que les premiers intéressés puissent également prendre connaissance des résultats de leurs recherches. Espérons que le Research Project

de l' Institut for Study of Languages and Cultures of Asia continuera sur cette piste.

H. Vinck

D.VANGROENWEGHE, Bobongo : la grande fête des Ekonda (Zaïre); la mort, le deuil et les festivités bobongo et iyaya à l'occasion de la clôture du deuil chez les Baotó et Batwá des Ekonda, Berlin : Reimer, 1988, 332 p.

Cet ouvrage comprend 3 parties précédées d'une longue introduction (47 pages) sur les données générales se rapportant aux Ekonda et à leurs Batwá. Dans la première partie (4 chap.), l'A. parcourt les étapes des funérailles chez les Ekonda et les Batwá en précisant les particularités liées à un individu déterminé. 48 proverbes et 15 "nsako" (salutations solennelles) en lokonda avec traduction et faisant allusion à la mort terminent cette partie. La 2^e partie (8 chap.) décrit les 2 chorégraphies et en dégage l'attitude de l'administration et de l'Eglise à l'époque coloniale. La dernière partie est un répertoire de 21 textes de 2 bebongo et 2 bayaya traduits et commentés.

Qu'il nous soit permis enfin de déplorer la confusion dans la transcription des tons haut (´) et moyen (ˆ); les derniers non attestés en lokonda dans l'état actuel de nos connaissances, alors que la machine dispose de ces deux tons comme constaté à la p. 45 (benséko sing. bonséko). La bibliographie aurait pu contenir aussi l'élément suivant : EPESSO Bosenge, De la poésie et des chants du Bobongo : traduction et analyse linguistique de quelques séquences, dans Zaïre-Afrique n° 192 (1985) 106-199.

LES PUBLICATIONS DU MUSEE ROYAL D'AFRIQUE CENTRALE.
Tervuren (B)

R. BOURGEOIS, Témoignages, Tome I, vol 2 + vol 3,
Sciences historiques n°8+10, 1987.

En trois volumes déjà Mr R. Bourgeois nous livre avec beaucoup de sympathie pour les peuples qu'il a pu administrer, ses souvenirs et réflexions. Se rapportant à son séjour dans les colonies belges en Afrique Centrale. C'est le "récit de vie" de l'autre côté, la mode étant aux mémoires populaires et les enquêtes biographiques des "sujets" de la colonisation. Ces deux genres se rencontrent, se complètent et sont tous les deux nécessaires.

J.M. HENRY, Floribert Jurion et l'INEAC, Sciences historiques n°9, 1987, 244 pages.

Un très beau livre, un émouvant témoignage sur cet éminente personnalité scientifique et coloniale, Floribert Jurion; l'exemple de celui qui s'identifie avec son travail tout en restant très humain. L'auteur nous livre une lecture passionnée de l'histoire d'une des plus belles réalisations belges dans sa colonie : l'INEAC. Basée sur les archives personnelles de Fl Jurion, il trace cette belle vie entre 1928 et 1963 date à laquelle prit fin la responsabilité de son Directeur général. Une masse d'informations précises et techniques accompagne ce récit enthousiaste.

D.P. PROVOOST et S.P. KOULIFA, Essai sur la langue Uldeme, Archives d'Anthropologie n°30, 1987, 249 p.

Un livre remarquable par sa précision et son abondance d'informations sur une langue peu connue, l'uldeme de la famille Nil-Sahara, parlée par environ 6000 personnes dans la savanne du Nord-Cameroun. La présentation de A. Coupez nous renseigne sur l'origine de ce travail : Un missionnaire, le Fr Pierre Provoost s'est pris la peine de connaître la langue réellement parlée par le peuple chez lequel il passe une grande partie de sa vie et de ne pas se contenter d'un parler passe-partout. On restera reconnaissant envers les linguistes Meeussen et Coupez de Tervuren d'avoir su apprécier et

valoriser le travail des "amateurs" de qualité qui ont eu l'avantage de ne pas être obligé par la force des choses de se contenter d'un seul informateur séjournant en Europe. Nous signalons ici l'apport important de Mr Meeussen à la composition du Dictionnaire et de la Grammaire lomongo de G. Hulstaert. Une très abondante correspondance en témoigne.

A. VALLAEYS, Dictionnaire logo-français, (Archives d'Anthropologie) n°29, suiti d'un index français-logo, 396 p., 1986.

Les matériaux qui ont servi à la composition de ce dictionnaire ont été recueillis dans la région de Faradje (nord-est du Zaïre). Le logo serait parlé encore par 60.000 locuteurs mais ils font partie d'une unité linguistique plus grande le groupe Moru-Ma'di qui est représenté par environ 400.000 personnes. L'auteur annonce une grammaire pour bientôt. Un peu de bibliographie, même pour un dictionnaire, aurait été utile.

TWILINGIYIMANA, Chr., Eléments de description du Doko, Sciences humaines n° 116, 1984, 109 p.

Cette étude du Ruandais Chrysogone Twilingiyimana n'a pas seulement le mérite que lui reconnaît le Prof. A. Coupez dans sa préface, celui d'avoir apporté "une contribution objective à la connaissance de l'Afrique au-delà des frontières nationales" en abordant dans ses aspects les plus importants (phonétique, morphologie et lexic) une des langues non encore suffisamment décrites de la Région de l'Equateur au Zaïre.

Ces éléments de description du Doko, constituent en effet, une contribution utile et appréciable à la classification des parlers de l'ancien District des Bangala, malgré la pertinence des études antérieures menées sur le Doko (G. Hulstaert, sur le parler Doko, Aeq., 3(1961)121-135) et N. Rood, Lidoko et Mowa, Aeq., 4(1962)125-139). La grammaire du Doko présentée ici permet non seulement de se rendre compte d'importants réaménagements qu'il importe d'opérer dans la classification des langues de la zone C de M. Guthrie, mais aussi d'en saisir le degré de parenté. Elle amène à re-examiner avec une documentation plus ample la question déjà posée par le P.

Hulstaert de savoir s'il conviendrait de regrouper les Dóko avec les Ngombé ou avec les riverains. Ce qui est encore important pour l'histoire est que la langue décrite par Twilingiyimana est quasi identique à celle des Dóko de la Maringa et de la Lopori étudiée par le P.N. Rood. Lorsque ce dernier menait ses recherches ceux de la rive droite de la Lopori étaient déjà en train de perdre leur langue (art.cit. p. 126). Le fait que les Dóko des deux rives du Fleuve se reconnaissent comme tels ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un groupe différent des Ngombé non seulement par sa langue, mais aussi par certaines institutions sociales comme le système du matriarcat qu'il a pu conserver. Toutefois, en lisant le livre de Twilingiyimana on se rend compte que l'idée que les Dóko constituent une sorte de mélange ne pourra qu'être difficilement écartée. Car en effet, malgré une importante quantité de mots du lexique communs au lingombé et au lidóko, ce dernier présente aussi des affinités avec les parlers riverains de la Ngiri quant à sa structure morphologique et phonétique : la présence de l'augment dans toutes les classes (comme en Zámbe) et la permanence de h là où on s'attendrait en lingombé et autres parlers voisins à s (comme en Lingonda-Ebuku, p.ex. hango, mohóle, hala, -hizi, respectivement, son père, civette, plume, finir). En fait, ce dernier phénomène s'observe aussi dans la langue des Ntómbe.

C'est assurément sur ce fait que se fonde la classification de Bastin. Et cela nous amène à réfléchir sur l'éthnonyme "Dóko". Le terme "dóko", du moins dans son acception actuelle, a une connotation péjorative. Il sert en effet, à désigner celui qui utilise un parler plus ou moins étranger à celui du groupe considéré comme étant plus ou moins cohérent. Ainsi, les Ngombé de Bosô-Símbá et de Bosô-Njanao désignent-ils les Móngo-Yakáta par le terme "dóko". Les Dóko-Yúmba de la Zone de Bongandanga et ceux de l'entre Ruki-Lulóngá (Cfr. carte dans le Dictionnaire Ngombé du P. Rood, Tervuren, 1958) sont Ngombé au sens restreint, mais leur langue charrie quelques éléments móngo telle que la particule de négation autonome nyé entendue aussi localement né.

L'apport du livre de Twilingiyimana, sur le plan de l'histoire comme sur le plan de la linguistique,

reste indiscutable.

MOTINGEA M.

Pierre de MARET, Fouilles archéologiques dans la vallée du Haut-Lualaba-Zaïre, Sciences humaines, I Textes, Sciences humaines n°120, 1985, 207 p.

Ce volume fait suit à la publication de Hiernaux et al. Fouilles archéologiques dans la vallée du Haut-Lualaba, I, 1958. Il est consacré aux résultats des fouilles à Sanga et Katongo (Shaba/Zaïre) en 1974, par une équipe sous la direction de Pierre de Maret. Le texte de la publication était prêt en 1978. Dans la première partie on essaie de montrer l'intérêt spécial de la région : les débuts de l'âge de fer et l'origine des royaumes de la savane. Le dernier chapitre est consacré à l'histoire des recherches précédentes dans la dépression de l'Upemba. Dans une deuxième et troisième partie on trouvera le détail des résultats des fouilles à Sanga et Katongo à partir desquels une chronologie détaillée a été établie.

Entretemps de Maret a été au Cameroun et Eggert a creusé dans la forêt équatoriale. Ainsi les mailles de la chaîne commencent à être rivées. Signalons les publications les plus récentes : John BROWER, A Survey of Surveys : aspects of surface Archaeology in Sub-Saharan Africa, dans : The African Archeological Review 4(1986)21-44 et l'étude de Kanimba à paraître dans les Etudes quatoriales en 1989 : Etat de la recherche sur l'âge des métaux au Zaïre.

Cl. GREGOIRE, Le maninka de kankan, Sciences humaines, n°122, 1986, 207 p.

La présente étude de Cl. Grégoire présente de manière approfondie le système phonologique (compliqué) du maninka, langue mande de la Haute Guinée. 30 pages sont réservées aux textes de deux contes. Un lexique maninka - français de 50 pages complète le travail et une (trop) brève bibliographie le conclue. Nous aurions beaucoup apprécié une petite carte.

Bettie VANHOUDT, Eléments de description du leke, langue bantoue de zone C, n°125, Tervuren 1987, 238 pages.

En attendant l'occasion d'un compte rendu approfondi,

Nous nous contentons d'une brève présentation. La base de ce travail est un mémoire de licence écrit en 1980. Il n'existerait encore aucune description, à aucun niveau de cette langue. Selon Guthrie elle est à classer C14 mais l'auteur l'approche plus de C10 et C40. La convergence la plus élevée apparaît avec le Bobangi.. Le leke est parlé par les Bomitaba, habitant la zone entre les bassins de l'Ubangi et de la Sanga sur les rives de la Likuala-aux-herbes. L'informateur de l'auteur est originaire de Mokengui. L'esquisse grammaticale (structuraliste) est suivie d'un conte en leke avec traduction française. Vu les affinités (lexicales) avec le bobangi il est étonnant de pas rencontrer WHITEHEAD J., Grammar and Dictionary of the Bobangi Language, London 1899, dans la Bibliographie. Nous espérons fermement que l'auteur nous livre bientôt un lexique élémentaire. Il est encore une fois prouvé comment il est important et urgent de faire des description des langues des deux côtés de l'Ubangi. Du côté zaïrois, le Citoyen Motingea s'en est occupé et compte bientôt livrer au public la description de 16 langues de la région de la Ngiri.

Marcel d'HERTEFELT et Danielle de LAME, Société, Culture et Histoire du Rwanda. Encyclopédie bibliographique 1863-1980/87, Musée Royal d'Afrique Centrale, Tervuren 1987, Tome I : A à L XIX+ 1849 pages, Tome II : M à Z + Index.

L'ouvrage splendide que nous présente le Musée de Tervuren comprend 5.550 entrées bibliographiques, presque toutes accompagnées d'une notice descriptive. Elles portent sur les monographies, les contributions à ouvrages collectifs et surtout les articles répertoriés dans 464 périodiques. La plus ancienne citation date de 1863 et la plus récente de 1987. Pour la période de 1981 à 1987 on a fouillé seulement les monographies et les ouvrages collectifs. Sont prises en considération seulement les sciences de l'homme. Heureusement ont élargie le champs d'investigation aux publications "non-scientifiques". Effectivement énormément d'informations proviennent d'une certaine littérature propagandiste (missionnaire, de l'administration coloniale, des "maisons" coloniales etc. Il y a seulement une question de "décodage". La

bibliographie s'est limité quant aux périodiques à ceux qui paraissent mensuellement ou moins. Cela pour des raisons matérielles. Mais l'utilisateur de cette bibliographie doit l'avoir en tête quand il voudrait entreprendre ses recherches bibliographiques. Un index de 1.750 entrées donne accès facile à cette abondante information.

Quel excellent travail. Si on pouvait avoir un travail semblable pour quelques autres pays. Il est vrai que dans certains cas deux volumes ne suffiront pas. Les chercheurs orientés vers la connaissance de l'Afrique centrale ont trouvé ici un "thesaurus".

M. d'HERTEFELT et A.M. BOUTTIAUX, Bibliographie de l'Afrique sud-saharienne, Sciences Humaines et Sociales, 1981-1983, Périodiques, Agence de Coopération Culturelle et Technique, M.R.A.C., Tervuren, 1986.

Ce volume n'inclut que les articles de périodiques et porte sur une période de trois ans (1981-1983).

Au point de vue géographique, la présente bibliographie couvre l'Afrique noire, continentale et insulaire. Les publications relatives à l'Ethiopie dynastique, à la religion compte, à sa littérature et à son art sont exclues. Elle couvre tout l'éventail des sciences de l'homme lato sensu : anthropologie sociale, l'anthropologie culturelle et l'ethnologie, l'anthropologie physique, l'archéologie l'histoire et l'ethnohistoire, la linguistique dans tous ses aspects y compris la sociolinguistique, la littérature orale et écrite, l'étude de la psychologie, l'éducation et l'enseignement, la démographie, le droit, la géographie humaine, la sociologie, la politique et l'administration, l'économie rurale, la médecine et la nutrition.

Elle mentionne 180 périodiques africanistes du monde entier. Vient ensuite 122 pages consacrées à l'index des sujets traités par les 180 revues. La dernière partie reprend dans l'ordre alphabétique des auteurs près de 4400 fiches donnant des références bibliographiques.

Mise à la disposition des chercheurs, cette bibliographie constitue un instrument précieux de travail.

AFRIQUE SELECTION AEQUATORIA

ANNALES DE L'ISP/MBANDAKA, Revue de l'Institut Supérieur Pédagogique de Mbandaka, B.P. 116, Mbandaka (Zaire)

5(1986)

- Vieux souvenirs du R.P. Gustave Hulstaert, par Lungula L. (1-11)
- Thérapie par les plantes de l'anémie falciforme, de l'hémorroïde et de l'hépatite. Cas du thérapeute traditionnel môngo, par Mukoka N.L. (173-198)

7(1988)2

Deux études intéressantes à signaler : EFOLOKO Bompele et KONGU Halo, L'évolution des effectifs à l'Institut Supérieur Pédagogique de Mbandaka de 1967 à 1984 (p. 27-40)

KIMPUTU Baibanja et LUBASA Mansanga, La professionnalisation dans les ISP ; cas de l'ISP-Gombe(p.137-167)

x x x

AFRICAN LANGUAGES/AFRIKATALE, Prétoria, Afrique du sud

7(1987) numéro 4

Notons l'excellente étude de B. du P. GOSLIN, History of African Languages in Transvaal schools (p.105-110) et 5 articles sur le Sotho

x x x

AZANIA, Journal of the British Institute in Eastern Africa, P.O. Box 30710 NAIROBI, Kenya

21(1986) 27-52, AMINI A. MTURI, The Pastoral Neolithic of West-Kilimanjaro

21(1986) 65-84, J. RAYMAEKERS et F. VAN NOTEN, Early Iron Furnaces with "Bricks" in Rwanda : Complementary evidence from Mutwarubona

105-114, M. TOIMACHEVA, Toward a Définition of the Term Zanj

x x x

BOPETO, Revue de vulgarisation rurale de l'Institut Supérieur de Développement rural de Mbandaka, B.P. 118, Mbandaka, Equateur (Zaire). La revue qui est de livraison mensuelle est bilingue. La réalisation est assurée avec l'aide de l'UNICEF.

- (1988)1 : Le rôle d'un encadreur sanitaire
(1988)2 : L'eau potable, un des piliers d'une bonne santé
(1988)3 : Les vers intestinaux
(1988)4 : Pour une santé saine de la femme enceinte
(1988)5 : Campagne en faveur de l'allaitement maternel
(1988)6 : La fiche de croissance

x x x

CAHIERS DU CENTRE DE RECHERCHES AFRICAINES - CAHIERS
D'HISTOIRE UNIVERSITE DU BURUNDI (n°4 C.R.A. et n° 2
C.H. 1984)

Ce volume est publié en coédition par les Cahiers
d'Histoire de l'Université du Burundi et les Cahiers
du Centre de recherches africaines de l'Université de
Paris 1 qui ont respectivement mis en commun leur nu-
méros 2 et 4, sous le titre Histoire rurale. Les étu-
des se rapportent à la région des Grands Lacs et à
l'Afrique orientale.

x x x

CAHIERS D'ACTUALITE SOCIALE, Institut de recherches
sociales appliquées, B.P. 1800 KISANGANI

1986, n° 3, B.VERHAEGEN, La ville de Kisangani (His-
toire, peuplement et économie/ Les modes de produc-
tion en milieu urbain/ La grande pauvreté urbaine/
Aux origines de la marginalité féminine) 43 pages
1986, n°4, B. VERHAEGEN, Les violences coloniales au
Congo Belge (Le "caoutchouc rouge" de Léopold II : Du
sang sur les lianes de Vangroenweghe/ Le red Rubber
de l'Anversoise/ Le "caoutchouc rouge" du Congo-Bel-
ge : Le rapport Dörpinghaus; Le martyr Bakanja/ Chi-
cotte et violences dans l'Administration coloniale
de la Province Orientale - 1930 à 1959), 46 pages

x x x

ECHOS DE BWAMANDA, Zaïre

D'apparence très simple mais de quelle qualité! Quel
combat pour pouvoir s'exprimer à un niveau scientifi-
que et tant de choses doivent rester limitées à des
cercles trop restreints(25 exemplaires). Sous l'impul-
sion du citoyen Zana sont parus entre juillet 1983 et
juin 1984, 6 numéros du périodique cité, principalement

"rempli" d'études originales de sa main.

n° 2, septembre 1983, ZANA Aziza, Dossier : Ce que Paul Panda Farnana a dit et écrit, 58 pages. (Une étude originale sur ce grand nationaliste zaïrois avant la lettre)

n° 3, novembre 1983, ZANA Aziza, Pierre Day et Paul Panda Farnana 2 pages

Idem, Stefano Kaozo, premier prêtre zaïrois, 4 pages d'introduction et 35 pages reproduisant les textes publiés par Vermeersch dans le Revue Congolaise de 1910 et 1911 et dans : Congo-Bulletin de la Société Belge d'Etudes Coloniales, avril 1928

n° 4, janvier-février 1984, ZANA Aziza, L'historique de Simon-Pierre Mpadi et de son nationalisme (basé sur des documents inédits de la sûreté), 35 p.

Idem, Les pipes ngbaka, 5 pages

n° 6, mai-juin 1984, ZANA Aziza, Le caoutchouc et le Kitawala de Bushiri 1944, p. 24-34

x x x

NOTES ET RECHERCHES

Institut de recherches sociales appliquées (IRSA)
B.P. 1870 KISANGANI 1986, n° 3, B. VERHAEGEN, Le développement (économique) inégal est-il héréditaire? La réponse de la paléontologie et de la génétique, 35 pages

x x x

REVUE JURIDIQUE DU ZAIRE. Droit écrit et Droit coutumier. Editée par la Société d'Etudes Juridiques du Zaïre (S.E.J.Z.) Adresse ; B.P. 5502, Kinshasa/Gombe.

56(1980) : Numéro spécial des actes du colloque sur la protection juridique de l'enfant en République du Zaïre organisé du 3 au 4 novembre 1980

57(1981) n°s 1 et 2

- L'article 180 du code pénal et le concours idéal d'infractions, par Kalombo M. (1-11)

61(1985)

- Les droits et les obligations des conjoints, par Tshibangu T.K. (6-15)

- Note sur la vente publique des biens non enregistrés, par Ilunga K. (16-19)

62(1986) : Inspection du travail au Zaïre, par

Makembi B. (26-33)

- 63(1987) : Les fiancailles chez les Kuba, par Tshyombo N. (52-56)
63(1987) : Supplément annuel : La discrimination à l'égard de la femme au niveau du droit de la famille, par Ngomba, T. (25-31)
64(1988) : Recours de la sécurité sociale contre le tiers responsable d'un accident, par Mukabi B. (1-12)

x x x

REFLEXIONS, Revue Philosophique publiée par le Grand Séminaire Régional Saint Jean-Baptiste, Philosophat de Bamanya, B.P. 276 Mbandaka (Equateur), Zaïre

Le volume jumelé des numéros 6-7 consigne les actes des 3^e Journées Philosophiques de Bamanya, tenues à Mbandaka du 22 au 24 avril 1987. Les études suivantes ont retenu notre attention :

- De la religion de domination à une religion de libération, par Mola M.B. (5-23)
- Démocratie au Zaïre, par Mokolo Matamba M. (48-70)
- Philosophie politique et développement, par Ndumba Y.L. (71-78)
- La conscientisation : un facteur du développement au Zaïre, par Ngamisolo K. (79-91)
- L'argent : essai de philosophie africaine du développement, par Botukoli M. (109-140)

x x x

REVUE DE L'IRSA (Institut de Recherches Sociales Appliquées) B.P. 1870, Kisangani (Zaïre)

1(1986)1

- Les Turumbu face à un processus de vulgarisation agricole, par Mbaya M. et E. Streiffeler (19-31)
- La chasse, la viande et la sorcellerie chez les Balega de Mwenga, par Mulyumba W.M.I. (32-43)
- Discours sur les classes sociales au Zaïre, par Omasombo T. (65-72)

x x x

REVUE AFRICAINE DE THEOLOGIE, Kinshasa

11(1987)51-64, Fr BONTINCK, Le rachat d'enfant esclaves dans les rivières équatoriales (1889-1897)

x x x

UBUREZI n'UBURERE - EDUCATION ET CULTURE (bilingue)
Revue trimestrielle, B.P. 622 Kigali (Rwanda)

(1978)13-14 :

KAGAME A., Les grands tournants dans l'histoire de la culture rwandaise

(1980)6,

p. 47-49 : X., La culture Rwandaise est-elle capable d'intégrer la science et la technologie moderne ?

p. 51-56 : SEMINEGA Th., La médecine traditionnelle hier, aujourd'hui et demain en Afrique et au Rwanda

(1980)7/8

p. 27-34 : KAGAME A., La structure de base des langues rwandaises et bantu en général

x x x

UBEREZI UBUHANGA N'UMUCO - EDUCATION SCIENCE et CULTURE (bilingue) Revue trimestrielle, B.P. 622 Kigali (Rwanda)

(1982)1,143-161 :

HATEGEKIMANA, Gr., In Memoriam Alexis Kagame

(1982)2

- Jeunesse de l'Afrique Noire et Société en mutation, par Mungala A.S.S. et Omasombo T. (9-25)

- La traduction et la création de termes techniques en kinyarwanda : un problème de lexicologie et de lexicographie, par Karani J.B. (59-80)

- La Négritude : essai d'appréciation, par NSENGIMANA (81-107)

- Musées, monuments et sites et leur intégration au développement, par Rugamba C. (109-116)

(1984)9

- Vers une politique linguistique explicite, par Twilingiyimana Chr. (45-57)

- Bilinguisme et interférences linguistiques en littérature rwandaise, par Bangamwabo F.X. (81-94)

- Le sort de la tradition orale africaine face au développement, par Makutu et coll. (129-140)

- Problèmes de chronologie en histoire précoloniale du Rwanda, par Nkulikiyimfura J.M. (141-148)

- La problématique et le symbolisme de l'eau dans "Gouverneurs de la rosée" de Jacques Roumain, par Habi yakare P. (149-157)

(1984)10

- La solidarité dans la culture rwandaise, par

Rugamba C. (7-19)

- Le prépréfixe en kinyarwanda serait-il un article défini ?, par Kimenyi A. (53-66)
- Analyse morphologique et ethnologique du conte rwandais "un enfant sorti d'un os", par Munyarugerero F.X. (125-144)

(1984)11

- La nature de l'université africaine : la problématique du développement, par Bubingo E. (23-49)
- La politique linguistique du Zaïre, par Makutu N. (71-85)
- Le retour du son "p" en kinyarwanda et ses implications pour les universels, par Kimenyi A. (87-97)
- L'orthographe du Kinyarwanda langue nationale et officielle du Rwanda, par F. Jouannet (99-111)
- Conclusions de la Commission nationale sur l'orthographe officielle du Kinyarwanda, par Nyetera P.C. (113-119)
- Le syntagme rwand-entre en français, par Bizimana S. (121-127)

(1986)11 bis

- La définition du développement culturel, par Maniragaba B. (67-74)
- Éléments spécifiques de la culture rwandaise, par Mbonimana G. (75-87)

(1986)12

- L'école africaine actuelle face à l'éducation de base en Afrique noire, par Radja B.S. et Wenda-Tshitalu (7-28)
- L'enseignement primaire : questions et tendances, par Blanc E. (29-42)
- Prolégomènes à une philosophie de la recherche en sciences humaines, par Kabeja Th. (59-85)
- L'histoire du Rwanda : Problèmes, controverses, perspectives, par Nyagahene A. (87-134)
- Liste chronologique des Bami du Rwanda, par Vansi-na et Kagame (135-136)
- Les jumeaux dans certaines sociétés traditionnelles de l'Afrique, par Tsudi wa Kibuti M.L. (137-151)

(1986)13

- L'âge du fer ancien au Rwanda, par Van Grunderbeek M.C. et Roche E. (69-79)
- Orientations pour la recherche documentaire en droit sur les états de l'ancien domaine colonial

belge d'Afrique Centrale (Rwanda, Burundi, Zaïre),
par Hategekimana Gr. (125)-163)

(1987)17

- Géochronologie et histoire de l'activité volcanique dans la chaîne des Birunga à la lumière des connaissances actuelles, par Nyamuvunda V. (93-120)
- Réactions d'un roi "exilé" dans son propre pays par la puissance coloniale belge au moment où son fils règne : le cas de Yuhi Musinga à Kemebe (1931-1940), par Nyagahene A. (121-157)
- Les relations culturelles arabo-africaines, par A.M. M'Bow (159-176)

x x x

USAWA, Revue trimestrielle publiée par l'Association des Moralistes Zaïrois, B.P. 1247, Kinshasa/Limete (Zaïre)

1(1987) : Dans ce premier numéro de l'organe d'expression des moralistes zaïrois, nous rencontrons les articles suivants.

- AMOZA, conscience du peuple zaïrois, par Nyeme T. (11-19)
- Primat de la morale, par Mvumbi N.T. (21-26)
- Morale et société zaïroise, par Ngwey N.N. (27-36)
- L'homme nouveau dans un Zaïre nouveau, par Mbwaki N. (37-49)
- Homme nouveau, femme nouvelle pour le Zaïre de l'an 2000 par Soki F.E. (51-59)
- Quelle famille pour un Zaïre nouveau ?, par Nyimi L. (61-66)
- Quelle famille pour un Zaïre nouveau ?, par Matukanga M. (67-77)
- Quel changement social pour un Zaïre nouveau ? Schéma classique et alternatives, par Mukenge N. (79-88)
- Quelle société pour un Zaïre nouveau ? Le rêve d'un écrivain, par Nlandu M. (89-92)
- Morale et développement, par Mbambi M.O. (93-104)

x x x

EUROPE

A.E.L.I.A., Association d'Etudes Interculturelles Africaines 8(1985)VIII + 186 p.

Ce numéro spécial renferme les actes du colloque international sur le passage à la lecture en Afrique noire tenu du 10 au 12 juillet 1985 à Lomé (Togo). Voici les textes de ces communications lors de ces assises.

- Les langues africaines de grande expansion et la promotion de la lecture, par Ngalaso M.M. (9-12)
- De la lecture à l'écriture, par A. Ricard (13-18)
- La lecture et l'Afrique, par A. Takizala M.M. (19-30)
- Dessins pour le passage à la lecture, par D. Barreteau (31-38)
- Le sango entre l'oralité et l'écriture, par M. Diki-Kidiri (39-46)
- The Place of African Languages in the Development of Zimbabwe, par N.C. Dembetembe (47-58)
- Le concept de développement littéraire à travers l'exemple Kabye, par S. Agbeko Amegbleame (59-62)
- Sociologie du livre ewe, par M. Ahiavee (63-78)
- Trois siècles de littérature ewe : problèmes et perspectives, par E.Y. Egblewogbe (79-90)
- Some aspects of Literary Work in the Akan Languages, par K. Andoh-Kumi (91-102)
- Trends in the Development of Creative Writing in hausa, par I. Yaro Yahaya (103-122)
- Réflexions sur l'histoire récente de la littérature hausa, par G. Furniss (123-132)
- Ideological and Material Problems in the Production of Swahili, Literary Works, par E. Kezilahabi (133-140)
- Politique d'éducation et langues africaines au Nigéria : le cas de l'Ibos, par A. Ricard (141-148)

x x x

AFRIQUE CONTEMPORAINE, Revue trimestrielle du Centre d'Etude et de Documentation sur l'Afrique et l'Outre-Mer.

Adresse : La Documentation Française, 29-31, Quai Voltaire, 75340 PARIS

26(1987)142): CHRETIEN, J.P., Dossier Burundi : Eglise et Etat au Burundi : les enjeux politiques (+ 2 documents), p. 63-71

26(1987)143

- Les maladies tropicales et la recherche en Afrique noire francophone , par J. Coz (3-20)

- Le SIDA en Afrique, Divers (21-34)
- La privatisation des entreprises publiques en Afrique noire francophone, par J. Alibert (35-50)
26(1987)144
- Le procès Bokasa, par D. Bigo (51-54)
- Les arts africains dans le monde en 1986 et 1987 : expositions, livres recherches, par L. Perrois (54-57)
- De Gaulle et la conférence de Brazzaville : compte rendu d'un colloque (Paris, 22-23 mai 1987), par B. Lanne (61-62)
27(1988)145
- Démographie africaine : tendances et perspectives, par Mbembele S.D. (3-27)
- Eglise et Etat au Burundi : l'issue politique, par J.P. Chrétien (57-59)
- Quelques sources d'information sur l'Afrique et les îles de l'océan Indien, par Divers (60-70)
27(1988)146, 146 p. : Un numéro spécial consacré au thème suivant : Les Afriques en l'an 2000 : perspectives économiques.

x x x

AFRICANA BULLETIN 34(1987)

Adresse : Instytut Krajow Rozwijajacych sie
Uniwersytet Warszawski
00-325 Warszawa
Poland-Pologne

p. 93-105 : KENIG M.M., Quelques aspects du processus juridico-politique de règlement des différends internationaux en Afrique.

x x x

AFRICANA MARBURGENSIA 29(1986)1

Adresse : Africana Mrgurgensia
Wilhelm-Röpke-Str. 6 E
D-3550 Marburg/Lahn

Ce volume est consacré au Nigéria. Parmi les 6 études y relatives, 4 concernent exclusivement les Ibo.

x x x

AFRICA UND UBERSEE, Sprachen - Kulturen. Seminar für Sprachen un Kulturen der Universität Hamburg

70(1987)1

- Zur systematischen Erfassung oraler Literatur in Afrika, par A. Anwiraan et E. Hagen (99-105)

x x x

BULLETIN DU CERCLE ROYAL DES ANCIENS OFFICIERS DES CAMPAGNE D'AFRIQUE (BULLETIN DU CRAOCA), fondé en 1917. Affilié à l'union royal belge pour les pays d'outre-mer et à la confédération des associations d'officiers belge. Membre de la confédération des associations de militaires, d'anciens militaires et de leurs amis, servant ou ayant servi au Congo Belge.

Adresse de l'éditeur responsable :

Mr. Van Den Rul
CRAOCA, Rue De Stassart, 20
1050 Bruxelles
Tél. : (02)511.60

(1987)1

- Matadi - juillet 1960, vécu par un civil, par C. Van Goethem (39-58)

(1987)2

- Le Centre d'instruction pour Européens à Lulua-bourg, par A. Six (61-68)
- Les heures courageuses de Luluabourg (juillet 1960) Trois témoignages militaires, par R.D. (69-74)

(1987)4, 36-37 : Critique sur l'article de D. Van-groenweghe "Charles Lemaire à l'Equateur. Son journal inédit 1891-1895), par L.F. Vanderstraeten (36-37)

(1988)1, Portrait du soldat congolais moyen, par R. Bouchat (41-49)

(1988)2, Elisabethville. Journées du 8 au 12 juillet 1960, par P. Perrad (67-74)

x x x

CAHIERS DES SCIENCES HUMAINES (ORSTOM) 22(1986)2

BRUNEAU J.C. et MANSILA F.K., Kolwezie. L'espace habité et ses problèmes dans le premier centre minier du Zaïre p. 217-230

FENET-RIEUTORD D., Espace géographique et santé en Afrique Centrale : la diffusion des maladies le long du fleuve Oubangui (1885-1932), p. 230-ss

x x x

CAHIERS TUNESIE 33(1985)49-70

DIEWE dia MWEMBU, Un chef Songye face au pouvoir colonial. Le cas de Lumpungu (1892-1949)

x x x

CAHIERS NORD-SUD, Actes des Journées du Cycle de Formation aux Relations Nord/Sud.

Adresse : Cahiers Nord/Sud

CP 122, Université Libre de Bruxelles
50, avenue F.D. Roosevelt,
1050 Bruxelles.

1(1983)3 (paru en février 1986)

- Les formes du sous-développement au Zaïre, par F. Bezy (21-32)
- Racial ou raciste ?, par E. Vincke (50-52)
- Réflexions sur les analyses économiques du Zaïre, par Omasombo T. (73-79)

1(1983)4 (paru en mars 1985)

- Comment décoloniser l'histoire ?, par A. Ducamp (I-VI)
- La décolonisation de l'histoire. Nouvelles perspectives relatives à l'Afrique, par P. Salmon (1-13)
- Occultation linguistique et démocratie en Afrique noire, par G. De Boeck (14-43)
- Décoloniser l'histoire : quelques voies à explorer, par J. Vanderlinden (44-56)
- Etude critique de manuels d'histoire, par Divers (57-55)
- Bibliographie commentée sur l'histoire (66-78)

1(1984)5 (paru en janvier 1986)

- Transfert de technologie : réalité et idéologie, par G. De Villers (1-11)
- Transfert de technologie en milieu rural, par H. Soumare (20-31)

x x x

ANTHROPOS, D-5205 Sankt Augustin, Rép. Féd. Allemagne
82(1987)1-3, 109-134, Georges CELIS, Fondateurs et forgerons ekonda

82(1987)1-3, 232-241, MAYELE Kiete-Oyono, Sectes et mouvements d'inspiration religieuse au Kwilu (1930-1960)

82(1987)1-4, 242-244

Beatrix HEINTZE et Adam JONES, Die afrikanische
Geschicht-schreibung und ihre Quellenprobleme

x x x

DROIT ET CULTURES, Cahiers du Centre de Recherche de
l'U.E.R. de Sciences juridiques, Université de Paris
X Nanterre, 2, rue Rouen 92001 NANTERRE.

(1981)1, 23-63 : La notion d'espace juridictionnel
en droit Bantou par P.L. Angondjo

(1981)2, 114-121 : Le magistrat dans la littérature
africaine d'expression française, par R. Pageard

(1982)3, 61-83 : Droits fonciers et redevances cou-
tumières Hemba (Zaïre) par V. Milingo

(1982)4, 81-91 : La succession chez les Bashi, par
Mwenze B.

(1983)5, 97-103 : Problématique des droits de l'homme
dans les droits traditionnels d'Afrique noire, par
R. Verdier

(1983)6, 5-22 : L'opposition coutume-droit dans les
systèmes de reproduction, par G. Lenclud

(1984)7, 31-60 : Recherches foncières interdiscipli-
naires au Burundi, méthodes et résultats, par Ch. de
Lespinay

(1984)8, 71-80 : La vengeance par le sang et la récon-
ciliation comme rite de passage et de continuité, par
N.F. Pavkovic

(1985)9/10, 81-93 : Le droit de maudire : malédic-
tion et serment chez les Masa du Tchad, par F. Dumas-
Champion

(1986)11, 89-110 : Les amendes au roi en pays Nyamwe-
zi : la continuation du sacrifice par d'autres moyens,
par S. Tcherkézoff

(1986)12, 105-125 : La part du sacré dans les rapports
du pouvoir et du droit : de la légitimation à la dis-
qualification du pouvoir, par J.M. Breton

(1987)13, 68-80 Dialectique des pouvoirs et des
sanctions chez les Maasai, par J. Roumeguerre-Eber-
hardt

(1987)14, 17-28 : Place du serment dans une structu-
re politique duale. Le cas des Téké tsayi de la Répu-
blique Populaire du Congo, par M.C. Dupré

x x x

GENEVE-AFRIQUE

25(1987)2 : Ce numéro de la revue Genève-Afrique intitulé "Des Africains revendiquent leur histoire" marque le 25^e anniversaire de la revue avec une série d'articles qui évoquent les fin des années 1950 et le début des années 1960, plus particulièrement les débats intellectuels et politiques de cette période. En voici le sommaire :

- Histoire et exclusion, par L. Monnier (6-12)
- Le Nègre, la civilisation et le combat de Cheikh Anta Diop, par M. Ndoh (13-60)
- The changing Political Personality of an African Politician : The Case of Patrice Emery Lumumba, 1956-1961, par Mwelwa C.M. (61-78)
- Actualité de Fanon : convergences dans la pensée politique de Frantz Fanon et de Thomas Sankara, par G. Martin (103-122)
- Frantz Fanon et les droits de l'homme, par H. Aït-Ahmed (123-128)
- De la colonie à l'indépendance : itinéraires africains, par Ch.H. Favrod (129-142)
- Former pour le développement : réflexions sur quelques expériences, par F. Vincent (143-154)
- Dissonance et spécificité politique : à propos de quelques chefs d'Etat africains (Hypothèse pour une étude comparative), par M. Djaziri (155-160)

x x x

LE MOIS EN AFRIQUE 21(1985-86)115-119 LONGANDJO O.,
Unité nationale et diversité linguistique

- 21(1985-86)108-120
Mulonda K., Le mupongo

x x x

LES CAHIERS D'OUTRE-MER 1984, n.147, 291-299

BIKOKO ESEKA, Problèmes fonciers et espaces urbaines
à Mbandaka,

x x x

LES CAHIERS DU CEDAF, Centre d'Etude et de Documentation Africaine. Institut d'Etude du Développement Economique et Social, 58, boulevard Arago, 75013
Paris-Tel. : 43-36-23-55

(1987)1-2-3 Numéro spécial (Actes du Colloque de Lau-
sana du 10 au 13 mars 1986)
Divers, Figures du pouvoir dans le roman africain et
latino-américain

x x x

LES NOUVELLES RATIONALITES AFRICAINES (NORAF), revue
interdisciplinaire, publication trimestrielle, Lou-
vain-La-Neuve

Adresse de l'éditeur : Dimandja Eluy'a Kondo
Clos du Quadrille, 2 bte 2
B-1340 OTTIGNIES (Belgique)

- 1(1986)171-258 : 1'Afrique et son destin. Questions
de littérature et de philosophie, par Kâ Mana, K.L.
Samajiku, Nkombe O., Tongo L.M.
- 1(1986)261-356 : Education, développement, enseigne-
ment, par J.B. Uche Akam, Ch.H. Pradelles de Latour,
J.E. Larrieux, I.P. Laleye, F. Houtart
- 2(1987)7 : Neuf auteurs y ont contribué par des é-
tudes fouillées sur La paix en Afrique et dans le
monde, thème qui a comme corollaire les droits de
l'homme, le pouvoir politique, et les tensions socia-
les. Dimandja renvoie à une bibliographie sommaire
pour approfondir le débat
- 2(1987)8 : Outre les études psycho-philosophiques,
on y rencontre celles ayant trait à la vie socio-é-
conomique sous la plume de Lokota, et à l'éternel dé-
bat sur les conditions de possibilités de l'incultu-
ration du Christianisme en Afrique.
- 3(1987)9 : Parmi les dix études de ce volume, celle
de Zana Aziza E. sur Sakala, interprète du lieute-
nant Liévin Van de Velde, et premier étudiant congo-
lais en Belgique (1885-1887) a attiré notre atten-
tion. Elle fournit des informations précieuses sur
les premiers rapports humains entre Blancs et Noirs
tant à la colonie qu'à la métropole.
- 3(1988)11 : Numéro spécial : Les incidences de la
tribalité. En voici le sommaire.
- Un pas vers une nouvelle conscience sociale et po-
litique, par Dimandja E.K. (333-336)
 - Esquisse d'un cadre théorique du tribalisme, par
Buskasa T.K.M. (337-345)
 - Réflexions sur la signification de l'altérité tri-
bale. Essai de compréhension, par Wasso M. (346-
361)

- Ethnisme, ipsoculture et société, par Kalombo M.T. (362-382)
- Expressions de la tribalité dans le milieu urbain du Zaïre. Considérations socio-linguistiques, par Ipo A.M. (383-396)
- L'ethnie m'ongo, par G. Hulstaert (397-403)
- Idéologies zaïroises et tribalisme, par C.K. Lumuna Sando (404-425)
- Rationalité tribale et histoire: les apories du droit, par Mwanambuka K.E. (426-433)
- Ethnicité, nationalité et tribalité. Quelques éléments de bibliographie, par Dimandja et Mazongelo (434-447)

x x x

MONDES ET CULTURES, Comptes rendus trimestriels des Séances de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. 15, Rue La Pérouse - 75116 Paris, Tél. 47 20 87 93

- (1985)2, 133-140 : DE BAYLE DES HERMENS, R., Préhistoire de la République Centrafricaine.
- (1985)2, 193-199 : TOURNIER-LASSERVE, Ch., Prévention de la cécité en Afrique
- (1985)4, 691-702 : GRAS, Y. (Général), L'opération Kolwezi

x x x

PAIDEUMA, Mitteilungennzur Kulturkunde, Frobenius-Institut Liebigstrasse 41, D-6000 FRANKFURT am Main

- 33(1987) : European Sources for Sub-Saharan Africa before 1900; Use and Abuse, éd. par : Beatrix HEINTZE et Adam JONES, 446 pages
- p. 433-444 : Jan VANSINA, The Ethnographic Account as Genre in Central Africa

x x x

REVUE D'ELEVAGE ET DE MEDECINE VETERINAIRE DES PAYS TROPICAUX, publiée par l'Institut d'Élevage et de Médecine vétérinaire des pays tropicaux, 10, rue Pierre-Curie, 94704 Maisons-Alfort Cedex, Tél (1) 43.68.88.73

- (1987)1, 49-54 : Kageruka P., Trypanosomose dans les élevages de porcins du Bas-Zaïre

x x x

SUGIA (Sprache und Geschichte in Afrika. Herausgegeben am Institut für Afrikanistik Köln. Helmut Buske Verlag Hamburg)

7(1982)2

- Linguistique et Histoire des Pygmées de l'Ouest du Bassin Congo-lais, par S. Bahuchet et J.M.C. Thomas (73-103)
- Economic Relations between the Batúa and Baotó of Bibelo Village, Bikoro Zone, Republic of Zaïre : A Preliminary Report on New Fieldwork, par M. Schultz (339-359)
- Efe (Mbuti Pygmy) Relations to Lese Dese Villagers in the Ituri Forest, Zaïre : Historical Changes during the Last 150 years, par E. Waehle (375-411)

x x x

WORKING PAPERS IN KISWAHILI, 3(1988)50 p. State University of Ghent Seminar for Swahili and Language Problems of Developing Nations. : Ethnolinguistics and Kiswahili Rethoric : "Elimu ya Kujitegemea" undressed (Blommaert, J. éd.)
Adresse : Rozier 44, B-9000 Ghent, Belgium

x x x

ASIE

AFRICAN STUDY MONOGRAPHS édité par le Research Committee for African area studies, Kyoto University, Japon

1(1981)1-53, Tadashi TANNO, Plant Utilization of the Mbuti Pygmies. With special reference to their material Culture and Use of Wild Vegetable Foods

1(1981)55-68, Mitsuo ICHIKAWA, Ecological and sociological importance of Honey to the Mbuti net Hunters, Eastern Zaïre

3(1983)71-86 Hideaki TERASHIMA, Mota and other hunting Activities of the Mbuti archers. A Socio-ecological Study of subsistence Technology

4(1983)55-76, Mitsuo ICHIKAWA, An Examination of the Hunting-dependent life of the Mbuti Pygmies, Eastern Zaïre

7(1987)21-35, Kusamba CHIFUNDERA, Antivenomous Plants used in the Zairian Pharmacopoeia.

ADRESSES DES COLLABORATEURS

1. Gustaaf HULSTAERT
Te Boelaerlei 11
B- 2200 Borgerhout
2. ILONGA MPONGO, Abbé
Collegio San Paolo
40 Torre Rossa
00165 ROMA/ITALIA
3. KAMANDA KOLA
Assistant ISP
B.P. 116
Mbandaka
4. Piet KORSE
M.C. Baringa
B.P. 68 Basankusu
5. Labaere Hubert
B-1970 WEZEMBEEK-OPPEM
6. LONKAMA Ekonyo Bandengo
B.P. 276
MBANDAKA
7. LUFUNGULA Lewono
Chef de Travaux
I.S.P./Mbandaka
B.P. 116
MBANDAKA
8. MACHOZI TSHOPO
Chef de Travaux
I.S.P./Kisangani
B.P. 1514
KISANGANI
9. MOLEMBO Masimo
C/O Lt. Manzala
Masango
B.P. 11.320
KINSHASA/GOMBE
10. MOTINGEA Mangulu
Chef de Travaux
I.S.P./Mbandaka
B.P. 116
MBANDAKA
11. MUKENDI Tshalu-
Tshalu
Assistant au Celta
B.P. 4956
KINSHASA/GOMBE
12. NSOKO Swa-Kabamba
Kameesa
Assistant à l'I.M.
N.Za
B.P. 4249
KINSHASA II
13. Schadeberg
Afrikanse taalkunde
Postbus 9515
2300 RA Leiden
PAYS-BAS
14. Shangø Waato wa
Lombe
B.P. 11
Tshumbe
15. H. STOOP
B.P. 43
ISANGI(Haut-Zaire)
16. Honoré VINCK
B.P. 276
MBANDAKA

Aequatoria

ÆQUATORIA est la dénomination qui à Bamanya (Mbandaka) au Zaïre regroupe une bibliothèque, des archives et un périodique. Ce nom provient de l'ancien périodique "Aequatoria" fondé en 1937 par Edmond Boelaert et Gustaaf Hulstaert. Le Centre Aequatoria, perpétuant leur œuvre, veut promouvoir la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines en rapport avec l'Afrique Centrale.

LA BIBLIOTHEQUE ÆQUATORIA

Publications en langues européennes

La bibliothèque possède actuellement 4500 livres ainsi que quelques grandes collections comme celle du Musée de Tervuren, de l'ARSOM, de l'IFAN ; en plus 250 titres de périodiques spécialisés (environ 3500 volumes).

Publications en langues africaines

Le Père Hulstaert a récolté durant de longues années toutes les publications en langues africaines qui lui étaient accessibles. Ainsi a-t-on pu constituer une collection d'environ 500 unités représentant 35 langues.

Archives

Les archives historiques contiennent en premier lieu l'héritage de E. Boelaert (1899-1966). Celui-ci nous a laissé non seulement ses propres écrits, mais aussi toute une collection de copies d'archives administratives de la période coloniale.

Ensuite nous avons de nombreuses notes ethnologiques de Mgr E. Van Goethem (1872-1946), de P. Vertenten (1882-1946) et des Pères Trappistes (au Congo de 1895 à 1925). Déjà une grande partie des archives personnelles du Père Hulstaert a été transférée à la bibliothèque.

On possède en outre plus de 500 cartes géographiques de la région, les plus anciennes datant du siècle passé. La partie linguistique des archives est le résultat d'enquêtes systématiques faites durant plus de 60 ans par le Père Hulstaert. Presque tous les dialectes mongo ont été enregistrés.

LES ANNALES ÆQUATORIA/LES ETUDES ÆQUATORIA

En 1937 E. Boelaert lança une série de brochures sous le titre "Aequatoria", G. Hulstaert élargissait l'idée et "Aequatoria" était née. En 1962 la revue cessa de paraître. En 1980 une nouvelle équipe la relança sous le nom de "Annales Aequatoria" avec le but de favoriser la recherche scientifique relative aux cultures et langues zaïroises avec une attention spéciale aux Mongo.

La revue est l'émanation de la bibliothèque qui est devenue un lieu préféré d'étude et de recherche pour étudiants et professeurs. C'est à eux que la revue veut s'ouvrir, d'abord pour les informer, ensuite pour leur donner l'occasion de s'exprimer à un niveau international et pour instaurer ainsi un dialogue des cultures à un niveau scientifique. Elle couvre un domaine assez large : linguistique africaine, anthropologie culturelle, littérature en langues bantoues, histoire, archéologie etc... Une édition annuelle de 400 pages est prévue.

Les "Études Aequatoria" lancées en 1982 publient des monographies dans le même domaine.

LE "GUEST-HOUSE" D'ÆQUATORIA

Bamanya, à 10 Km de Mbandaka, par son atmosphère rurale, est un lieu idéal pour l'étude et le recueillement. Aequatoria y met son "guest-house" à la disposition des professeurs d'Instituts Supérieurs et d'Universités, des chercheurs zaïrois et étrangers qui veulent travailler dans notre bibliothèque ou archives, ou qui veulent prendre le Centre Aequatoria comme base de leurs recherches sur le terrain.

Aequatoria
Centre de recherches culturelles africanistes

MBANDAKA Zaïre

PUBLICATIONS

ANNALES AEQUATORIA : 1981 à 1986 : épuisé

1980 I et II : 1.500 Z/500 FB le volume/20 \$

1987 et 1988 : 1.500 Z/500 FB le volume/20 \$

ETUDES AEQUATORIA :

1. E. BOELAERT — A. DE ROP, Nsong'a Lianja : Versions
8 à 57.
350 pages, lomongo - français : 1000 Z / 800 FB
2. G. HULSTAERT, Complément au Dictionnaire lomongo -
français, 463 pages, 500 Z / 200 FB
3. MOTINGEA Mangulu, Grammaire lingombe, 88 pages,
200 Z / 150 FB
4. G. HULSTAERT, Supplément à la Grammaire lomongo,
128 pages, 300 Z / 200 FB
5. G. HULSTAERT — L. BAMALA, Les ancêtres de Lianja.
L'épopée des môngo. Texte français. 150 Z / 150 FB/3 \$
25 FF
6. P. KORSE, Yebola, Textes, rites et signification d'une
thérapie traditionnelleZ / 300 FB / 15\$ 50 FF

COMMANDES :

Au Zaïre : Centre Aequatoria B.P. 276 Mbandaka
BCZ 443.505

Hors Zaïre : Aequatoria-Europe, Te Boelaerlei 11
B-2200 BORGERHOUT, Belgique
Kredietbank 407-3002321-63

U.S.A. : Commande à l'adresse en Belgique/20
dollars Paiement : Checks should be made
payable and send to : The Missionnaires
of the S. Heart, 350 S. Lake St Box 270
Aurora, Illinois (with mention : for Centre
Aequatoria-Zaïre

BULLETIN DE SOUCRIPTION aux ANNALES AEQUATORIA

Nom :

Adresse :

Les prix pour les années à venir : 500 FB/20 D. USA/1500 Z/
A payer dès réception de la facture.

Dépôt légal 839/81

Annales

Aequatoria

Continuation de «Aequatoria» (1937 - 62) fondée par E. Boelaert et G. Hulstaert.

Éditées par le Centre Aequatoria de Bamanya / Mbandaka — Zaïre

Edition annuelle unique

— *Annales Aequatoria will publish result of research into Central African Cultures, History and Languages.*

— *Les Annales Aequatoria veulent promouvoir la recherche scientifique en rapport avec l'Afrique Centrale.*

— *Annales Aequatoria tem por objective, publicar os resultados da pesquisa cientifica relativa as culturas e linguas da Africa Central.*

— *Annales Aequatoria publiziert Beiträge zur Geschichte, Ethnologie und Linguistik Zentralafrikas.*

Rédaction

Rédacteur en Chef : Honoré Vinck

Secrétaire de Rédaction : Lonkama Ekonyo B

Conseil de Rédaction : Gustaaf Hulstaert, Bokula Moiso, Lufungula Lewono, Mokebe Njoku, Motingea Mangulu

Administration et Souscription

Au Zaïre : Centre Aequatoria B.P. 276 Mbandaka
Compte : B.C.Z. 443.505

Hors Zaïre : H. Carlé, Te Boelaerlei 11, B-2200 BORGERHOUT Belgique
Comptes : 1. Kredietbank 407-3002321-63
ou 2. CCP 000-00638763-87

Aux U.S.A. : Checks should be made payable and send to : The Missionary of the S. Heart, 305 S. Lake St Box 270 Aurora, Illinois 60507
(With mention : «For Centre Aequatoria — Zaïre)

Prix du numéro de 1989

Au Zaïre : 1000 Z

Hors Zaïre : 500 FB

U.S.A. : \$ 20